

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

T.M 079

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Langue et culture amazighes.

Option: Linguistique berbère.

قسم الأطروحات
و المذكرات



Présenté par :

M. HASSANI Said.

Sujet :

INVENTORIE SOUS
LE N°... 8006 ...

Description et comparaison de la variation morphologique entre
trois parlers berbères (kabyles) : le parler d'Ait Yahia Moussa et
ceux d'Azouza et d'Aokas.

Devant le jury d'examen composé de :

Inventorié
Sous le n°.....

- | | | | |
|-------------------------|----------------------------|-------------|-------------|
| - M. IMARAZENE Moussa ; | Docteur; | U.M.M.T.O ; | Président. |
| - Mme. TIGZIRI Noura ; | Professeur; | U.M.M.T.O ; | Rapporteur. |
| - M. NABTI Amar ; | MAAC/Chargé de recherche ; | U.M.M.T.O ; | Examineur. |

Soutenu le : 10 / 05 / 2008.

Remerciements

J'adresse mes remerciements, en premier lieu, à ma directrice de recherche, M^{me} Noura TIGZIRI, qui m'a guidé jusqu'à la fin de ce mémoire.

Je voudrais remercier, en second lieu, le père Jean, le frère Smail, le père René, A. KINZI, S. MERZOUKI, pour leur remarques pertinentes à la lecture de mon mémoire.

Mes remerciements vont aussi à mes amis qui, chacun à sa manière, ont tous contribué de près ou de loin dans la réalisation de ce mon mémoire : S. CHALAH, S. HADAD.

Enfin, j'adresse mes remerciements à : B. SOUAK, K. AKER, M. SAAD CHAOUCHE, et BAHIA.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Présentation du sujet.
- Problématique.
- Hypothèses.
- Démarche.

PARTIE THEORIQUE.

- Considérations théoriques et méthodologiques.
- Présentation de la région : Terrain d'étude.

PREMIERE PARTIE : PARTIE DESCRIPTIVE.

Introduction

Chapitre I : Le système nominal.

Chapitre II : Le système verbal.

Chapitre III : les pronoms personnels.

Chapitre IV : morphologie positionnelle.

Conclusion.

DEUXIEME PARTIE : PARTIE COMPARATIVE.

Introduction.

Cadre méthodologique.

Chapitre I : Chapitre théorique.

Chapitre II : dialectalisation et variation.

Chapitre III : Les thèmes verbaux.

Chapitre IV : Les thèmes nominaux.

Conclusion.

CONCLUSION GENERALE

Résumé en berbère (kabyle).

Corpus.

SYMBOLES ET ABREVIATIONS

a)

Aok.	: Aokas (parler d'Aokas).
Aor.	: Aoriste.
Aor. int.	: Aoriste intensif.
A.Y.M.	: Ait Yahia Moussa (parler d'Ait Yahia Moussa).
Az.	: Azouza (parler d'Azouza).
c.	: consonne simple.
C.	: consonne tendue.
Cf.	: confère.
E.A.	: état d'Annexion.
E.L.	: état libre.
Ex.	: exemple.
fém.	: féminin.
masc.	: masculin.
mod.	: modalité.
mod. d'or. spat.	: modalité d'orientation spatiale.
N. ag.	: nom d'agent.
N.A.V.	: nom d'action verbal.
nég.	: négation.
or.	: origine.
Plur.	: pluriel.
Pr. pers. aff. rég. dir.	: pronom personnel affixe régime direct.
Pr. pers. aff. rég. ind.	: pronom personnel affixe régime indirect.
Prét.	: prétérit.
Prét. nég.	: prétérit négatif.
sing.	: singulier.
v.	: voyelle.

b)

/	: possibilité de co-occurrence.
φ	: symbole d'absence (monème zéro).
//	: notation phonologique.
[]	: notation phonétique.
→	: devient.
-----	: radical verbal ou nominal.
~	: opposition (s'oppose à).
<	: issu de (vient de).

Notation :

La notation adoptée est celle des berbèrisants :

- Le trait sous la lettre note la spirantisation.
- Le point souscrit note l'emphasis sauf pour **ê** (fricative pharyngale sourde).
- La majuscule note la tension consonantique.
- Le (w) en exposant note la labio-vélarisation.
- Le **ε** note la constrictive pharyngale sonore.
- Le **\$** note la vélaire sonore.
- Le **T'** note l'affriquée.

Le plan du travail

INTRODUCTION

- Présentation du sujet.
- Problématique.
- Hypothèses.
- Présentation des parlers.
- Considérations théoriques et méthodologiques.

PREMIERE PARTIE : PARTIE DESCRIPTIVE.

Introduction

Chapitre I : Le système nominal.

Chapitre II : Le système verbal.

Chapitre III : les pronoms personnels.

Chapitre IV : morphologie positionnelle.

Conclusion.

DEUXIEME PARTIE : PARTIE COMPARATIVE.

Introduction.

Chapitre I : Chapitre théorique.

Chapitre II : dialectalisation et variation.

Chapitre III : Les thèmes verbaux.

Chapitre IV : Les thèmes nominaux.

Conclusion.

CONCLUSION GENERALE

INTRODUCTION

La langue berbère telle qu'elle se présente aujourd'hui est éclatée en plusieurs dialectes qui, à leur tour, se composent également de différents sous-dialectes ou parlers répartis dans plusieurs pays. Son territoire d'usage s'étendait des îles Canaris à l'ouest jusqu'à l'oasis de Siwa (Egypte) à l'est, et de la Méditerranée au nord jusqu'au Burkina Fasso au Sud. Cependant les vicissitudes de l'histoire font que ce territoire se rétrécit de jour en jour. Aujourd'hui, il ne reste que des groupes berbérophones importants certes mais éparés et discontinus. En Algérie, le groupe berbérophone le plus important numériquement, est le groupe kabyle resté longtemps relativement isolé par rapport aux autres groupes berbérophones. Disséminé sous forme d'un grand nombre de parlers sur une dizaine de pays, le berbère est partout une langue minorée, dépourvue des instruments de développement qui auraient pu assurer sa promotion et sa standardisation. Elle est une langue essentiellement orale et connaît les normes implicites propres à chacun de ses parlers.

L'influence de plusieurs facteurs extra-linguistiques, et la dispersion spatiale a pour conséquence, de diviser la langue en un grand nombre de dialectes entre lesquels l'intercompréhension est souvent difficile, parfois impossible.

De ce fait, si les dialectes actuels sont issus d'une même origine et s'il existe des caractéristiques communes et identiques ; il n'existe plus une communauté berbère sociolinguistique homogène. La langue berbère n'existe pas comme langue homogène dans le sens d'une réalité socio-communicative, mais elle est parlée dans différents pays sous différentes versions, parmi lesquelles certaines sont tout à fait différentes les unes des autres. D'une manière générale, moins les zones berbérophones sont fermées géographiquement, plus les dialectes correspondants sont proches linguistiquement les uns des autres.

La géographie linguistique enseigne que chaque phénomène possède une aire qui lui est propre ; A. BASSET (1952), l'a si bien vérifié en berbère qu'il a renoncé à conserver dans ce domaine la notion de dialecte : "la langue s'éparpille directement en une poussière de quatre à cinq mille parlers". Toutefois, il n'est pas facile de ne pas tenir compte d'une espèce d'harmonie linguistique qui, dans certaines régions à forte unité géographique (chleuh, Kabylie, Aurès, etc), se superpose au morcellement des parlers sans l'effacer ; l'intercompréhension est immédiate à l'intérieur de chaque zone. Mais jusqu'à maintenant les

conditions politiques, économiques et culturelles ont joué contre une unification. Quand c'est nécessaire, les locuteurs communiquent entre eux au moyen d'un autre idiome, qui est souvent l'arabe.

A l'exception des parlers de l'île de Djerba en Tunisie, Siwa en Egypte, Aoudjila et Neffousa en Libye et d'autres moins connus qui sont parlés par les populations moins nombreuses, il est possible de classer la langue berbère en sept (07) dialectes principaux :

En Algérie, on trouve quatre (04) dialectes couvrant le territoire algérien : le Kabyle (y compris les parlers berbères parlés dans le massif de chenoua et de l'Ouarsenis) dans le nord ; le Chaoui dans le massif d'Aurès dans le sud-est de la capitale Algérienne ; le Mzab dans le désert du nord ; et le Touareg dans le sud.

Au Maroc, trois (03) dialectes berbères se présentent : le Rifain au nord ; le Tamazight au Maroc Central et le Chleuh au Maroc méridional. Notons que le Touareg est parlé même au nord du Niger et du Mali, ainsi qu'au nord de Burkina Faso.

La division traditionnelle de la population en Masmuda, Sanhadja et Zanata, a été considérée comme une tentative basée sur des critères historiques ¹. Toutefois, il est recommandé de s'appuyer sur des critères linguistiques. Mais lesquels retenir ? il a été distingué parfois les parlers "occlusifs" et les parlers "spirants". Pour A. PICARD (1958), la phonétique n'est pas un aspect de la réalité linguistique. Un classement fondé sur les systèmes phonologiques serait plus intéressant, mais arbitraire.

Une tentative de classification est envisagée afin de ramener et de grouper l'émission des parlers berbères à des ensembles relativement homogènes. Cette classification repose essentiellement sur certains aspects linguistiques. A cet effet, certains dialectes peuvent être rapprochés des dialectes les plus éloignés que des dialectes les plus proches, géographiquement parlant. C'est le cas, par exemple, du Rifain au Maroc qui a plus de similitudes phonétiques avec les parlers du nord de l'Algérie qu'avec d'autres parlers berbères marocains moins éloignés, tel que le Chleuh. Comme, il y a des parlers constituant le dialecte Kabyle en Algérie qui sont, sur certains aspects, plus proches des dialectes marocains que des autres parlers du kabyle eux-mêmes. Quoique les parlers de différents dialectes puissent avoir quelques caractéristiques linguistiques communes, la communicabilité mutuelle reste quasi-entière à l'intérieur des dialectes, même si ceux-ci ont des parlers qui diffèrent beaucoup les uns des autres. En fait, bien que deux locuteurs kabylophones, viennent de deux côtés de la région de Kabylie, l'un de la région d'A.Y.M. l'autre de la région

¹GALAND L., "Les parlers et la langue", In. *Encyclopédie de l'Islam*. Tome I, A-B. Ed. G-P. MAISONNEUVE et LAROSE S.A., 1975, p.1216.

d'Aokas, et parlant deux parlers un peu différents et chacun avec ses spécificités linguistiques (phonétiques, morphologiques, ...) propres, ils se comprennent cependant sans difficultés majeures.

Présentation du sujet

Notre travail se veut une étude descriptive et comparative de la variation morphologique entre trois parlers kabyles : le parler d'Ait Yahia Moussa et ceux d'Azouza et d'Aokas. Notre étude qui a pour cadre le parler kabyle d'Ait Yahia Moussa se limite au seul aspect morphologique. Ensuite, nous allons œuvrer à la comparaison de la variation morphologique du parler d'A.Y.M. avec ceux d'Azouza et d'Aokas afin de dégager les particularités morphologiques du parler d'A.Y.M. Cela revient à envisager notre étude sur un double plan :

Au plan descriptif, nous allons dégager les éléments affectés par la variation morphologique. Aussi allons nous analyser les faits qui relèvent de la morphologie positionnelle où le changement de forme n'entraîne pas de changement de sens.

Au plan comparatif, nous allons relever les différenciations morphologiques existantes entre ces trois parlers soumis à l'étude, sans exclure les traits linguistiques communs.

Problématique

Les premiers travaux effectués sur la morphologie berbère sont fortement marqués par la grammaire traditionnelle. Les études linguistiques ont surtout porté sur la morphologie de différentes unités (verbe, nom, pronoms personnels, adjectifs ...) et ont très tôt dégagé :

- les différents procédés de formation du pluriel, et les divers contextes entraînant le changement formel du nom,
- les différents thèmes et le caractère fondamental aspectuel du système verbal,
- les différentes formes du paradigme des pronoms personnels,
- les schèmes construisant les adjectifs, ...

Le présent travail se veut une tentative d'exploration de cet aspect morphologique du parler d'Ait Yahia Moussa. Comme il est communément admis, les communautés

linguistiques ne sont plus homogènes. Relever les spécificités linguistiques du parler ne peut se dégager ou s'effectuer isolément ; à cet effet, nous œuvrons à la comparaison de trois parlers, celui d'Ait Yahia Moussa et ceux d'Azouza et d'Aokas. D'où notre interrogation : quelles sont les spécificités linguistiques (morphologiques) des différentes unités significatives du parler d'Ait Yahia Moussa ? A quel point de la chaîne se situent-elles ? d'une part, et d'autre part, à quel niveau de la langue se situe la différenciation linguistique du parler d'Ait Yahia Moussa par rapport aux autres parlers kabyles : ceux d'Azouza et d'Aokas notamment ?.

Les monèmes ont-ils tous des différences morphologiques d'un parler à un autre ? A partir des mêmes formes de base des unités, les divergences formelles sont-elles en régulation systématique ? Autrement dit, si les différentes bases sont régies par des règles identiques, les unités significatives subissent-elles les mêmes modifications formelles dans les trois parlers ? Peut-on procéder à une formalisation des changements formels que subissent les unités significatives dans chaque parler soumis à la comparaison ?.

Dans le cadre de ce travail, Nous avons tenté en premier lieu, d'isoler les monèmes et les formes de base ayant subi des altérations formelles non pertinentes. Puis, nous avons procédé à l'identification des éléments affectés par la variation morphologique. En d'autres termes, le parler présente-t-il des différences majeures vis-à-vis d'autres parlers de la majorité de la Kabylie ; essentiellement avec les deux parlers d'Azouza et d'Aokas ?.

Egalement, nous avons tenté de fournir des données et des renseignements d'ordre linguistique et d'élargir le champ de connaissance du kabyle en mettant en évidence de très nombreuses variantes du kabyle, A.Y.M. et celles d'Az. et d'Aok., et ce au niveau de la variation morphologique.

Au niveau phrastique, l'ordre et la position des monèmes relève-t-il de la pure morphologie ? Ou constituent-ils un phénomène syntaxique ?.

En second lieu, nous avons procédé à la comparaison de la variation morphologique entre trois parlers kabyles : le parler d'A.Y.M. et ceux d'Azouza et d'Aokas. Ici, on se demande si les modifications formelles non pertinentes sont les mêmes dans les trois parlers kabyles soumis à la comparaison ? S'il s'avère des divergences formelles notables entre les trois parlers, nous avons essayé de dégager les unités affectées par cette différenciation.

Autrement dit, quelles sont les caractéristiques morphologiques du parler d'Aït Yahia Moussa ? Le parler d'Aït Yahia Moussa présente-t-il des particularités par rapport aux autres parlers kabyles ? Comment peut-on identifier un locuteur de la région d'Aït Yahia Moussa par rapport aux autres de la même communauté kabylophone ? Quels sont les points de divergence (différenciation linguistique) existants entre ces trois parlers kabyles ? Peut-on identifier des traits ou caractéristiques propres à chacun des parlers en question ?

HYPOTHESES

Peu ou absence de contacts entre les groupes et l'immensité du territoire (l'espace géographique assez vaste) ont pour conséquence le renouvellement des systèmes locaux et l'apparition des particularismes régionaux. Les hypothèses qui ont guidé ce présent travail sont les suivantes :

1°- Si les différentes bases sont régies par des règles identiques, les unités significatives ne subissent pas les mêmes modifications formelles dans les trois parlers.

2°- A partir de ces constructions, nous remarquons une grande complexité syntaxique :

- (1)- a D- y- aS "il viendra" [**aDyaS**] (énoncé affirmatif).
- (2)- ad t- aS -d "'elle viendra" [**aT'aSədd**] (énoncé affirmatif).
- (3)- u(r) D- y- uSi yara "il n'est pas venu" [**uDyuSiyara**] (énoncé négatif).
- (4)- u (r) (a)d t- uSi -d ara "'elle n'est pas venue" [**uT'uSiDara**] (énoncé négatif).

Dans l'énoncé (2), ici, on s'interroge sur la réalisation de [T'] : résulte-il d'une assimilation de la modalité d'orientation spatiale **d** et de l'indice de personne du féminin **t-** ou de **ad** "non-réel" et de **t-** (monème personnel) ?.

Dans les énoncés (1) et (3), à l'aoriste et au prétérit négatif ; respectivement, (à la 2^{ème} pers. sg. masc.) la position de **d** (mod. or. spat.) est pré-verbale.

Les phénomènes morphologiques n'affectent pas uniquement les monèmes isolés, mais aussi l'ordre et la position des unités dans le cadre de l'énoncé.

Dans les énoncés (2) et (4), la modalité d'orientation spatiale **d**, apparaît en position finale (post-verbale). Son apparition post-verbale au féminin, ne porte aucune information syntaxique.

Pour répondre à toutes ces questions, nous partons du principe qu'il n'y a pas de communauté linguistique homogène à tous les niveaux de la langue ; c'est à dire, l'homogénéité linguistique complète est inexistante. A priori, on admet communément que tous les parlers kabyles présentent des divergences en matière de : la phonétique, du lexique, et de la morphologie.

Par ailleurs, si nous envisageons ici l'étude morphologique c'est pour répondre à deux préoccupations majeures. D'abord, décrire cet aspect dans un parler qui présente des particularités non négligeables. Ensuite, essayer de faire un rapprochement entre ce parler, soumis à l'étude, et d'autres parlers berbères. Autrement dit de quel parler berbère le parler d'Ait Yahia Moussa est-il proche ?.

Enfin, notre étude se veut une contribution à la connaissance linguistique du kabyle d'une manière générale et du fonctionnement du système linguistique d'un parler kabyle bien déterminé qui est celui d'A.Y.M.

Nos résultats pourront servir dans la tâche d'aménagement linguistique de la langue et l'élaboration des projets didactiques et pédagogiques en tenant compte de la variation intra dialectale.

I. Considérations théoriques et méthodologiques

I.a. Le cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre du fonctionnalisme d'André Martinet où la morphologie est définie comme étant la partie de description, réservée au traitement des faits formels non pertinents de la première articulation du langage. Notre choix est motivé par deux raisons principales :

En tant que cadre théorique, le fonctionnalisme est tout à fait susceptible de répondre à nos besoins en matière de description morphologique. En tenant compte du rapport signifiant / signifié, la description morphologique est réservée au traitement des variations de signifiants d'un même signifié.

Les études de linguistique berbère et plus particulièrement celles portant sur le kabyle sont, dans leur quasi-totalité, d'inspiration fonctionnaliste. Il n'est donc pas facile de ne pas suivre la tradition des auteurs et de rompre avec toutes les connaissances acquises en la matière pour s'engager dans une autre direction.

Mais étant donné que les faits linguistiques sont rattachés aux faits sociaux, nous avons intégré l'approche variationniste dans notre analyse comparative. La démarche du courant variationniste affirme le rôle déterminant de la structure sociale dans les variations linguistiques et dans les comportements qui y sont associés.

Pour mettre en rapport la variation linguistique dans son contexte social, de différents facteurs sociaux peuvent être intervenir : l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, l'attitude des locuteurs et la répartition géographique. Tous ces facteurs ont leur influence dans les changements linguistiques.

Pour notre part, la répartition géographique des locuteurs fait partie des facteurs sociaux qui peuvent expliquer les changements linguistiques des groupes sociaux.

Il s'agit d'une étude synchronique menée dans un parler bien déterminé. Elle est donc basée sur l'analyse d'un corpus recueilli à cet effet. Toutefois, nous n'avons exclu ni la diachronie ni le recours aux autres parlers berbères quand cela est nécessaire afin d'approfondir notre analyse.

Nous avons opté pour une démarche qui consiste à dégager les divergences formelles entre les trois parlers kabyles : A.Y.M., Az. et Aok.

I. b. La Démarche

Nous présentons ici la démarche suivie pour analyser les unités significatives du parler d'A.Y.M. (Cf. *partie descriptive*). Notre analyse part d'un corpus. L'étude consiste en l'étude des signifiants des unités significatives. On s'appuie sur un corpus afin de dégager dans un premier temps les monèmes de la chaîne. Ceux-ci sont dégagés à partir de leurs compatibilités : latitudes combinatoires étroites (marques grammaticales obligatoires ou facultatives qui leur sont associés) et fonctionnelles.

Après avoir dressé un inventaire des classes de monème, nous avons constitué un inventaire des unités constituant chacune de ces classes. Cependant, nous distinguons entre “forme de base” et variantes morphologiques éventuelles des unités lexicales. Les unités de chaque classe et sous classe se présentent dans leurs variations non pertinentes. Les variations concernent le signifiant proprement dit et la “morphologie positionnelle”¹. Les différentes formes présentées sous une unité donnée sont en variation libre.

Donc, il s’agit d’un inventaire des signifiants qui englobe à la fois une partie de l’inventaire et la morphologie proprement dite.

Au fait, la description des règles de combinaison des morphèmes pour former des monèmes, des syntagmes et des phrases, et des affixes relèvent de la morphosyntaxe que de la simple morphologie².

En revanche, dans la présentation morphologique (variations morphologiques) nous tenons compte des faits suivants qui doivent être précisés :

- variations de signifiants d’un même signifié.
- L’ordre de succession de divers éléments (exemple : Nom + modalité périphérique + modalité d’altérité) et le degré de contrainte de cet ordre.

Les classes de monèmes lexicaux font l’objet d’un chapitre particulier ayant deux points successifs : une définition de la classe et la présentation des variations morphologiques – variations de signifiants d’un même signifié – des monèmes et leur conditionnement.

Nous signalons, en premier lieu et juste à titre d’indication, dans la définition que nous donnerons aux unités celles qui peuvent avoir, un statut de prédicat, et leurs possibilités de jouer des rôles différents d’un contexte à un autre.

Cependant, on se contente d’indiquer et de préciser si le nom, par exemple, peut avoir les fonctions suivantes : prédicat (statut), expansion directe, expansion indirecte, expansion

¹ terme que nous empruntons à CHAKER S. *Un parler berbère d’Algérie (Kabylie) – syntaxe*, Université d’Aix – en – Provence, thèse de Doctorat, 1983, P. 81.

² DUBOIS Jean, GIACOME Mathée, GUESPIN Louis, [et all.], *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 326.

référentielle (complément explicatif), etc. Sans s'étendre dans l'étude des différentes fonctions qui relèvent de la syntaxe.

Certaines variations morphologiques s'expliquant par les causes phoniques. Ceci signifie que l'on tiendra compte de contraintes phoniques en morphologie.

Notons que la morphologie berbère présente une grande complexité, notamment au niveau des marques obligatoires (centrales) du nom et du verbe qui se manifestent presque souvent amalgamées entre elles et au radical lexical, discontinues, et variables dans leurs formes. Nous n'avons tenu compte de l'ordre des éléments que lorsque celui-ci n'a pas de valeur significative, et la position n'est pas pertinente (= morphologie positionnelle).

En morphologie, l'ordre de succession des divers éléments doit toujours être précisé ainsi que le degré de contrainte de cet ordre. Par exemple le syntagme nominal suivant :

Nom (1)	+	modalité à valeur d'absence (2)	+	modalité d'altérité (3).
aqšiš		- Ni		- Nivn
“garçon		en question		autre”
= “l'autre garçon en question”.				

Or, un monème qui n'est pas l'objet d'un choix, n'est pas un monème. Le “genre”, en berbère n'est qu'un indice affecté à certaines unités du lexique.

La variation du “genre”, sur le plan morphologique, conditionne diverses variations de signifiants (Ex. : **yiwn** “un” ; **yiwt** “une” ; **am\$ao** “vieux” ; **tam\$ao** “vieille” ; **aXam** “maison” ; **taXamt** “maisonnette”, etc). Lorsqu'un même choix (exemple : le pluriel en tant que monème) peut présenter un grand nombre de variations et ce selon ses diverses combinaisons, la méthode d'exposition qui nous semble adaptée aux faits est celle qui considère le signifiant de ce pluriel en combinaison avec le monème de la classe avec lequel il se combine.

Les variations qui ne se localisent pas dans une classe de monème, s'analysent séparément, en passant d'une classe à une autre.

Pour le signifiant discontinu, le monème se manifeste en plusieurs points de la chaîne. Chacun des points qui représente une classe, est considéré dans sa combinaison avec ce monème d'une part, et le signifiant discontinu de ce monème ; il est interprété cependant en tant que l'expression d'un choix unique. La négation se manifeste en plusieurs points de la chaîne : **u(r)** -----**ara** 'ne ---- pas'. Le cas de la négation est, à cet égard, caractéristique.

Enfin, Notre démarche s'articule autour des trois points suivants :

1°- Etablissement d'un inventaire des signifiants des unités significatives.

2°- Description des unités : morphologie nominale, verbale et leurs modalités.

3°- l'Analyse des données qui comprend :

- Un test de validité numérique des formes les plus employées dans le parler à l'étude.
- Une étude explicative : causes des écarts et tendances dans l'évolution du système.
- Une étude comparative : établissement des différenciations linguistiques de nature formelle existantes entre les trois parlers en question.

Notre description a pour base les unités lexicales et grammaticales. Il ne s'agit plus dans ce cas de décrire toutes les unités (monèmes lexicaux et grammaticaux) de la langue une à une, mais de partir d'un ensemble de bases pour décrire les règles de fonctionnement et dégager les possibilités combinatoires des monèmes. Les matériaux qui constituent notre étude proviennent essentiellement du corpus recueilli à cet effet.

Mais étant donné que quelques unités lexicales et / ou grammaticales n'y apparaissent pas dans toutes leurs variations formelles, nous avons procédé à une enquête supplémentaire. Celle-ci consiste à soumettre les unités en question à nos informateurs en vue d'obtenir leurs variations formelles.

II. Motivation du choix

Notre choix est motivé par deux raisons principales :

En premier lieu, le fait que le parler d' « Iflissen Umlil »¹ n'a fait l'objet d'aucune étude. Le parler situé à l'extrême ouest de la Kabylie a entraîné la rareté d'études qui lui ont été consacrées.

En second lieu, le fait qu'à l'instar des parlers de l'ouest de la Kabylie cités ci-dessus, et de ceux de l'est de la Kabylie (exemple : le parler d'Ath M'hend d'Aokas), celui d'Ait Yahia Moussa présente des caractéristiques morphologiques notables qui font qu'il mérite une étude descriptive. Toutefois, il présente des spécificités non négligeables par rapport aux différents parlers kabyles (Azouza, Aokas, ...). En réalité, les spécificités ne sont pas dégagées isolément, mais par le recours à la comparaison avec d'autres parlers de la même communauté kabylophone comme nous le tenterons dans un bref essai comparatif.

Au fait, nous ne disposons pas d'un nombre important de travaux ayant trait à la morphologie des unités significatives de chaque parler berbère (kabyles).

La description que nous menons ne donne dans la plupart des cas qu'une esquisse générale du système. Dans chaque cas, des études plus détaillées sont nécessaires à l'établissement de matériaux d'enseignement et de connaissance ; surtout dans le domaine de la morphologie, de la syntaxe, de la phonétique et du lexique. Dans ce domaine de description morphologique, un traitement plus détaillé est réservé aux thèmes verbaux et nominaux.

En résumé, le présent travail présente l'esquisse d'un essai comparatif et descriptif de la variation morphologique entre trois parlers kabyles : le parler d'A. Y. M. et ceux d'Az. et d'Aok.

Notre première préoccupation est d'ordre descriptif. Il s'agit de décrire le système linguistique du parler d'A. Y. M. Pour cela, nous utilisons les informations recueillies auprès de quatre (04) informateurs monolingues vivant à Ait Yahia Moussa. Les informations recueillies constituent le corpus de base sur lequel nous travaillons. La méthode de recueil du corpus est présentée à la fin de l'analyse : Cf. Corpus).

¹ « *Iflissen Umlil* » n'est qu'une appellation traditionnelle de la région qui est actuellement connue sous le nom de Ait Yahia Moussa ou Oued-Ksari.

Dans le domaine de la morphologie, plusieurs études ont été menées sur différents parlers berbères. La morphologie verbale a déjà fait l'objet d'études par A. BASSET ¹ pour l'ensemble du berbère et J. M. DALLET² pour le kabyle. La morphologie nominale quant à elle, a fait l'objet d'études effectuées par A. BASSET ³. La conséquence en est qu'on a, à l'heure actuelle une bonne connaissance en la matière. Cependant bien des points relatifs à ce sujet n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritent.

Nous pensons, d'abord, à la somme des connaissances que pourrait nous livrer l'étude des emprunts et l'exploration des systèmes locaux qui présentent des particularismes et des écarts non négligeables ; de tels faits méritent non seulement une connaissance en soi, mais ils sont aussi d'un grand apport pour élucider certains problèmes de la morphologie berbère. Ensuite, les descriptions menées jusqu'à ce jour ne sont pas accompagnées de tentatives de comparaison en vue d'établir des différences dont l'intérêt serait non négligeable pour une exploitation dans l'aménagement linguistique et dans les projets didactiques.

Ce travail a pour objectif de répondre à toutes ces questions par une présentation synthétique de description et de comparaison.

¹ BASSET A., *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Etude de thèmes*, Ed. E. Leroux, Paris, 1929.

² DALLET J. M. , *Le verbe kabyle, F. D. B.*, Alger, 1953.

³ BASSET A., *Sur le pluriel nominal en berbère*, In. *Revue Africaine*, Tome LXXXVI, 1942.

I. Bref aperçu historique sur les études berbères

Les premières études effectuées sur la langue berbère sont toutes menées dans le cadre de la grammaire traditionnelle. En Algérie, les premières études de linguistique berbère sont l'œuvre de militaires, comme le Général HANNOTEAU, auteur d'une description du dialecte kabyle sous le titre : ''Essai de grammaire kabyle (1858)'' et puis celui du touareg ''Essai de grammaire tamachek (1860)'' qui ont servi de référence fondamentale de base pour ces deux dialectes, et restent très utiles à nos jours ; et de missionnaires, comme le père G. HUYGHE pour le kabyle et le chaoui, et le père Ch. de FOUCAULD pour le touareg.

Les berbérophones, quant à eux n'ont commencé à travailler sur la langue berbère qu'à la fin du 19^{ème} siècle. Au plan linguistique, leurs travaux ont été élaborés en milieu kabyle (Boulifa (1913)'', B. Ben Seddira (1887) ...).

De nombreux travaux réalisés sur la langue berbère sont anciens et ne sont pas encore actualisés. Tous ont été menés dans le cadre de la grammaire traditionnelle. Il en est qui nous apportent une documentation réduite, il en est de déjà conséquents. D'autres nous offrent une description grammaticale en matière de morphologie et de syntaxe.

En revanche, Les recherches berbères ont porté surtout sur la Kabylie et sur le dialecte kabyle, et ce par les travaux qui ont été effectués par les généraux de l'armée coloniale. Le dialecte le plus exploré en matière linguistique est le kabyle. Ce dialecte a fait l'objet d'études touchant presque tous les aspects de la langue : aspect phonétique, morphologique, syntaxe, ... A cet effet, il a bénéficié d'un nombre très important de recherches.

Cependant, en matière de données numériques, beaucoup de travaux réalisés récemment d'inspiration moderne en s'inscrivant notamment dans le cadre du fonctionnalisme lui ont été consacrés (L. Galand, Th. Penchoen, F. Bentolila,...).

La langue de manière générale, bénéficie de l'apport nouveau des théories linguistiques modernes surtout, du fonctionnalisme d'A. Martinet.

Quant aux parlers isolés, (chenoui, mzab, chaoui ...) ils n'ont connu d'autres études que celles réalisées à notre époque qui restent les seules dont nous disposons. Cependant, les travaux de berbérissants comme A. BASSET, (thèse de 1929b), sont globalement consacrés à la morphologie verbale.

Les travaux antérieurs ont fourni certainement de nombreux d'informations et de données d'ordre linguistiques. Il s'agit presque souvent, d'informations relatives aux indicateurs de fonction ou monèmes fonctionnels et aux déterminants grammaticaux ou modalité. Encore, la définition d'un paradigme se faisant le plus souvent par recours au sens.

Dans tout le domaine berbère, c'est A. BASSET qui a été le précurseur. Il a présenté des œuvres en matière de syntaxe. Ces premières œuvres portant sur la structure des énoncés en berbère sont très utiles (1948), (1950). Puis, L. GALAND (1957), (1964), (1969) ; J. M. DALLET (1957) ; A. PICARD (1960).

Notons par ailleurs que les travaux antérieurs d'ordre descriptif doivent être signalés encore dans les recherches d'aujourd'hui, et ce sont des références de base qui serviront dans toute réflexion qui se veut linguistique.

II. Préliminaires morphologiques :

II. a. Principes généraux d'organisation morphologique.

Les principes généraux sont valables pour tous les parlers quant à leur structuration morphologique. Nous tenterons ici de présenter quelques concepts clés jugés utiles dans notre étude.

II. a.1. La racine :

J. CANTINEAU, définit la racine comme suit : “elle est une suite exclusivement consonantique porteuse d'un minimum de signification. Cette racine a une notion sémantique générale à l'état brut, en dehors de toute caractéristique grammaticale”¹. La racine “seule” ou “nue” n'apparaît jamais dans les réalisations discursives des sujets parlants. Dans le domaine chamito-sémitique, la notion de racine a une valeur essentiellement synchronique : c'est la base commune d'un champ dérivationnel. Elle résulte donc d'une analyse morphologique d'un champ lexical ayant même racine. Ainsi, de l'ensemble de mots suivants :

Ks “paître”, **taksawt** “fait de paître” (nom d'action), **amksa** “berger, celui qui paît”(nom d'agent), ... on peut isoler la séquence / **ks** / qui est sous-jacente aux deux constructions verbales et nominales. C'est donc, selon K. G. PRASSE “l'élément constant (...) auquel se rattache le sens fondamental”².

Pour D. COHEN, “la racine est une pure abstraction analytique”, et en tant que “pur squelette consonantique, [elle] n'a pas de réalité propre en dehors des formes dans lesquelles elle s'incarne”³.

Pour L. GALAND, le terme de racine “désigne quelquefois une consonne, beaucoup plus souvent une suite ordonnée de consonnes”⁴.

¹ CANTINEAU J., "Racines et schèmes", In. *Mélanges William Marçais*, Ed.G-P. Maisonneuve, Paris, 1950, PP. 119 – 124.

² PRASSE K. G., *Manuel de grammaire touareg (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I – II, Phonétique – Ecriture – Pronom, 274 pages ; 1974 : IV – V, Nom, 440 pages ; 1973 : VI – VII, Verbe, 294 pages.

³ COHEN D., “Problèmes de linguistique chamito-sémitique”, In. *R. E. I.*, XL, 1972, p. 47.

⁴ GALAND L., “Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère”, *B.S.L.*, 72/1, pp. 275 - 303.

A. BASSET ajoute, la racine est “un groupement exclusif de consonnes”¹. Elle est liée à une zone lexico-sémantique. En synchronie, la racine se définit comme étant une suite exclusivement consonantique porteuse d’un minimum de signification. La racine peut être à la base : monolittère, bilitère, trilitère, rarement quadrilitère. Généralement, la racine est triconsonantique. La racine, dont le nombre de consonnes, la nature et l’ordre sont constants, est porteuse d’un signifié très général. Ce sont les schèmes nominaux et dérivationnels qui l’actualisent.

II. a. 2. Le schème :

Il est constitué par un ensemble de morphèmes aussi bien vocaliques que consonantiques spécifiques. Il permet à l’unité lexicale de donner sa coloration phonique et de s’actualiser. Le schème comprend alors des voyelles ainsi que des consonnes (parfois tendues) et constitue le moule où vient s’encaster la racine qui reçoit par-là même forme et précision en renvoyant à des catégories ou fonctions grammaticales. Le schème “nu” n’existe pas sans cette forme dans des productions linguistiques réelles. Mais il est produit d’une série de mots tels que : **afra**n “fait de trier” ; **arf**ad “fait de soulever” ; ...qui tombent tous sous le coup de la structure : **ac1c2ac3**, schème qui dénote la catégorie grammaticale de “Nom d’action”. Cependant, l’ordre des consonnes radicales (notées **c1c2c3**) dans ce dernier schème est crucial pour “la bonne formation” des mots de la langue. Ce sont les schèmes nominaux, verbaux et dérivationnels qui actualisent la racine ; ils la situent syntaxiquement. Brièvement, le schème donne à la racine une existence linguistique.

L. GALAND précise que “deux racines qui ne comptent pas le même nombre de consonnes ne peuvent pas entrer telles quelles dans un même schème”². S. CHAKER, ajoute, le schème est “le signifiant amalgamé à la racine, de la modalité d’aspect”³ (ici, les verbes dérivés sont exclus, dont la base comporte en plus un morphème dérivationnel).

II. a. 3. Le thème :

C’est l’association d’une racine et d’un schème aboutissant d’une part à une concrétisation lexicale, et d’une autre part, à une concrétisation grammaticale.

¹ BASSET A., *La langue berbère*, Ed. International African Institute, London, 1952, p. 11.

² GALAND L., “Continuité et renouvellement d’un système verbal : le cas du berbère”, Op. Cit. p. 278.

³ CHAKER S., *Un parler berbère d’Algérie (Kabylie) – Syntaxe*, Op. Cit. P.111.

THEME = racine + schème.
(base)

Racine **zl**

Le thème verbal

azl “courir” (thème1 Aoriste)	uzl / uzil (thème2 préterit)	T’azal. (thème3 Aor. int.)
---	--	--------------------------------------

schème1 : a----- schème2 : u ---/ u --- i--- schème3 : T’a --- a-

Le thème nominal.

tazla “course” (fém. sing.) tazliwin “courses” (fém. pl.).	schème : ta ----- a. schème : ta ----- iwin.
---	---

II. a. 4. L'alternance : est une variation morphologique qui affecte un thème donné au cours de sa flexion. On distingue deux types d'alternances :

L'alternance consonantique: où la substitution concerne les consonnes.

² BASSET A., *La langue berbère*, Op. Cit. P. 11.

II. a. 5. Morphologie :

L'objet de la morphologie est "l'étude des variantes de signifiant. Les morphèmes invariables n'ont rien à faire dans la morphologie, et les variantes de signifiant du même signifié, y figure de plein droit" ¹. En morphologie, les faits à retenir sont de nature formelle, à valeur non significative et non pertinente. La morphologie est donc nécessairement redondante en raison de la nature même des faits qu'elle traite.

Le terme morphologie retenu dans notre étude, n'est pas le même que celui qu'utilise la grammaire traditionnelle. La grammaire traditionnelle opère avec les modifications ou changements formels affectés au nom, verbe, ...

La morphologie se distingue de la syntaxe par le fait qu'elle a affaire à la variation formelle non pertinente et non significative, contrairement à la syntaxe qui a affaire aux faits pertinents, à valeur significative et porteuse d'information syntaxique. Certains phénomènes ne s'analysent que dans le cadre du syntagme, constituant bel et bien un fait de morphologie, et non de syntaxe, il s'agit de la "morphologie de la syntaxe" tels la redondance, la position et l'ordre successif de divers éléments. Il s'agit là de la morphologie de la phrase (syntagme) et non de syntaxe, puisque seul le signifiant (l'ordre de position) varie, mais le signifié (sens) ne change pas. On peut employer le terme de morphosyntaxe, mais en fait, ce sont des phénomènes relevant de la pure morphologie.

II. a. 6. Variantes de signifiants : Les variantes de signifiants peuvent être combinatoires ou facultatives.

II. a. 7. Variantes combinatoires ou contextuelles : Notons que le contexte qui détermine les variations est, dans le cas des monèmes un contexte signifiant (dans le cas des phonèmes, un contexte phonique). **ad** (modalité pré-verbale à valeur non-réel) connaît plusieurs variantes contextuelles obligatoires ; **a** lorsqu'elle précède immédiatement l'indice de personne **n-** de la 1^{ère} personne du pluriel. / **a n- awi** / "nous emmènerons" (et non / ***ad n- awi**). Le monème ne s'analyse jamais d'une façon isolée. A cet effet, il suppose toujours un contexte.

¹ MARTINET A., *Eléments de Linguistique Générale*, Armand Colin, Paris, 1980, p. 106.

D. FRANÇOISE, affirme : « il n'est de variation morphologique que combinatoire, ce qui implique que l'objet de la morphologie n'est jamais le monème isolé mais toujours le monème en contexte, avec toutes les intersections, les chevauchements formels que cela peut impliquer » ¹ Il en résulte qu'il faut, en morphologie, prêter la plus grande attention au conditionnement contextuel, que ceux-ci soient d'ordre phonique, grammatical ou encore «stylistique».

II. a. 8. Variantes facultatives : A côté des variantes combinatoires de signifiants, il existe des variantes facultatives. Les variantes de signifiant se définissent en terme de phonèmes, c'est à dire d'unités discrètes ².

Un signifiant ou une variante de signifiant est toujours identifiable en termes d'unités distinctives discrètes ou de zéro. Il y a variante du signifiant lorsque le signifié de l'indice de personne / -\$ / de 1^{ère} personne du singulier s'exprime par / -\$ / dans / Ni -\$/ 'j'ai dit' et par / -ε / dans / Ni -ε / ''j'ai dit''. Alors, / -\$/ et / -ε / sont deux variantes facultatives dans le parler d'A.Y.M..

II. b. Principes de variation sociolinguistique.

II. b. 1. Variation :

Aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés ou *lectes*. On entend par variation, les écarts observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Au fait, quatre grands types de variations sont classiquement distingués ³:

La variation diachronique est liée au temps. Elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.

La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géololectes*, et c'est celle qui nous intéresse dans notre travail.

¹ FRANÇOISE D. ; *FRANÇAIS PARLÉ Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, Tome II, Ed. S.E.L.A.F., Paris, 1974, pp. 584-585.

² MARTINET A., *Elément de Linguistique Générale*, Op. Cit. P.106.

³ MOREAU M.-L., *Sociolinguistique – Les concepts de base*, Ed. Pierre MARDAGA, Belgique, 1997, P. 284.

La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales (sociolecte).

La variation diaphasique : on parle de ce type de variation lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours.

Pour rendre compte de la diversité à l'intérieur d'une langue, d'autres variables encore peuvent se révéler pertinentes : l'âge, le sexe, l'ethnie, la religion, la profession, le groupe.

II. b. 2. Régiolecte : Le concept de *Régiolecte*, lié à celui de variation linguistique, permet de prendre compte de la diversité des usages à l'intérieur d'une aire linguistique géographiquement circonscrite. On se trouve donc en face d'un phénomène lié à la variation *diatopique*. Deux types de définition peuvent être distingués ¹ :

1°- Les définitions traditionnelles s'intéressent essentiellement aux faits lexicaux ou aux faits phonétiques-phonologiques. Le *Régiolecte* se limite pour certains auteurs à ses particularismes lexicaux, mots désignant des objets de la vie quotidienne, qui sont absents de la variété de référence ou variété standard auxquels s'ajoutent des mots locaux ayant un équivalent dans la variété standard.

Du *regiolecte*, on ne retient parfois que les particularités phonétiques, phonologiques et prosodiques, autrement dit les habitudes phonatoires locales. On parle alors d'accent régional, par opposition à un accent standard. Dans cette conception, l'approche se définit toujours comme différentielle, puisqu'elle définit les faits *regiolectaux* par rapport à la variété de référence.

2°- Les définitions élargies, plus actuelles, présentent le *regiolecte* comme une variété à part entière, et n'en définissent pas nécessairement les caractéristiques par rapport à la variété standard : le *regiolecte* y est conçu comme la variété de langue d'une communauté linguistique géographiquement circonscrite ou plus exactement la mise en œuvre par cette communauté des ressources – phonologiques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et sémantiques – qui sont celles de la langue commune.

¹ MOREAU M.-L., *Sociolinguistique* – Les concepts de base, Op. Cit. PP. 236-237.

Le régiolecte est utilisé généralement comme un strict équivalent de *topolecte*. Ce dernier désigne une variété d'une plus grande extension que le *regiolecte*, qui lui, ne déborderait pas des frontières d'un Etat.

Pour notre cas, de ces différentes définitions, nous ne retiendrons que la seconde, par le fait que :

- Elle présente l'avantage de considérer le *regiolecte* comme une variété de langue à part entière, comme un système linguistique plus ou moins autonome.
- En l'absence de norme de référence pour la langue berbère (kabyle), les faits régiolectaux ne se définissent pas par rapport à la variété standard, et ce contrairement aux définitions traditionnelles.

II. b. 3. Le parler ¹ : le parler est entendu comme un système de signes et de règles de combinaison défini par un cadre géographique étroit (village, vallée). Par opposition au dialecte, considéré comme relativement uni sur une aire géographique assez étendue et délimité au moyen des critères linguistiques de dialectologie et de géographie linguistique. Une langue ou un dialecte étudié en un point précis, est donc étudié en tant que parler.

III. Le parler étudié et son environnement :

III. a. présentation de la commune ² : terrain d'étude.

III. a. 1. Historique.

La commune d'Ait Yahia Moussa (Oued Ksari) a été créée le 20 janvier 1971. Elle est attachée actuellement à la Daïra de Drâa El- Mizan (wilaya de Tizi Ouzou). Elle a été le champ de grandes batailles. C'est dans la zone de Bougerfen (village d'I\$il Ibir) qu'a eu lieu le 6 janvier 1959, l'une des batailles les plus acharnées contre le colonialisme (385 martyres).

¹ MOREAU M.-L., *Sociolinguistique*—Les concepts de base, Op. Cit. P. 284.

² Les données statistiques sont tirées d'un document administratif du "plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune d'Ait Yahia Moussa", 2000.

III. a. 2. Situation dans le cadre régional :

La commune de Ait Yahia Moussa est située à 115 km au Nord de la métropole d'Alger et à 28 Km au Sud Ouest du chef-lieu de Wilaya de Tizi Ouzou. Elle fait partie du massif kabyle qui est compris entre la vallée de l'Oued Sébaou (au Nord) et la chaîne de Djurdjura (au Sud). Elle est limitée, au Nord par la commune de Tadmaït ; à l'Est par la commune de Tirmatine ; à l'Ouest par la commune de M'kira, au Sud par la Daïra de Drâa-El-Mizan et la commune de Ain Zaouia.

La commune s'étend sur une superficie de 6290 Ha et compte une population de 20249 habitants ; soit une densité moyenne de 322 habitants / Km.

IV. Caractéristiques phonétiques et phonologiques du parler :

Il y a lieu de signaler, avant tout, que le parler d'Ait Yahia Moussa n'a fait l'objet d'aucune étude linguistique. Pourtant, il présente des particularités notables par rapport aux parlers kabyles connus. Dans ce qui suit, nous exposerons sommairement le phonétisme de ce parler en insistant sur certaines réalisations phonétiques et les cas d'assimilation en jonction monématique ou accident dans la chaîne.

En fait, beaucoup d'éléments ne posent pas de véritables problèmes de statut. Quant aux éléments qui posent des « problèmes de statut phonématique » en kabyle (emphatiques, spirantes, affriquées, et labio-vélarisées), nous a servi l'analyse effectuée par S. CHAKER¹. Nous signalerons à chaque fois, et dans chaque cas, les écarts que présentent ces éléments dans le parler d'Ait Yahia Moussa.

IV. 1. Les voyelles :

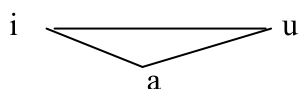
Comme dans la plupart des parlers berbères, le parler à l'étude ne compte que trois phonèmes vocaliques (phonologiques). Le système vocalique est réduit à : / **a** / , / **i** / , / **u** /. La voyelle neutre [ə] n'a aucune pertinence phonologique. Ces trois phonèmes ont les propriétés articulatoires suivantes : / **a** / : voyelle médiane ouverte.

/ **i** / : voyelle antérieure fermée.

/ **u** / : voyelle postérieure fermée

Ces trois unités distinctives ainsi définies constituent un triangle vocalique :

¹ CHAKER S. *Manuel de linguistique berbère I*, Editions Bouchène, Alger, 1991, pp. 77 – 120.



IV. 2. Le consonantisme du parler :

Le système des consonnes repose sur trois corrélations dont les marques sont respectivement : la tension, la sonorité et l'emphase.

IV. 2. a. La corrélation de tension :

La quasi totalité des consonnes du parler est concernée par cette corrélation de tension. A chaque consonne simple (non tendue) correspond presque toujours une consonne tendue. On admettra qu'il existe bel et bien une corrélation de tension qui, du reste, est connue en berbère. Cette corrélation a un grand rendement fonctionnel dans notre parler puisque concerne la quasi-totalité des consonnes.

A chacune des consonnes : š, s, w, f, y, correspond, selon les lexèmes considérés, deux consonnes tendues différentes :

š	→ Š :	mšê (Aor.)	mŠê (Aor. int.) "lécher".
	→ Č :	fšl (Aor.)	fČl (Aor. int.) "être faible".
s	→ S :	msl (Aor.)	mSl (Aor. int.) "modeler, façonner".
	→ T' :	ksb (Aor.)	kT'b (Aor. int.) "pourvoir, posséder".
			(notons que [T'] c'est une affriquée).
w	→ W :	nwu (Aor.)	nWu (Aor. int.) "croire".
	→ G ^w :	ôwi (Aor.)	ôG ^w i (Aor. int.) "être rassasié".
f	→ F :	šfu (Aor.)	šFu (Aor. int.) "se souvenir".
	→ P :	rfd (Aor.)	rPd (Aor. int.) "soulever".
y	→ G :	ɛyu (Aor.)	ɛGu (Aor. int.) "être fatiguer".
	→ Y :	êyu (Aor.)	êYu (Aor. int.) "raviver".

La vélaire sonore non-tendue / \$ / correspond systématiquement à l'uvulaire tendue / Q / :

/ \$ /	→	/ Q /	: n\$ (Aor.)	nQ (Aor. int.) "tuer".
			b\$u (Aor.)	bQu (Aor. int.) "vouloir".
			m\$i (Aor.)	mQi (Aor. int.) "planter".

Cependant ce parler, à l'instar des parlers voisins (les parlers de M'Kira et Tizi-Ghennif), présente une caractéristique qui n'a pas été notée ailleurs.

La dentale non tendue / **t** / correspond à :

- l'affriquée / **T'** /, dans :

t → **T'** : ftl 'tamiser + Aor. ' fT'l [fθ**T'**θl] 'tamiser + Aor. int. '

- la dentale occlusive / **T** /, dans :

t → **T** : ntu 'fixer + Aor. ' nTu [nθ**T**u] 'fixer + Aor. int. ''.

En outre, la dentale occlusive : / **T** / apparaît dans les emprunts au français et à l'arabe, qui sont très nombreux : / Trisiti / 'électricité', / lanTil / 'antenne', / **tas**n**T**urt / 'ceinture'.

En ce qui concerne les labio-vélaires [**k^w**, **q^w**, **x^w**, **g^w**, **\$^w**, **b^w**] la corrélation de tension ne joue aucun rôle décisif au niveau phonologique et l'on note indifféremment : **aK^w** ou **ak^w**, 'tous'.

IV.2. b. La spirantisation :

Toutes les spirantes [**b**, **d**, **g**, **g^w**, **k**, **k^w**, **t**] ont des occlusives correspondantes. Dans le parler à l'étude qui est celui d'Ait Yahia Moussa, il n'existe pas une nette opposition entre les spirantes et leurs occlusives correspondantes, mais une distribution complémentaire. L'opposition spirante / occlusive ne concerne que la palatale sourde **k**. Nous n'avons relevé qu'une paire minimale : [**k**] ~ [**k**] :

[**ak**] 'à toi (pronom régime indirect) ' ~ [**ak**] 'te (pronom régime direct) '.

Les phonèmes occlusifs ou spirants sont donc notés indifféremment, y compris la palatale / **k** /, sans le trait souscrit : / **b** /, / **d** /, / **g** /, / **k** /, / **t** /.

Le processus de spirantisation de l'apico-dentale [**t**] n'est pas complètement achevé dans ce parler. R. KAHLOUCHE, a montré clairement que "pour l'ensemble des spirantes kabyles, l'occlusive réapparaît dans les emprunts à l'arabe et au français" ¹.

¹ KAHLOUCHE R., 'L'influence de l'arabe et du français sur le processus de spirantisation des occlusives simples en kabyle', *AWAL* N° 08, 1991, pp. 95 – 105.

Dans certaines conditions, la dentale / **t** / se réalise comme une affriquée : [**tayðT'**] ‘‘(l’)épaule’’, [**talmaT'**] ‘‘(la) prairie’’, [**tidðT'**] ‘‘(la) vérité’’, [**tulmuT'**] ‘‘(l’)orme’’, etc. Mais, [**taXamt**] ‘‘(la) chambre’’, [**tamðİut**] ‘‘(la) femme’’, [**tafunast**] ‘‘(la) vache’’, etc.

La labio-vélarisation :

La labio-vélarisation concerne les consonnes postérieures simples [**g^w**, **g^w**, **k^w**, **k^w**, **q^w**, **x^w**, **\$^w**] et les tendues [**G^w**, **K^w**, **Q^w**, **X^w**]. La rareté des paires minimales et l’existence de deux prononciations concurrentes (labio-vélarisée et non labio-vélarisée) pose un véritable problème quant au statut phonématique de ces consonnes.

Dans ce parler à l’étude, l’opposition labio-vélarisée ~ non labio-vélarisée est assurée, au moins pour l’uvulaire et les palatales :

[**q^w**] ~ [**q**] : [**aq^w ôab**] ‘‘sac’’ ~ [**aqôab**] ‘‘ fait d’être proche’’.

[**G^w**] ~ [**G**] : [**rG^wðl**] ‘‘ fuir + Aor. int. ’’ ~ [**rGðl**] ‘‘ obstruer + Aor. int. ’’.

Pour les autres consonnes, aucune véritable paire minimale n’a été relevée.

IV. 2. c. La corrélation d’emphase :

L’emphase peut atteindre un grand nombre de consonnes pour ne pas dire leur totalité. Cependant, il s’agit dans la majorité des cas d’un fait de contamination dû à la présence d’une vraie emphatique. Dans le parler à l’étude, les emphatiques peuvent s’opposer au non emphatiques correspondantes. Cette corrélation d’emphase concerne essentiellement :

Les non tendues : / **û** / , / **ô** / , / **v** / , / **é** / .

Les tendues : / **Ü** / , / **Ö** / , / **İ** / , / **è** / .

Tous ces phonèmes (08 au total : 04 simples et 04 tendus) connaissent une opposition distinctive d’emphase. Il va sans dire que n’importe quel phonème se trouve emphatisé dans un contexte emphatisant où le segment phonétique emphatique déteint sur ses voisins d’initiale et / ou finale, par exemple :

/ **avar** / est réalisé : [**avaô**] ‘‘pied’’.

/ **asMiv** / est réalisé : [**aûMiv**] ‘‘froid’’.

/ **azİa** / est réalisé : [**aéİa**] ‘‘métier à tisser’’.

IV. 3. Les semi-voyelles : / y / et / w /

Toutes les deux obéissent à la corrélation de tension. Ce qui donne 04 phonèmes au parler d'Ait Yahia Moussa : / y / , / Y / et / w / , / W / , lesquels phonèmes, sont nettement distincts des voyelles / i / et / u /. Cependant, ce parler oppose / u / ≠ / w / en position finale, après consonne ; et / i / ≠ / y / , en position initiale avant consonne ; exemples :

- / u / ≠ / w / : Su ‘‘étendre le lit’’ ≠ Sw ‘‘arroser’’.

- / i / ≠ / y / : iéôa ‘‘pierres’’ ≠ y- éôa ‘‘il a vu’’.

IV. 4. Les éléments phoniques étrangers, empruntés au français :

Le phonème : /p/ est un emprunt au français. Il est absent du lexique d'origine berbère. Il est relevé dans : [apaôpaô] ‘‘parpaing’’ ; [lpusî] ‘‘poste’’. Cependant, en raison de sa haute fréquence, on a intérêt à intégrer cet élément phonique dans les notations que nous adoptons.

IV. 5. Un exemple de mutation phonétique spécifique :

Il s'agit du passage du / t / à / h / , du / g / à / k / et du / \$ / à / ε / qui constitue un phénomène phonétique notoire dans l'évolution linguistique du parler kabyle à l'étude.

Ce fait relève donc du niveau diachronique. Donnons d'abord les traits articulatoires qui définissent ces phonèmes :

- / t / : apicale simple sonore.

- / h / : laryngale simple sourde.

- / g / : palatale sonore.

- / k / : palatale sourde.

- / \$ / : vélaire spirante sonore.

- / ε / : pharyngale spirante sonore.

Il s'agit du passage de l'apicale à la laryngale. L'apparition du [h] est souvent liée à la présence d'une nasale [n] : ni^hni ‘‘eux’’ ; ni^hnT'i ‘‘elles’’.

Le [t], du pronom affixe régime direct (3^{ème} personne du masculin et féminin pluriel), se réalise toujours comme [h] dans les contextes où il y a une nasale [n] :

y- ufa -^hn , ‘‘il les (masc.) a trouvé’’.

y- ufa -^hnT' ‘‘il les (fém.) a trouvé’’.

Ces changements phonétiques affectent aussi bien les monèmes grammaticaux que les lexicaux appartenant au fond du berbère (kabyle).

En ce qui concerne cette mutation phonétique, on peut s'en apercevoir en comparant une liste de mots kabyles (intra-dialectale), dans les parlers soumis à la comparaison. Nous prendrons du même dialecte kabyle un parler où le / t / passe à [h], le / \$ / passe à [ε] et le / g / passe à [k] pour mieux marquer le contraste.

Ce sont les pronoms personnels régime direct de la 3^{ème} personne du pluriel et les pronoms personnels indépendants 3^{ème} personne du pluriel et la modalité périphérique du nom et les substituts du nom qui montrent la différence.

Tableau comparatif du / t / :

Az.

- tn

- tnT'

- nitni

- nitnTi [nitti]

- aXam -agi

- wagi

- Ni -\$-as

- y -u\$a-yan\$d

A. Y. M.

- hn. 'les (3^{ème} pers. masc. pluriel)''.

- hnT' 'les (3^{ème} pers. fém. pluriel)''.

- nihni 'eux''.

- nihnT'i 'elles''.

- aXam -aki 'cette maison''.

- waki 'ceci''.

- Ni-ε-as 'je lui ai dit''

- y- u\$a-yanε-d 'il nous a acheté''.

Le [d], se réalise parfois [h] dans les contextes où il y a une nasale [n] : **aniha** 'où'' ; **abrihan** 'le jour passé''.

Notons que les réalisations du [\$] ne sont pas exclues dans le parler d'A.Y.M. on les rencontre dans : Oi -\$ -as -d 'je lui ai laissé'', F\$ -\$ 'je suis sorti''.

En raison de leur réalisation fréquente comme laryngale et palatale sourde dans le parler à l'étude, nous les noterons laryngale simple sourde [h], palatale sourde [k] dans notre transcription.

IV. 6. Les cas d'assimilation :

IV. 6. a. Les consonnes : la rencontre de deux consonnes entre elles peut donner lieu au phénomène d'assimilation.

R – 1 : / n + t / → [N + φ] : / n tmazirt / → [N mazirt] “ de la prairie ”.

R – 2 : / n + w / → [B^w] : / n wrgaz / → [B^w ɔrgaz] “ de l'homme ”.

/ n + y / → [G] : / n yMa -s / → [GMas] “ de sa mère ”.

/ n + l / → [L] : / n lɛdud / → [Lɛdud] “ de vieux ”.

/ n + m / → [M] : / n mDn / → [MD ɔn] “ d'autrui ”.

R – 3 : / v + t / → [ĩ] : / t n\$iv t / → [tɔn\$ĩt] “ tu l'as tué ”.

R – 4 : / d + t / → [T'] : / d tamĭut / → [T'amĭut] “ c'est une femme ”.

R – 5 : / d + d / → [D] : / ad d as\$ / → [a Dasɔ\$] “ je viendrai ”.

R – 6 : / g + w / → [G^w] : / g wXam / → [G^w Xam] “ dans la maison ”.

R – 7 : / l + t / → [T] : / wltma / → [wɔTma] “ ma sœur ”.

/ ti\$ilt / → [ti\$iT], “ col ”.

Notons que, dans cette dernière règle, la latérale [l] s'élide devant la dentale [t].

IV.6. b. Les voyelles :

La rencontre de deux voyelles a le plus souvent pour conséquence l'introduction de la semi-voyelle / y / pour éviter la rupture d'hiatus.

- / u d yusi ara / → [u d yusi yara] “ il n'est pas venu ”.

- / y Na ak / → [yNa yak] “ il t'a dit ”

IV.7. Le cas de la troisième personne du singulier masculin y / i.

La troisième personne du singulier se réalise :

- [y] dans les contextes suivants :

- dans les thèmes verbaux commençant par une voyelle :

/ i + a / → [ya] : / (ad) i – a\$ / → [(ad) ya\$] “ il achètera ”.

/ i + i / → [yi] : / i - ili / → [y- ili] “ il existera ”.

/ i + u / → [yu] : / i – u\$a / → [yu\$a] “ il a acheté ”.

- quand il est précédé d'une voyelle :

/ a + i / → [a – y] : / i Ča iswa / → [iČa yðswa] “ il a mangé et il a bu ”.

/ i + i / → [i – y] : / iT'awi iT'aRa / → [iT'awi yðT'aRa] “ il emmène et il rend ”.

- [g] quand il est précédé par le “relatif ” i “que” :

/ i + i / → [i – g] : / d wiNa i ib\$an / → [d wiNa i gb\$an] “ c'est celui-là qui a voulu ”.

- [i] dans tous les autres cas.

IV.8. Conclusion :

Au terme d'un regard d'ensemble sur le phonétisme du parler d'Ait Yahia Moussa, nous notons les caractéristiques suivantes :

Le parler d'Ait Yahia Moussa – à l'instar des parlers kabyles- connaît une tendance à l'emphatisation, qui généralement résulte d'un fait contaminatoire. Signalons également le développement d'un appendice de labio-vélarisation ; et l'élision du / l / au contact d'une apicale simple sonore.

1°- la disparition de la latérale / l / quand elle est suivie d'une apico-dentale / t /.

2°- la réalisation fréquente de la laryngale / h /, de la palatale sourde / k /, et de la pharyngale / ɛ / qui substituent à : l'apico- dentale / t /, la palatale sonore / g / et la vélaire / \$ /, respectivement.

3°- l'introduction de la semi – voyelle / y / où il y a rencontre de deux voyelles.

4°- l'apparition de la bilabiale sourde tendue / P /.

IV.9. Justification de la notation :

Nous adopterons dans le cadre de ce travail une notation à dominante phonologique assurant la valeur différenciative des phonèmes. C'est celle des berbérissants en général. Ainsi, chaque phonème sera noté par un graphème. Cependant, cette notation tiendra compte des données morphosyntaxiques (problèmes de jonction monématique).

IV.10. L'inventaire phonologique des consonnes :

	NON TENDUES	TENDUES.
bilabiales :	b	B
	m	M
	p	P
labio – dentales :	f	F
apicales :	t	T / T'[ts]
	v	İ
	d	D
	n	N
vibrantes :	r	R
	ô	Ö
sifflantes :	s	S
	û	Ü
	z	Z
	é	è
chuintantes :	š	Š
	ž	Ž
affriquées :	t'	T'
	ç	Č
	o	O
latérale :	l	L
palatales :	k	K
	k ^w	K ^w
	g	G
	g ^w	G ^w

vélares :	x	X
	x ^w	X ^w
	\$	£
	\$ ^w	£ ^w
uvulaires :	q	Q
	q ^w	Q ^w
pharyngales :	ê	Ė
	ε	Σ
laryngales :	h	H
semi-voyelles :	y	Y
	w	W

Introduction

Cette partie est réservée à l'analyse des formes de base et variantes des unités significatives de notre corpus.

L'étude linguistique portant sur l'analyse morphologique des unités significatives d'un parler bien déterminé ne peut se faire en dehors du système auquel il appartient ou il prend place. Aussi, avant d'aborder proprement notre sujet, le présent chapitre a pour but d'exposer les caractéristiques linguistiques du berbère et son fonctionnement. De nombreux travaux menés dans différents dialectes berbères ont mis en évidence les traits fondamentaux qui caractérisent différents parlers berbères. C'est pourquoi les grandes lignes relevant de la morphologie seront plus un rappel. Ce faisant, nous tenterons de confronter les principes généraux aux données du parler à l'étude.

Nous ne prétendons pas épuiser le sujet ni être exhaustif, mais seulement donner un aperçu général des faits qui servira à la compréhension de notre exposé. Nous dresserons d'abord l'inventaire des unités significatives dans leurs formes de base et variantes.

Dans ce qui va suivre et tout au long de notre exposé, l'emploi de l'expression kabyle (et particulièrement dans le parler à l'étude) ne doit pas sous-entendre un fonctionnement radicalement opposé à celui qui se manifeste dans les différents dialectes : chaoui, chleuh, touareg.... Seulement, aujourd'hui, les dialectes berbères ont tous innové et même renouvelé leurs systèmes nominaux et verbaux en développant des particularismes de sorte qu'il est impossible de les réduire à un système synchronique unique. Il est donc préférable de parler et d'utiliser le qualificatif «kabyle» que «berbère». Toutefois le terme berbère servira pour qualifier ce qui est commun à l'ensemble des dialectes.

CHAPITRE I : Le système nominal.

I.1. Le nom :

Définition : En tant que classe lexicale, il appartient au paradigme illimité et ouvert ; susceptible de s'enrichir. Le nom se définit par l'ensemble de ses compatibilités (= latitudes combinatoires et fonctionnelles).

Sur le **plan combinatoire** : c'est-à-dire les latitudes combinatoires, en tant que monème, le nom se combine avec ses marques spécifiques (obligatoires ou centrales) et celles dites facultatives ou périphériques.

Sur le **plan syntaxique** : il est plurifonctionnel, c'est-à-dire il peut avoir le statut d'un prédicat dans les énoncés non verbaux, comme il peut avoir les fonctions suivantes :

- déterminant lexical d'un autre nom (déterminé).
- **fonctions primaires** suivantes : complément explicatif (= expansion référentielle), complément d'objet direct, complément d'objet indirect.
- **fonctions secondaires** suivantes : indicateur de thème, apposition.

Notre préoccupation essentielle est de l'examiner du point de vue morphologique, en étudiant ses latitudes combinatoires.

Du point de vue combinatoire, le nom berbère (kabyle) combine d'une façon intime et étroite une racine lexicale, un schème nominal et des marques obligatoires.

Les marques obligatoires sont des marques centrales spécifiques qui caractérisent le nom en berbère (kabyle).

Sur le plan purement combinatoire, c'est par le schème et les marques obligatoires (spécifiques au nom) que le nom se distingue ou s'identifie par rapport à son correspondant lexical auquel il s'oppose : le verbe.

La racine **zd\$** à sens général "habiter" à laquelle est combiné le schème **am-C1C2aC3** donne **amzda\$** "habitant" nom d'agent du verbe "habiter".

Sur le plan syntaxique, le nom est caractérisé par son caractère plurifonctionnel, tandis que le verbe est unifonctionnel.

Dans ce présent travail nous ne traiterons que l'aspect morphologique, les latitudes combinatoires qui permettent de classer ces monèmes lexicaux. Alors que l'aspect syntaxique, ou les latitudes fonctionnelles ne sont pas notre préoccupation majeure.

I.1. a. Combinatoire : les latitudes combinatoires.

Pour rappel, le nom berbère (kabyle) est une association ou amalgame d'une racine exclusivement lexicale, d'un schème nominal et de marques obligatoires (centrales) spécifiques au nom. Nous pouvons schématiser cette formation comme suit :

$\text{Racine lexicale} + \text{Schème nominal (+ marques obligatoires)} = \text{Thème nominal.}$

I.1.b. Le schème nominal : comme souligné ci-dessus, le schème nominal est constitué d'un ensemble de morphèmes aussi bien vocaliques que consonantiques spécifiques au nom. En kabyle, nous distinguerons : - le nom d'action verbal (N.A.V.), le nom concret, le nom d'agent, le nom d'instrument, l'adjectif. Le schème nominal ne correspond pas à autre chose qu'aux marques dérivationnelles. Ces dernières seront traitées dans le chapitre de modalités d'orientation syntaxiques ou dérivationnelles.

I.1.c. Les marques obligatoires du nom :

Les marques centrales, spécifiques du nom en berbère (kabyle) sont :

- La marque du genre, du nombre, et de l'état.

Notons que ces marques sont en *nette opposition binaire*, et ne se présentent pas individuellement ou isolément.

I.1.c.1. La marque du genre :

Plusieurs auteurs d'inspiration fonctionnaliste ne s'accordent pas sur le statut dont jouit le "genre" en berbère.

F. BENTOLILA¹, considère : **t-----t** ou **t-----φ** comme une marque morphologique du "genre" qui ne constitue pas un choix monématique, mais aussi le signifiant d'un monème dérivationnel à valeur double (sexe féminin ou diminutif) qui relève de la synthématique lexicale.

¹ BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère d'Oum- Jenniba d'Ait Seghrouchen (Maroc)*, Ed. SELAF, 1981, page 35.

Tandis que, pour S. CHAKER ¹, le genre en berbère constitue une véritable opposition car tout substantif est susceptible de se rencontrer au masculin et au féminin. De plus, même pour les lexèmes pour lesquels l'usage privilégie l'un des deux, l'autre est toujours virtuellement possible de se réaliser :

Ex. :

- **argaz** "homme" ~ **targazt** "homme femmelette".
- **tamġut** "femme" ~ **amġu** "femme hommasse".

Le genre en berbère (kabyle) n'est pas l'objet d'un choix ; ce n'est donc pas un monème ou une opposition de monème.

Ici, il faut distinguer soigneusement un fait de morphologie et un choix significatif, pertinent. Or, la répartition des nominaux selon deux genres est un fait de morphologie. Ainsi, l'inventaire des substantifs est divisé en deux classes morphologiques : les uns sont «masculins », les autres «féminins », mais il n'est jamais au pouvoir du sujet parlant de choisir indépendamment le substantif et son genre.

En berbère (kabyle), se pose le problème de l'expression de cette réalité que constitue le sexe d'un certain nombre d'êtres vivants, la *taille* d'objets concrets, la *quantité / collectivité* d'objets concrets de végétaux. Le kabyle dispose d'un seul procédé pour les exprimer.

En revanche, il existe en kabyle un monème discontinu **t-----t** à valeurs diverses (sexe féminin, diminutif, individu du collectif,...).

Il faut distinguer soigneusement le genre, catégorie abstraite nettement fait de morphologie et le segment discontinu **t-----t**, lui, qui constitue un choix monématique, significatif.

Le choix du monème discontinu **t-----t** recouvre des oppositions, à valeurs différentes suivantes :

En kabyle, l'opposition de "genre", est considérée comme polyvalente :

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) – Syntaxe*, Université d'Aix en Provence, Paris, 1983, P. 187.

I.1.c.1.a°- opposition de sexe : «mâle » ~ «femelle »

Cette opposition concerne les êtres sexués : que ce soit le vocabulaire des animaux ou de l'être humain :

Ex. :

- **am\$ao** ''vieux'' ~ - **tam\$aôt** ''vieille''.
- **aqžun** ''chien'' ~ - **taqžunt** ''chienne, femelle du chien''.
- **awtul** ''lapin'' ~ - **tawtu(l)t** ''lièvre, femelle du lapin''.
- **a\$yul** ''âne'' ~ - **ta\$yu(l)t** ''ânesse'' (avec élision du /l/ devant la dentale / t /).

I.1.c.1.b°- opposition de taille :

I.1.c.1.b°.a. «normal » (forme neutre) ~ «petit» (diminutif).

Cette opposition concerne des objets où la différence ne se manifeste qu'en terme de taille, ici, le monème discontinu **t-----t** ou **t-----t'** a une valeur de petitesse par rapport à son correspondant masculin et qui lui a une valeur «normal ».

forme neutre (masculin)

- **aXam** ''maison''
- **amruž** ''trou d'eau, marécage''
- **aqÖu** ''tête''
- **afus** ''main''
- **aéôu** ''pierre''

diminutif (féminin)

- **taXamt** ''pièce, petite maison, maisonnette.''
- **tamružt** ''petit trou d'eau''.
- **taqÖut** ''petite tête''.
- **tafT'ust** ''petite main''. (avec insertion de l'affriquée **T'**).
- **taéôut'** ''petite pierre''.

I.1.c.1.b°.b. «grand» (augmentatif) ~ «normal» (forme neutre).

Ici, le masculin est au sens péjoratif exprimant la «grandeur», par contre son opposé féminin marque la chose, l'objet vu normal ou simple :

augmentatif (masculin)

- **aMar** ''grosse barbe''
- **amÜav** ''cuisse démesurée''
- **aBur** ''grande porte''

forme neutre (féminin).

- **taMart** ''barbe''.
- **tamÜaî** ''cuisse''. (/ v + t / = [î]).
- **taBurt** ''porte''.

I.1.c.1.c°- Relation d'hypéronymie – hyponymie, opposition de quantité, de rang :

Dans ce cas, le féminin marque l'opposition entre l'unité (l'individu) et le collectif. Cette opposition ne concerne que les végétaux :

Le «collectif» comprend à la fois l'arbre ou la plante et les fruits, tandis que le monème discontinu du féminin marque «l'unité» ou «l'individu» de ce collectif qui indique l'arbre ou la plante seulement :

<i>forme du collectif» (masculin)</i>	~	<i>forme d'unité ou d'individu (féminin)</i>
- azMur "olives, oliviers"	~	- tazMurt "un olivier".
- asln "frênes"	~	- taslnt "un frêne".
- akRuš "chênes"	~	- takRušt "un chêne".
- amada\$ "lentisque"	~	- tamada\$t "un pied de lentisque".
- ilili "laurier rose"	~	- tililit "un laurier rose".

I.1.c.1.d°- opposition d'espèce :

La paire d'opposition d'espèce masculin / féminin peut s'opposer en terme de distinction d'espèce ou de différence d'espèce. Généralement ce fait concerne les plantes herbacées et les petits animaux :

Ex. :	- amZir "lavande"	~	- tamZirt "espèce de lavande"
	- amagraman "inule"	~	- tamagramant "espèce d'inule".
	- izi "mouche"	~	- tiziT "espèce de mouche, moustique".

Dans le parler Chleuh, L. GALAND ¹, signale une opposition du type : **udi** "beurre fondu" (masculin) ~ **tudit** "beurre frais" (féminin).

Dans un certain nombre de cas, il n'y a aucun indice ou marque formelle qui permet de distinguer les noms de la classe morphologique dite «*féminins*» et les noms de celle dite «*masculins*».

Ex. : **baba** "père" (masc.), **yMa** "mère" (fém.), **yLi** / **iLi** "fille" (fém.), **aLn** "yeux" (fém. pl.), **uLi** "brebis" (fém. pl.).

¹ GALAND L., "Berbères et traits sémitiques communs", *GLECS*, Tome XVIII et XXIII, 1973, P. 467.

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, tous les noms ou synthèmes nominaux se répartissent en deux groupes morphologiques : le groupe morphologique des noms masculins et le groupe morphologique des noms féminins. Et quand il y a accord, il se réalise en genre et en nombre.

Ex. : entre le nom et son apposition :

- **ahišûô anQaôu** 'herbe fauchée'.

- **ihšôan inQuôa** 'herbes fauchées'.

Ou bien encore entre le sujet et le complément explicatif ou l'indicateur de thème :

Ex. : **y- àa wm\$âô.**

3^{ème} pers. masc. + sing. manger + prét. vieux (+E.A.) = 'il a mangé, le vieux'.

t- àa tm\$âôt.

3^{ème} pers. fém. + sing. manger + prét. vieille (+E.A.) = 'elle a mangé, la vieille'.

Un certains numéraux et déictiques, en nombre réduit, présentent des variantes (masculin et féminins) :

Ex. : **yiwn** 'un' ~ **yiwt** 'une' ;

wa / waki 'ceci, celui-ci' ~ - **ta / taki** 'celle-ci'.

wiki 'ceux-ci' ~ - **tiki** 'celles-ci'.

Egalement, certains pronoms personnels :

Ex. :

- **kàini / kà** 'toi, 2 pers. masc. sg.' ~ - **kMini / kM** 'toi, 2 pers. fém. sg.'.

- **kunwi** 'vous, 2 pers. masc. pl.' ~ - **kunmti** 'vous, 2 pers. fém. pl.'.

- **nihni** 'eux, 3 pers. masc. pl.' ~ - **nihnT'i** 'elles, 3 pers. fém. pl.'.

Les nominaux se répartissent selon deux genres. Ce fait est purement morphologique.

Ainsi, l'inventaire des substantifs est divisé en deux classes morphologiques :

1°- classe morphologique des «noms masculins ».

2°- classe morphologique des «noms féminins ».

Mais il n'est pas possible de choisir indépendamment le substantif et son genre.

Du point de vue fonctionnaliste, il n'y a pas une opposition dans ce cas, entre le masculin et le féminin, mais le féminin a une forme marquée par opposition à une forme non-marquée, car la forme représentant le masculin n'a pas de marque spécifique, comme le montrent les exemples suivants :

- **aXam** "maison" ~ - **taXamt** "pièce, maisonnette".
- **aqšiš** "garçon" ~ - **taqšišť** "fille".
- **amgarv** "cou" ~ - **tamgarľ** "petit cou". (/ v + t / = [ĩ]).

Le masculin n'est pas marqué, cependant il s'identifie par "l'indice zéro", le féminin s'identifie par la marque discontinue ou le monème discontinu **t-----ť**.

A l'état libre, le masculin peut être défini comme le monème qui présente une variante négative (zéro) de signifiant. Tandis qu'à l'état lié, le problème se déplace ; alors la marque du masculin apparaît souvent, comme l'indique les exemples suivants :

- **afoux** (< **w-foux** "oiseau" (+ E.A.) ~ - **tfouxť** " femelle de l'oiseau" (+ E.A.).

L'opposition de genre se définit alors en termes de présence / absence de marque à l'état libre et en termes de différence de marque à l'état d'annexion.

Dans un certain nombre de cas, il n'y a aucun rapport entre le masculin et le féminin. A cet effet, en synchronie, ces monèmes peuvent être analysés comme des signifiants qui ont subi des changements de sens ou des glissements sémantiques.

Il n'y a aucun rapport de sens entre le masculin et le féminin dans l'exemple suivant :

Ex. a\$anim 'roseau' ~ **ta\$animt** 'espèce de figuier'.

Cette formation serait peut être interprétée comme deux unités significatives l'une est de souche berbère **ta\$animt** 'espèce de figuier', et l'autre semble bien être d'origine punique. **a\$anim** 'roseau'. Certaines marques formelles comme l'affixe (suffixe **-im**) est un emprunt au phénicien.

Comme il n'y a aucun indice régulier qui peut rendre compte du rapport dans l'exemple suivant : **amur** 'part' / **tamurt** 'pays'. Cette formation peut être interprétée comme une extension de sens du masculin. Ici, le couple n'entretient qu'un *rapport sémantique*.

En kabyle, dans le parler à l'étude (A. Y. M.), **aMas** signifie 'taille normale', alors que dans le parler d'Aokas et ses parlers avoisinants, c'est une 'taille démesurée' (augmentatif).

Egalement, pour l'exemple, **iliz** 'le soleil', / **tilizt** 'lumière solaire'.

L'opposition de sexe peut se réaliser sur des racines différentes :

- **argaz** 'homme' ~ - **tamlut** 'femme'.

- **azgr** 'bœuf, taureau' ~ - **tafunast** 'vache'.

- **aêuli** 'bouc' ~ - **ta\$ai** 'chèvre'.

La catégorie morphologique des noms masculins peut ne pas avoir de correspondant féminin :

Ex. : - **ašFay** 'lait' ; **iv** 'nuit' ; **aS** 'jour' ; **ism** 'nom' ...

Certains noms féminins n'ont pas de correspondant masculin :

Ex. : - **tala** 'fontaine' ; **tizi** 'col' ; **taga** 'carde' ; **tawnza** 'front, sort' ; - **tili** 'ombre' ; **tasa** 'foi' ; **tidi** 'sueur'.

I.1.c.2. Les marques du nombre :

En berbère (kabyle), le nombre est une modalité du nom. Il existe de rares noms de souche berbère qui ne portent pas de voyelle initiale, c'est le cas de **laé** "faim", **fad** "soif", etc. Ces noms ne connaissent pas de pluriel en kabyle.

Pour A. BASSET¹, l'absence de voyelle initiale serait la survivance d'un état ancien : les initiales vocaliques du berbère (kabyle) actuel seraient des résidus d'anciens démonstratifs : **wa** "ce", **ta** "cette", **wi** "ceux", **ti** "celles" qui auraient fonctionné comme des marques de la modalité "défini" et dont l'absence marquerait "l'indéfini". Par suite de l'évolution de la langue, ces éléments se seraient agrégés avec les substantifs déterminés. Les consonnes auraient chuté et il ne resterait que les voyelles à l'initiale de la quasi-totalité des substantifs actuels.

W. VYICHL², a repris les mêmes propos et a étudié la même question de façon plus approfondie.

Il faut signaler que la thèse d'A. BASSET a suscité d'autres hypothèses sur l'origine du préfixe vocalique et de l'opposition d'état en berbère. Pour K G. PRASSE³, les monèmes **wa** et **wi** ne sont pas considérés comme des démonstratifs devenus par la suite des "définis" mais d'anciens indicateurs de fonction ou monèmes fonctionnels.

Pour S. CHAKER⁴, l'opposition "défini" (avec voyelle initiale) / "indéfini" (sans voyelle initiale) serait primitive en berbère. La forme d'annexion [w] ne serait apparu que bien plus tard dans les parlers du Nord, le touareg ne la connaissant pas.

Par ailleurs, quelles que soient les divergences constatées chez les auteurs, il faut retenir un fait important et que les lexèmes de souche berbère, sans préfixe vocalique, sont des vestiges témoignant de l'existence, à un stade donné de son évolution, de l'opposition "défini" / "indéfini" en berbère.

¹ BASSET A., Sur la voyelle initiale en berbère, In. *Revue Africaine* 1945, pp. 87-88.

² VYICHL W., Article défini en berbère, *Mémorial André BASSET* Ed. Adrien Maisonneuve, 1957, pp. 139-146.

³ PRASSE K.G., *Manuel de grammaire touaregue (tahaggart)*, IV-V,-Nom, Akademisk forlag, Copenhague, 1974, p. 12.

⁴ CHAKER S., Annexion (état d') (linguistique), *Encyclopédie Berbère*, V, Edisud, 1988, pages : 691 - 694.

I.1.c.2.a. La morphologie du nombre :

Nous présentons ici d'une façon rapide, la morphologie du "nombre" du parler d'Ait Yahia Moussa, pour mieux situer le parler et déterminer les caractéristiques de cette modalité.

Le berbère (kabyle) oppose un singulier à un pluriel. Du point de vue formel, le signifiant du pluriel possède plusieurs variantes. Nous distinguerons entre :

I.1.c.2.a.1. Des pluriels dits "externes" :

Ce sont ceux obtenus par adjonction de suffixes aux monèmes du singulier. Les marques de souche berbère sont globalement : **-n, -an, -in, -wn, -awn, -iwn, -yn, -win, -awin, -win, -yin, -tin.**

singulier	pluriel
itri "étoile"	itrان "étoiles".
izrm "serpent"	izrمان "serpents".

Certains noms dans les parlers marocains, construisent leur pluriel par préfixation de **-id** à la forme du singulier.

I.1.c.2.a.2. Des pluriels dits "internes" :

Ce sont ceux qui sont formés par alternance vocalique. A. Basset ¹, propose de remplacer les deux appellations :

"*pluriel interne*" par "*pluriel avec / a /*" du fait que tout pluriel par alternance vocalique comporte toujours à la fin du mot ou avant la dernière consonne radicale, la voyelle / **a** /,

Ex:

Singulier	pluriel.
amšiř "chat"	imřař "chats".
awtul "lapin"	iwtal "lapins".
amalu "forêt"	imula "forêts".
afôux "oiseau"	ifôax "oiseaux"

"*pluriel externe*" par pluriel avec / **n** / " car tous les affixes du pluriel portent la consonne / **n** /, les formes : / **-in** /, / **-an** /, / **-tn** /, / **-wn** / etc., n'en sont que des variantes dites étoffées.

¹ BASSET A., Sur le pluriel nominal en berbère, Op. Cit. PP. 255-256.

I.1.c.2.a.3. Des pluriels mixtes :

Ce sont ceux qui se produisent par la combinaison des deux procédés ci-dessus : adjonction de suffixes et alternance vocalique.

singulier	pluriel
abrid ‘route’	ibrdan ‘routes’.
aéaô ‘racine’	iéuôan ‘racines’.

A part l’alternance vocalique, les pluriels mixtes peuvent connaître une autre forme d’alternance appelée ‘*alternance de quantité*’, qui se réalise par :

La tension de l’une des radicales :

	singulier	pluriel
Ex:	afus ‘main’	ifaSn ‘mains’.
	avaô ‘pied’	ivaÖn ‘pieds’.

Ou par l’affaiblissement de l’une des radicales :

	Singulier	pluriel
Ex. :	aydi ‘chien’	ivan ‘chiens’.

Ces marques de pluriel se combinent avec les monèmes de souche berbère et les emprunts totalement berbérisés.

Dans le parler d’A.Y.M., le nom de nombre cardinal, **sin** ‘deux’, connaît une variante **snin** après la préposition **i** ‘à’ : **i snin** variante **i sin** ‘à deux, tous les deux’.” (masc.).

En tenant compte de la dépendance étroite entre le genre, le nombre et l’état, la différence **t-----t** marque morphologique du genre et **t-----t** signifiant d’un monème dérivationnel polyvalent, pose quelques problèmes. De ce fait, le genre pourra être considéré comme un morphème (monème grammatical) et relève à cet effet du même niveau linguistique que le nombre et l’état.

En revanche, les autres monèmes dérivationnels seront aussi analysés au même titre que les unités grammaticales, en raison de leur haute fréquence.

Mise à part quelques accidents phonétiques, le signifiant du ‘genre’ des mots de souche berbère ou berbèrisés se réalise de cette manière :

- t-----t ou - t-----ϕ

I.1.c.3. La marque d’état :

L’état d’annexion caractérise l’initial du substantif berbère (kabyle). Deux formes s’opposent : état libre / état d’annexion. Les berbèrisants emploient aussi la terminologie : état «absolu » ou «normal » (=libre) / état «construit » ou «lié »(=annexion). A cet effet, l’opposition se réalise entre une forme de l’état libre qui se manifeste dans des emplois hors syntaxe, et une forme de l’état d’annexion qui se manifeste quand le substantif est intégré dans un cadre syntagmatique.

En berbère comme en chamito-sémitique, dans un rapport de détermination, le déterminant (le substantif) qui suit le déterminé subit une altération dans sa structure formelle :

(E. L.) - **Riš** ‘plumes’, - **ayaziv** ‘coq’.

(E. A.) - **Riš uyaziv** ‘plumes de coq’.

Au plan des signifiants, les changements formels liés à l’opposition d’état affectent bel et bien la syllabe initiale du nom. La marque de l’état d’annexion connaît différentes variantes, qui sont généralement perceptibles à partir de la structure phonique du lexème nominal.

Au masculin comme au féminin, sa forme est indépendante du nombre, c’est-à-dire, indépendamment de l’opposition : singulier ~ pluriel.

En kabyle, dans le parler à l’étude qui est celui d’A. Y. M., les marques relevées sont les suivantes :

Au masculin, à voyelle initiale : **a-** / **u-** / **i-**, et au féminin, à initiale : **ta-** / **tu-** / **ti-** , qui se manifestent au niveau de la syllabe initiale des substantifs par :

Au masculin : à voyelle initiale : **a-** / **u-** / **i-** , les formes relevées (ou les marques relevées) sont schématisées comme suit :

(E. L.)	(E. A.)
• a -----	w(e) ----- : aždir / wždir ‘tronc’.
• a -----	u ----- : a\$řda / u\$řda ‘rat’.
• a -----	wa ----- : avu / wavu ‘vent’.
• a -----	ϕ ----- : aXam / Xam ‘maison’ (dans des cas rarissimes).
• u -----	wu ----- : uŠn / wuŠn ‘chacal’.
• i -----	y(e) ----- : itran / ytran ‘étoile’.
• i -----	yi ----- : iv / yiv ‘nuit’.
• i -----	i ----- : imèu\$ñ / imèu\$ñ ‘oreilles’. (neutralisation de l’opposition).

Au féminin : à l’initiale : **ta-** / **tu-** / **ti-** , les formes de l’état d’annexion relevées, sont schématisées comme suit :

(E. L.)	(E. A.)
• ta -----	t(e) ----- : taXamt / tXamt ‘pièce, maisonnette’.
• ta -----	ϕ ----- : tamłut / młut ‘femme’.
• ta -----	ta ----- : tala / tala ‘fontaine’. (neutralisation de l’opposition).
• tu -----	tu ----- : tu\$mas / tu\$mas ‘dents’. (neutralisation de l’opposition).
• ti -----	t(e) ----- : timdinin / tmdinin ‘villes’.
• ti -----	ti ----- : ti\$(l)t / ti\$(l)t ‘col’. (neutralisation de l’opposition).
• ti -----	ϕ ----- : tizMurin / zMurin ‘oliviers’.
	timizar , mizar ‘terrains cultivés’.

En touareg, les modifications s’opèrent de la façon suivante :

(E. L.)	(E. A.)
a -----	ə -----
i -----	e -----
u -----	ə -----

Ex. taDaln nuba ‘les enfants jouent’ (pour inuba ‘enfants’).
isân n əmmis ‘la chair du chameau’ (pour amis ‘chameau’).

I.1.c.3.a. Manifestation de l'état d'annexion :

Comme nous avons vu précédemment, la marque de l'état d'annexion se manifeste au niveau de la syllabe initiale des substantifs, et ce par :

A – La chute de la voyelle initiale relative à l'état d'annexion dans les noms féminins :**E.L.****ta** ----- **ta**Xamt**ti** ----- **ti**Bura**E.A.****t** ----- **t**Xamt 'pièce, maisonnette'.**t** ----- **t**Bura 'portes'.

B – La chute de la syllabe initiale relative à l'état d'annexion dans les noms féminins :
(après les prépositions : **n** 'de', **s** 'avec', **si** 'de', **ar** 'à').

ta ----- **ta**mľut**ti** ----- **ti**ziri**ϕ** ----- mľut 'femme'.**ϕ** ----- ziri 'lune'.**C – L'alternance de la voyelle initiale dans les noms masculins :****a** ----- **a**šFay**a** ----- **a**yaziv**u** ----- **u**šFay 'lait'.**u** ----- **u**yaziv 'coq'.

D- La préfixation d'une des semi-consonnes ([w] et [y]) à la voyelle initiale des noms masculins :

a ----- **a**S**u** ----- **u**rif**i** ----- **i**ľiž**wa** ----- **wa**S 'jour'.**wu** ----- **wu**rif 'colère'.**y**i ----- **y**ľiž 'soleil'.**E- La substitution d'une des semi-consonnes à la voyelle initiale des noms masculins :****a** ----- **a**m\$aô**i** ----- **i**mšaš**w** ----- **w**m\$aô 'vieux'**y** ----- **y**mšaš 'chats'.

F- La chute totale de la voyelle initiale [a] des noms masculins devant la préposition 'sur':

a ----- **a**vaô**a** ----- **a**brid**ϕ** ----- **ϕ**vaô 'pied'.**ϕ** ----- **ϕ**brid 'chemin'.

On note que ce système d'alternance dégagé précédemment n'a pas affecté tous les lexèmes nominaux, qui sont :

- un certain nombre de noms de souche berbère dépourvus de voyelles initiales (marque initiale canonique du nom / caractéristique du nom en berbère) tels que : **sksu** ''couscous, **laé** ''faim'', **fad** ''soif'', Cette série de noms représente probablement un état ancien de la langue.

- Un nombre important d'emprunts à l'arabe ou au français non intégrés dans la langue dont l'initiale n'est pas soumise aux variations de l'état : **lkuri** ''écurie'', **Öay** ''opinion'', **Ifaôê** ''fête, joie'',

- Dans certaines conditions morphologiques, un certain nombre de noms d'origine berbère connaissent un syncrétisme d'état, l'opposition est, dans ce cas, neutralisée :

Certains noms au masculin singulier et au pluriel à voyelle initiale / i / :

(E. L.)

imnsi

išlivn

(E. A.)

imnsi ''dîner''.

išlivn ''vêtements''.

Certains noms au féminin singulier et au pluriel à voyelle initiale constante : ta- / tu- / ti- :

(E. L.)

taga

tuŠanin

tizi

(E. A.)

taga ''carte''.

tuŠanin ''femelle de chacal (pl.)''.

tizi ''col''.

L'analyse des données précédentes permet de rendre compte de toutes les formes de l'état d'annexion et ses variantes possibles, ainsi que ses contraintes ou conditions d'ordre phonétique pour diverses réalisations.

Le schéma précédent révèle qu'il y a un rapport entre la préfixation de l'une des semi-voyelle **w-** ou **y-**, et le maintien ou chute de la voyelle initiale du nom à l'état libre, la marque d'état, de genre et de nombre.

Fondamentalement, au masculin, indépendamment du nombre, la marque de l'état d'annexion est la semi-voyelle ou préfixe **w-** devant une voyelle, et la voyelle / **u** / devant une consonne. Cette semi-voyelle **w-** connaît une variante morphologique **y-** (palatalisée dans des conditions phonétiques particulières) devant une voyelle initiale / **i** /.

A. BASSET ¹, souligne, que la voyelle initiale / **i** / de **imnsi** "dîner" à l'état d'annexion n'est pas la même que celle de **imnsi** à l'état libre : ainsi, le / **i** / de **imnsi** à l'état libre serait passé à **wi-** à l'état d'annexion, et ce par pure et simple reconduction ou reconstruction **wimnsi**. Il a affirmé que : "la voyelle initiale / **i** / de l'état libre est d'une toute autre nature et partant d'une toute autre origine de / **i** / à l'état d'annexion..." ²

Le préfixe **w-** s'est palatalisé devant / **i** /, ce qui est systématique en berbère. Conformément à la marque d'annexion du type **w** / **y**, cette forme serait devenue **yimnsi** puis **ymnsi** par suite de la substitution de la semi-voyelle **y** à la voyelle initiale. Ex. : **itri** (E.L.) / **ytri** (E.A.) "étoile".

Le passage de / **y** / à / **i** / peut être expliqué par un accident phonétique (contrainte d'ordre phonétique) lié à la structure phonique du lexème nominal. D'où la forme **imnsi** à l'état libre est repris à l'état d'annexion. L'origine de la voyelle initiale / **i** / serait certainement la marque **y** de l'état d'annexion.

S. CHAKER ³, quant à lui, signale le syncrétisme d'état (la constance de la voyelle initiale) qu'il considère comme une donnée secondaire accidentelle, induite certainement par les contraintes syllabiques : celui-ci ne concerne qu'une catégorie syllabique des noms de forme : **-CVCV**.

Certains lexèmes nominaux présentent d'autres structures phoniques tels :

Certains noms masculins pluriels :

E. L.

i\$ôdayn

i\$aLn

E. A.

i\$ôdayn "rats".

i\$aLn "bras".

¹ BASSET A., Sur la voyelle initiale en berbère, Op. Cit P. 84.

² Idem, P. 84.

³ CHAKER S., Annexion (état d'), In. *Encyclopédie berbère*, 1988, P. 686.

Un certain nombre de noms féminins à voyelle initiale constante / a / ou / i / :

E. L.	E. A.
tala	tala ‘‘fontaine’’.
taSa	taSa ‘‘foie’’.
tizi	tizi ‘‘col’’.

La disparition de la consonne radicale semble expliquer le maintien de la voyelle initiale à l'état d'annexion. La comparaison inter-dialectale le montre clairement : [**tala**] ‘‘fontaine’’ (E.L. et E.A.) , en touareg : [**tahala**] (E.L.), [**tðhala**] (E.A.).

En touareg : **arn** ‘‘farine’’ (E.L.), **warn** ‘‘farine’’ (E.A.) ; en kabyle : **awrn** (E.L.), **wwrn** (E.A.) ‘‘farine’’.

Comme l'a bien expliqué A. BASSET¹, la constance ou le maintien de la voyelle initiale d'état libre à l'état d'annexion résulte de la disparition ou compensation d'une consonne radicale ; celle-ci a entraîné la contraction des deux voyelles.

Les exemples sur lesquels il s'est appuyé pour éclaircir sa thèse sont des lexèmes nominaux féminins :

tala ‘‘fontaine, source’’ à voyelle constante en kabyle et son correspondant touareg : **tahala** à voyelle non constante, connaît une alternance vocalique, marque de l'état d'annexion à l'initiale. Egalement, **taSa** ‘‘foie’’ à voyelle constante en kabyle correspond, dans d'autres parlers, à **awsa** ‘‘foie’’, à voyelle non constante (= alternante).

La constance de la voyelle initiale / a / de la syllabe initiale / ta- / de **taSa** ‘‘foie’’, résulte de la chute d'une semi-voyelle radicale / w / attestée dans d'autres parlers berbères et de la réduction d'une diphtongue identique ou semblable à / aw / de [awsa]. Ainsi, faut-il souligner, l'origine différente de la voyelle initiale constante à l'état d'annexion et celle de la voyelle non constante (= alternante) qui ne sont pas les mêmes.

Quelques noms masculins singuliers à voyelle initiale / i / :

E. L.	E. A. .
inbgj	inbgj ‘‘invité’’.
Idr\$aln	idr\$aln ‘‘aveugles’’.

¹ BASSET A., *La langue berbère*, Op. Cit. P. 28.

Les noms de souche berbère :**E. L.**

kra

fad

E. A.

kra ‘‘quelque chose’’

fad ‘‘soif’’.

Les noms de parenté :**E. L.**

mMi

baba

E. A.

mMi ‘‘fils’’

baba ‘‘père’’.

Il est probable que ces noms qui ne portent pas de marque initiale où l’opposition d’état n’existe pas encore, sont des vestiges d’un état ancien du berbère. Egalement, ils sont peut-être des témoins résiduels d’un état antérieur au stade d’évolution où s’est greffée une voyelle à l’initiale de tous les substantifs. Les nominaux archaïques sans aucun préfixe comme : **sksu** ‘‘couscous’’, **laé** ‘‘faim’’, sont des ‘‘ indéfinis’’ par nature et témoignent d’un état antérieur du berbère.¹

W. VYICHL², signale que dans les dialectes dits zénètes, certains noms ont perdu la voyelle initiale, alors qu’ailleurs non. Par exemple, dans le dialecte mozabite, les formes des substantifs sont réalisées à l’état libre de la façon suivante : **\$il** ‘‘bras’’, **vaô** ‘‘pied’’, **fus** ‘‘main’’. A l’état d’annexion, ils connaissent les formes : **y\$il**, **wvaô**, **wfus**, respectivement.

I.1.c.3.b. L’état d’annexion des noms féminins :

Au féminin singulier et pluriel, à l’état libre, la voyelle, non plus à l’initiale absolue, mais en initiale relative précédée de **t-**, est traitée exactement comme au masculin.

Dans un certain nombre de cas, le rapport entre l’état libre et l’état d’annexion repose uniquement sur le fait que la syllabe initiale (voyelle initiale + marque initiale du féminin **t-**) n’apparaît pas à l’état d’annexion. Ce fait est constaté notamment dans les syntagmes à préposition : **n** ‘‘de’’, **\$r** variante **ar**, **a** ‘‘à (direction)’’, **s** ‘‘avec’’, **i** ‘‘dans, en’’.

¹ VYICHL W., ‘‘L’article défini en berbère’’, Op. Cit. P. 146.

² Idem, P.143.

Ex. :

E. L.

tafunast

tagrtit

tamazi\$t

timst

taêanuT'

E. A.

funast ''vache''

grtit ''natte''.

mazi\$t ''tamazight''.

mst ''feu''.

êanuT' ''épicerie'' (emprunt à l'arabe).

Dans certain parlers comme le chaouia et le chenoui, le / **t-** / initiale du féminin (à l'état libre) est remplacé par la laryngale / **h** / .

En chaoui : **harfiqt** ''fraction (de tribu)'', **hamlüt** ''femme''.

En chenoui : **himSi** ''feu'', **haDart** ''maison''.

La disparition du / **t-** / initiale à l'état d'annexion dans le parler d'Ait Yahia Moussa : **mazirt** ''prairie'', (E.A.) ; **qÖut** ''tête'', (E.A.) et son absence à l'état libre dans certains parlers comme le chaouia et le chenoui, confirme d'avantage qu'à un stade d'évolution de la langue, il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin au niveau de l'initiale du nom, d'une part ; d'autre part, le féminin était primitivement muni d'un / **ta-** / ou / **ti-** / , éléments de déterminations qui fonctionnaient comme anciens articles définis.¹

Il n'y a aucun doute que ces formes : **młut**, **ziri**, **Xam**, **vaô** ; successivement, ''prairie'', ''femme'', ''maison'', ''pied'', étaient déjà munies du préfixe nominal : / **ta-** / , / **ti** / , / **a-** / , car, celui-ci réapparaît dans le rapport d'annexion : **tamlüt** , **tiziri** , **aXam** , **avaô** , dans le parler d'A.Y.M. et même au pluriel : **timizar** , ''prairies''(E.L.) à l'état d'annexion : **mizar**.

En revanche, on note que dans le parler à l'étude qui est celui d'Ait Yahia Moussa, dans certains contextes grammaticaux à **n** ''de'', **di** ''en, dans'', **\$f** ''sur'' le préfixe du féminin / **ta-** / , / **ti-** / , n'a pas été seulement réduit à / **t-** / , comme c'est le cas d'autres parlers kabyles, mais a subi une chute complète de la syllabe / **ta-** / , / **ti-** / à l'état d'annexion.

¹ VYICHL W., ''L'article défini en berbère'', Op. Cit. P. 143.

En berbère comme dans de nombreuses langues, il existe une relation très étroite entre l'article défini et les adjectifs démonstratifs ¹. W. VYICHL a tenté de chercher l'origine des préfixes du nom féminin : / **ta-** /, / **ti-** /, et leurs correspondants masculins : / **a-** /, / **i-** /.

Or, la série des démonstratifs : **wa-** (masc. sg.), **ta-** (fém.sg.), **wi-** (masc. pl.), **ti-** (fém. pl.), respectivement, "celui", "celle", "ceux", "celles" se retrouve, seule ou amplifiée par des éléments locaux ou autres dans tous les parlers berbères. **waki, taki, wiki, tiki**. Ils constituent, à cet effet, des formes étoffées ou allongées. Ces formes, se rencontrent seules ou munies d'affixes dans le parler touareg. **wadg, widg, tadg, tidg**. En chleuh, ce sont les formes : **gwa, hta, gwi, hti** qui sont attestés, avec un élément / **g** / à l'initiale ; les formes : **hta, hti** sont issues, par assimilation de **gta, gti**. En l'absence de ce préfixe (élément initial), on les rencontre dans : **waYv** "autre" (masc. sg.), **taYv** (fém. sg.), **wiYav** (masc. pl.), **tiYav** (fém. pl.).

Le berbère du Djebel Nefoussa quant à lui, possède deux séries : **wuh, tuh, yih, tih**, pour les objets rapprochés (=modalités d'approche à valeur de proximité) et **wih, tih, yih, tih**, pour les objets éloignés (=modalité d'éloignement). Ces formes sont issues sans doute des éléments primitifs : **wa, ta, wi, ti** avec les désinences : **-uh** "ci" et **-ih** "là" qui s'ajoutent directement au substantif : **atRas-uh** "cet homme-ci", **taDart-ih** "cette maison-là".

La disparition de la syllabe initiale de certains noms au féminin à l'état d'annexion confirme davantage l'ancienneté des éléments / **ta-** /, / **ti-** /, considérés comme étant des éléments pré radicaux qui fonctionnaient comme des démonstratifs ainsi pourvus de signification primitive.

Ces morphèmes tendent à se combiner au thème nominal auquel ils donnent une valeur de "définitude". Ces morphèmes proviennent du stock des pronoms et désinences déictiques. Suivant les états successifs de la langue, l'initiale du nom a subi différentes modifications.

Les phases importantes de cette évolution sont structurées dans un schéma proposé par S. CHAKER ².

¹ VYICHL W., Op. Cit. P. 142.

² CHAKER S., Annexion (état d'), Op. Cit. P. 68-69.

Le schéma suivant considéré comme un modèle global théorique, retrace les différents états successifs de la langue.

Phase 0 : stade primitif :

“*défini*” (avec voyelle initiale)

“*indéfini*” (sans voyelle initiale).

Phase 1 :

“*défini*”

“*indéfini*”

(Etat libre)

(Etat d’annexion)

a -----

----- (sg.)

i -----

----- (pl.)

phase 2 : (les noms féminins).

ta -----

t ----- (fém. sg.)

ti -----

t ----- (fém. pl.).

phase 3 : les thèmes nominaux à radicaux faibles (syncrétisme d’état).

ta -----

ta ----- (voyelle constante).

ti -----

ti ----- (voyelle constante).

Phase 4 : processus de réfection analogique est engagé au masculin : apparition du préfixe [w-], [y-] :

a -----

wa -----

i -----

wi (> **yi**) -----

phase 5 :

“*défini*”

“*indéfini*” (le préfixe / **w-** / devient la règle au “non défini”).

(nom libre)

(nom déterminant)

a -----

w -----

a -----

wa -----

i -----

w ----- (> y-)

i -----

wi ----- (> yi)

ta -----

t -----

ta -----

ta -----

ti -----

t -----

ti -----

ti -----

phase 6 : par assimilation et réfection analogique au masculin et les contraintes syllabiques, le schéma final est :

Nom libre (E. L.)

Nom déterminant (E. A.)

a -----

w / u -----

a -----

wa -----

i -----

y / i -----

i -----

yi -----

ta -----

t -----

ta -----

ta -----

ti -----

t -----

ti -----

ti -----

Selon ce schéma d'évolution, l'opposition 'défini' ~ 'indéfini' qui correspond à l'opposition : présence de voyelle initiale ~ absence de voyelle initiale serait primitive en berbère.

L'apparition (ou l'adjonction d'un préfixe) de la forme d'état d'annexion avec **w** dans les parlers du Nord, issue d'un processus de réfection au masculin ; c'est-à-dire, la forme d'annexion **w** ne se serait installée que bien plus tard dans les parlers du nord, le touareg ne la connaissant pas.

Le fait qu'à l'état d'annexion, certains lexèmes nominaux féminin de souche berbère apparaissent dépourvus de préfixe vocalique et de marque de féminin ; ces données s'ajoutent à témoigner de l'existence, à un stade donné de son évolution, de l'opposition : 'défini' ~ 'indéfini', correspondant à, présence de voyelle initiale ~ absence de voyelle initiale.

Ce fait renforce d'avantage l'hypothèse qui suppose qu'il existe dans l'histoire de la langue, à un stade donné de son évolution de l'opposition : 'défini' ~ 'non défini'.

Les noms féminins en question dépourvus de la syllabe initiale /**ta-**/, /**ti-**/ à l'état d'annexion d'une part, l'absence de voyelle ou de semi-voyelle initiale de certains noms masculins à l'état d'annexion d'autre part, ne renforce que la phase **0** conçue comme un état primitif du berbère¹. Cependant, à un moment donné de l'histoire du berbère, aucun élément ne s'est greffé au thème nominal.

Ces données s'ajoutent à celles du type : **laé** ''faim'', **fad** ''soif'', qui sont presque tous des ''indéfinis'' par nature². Donc, sont les témoins de ce stade.

En s'appuyant sur des parlers précis, beaucoup d'auteurs considèrent l'état d'annexion comme un simple fait de morphologie (résultant d'une contrainte d'ordre morphologique), lui déniaient ainsi tout rôle syntaxique. Mais ce qui est vrai pour un parler ou un groupe de parlers ne l'est pas forcément pour les autres où l'état d'annexion permet encore de distinguer des types d'énoncés différents.

Ainsi, en kabyle et dans le parler étudié qui est celui d'Ait Yahia Moussa et même dans d'autres parlers du nord, la marque d'annexion permet de distinguer le nom en fonction de complément explicatif (chez la terminologie de L. GALAND) / expansion référentielle (chez la terminologie de S. CHAKER), et complément d'objet direct.

- Ex.** - **y- éôa wrgaz** ''l'homme a vu'' (**argaz** à l' E. A. : complément
explicatif / expansion référentielle).
 - **y-éôa argaz** ''il a vu l'homme'' (**argaz** à l' E. L. : complément direct).

En revanche, certains noms masculins ne sont pas marqués à l'état d'annexion. Au contraire, à l'état d'annexion il y a chute totale de la voyelle initiale / **a** / de l'état libre sans être remplacée ou substituée. Ce sont les lexèmes nominaux annexés à la préposition secondaire **\$f** variante **af** ''sur''.

- Ex.:** **\$f Xam** ''sur la maison''. (+ E. A.). → E.L. **aXam** ''maison''.
 \$f vaô ''à pied''. (+ E.A.). → E.L. **avaô** ''pied''.

¹ CHAKER S., Annexion (état d'), Op. Cit. P. 68.

² VYICHL W. L'article défini en berbère, Op. Cit. P. 146.

L'absence de marque à l'initiale des noms masculins à l'état d'annexion dans le parler d'Ait Yahia Moussa (**Xam** , **vaô** , respectivement "maison", "pied" + E. A.), renforce l'hypothèse qu'à un stade primitif, le nom berbère est dépourvu de marque initiale. Et il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin au niveau de l'initiale du nom.

W. VYICHL, supposait que le nom berbère est dépourvu de marque initiale, les noms : **sksu** "couscous", **fad** "soif", sont les témoins du stade originel de ces noms.

Les noms féminins subissant la chute de la syllabe initiale ne sont pas perceptibles à partir de la structure phonique du lexème nominal. Cependant, la structure du schème ne laisse pas deviner l'état d'annexion pour le masculin, et la chute de la syllabe initiale pour le féminin que dans un seul cas : le nom à initial / **u-** /, / **tu-** /. Dans les autres cas, la structure du schème ne donne aucune indication sur la forme de l'état d'annexion.

En effet, un nom à initiale / **a-** / peut avoir un état d'annexion à alternance / **a-** / / **u-** / ou à /**w-** /préfixé.

Après avoir dégagé les formes de l'état d'annexion, du point de vue combinatoire nous procéderons à un classement d'ordre morphologique.

I.2. Classement morphologique des noms :

En s'appuyant sur la forme du nom à l'état d'annexion, on peut opérer un classement des différents types morphologiques (= typologie de formes).

Nous distinguons trois classes de schèmes :

1°- La classe des noms qui, à l'état d'annexion, commencent par des semi-voyelle (**w-** , **y-**) + voyelle (y compris la voyelle neutre [**ə**]).

2°- La classe des noms qui, à l'état d'annexion, commencent par voyelle + consonne.

3°- La classe des noms qui, à l'état d'annexion, commencent par consonne + voyelle.

Pour classer les noms, classement typiquement morphologique, on s'est appuyé sur la forme de l'état d'annexion. Mais, il y a une certaine correspondance et une régularité attendue, entre la forme de l'état d'annexion et la voyelle initiale du lexème nominal, et parfois même on peut deviner

la forme de l'état d'annexion à partir de la structure du schème du nom. Par exemple, les noms à voyelle initiale **u-** ont un E.A. en **wu-**

On note que les noms qui ne sont pas inclus dans les classes morphologiques définies ci-dessus, sont pour une large part des noms à consonne initiale et des emprunts. Ce sont ceux qui connaissent un syncrétisme d'état et dans ce cas il n'y a pas opposition d'état. Ces noms présentent un caractère marginal et constituent un fait isolé par rapport à ceux qui présentent l'opposition d'état.

I.3. Le syntagme : **Nom1 + n + Nom2** :

L'analyse du syntagme **Nom1 + n + Nom2**, pose quelques problèmes en raison d'accidents de phonie et de morphologique, notamment pour les deux éléments (monèmes) **n + Nom2**.

Les berbérissants, (Basset – Picard 1948 ; Basset 1954, ...) reconnaissent les difficultés auxquelles ils se sont confrontés dans l'analyse des syntagmes de ce type, tout en admettant la complexité qu'ils présentent. On distingue deux types de variation :

I.3.a. variations phonétiques :

Si la préposition **n** "de", précède un lexème nominal à initiale **l**, elle tend à s'assimiler à la consonne initiale qui devient alors tendue, la relation : **Nom1** ← **Nom2** n'est plus marquée que par la tension de la première consonne ; et éventuellement, l'état d'annexion.

Ex. **abrid n lxiô** → [**abrid Lxiô**] "chemin du bien". (forme isolée : **lxiô**).

išr n lka\$ṽ → [**išṛ Lka\$ḏv**] "bout de papier".

tamurt n baba → [**tamurt Baba**] "terre de mon père".

Quand le deuxième élément (**Nom2**) du syntagme est à initiale semi-vocalique : **w** ou **y**, l'assimilation se présente alors :

/ **n + w** / → [**B^w**] : / **bab n wayla** / → [**bab B^wayla**] "père du bien, propriétaire".

/ **n + y** / → [**G**] : / **idrimn n yzgarn** / → [**idrimḏn Gḏzgarḏn**] "l'argent des bœufs".

La réalisation fréquente de ces formes est sans doute une preuve qui a amené A. BASSET¹ à introduire la notion "état d'annexion renforcé", considérée comme une variante morphologique de **n + Nom**. Cependant, W. VYICHL et A. ROUX ont reconnu dans l'état d'annexion "renforcé" une construction avec **n** "de".

¹ BASSET A., *La langue berbère*, Op. Cit. P. 27.

I.3.b. Variations morphologiques :

Lorsque la préposition **n** ''de'' précède un lexème nominal à initiale vocalique (**i** / **u**), elle n'apparaît pas éventuellement à l'état d'annexion. On a donc :

abrid uvaô ''le chemin de piétons''.

+ E.A. (E.L. **avaô** ''pied'').

lx^wdma uzal ''le travail de la journée''.

+ E.A. (E.L. **azal** ''journée'').

tiXamin igNi ''les pièces du haut''.

+ E.A. (E.L. **igNi** ''haut, ciel''). (opposition d'état neutralisée).

En fait, la seule marque de la relation entre les deux lexèmes nominaux **Nom1** (déterminé) et **Nom 2** (déterminant) est celle d'état d'annexion où les noms à l'initiale vocalique **u**, et de la position pour les nominaux **Nom 2** à initiale vocalique **i**.

Le fait qu'il n'y ait aucune présence ou trace physique de la préposition (= fonctionnel) **n** ''de'' d'une part et que d'autre part, il n'y ait aucune raison pour que la succession **n + u** ou **n + i** soit exclue dans cette position amène A. BASSET¹, à considérer difficilement les cas précédents comme des réalisations phonétiques de / **n + u-** / et / **n + i** /.

L'absence de préposition **n** ''de'' est étroitement liée à la structure phonique du complément (nom déterminant **Nom 2**) qui doit commencer par **i** ou par **u**. C'est au contraire, l'initiale du complément (**Nom 2**) qui détermine l'absence de **n** dans les syntagmes.

Il est plus économique de considérer le syntagme sans préposition **n** ''de'' comme la réalisation de syntagme prépositionnel. La préposition **n** ''de'' se présente dans la structure profonde, mais une assimilation poussée à l'extrême le fait disparaître au niveau phonétique : / **n + u** / : [**u**], / **n + i** / : [**i**]. Cette assimilation ne se produit du reste pas partout et de nombreux parlars disent : **abrid n uvaô** ''le chemin des piétons''. Il faut donc admettre que le syntagme : **Nom 1** (déterminé) ← **Nom 2** (déterminant), peut être marqué ou pas par la préposition **n** ''de''. Dans le cas général :

¹ BASSET A., '' **n** devant complément de nom en berbère'', *GLECS*, VII, 1954, P. 02.

La forme : **Nom 1 + Nom 2** (+ E. A.) connaît une variante morphologique :

Nom 1 + Nom 2 (+ E. A.), qui serait primitive, et ceci pour une simple raison d'économie.

Au féminin, dans le syntagme **n + Nom** (féminin), les faits se présentent autrement, que ce soit, au niveau phonétique ou morphologique.

Au plan phonétique :

Lorsque la préposition **n ''de''** précède un lexème nominal à initiale syllabique **ta-**, **ti-**, souvent, ces dernières subissent une chute totale et ne laissent aucune trace, sauf le radical. La relation **Nom 1** ← **Nom 2** est bel et bien marquée par la préposition (= fonctionnel) **n ''de''**, et le **Nom 2** doit être marqué par l'état d'annexion. Dans ce cas, l'état d'annexion est marqué par le monème zéro ϕ , (marque éventuelle, de l'état d'annexion de certains noms au féminin).

Ex.

ašFay n funast ''le lait de vache''. Forme isolée **tafunast** ''vache'' (E. L.).

(+ E. A.)

aždir n zMurt ''le tronc d'olivier''. Forme isolée **tazMurt** ''olivier''. (E. L.).

(+ E.A.)

L'assimilation se réalise alors : / **n + t** / = [**N**]

/ **n + ta** / = [**n tala**] ''de la fontaine''. (aucun accident phonétique).

/ **n + ti** / = [**n tili**] ''de l'ombre''. (aucun accident phonétique).

L'existence de syntagme sans **n ''de''** montre que cette préposition n'est qu'un accessoire du complément déterminatif, ce qui vient appuyer l'opinion de L. GALAND¹ selon laquelle **n ''de''** serait un ancien démonstratif. Le rôle premier de **n ''de''** serait alors comparable à celui du support de détermination qui, inséré entre un nom et une proposition relative, donne au nom la valeur du ''défini'' (rôle de l'article défini en français : le chien que j'ai vu) et sert d'antécédent à la proposition relative.

Par contre L. GALAND² pense qu'en berbère, il se peut que le syntagme **Nom 1 + n + Nom 2** soit passé de : **Nom 1 + n + Nom 2** [**aman n trəgwa**] ''l'eau-là (de) la rigole'' à : **Nom 1 + n + Nom 2** [**aman n trəgwa**] ''l'eau de la rigole''.

¹ GALAND L., ''Types d'expansions nominales en berbère'', In. *Cahiers Ferdinand De Saussure*, N°25, 1969, P. 95.

² Idem, P. 96.

Alors, la préposition **n** "de" attirée par le deuxième élément du syntagme, le démonstratif **n** serait devenu une préposition.

Le contact du **n** avec l'initial dentale / **t** / du deuxième élément **Nom 2** (au fém.) subi la chute de la syllabe initiale du **N2** (fém.), confirme aussi bien l'origine du **n**. Originellement, c'est un démonstratif qui serait devenu une préposition.

Ex. : **lxiv n grtit** "la corde de la natte". (avec élision du / **l** / devant la dentale / **t** /).
d Šix n maziŠt "c'est un enseignant de tamazight".

On pourrait alors relier **n**, "préposition" (variante **N**) à **N** démonstratif de l'éloignement.

En revanche, le deuxième élément (nominal 2) est à l'état d'annexion marqué par le monème zéro ϕ à l'initiale.

Dans le parler étudié qui est celui d'Ait Yahia Moussa, deux particularités méritent d'être signalées :

D'une part, l'absence d'assimilation, souvent entre la préposition **n** "de" et le complément (**Nom 2**) devant les noms féminins, et d'autre part, la disparition de la syllabe initiale du nom féminin devant **n**, prouvent deux faits importants constituant les questions les plus complexes du système de l'initiale du nom et de l'élément **n** en berbère (kabyle) :

1°- le premier fait, est l'origine de la préposition **n** qui est un ancien démonstratif et qui a entraîné la disparition de la syllabe initiale du nom féminin, et éventuellement, l'état d'annexion.

2°- le deuxième fait, est l'existence à un stade primitif de la langue, des noms sans préfixe initial. A l'origine, ces noms sont alors des "indéfinis" qui s'opposent aux "définis".

I.4. Les modalités périphériques du nom "les locatives" :

Outres les marques centrales du nom (morphème du genre, modalité du nombre et la marque d'état), le nom est déterminé par les modalités facultatives suffixées qui figurent en post-position au nom, ce sont des modalités non-obligatoires ou facultatives du nom. On distingue :

- celle qui indique la proximité immédiate : - **aki**, variante -**a**.
- celle qui indique l'éloignement : -**akina**, variante -**akin**, -**ina**.
- celle d'absence : -**Ni** "en question".

Ces modalités périphériques du nom se combinent avec les lexèmes nominaux (substantifs, adjectifs et numéraux) et les substituts indépendants, à l'exclusion des pronoms personnels indépendants.

I.5. Les modalités dérivationnelles du nom : La dérivation nominale.

En berbère, les racines du lexème verbal permettent aussi de former des nominaux de différents types. Les mêmes morphèmes dérivationnels verbaux sont rencontrés dans les dérivés nominaux. Nous distinguons :

a°- des morphèmes de type expressif (affixe, redoublement, allongement) que l'on doit considérer comme des procédures lexicales.

b°- des morphèmes servant à former des nominaux déverbatifs, constituant un fait de grammaire. Ce type de dérivation relève de la syntaxe, car leur fonction est d'assurer un transfert de classe : la catégorie des lexèmes verbaux devient la classe des nominaux.

Les racines lexématiques verbales servent à obtenir les dérivés suivants :

- un nom d'action verbal (N.A.V.), un nom déverbatif concret, un nom d'agent, un nom d'instrument et un adjectif.

I.5.a. Nom d'action verbal : toute forme verbale simple ou dérivée est susceptible d'obtenir un nom d'action verbal (dénommatif abstrait) qui réfère au procès (= "le fait de---").

Le dérivé ici, peut être même un nom d'état ou de qualité stable dans le cas des verbes d'état ou de qualité. Si la nature du verbe est différente des verbes d'action, le dérivé est alors un nom d'état ou de qualité.

Dans notre corpus, nous avons relevé un nombre important (foisonnement) de formes dont la majorité d'entre elles sont prévisibles à partir de la structure phonique de la racine du lexème verbal. Pour les bases trilitères à voyelle zéro, les schèmes correspondants sont :

ac1c2c3 : toutes les racines verbales admettent un nom verbal de cette forme.

kšm "entrer" N.A.V. akšam "fait d'entrer".

ftl "rouler le couscous" N.A.V. aftal "fait de rouler".

frn "trier" N.A.V. afran "fait de trier".

ta- c1c2c3a :

rwl "fuir" N.A.V. tarwla "fait de fuir".

Kr / nKr ‘se lever’ N.A.V. tankra ‘fait de se lever’.

ta- c1c2c3 -t :

zmr ‘pouvoir’ N.A.V. tazmrt ‘fait de pouvoir’.

ac1C2ac3 :

rfd ‘soulever’ N.A.V. arFad ‘fait de soulever’.

ac1c2ac3 :

zd\$ ‘habiter’ N.A.V. azda\$ ‘fait d’habiter’.

ôvl ‘prêter’ N.A.V. aôval ‘fait de prêter’.

sfv ‘nettoyer’ N.A.V. asfav ‘fait de nettoyer’.

ta- c1uc2i : (affaiblissement / disparition de la consonne radicale).

\$yz / \$z ‘creuser’ N.A.V. ta\$uzi ‘fait de creuser’.

Pour les bases trilitères à voyelle pleine, les schèmes correspondants sont :

ta- c1uc2c3i :

duKl ‘accompagner’ N.A.V. tdukli ‘fait de s’unir, accompagner’.

Muql ‘regarder’ N.A.V. tamu\$li ‘fait de regarder’.

aC1ic2c3 :

Siwl ‘appeler’ N.A.V. aSiwl ‘fait d’appeler’.

ac1c2c3i : (les emprunts).

môki ‘marquer’ N.A.V. amôki ‘fait de marquer’.

Les verbes à base bilitère : c1c2, quant à eux, les schèmes des N.A.V. sont les suivants :

tu- C1c2a :

F\$ ‘sortir’ N.A.V. tuF\$a ‘fait de sortir’.

Lm ‘filer la laine’ N.A.V. tuLma ‘fait de filer’.

iSin ‘savoir’ N.A.V. tuSna ‘fait de savoir’ / **tam- uc1c2i :** tamusni.

tu- c1c2a :

šv ‘‘glisser’’ N.A.V. tušva ‘‘fait de glisser’’.

ta- c1uc2i :

ôé ‘‘être cassé, se casser’’ N.A.V. taôuéi ‘‘fait d’être cassé’’.

rs ‘‘être posé’’ N.A.V. tarusi ‘‘fait d’être posé’’.

ic1c2 :

ļs ‘‘dormir’’ N.A.V. ivs ‘‘fait de dormir’’ (affaiblissement d’une
consonne radicale).

Les verbes à base bilitères du type : vc1(v)c2 ; leur N.A.V. correspondant à schèmes :

ta- c1c2a :

azl ‘‘courir’’ N.A.V. tazla ‘‘fait de courir’’.

ac1a2 :

aow ‘‘ acheter des denrées de première nécessité ‘’ N.A.V. aoaw ‘‘fait d’acheter des
denrées de première nécessité ‘’.

awv ‘‘arriver’’ N.A.V. ag^wav ‘‘fait d’arriver’’.

tu- c1c2 –in :

u\$al ‘‘retourner’’ N.A.V. tu\$alin ‘‘fait de retourner’’.

Certains noms verbaux, sont formés sur des schèmes moins productifs ; caractérisés par une introduction des éléments étrangers à leur base verbale ou affaiblissement de l’une des consonnes radicales.

ak^wr ‘‘voler’’ N.A.V. tak^wôva ‘‘fait de voler’’.

ôwu ‘‘rassasier’’ N.A.V. tawant ‘‘fait de rassasier’’.

l\$^wzif ‘‘être long’’ N.A.V. t\$^wzi ‘‘fait d’être long’’ (disparition d’une consonne
radicale / f / du verbe de qualité).

Les noms verbaux des verbes de qualités sont à schèmes : **t- c1c2c3**.

ibrik ‘‘être noir’’ N.A.V. tbrk ‘‘fait de noircir’’.

izwi\$ ‘‘être rouge’’ N.A.V. tzw\$ ‘‘fait de rougir’’.

im\$uô ‘‘être grand’’ N.A.V. tm\$^wô ‘‘fait d’être grand’’.

izdig ‘‘être propre’’ N.A.V. tzdg ‘‘fait d’être propre’’.

Quelques exceptions pour les verbes de qualité, qui prennent le schème : **ti- c1c2c1 –wt** :

zgzw ‘‘être vert’’

N.A.V. tizgzwt ‘‘fait d’être vert’’.

D’autres schèmes sont relevés comme :

tim- c1c2 –iwt :

ls ‘‘vêtir’’

N.A.V. timlsiwt ‘‘fait de vêtir’’.

T’c1c2ic2a :

εas ‘‘surveiller’’

N.A.V. T’æsisas ‘‘fait de surveiller’’.

ac1wac2 :

ôuê ‘‘partir’’

N.A.V. aôwaê ‘‘fait de partir’’.

ti- c1c2 –in :

g^wad ‘‘craindre’’

N.A.V. tig^wdin / lxuf (arabe) ‘‘fait d’avoir peur’’.

am- c1uc3 :

Na\$ ‘‘combattre’’

N.A.V. amNu\$ ‘‘fait de combattre’’.

tim- c1c2iwt :

Sl ‘‘entendre’’

N.A.V. timslwt ‘‘fait d’entendre’’.

éô ‘‘voir’’

N.A.V. timéôwt ‘‘fait de voir’’.

tiC1c1 :

Sw ‘‘arroser’’

N.A.V. tiSsi ‘‘fait d’arroser’’.

lC1c2aya :

\$ô ‘‘étudier’’

N.A.V. lqôaya ‘‘fait d’étudier’’.

lC1uc2 :

Mt ‘‘mourrir’’

N.A.V. lmut’ ‘‘fait de mourrir’’.

ti- (c1)ic2a :

Wt ‘‘frapper’’

N.A.V. tiyita ‘‘fait de frapper’’.

Lac1c2ac3 :

etb ‘‘être pénible’’

N.A.V. lætab ‘‘fait d’être pénible’’.

Lc1c2c3a :

x^wdm ‘‘travailler’’

N.A.V. lx^wdma ‘‘fait de travailler’’.

anc1c2uc3 :

kšm ‘‘entrer’’

N.A.V. ankšum ‘‘fait d’entrer’’.

qlε ‘‘arracher’’

N.A.V. anqlue ‘‘fait d’arracher’’.

lc1c2ic3 :

ftl ‘rouler le couscous’

N.A.V. lftil ‘fait de rouler’.

lc1c2c3 :

êôû ‘être empressé’

N.A.V. lêôû ‘fait d’être empressé’.

êzn ‘être en deuil’

N.A.V. lêzn ‘fait d’être en deuil’.

lc1c2yac3 :

xtaô ‘choisir’

N.A.V. lxtyaô ‘fait de choisir’.

lc1c2i :

i\$li ‘être cher’

N.A.V. l\$li ‘fait d’être cher’.

la1c2a3a :

êMl ‘aimer’

N.A.V. laêmal ‘fait d’aimer’.

ti- c1c2c3i :

qôû / \$ôû ‘déchirer’

N.A.V. ti\$ôûi ‘fait de déchirer’.

ti- c1c2iwt :

lxs ‘mouiller’

N.A.V. tilxsiwt ‘fait de mouiller’.

Les vebe à base monolitère, les schèmes de leur N.A.V. sont les suivants :

tim- C1a : ini ‘dire’

N.A.V. timNa ‘fait de dire’.

tim-C1iwt : ili ‘être présent’

N.A.V. timLiwt ‘fait d’être présent’.

Ticlin :

aS ‘venir’

N.A.V. tiSin ‘fait de venir’.

a\$ ‘acheter’

N.A.V. ti\$in ‘fait d’acheter’.

tim- C1iwt :

R ‘rendre’

N.A.V. timRiwt ‘fait de rendre’.

W [ɖB^w] ‘cuire’N.A.V. tiWin [tiB^win] ‘fait d’être cuit’.**tuC1ya :** Zi ‘entourer’

N.A.V. tuZya ‘fait d’entourer’.

Certains noms verbaux admettent deux formes : l’une est étrangère au système, c’est à dire que c’est une forme empruntée ; l’autre, est formée sur la base lexématique verbale.

Č ‘manger’

N.A.V. Imakla ‘fait de manger’ et : uČi.

nz ‘vendre’

N.A.V. lbiε ‘fait de vendre’ et timnziwt.

Pour le verbe *îs* ‘‘dormir’’, le N.A.V. est formé uniquement sur une base différente de celle de cette forme simple. N.A.V. *taguni* ‘‘fait de dormir’’. La forme simple : *gn* ‘‘dormir’’, n’est pas attestée dans le parler à l’étude.

ic1ic2i / ti- c1ic2it : *Qim* ‘‘être assis’’

N.A.V. *i\$imi / ti\$imit* ‘‘fait d’être assis’’.

Certains déverbatifs sont à la fois des noms d’action et des noms concrets. Dans un certain nombre de cas, le N.A.V. a tendance à devenir un déverbatif concret. A cet effet, le dérivé associe les deux valeurs :

azl ‘‘courir’’ → *tazla* ‘‘= fait de courir’’.

‘‘= course’’.

iSin ‘‘savoir’’ → *tmuSni* ‘‘= fait de savoir’’.

‘‘= savoir’’.

Les emprunts à l’arabe, forment leurs noms verbaux sur des schèmes étrangers :

lc1C2 –ya(n) :

kru ‘‘louer’’

N.A.V. *lkrya* ‘‘fait de louer’’.

bnu ‘‘construire’’

N.A.V. *lbnyan* ‘‘fait de construire’’.

xlu ‘‘vider’’

N.A.V. *lxlyan* ‘‘fait de vider’’.

c1c2c3 –an :

skô ‘‘être ivre’’

N.A.V. *skôan* ‘‘fait d’être ivre’’.

c1c2 –wan / c1c2 –yan :

sêu ‘‘posséder’’

N.A.V. *sêwan / sêyan* ‘‘fait de posséder’’.

I.5.b. Nom d’agent :

Ce dérivé peut être un nom verbal d’animé ou de personne. Le schème de nom d’agent est essentiellement : **am -----a(-)**.

T’r ‘‘mendier’’

N.ag. *amaT’ar* ‘‘mendiant’’.

g^wad ‘‘avoir peur’’

N.ag. *amag^wad* ‘‘peureux’’.

ak^wr ‘‘voler’’

N.ag. *amak^wr* ‘‘voleur’’.

Le procédé de formation du nom d’agent (**am -----a(-)**), est très rare dans le parler d’A.Y.M. La base verbale sur laquelle il est formé, est relayée par des tournures à prédicatoire ; le nom d’agent est ainsi construit sur la forme du participe.

Win yT'arun "celui qui écrit" (= amyaru "écrivain").

Win izDmn "celui qui ramasse du bois" (= azDam).

I.5.c. Nom d'instrument :

En berbère, les dérivés de ce type sont extrêmement rares. Ils présentent une morphologie analogue à celle des noms d'action verbale issus des verbes dérivés en **s-**, qui, de leur côté, tendent à devenir des déverbatifs concrets. Le schème du nom d'instrument est marqué par la sifflante **s-**, préfixée à la forme verbale simple.

asag^wm "amphore pour porter l'eau" issu du verbe : ag^wm "aller chercher de l'eau, puiser de l'eau".

tisiqst "dard, aiguillon" issu du verbe : Qs "piquer".

Certaines racines verbales sont inconnues dans le parler à l'étude, mais sont rencontrées dans d'autres dialectes berbères. Seuls leurs dérivés correspondants sont conservés : c'est l'exemple de : tignit "aiguille", issu du verbe : gni "coudre" (attesté au parler chaoui).

Il existe des rapports syntaxiques entre la base et les dérivés auxquels elle donne naissance. Le préfixe **s-** serait la préposition de "moyen" (= au moyen de). En ce sens, tignit "aiguille" serait (= à l'aide de quoi on coud). Au plan formel et sémantique, le nom d'instrument est de nature secondaire.

Au plan morphologique, il n'y a aucune distinction entre le nom d'action verbal issu des verbes dérivés en **s-** et le nom d'instrument. Seule la sémantique peut distinguer et dire s'il s'agit de l'une ou de l'autre catégorie. Par conséquent, on peut analyser les noms d'instrument comme des noms d'action verbale.

I.5.d. L'adjectif :

En berbère, l'adjectif est presque toujours dérivé d'un radical verbal attesté. Ce sont les verbes d'état ou de qualité qui ont régulièrement un adjectif qui leur correspond. Il partage les mêmes caractéristiques combinatoires du nom (substantif), et par sa formation il se rattache au verbe.

Morphologiquement, l'adjectif est construit sur des schèmes différents :

Les adjectifs à schèmes : -----**an** suffixé :

a-----an : abrkan "noir" issu du verb : ibrik "être noir".

amq^wôan "grand" issu du verbe : im\$uô "être grand".

aôqian ''fin, maigre'' issu du verbe : iôqiq ''être fin, maigre''.

a-----a-- : azG^wa\$ ''rouge'', issu du verbe : izwi\$ ''être rouge''.

amLal ''blanc'', issu du verbe : imlul ''être blanc''.

amSas ''fade'', issu du verbe : imsus ''être fade, devenir fade''.

Certains adjectifs sont formés à partir de verbes qui ne possèdent pas les caractéristiques formelles des verbes d'état (modalités personnelles spécifiques et morphologie thématique particulière).

\$aô / qaô ''être sec''

anqaôu ''sec'' à schème : **an-----u**.

euég ''être sourd''

æèug ''sourd'' à schème : **a-----u--**.

Dr\$I ''être aveugle''

adr\$al ''aveugle'' à schème : **a-----a--**.

Schème : **am-----u**, : amqaôû '' ''', issu du verbe : qôû ''déchirer''.

Certains adjectifs sont formés par une alternance vocalique à partir de la base verbale :

u-----i-- : umlil ''blanchâtre'', issu du verbe : imlul ''être blanc''.

ubrik ''noirâtre'', issu du verbe : ibrik ''être noir''.

Certains dérivés nominaux à préfixe : **am-----**, peuvent fonctionner comme des déterminants d'un autre nom. Ce fait résulte d'un glissement sémantique qu'il y a entre le nom d'agent et l'adjectif.

amak^wr ''voleur'', issu du verbe : ak^wr ''voler''.

amuDir ''vivant'', issu du verbe : Dr ''être vivant''.

amuvn ''malade'', issu du verbe : avn ''être malade''.

amnGur ''sans postérité'', issu du verbe : nGr ''mourrir sans postérité''.

amusnaw ''sage'', issu du verbe : iSin ''savoir''.

Un schème adjectival à préfixe **abl** et à suffixe **---an**) est attestée dans le parler d'Ait Yahia Moussa. Dans l'adjectif : ablqWan [**ablqb^wan**] ''épais'', issu du verbe : qWi [qðB^wi] ''être épais''. Le préfixe **abl** semble expressif à valeur péjorative. L'adjectif sans préfixe **abl**, aqWan, est rarement utilisé, dans le même sens.

I.5.e. Les adjectifs numéraux ordinaux :

Ce sont ceux formés par la procédure analogue à celle citée précédemment. Ces types d'adjectifs se répartissent en deux groupes :

1°- à schème : **am-----u, an-----u**, à partir d'une base verbale (verbes d'état) ; ils s'accordent en genre et en nombre.

amzwaru ''premier'' (masc.sing.)	—————→	imzwura ''premiers''(plur.)
tamzwarut ''première'' (fém. sing.)	—————→	timzwura ''premières''(plur.)
anGaru ''dernier'' (masc.sing.)	—————→	inGura ''derniers''(plur.)
tanGarut ''dernière'' (fém. sing.)	—————→	tinGura ''dernières''(plur.)

2°- un complexe marqué par : **wis / tis**, est lui-même composé de substituts déictiques indéfinis : **Wi / ti**, ''celui, celle'' et de la préposition **s** ''avec, au moyen de''. Ces adjectifs ne connaissent pas la modalité du pluriel.

Wi -s sin ''le deuxième, celui avec deux''

(= ''celui avec lequel deux (est complet)'').

tis snat ''la deuxième, celle avec deux''.

(= ''celle avec laquelle deux (est complète)'').

tis tlata ''le troisième, celle avec trois''

(= ''celle avec laquelle trois (est complète)'').

Chapitre II. Le système verbal.

Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser le fonctionnement du système verbal.

Mis à part le générativiste ABDELMASSIH (1968) qui a tenté d'analyser le système verbal en terme de temps, tous les berbérissants, les plus connus : Basset, (1952 b) ; Penchoen Th., (1966) et (1973), Bentolila F, (1974) ; Prasse K.G., (1973), Galand L, (1977), admettent qu'en berbère, comme en chamito-sémitique, le système verbal s'analyse essentiellement en terme d'aspect ; c'est à dire que le procès est perçu du point de vue de sa durée, et secondairement, en terme de temps. L'indication du temps de l'action par rapport au moment de l'énonciation (passé, présent, futur) n'est que secondaire.

D. COHEN ¹, note que l'opposition aspective accompli / inaccompli résulte d'un fait d'évolution. L'opposition des verbes qui indiquent des procès ou "processifs" à des "statifs-duratifs" (formes nominales conjuguées) n'est qu'un stade originel du chamito-sémitique. Les marques des modalités verbales des processifs étaient préfixées tandis que celles des statifs-duratifs étaient suffixées. Autrement-dit, au stade originel, le système s'organise en opposition des verbes dits "processifs" à des "statifs".

Pour COHEN D.², les formes d'accompli berbères seraient une évolution du thème statifs-duratif primitif. L. GALAND ³, affirme que les verbes de qualité témoignent de cette évolution.

II.1. Le verbe :

En tant que classe lexicale appartenant à un inventaire illimité susceptible de s'enrichir d'une façon permanente, en berbère le verbe est défini par deux critères : la fonction et la combinatoire (ou compatibilité). Là où il apparaît, le verbe est toujours en fonction de prédicat (ou prédicatoire en subordonnée). Le verbe présente un caractère d'"unifonctionnel". Au départ, le verbe résulte de

¹ COHEN D., Problème de linguistique chamito-sémitique, Op. Cit. P. 58-59.

² Idem, Op. Cit. PP. 49-54.

³ GALAND L., "Une intégration laborieuse : les verbes de qualité du berbère", *B.S.L.*, 75, Paris, 1980, pp. 348-349

l'association d'une racine lexicale indéterminée quant à son appartenance à la catégorie des noms ou des verbes et d'un schème verbal. Le verbe n'est actualisé qu'une fois combiné à un indice de personne et une modalité d'aspect.

II.1.a. Les indices de personnes :

La majorité des verbes obéit au système dit "régulier". Quelle que soit sa modalité d'aspect, cette série d'indice de personne, se combine avec le verbe. Nous présentons, ici, cette série du système régulier.

Au singulier :

- 1^{ère} -----\$ / ε "je".
 2^{ème} t -----v "tu" (commun).
 3^{ème} y / i ----- "il".
 3^{ème} t ----- "elle".

Au pluriel :

- 1^{ère} n----- "nous" (commun).
 2^{ème} t-----m "vous" (masc.).
 2^{ème} t-----mt "vous" (fém.).
 3^{ème} -----n "ils".
 3^{ème} -----nt "elles".

La marque de la troisième personne du masculin singulier semble subir une alternance y / i , de nature morphologique liée à un conditionnement phonique ; c'est à dire,

y- se manifeste devant (deux consonnes successives ou une consonne tendue) [-**c1c2**...] ou [-**C1**...]. **Exemples** : y- u\$a "il a acheté" ; y- swa "il a bu" ; y- šfa "il se souvient" ; y- Oa "il a laissé".

i- se manifeste devant la séquence [**cv**...], où la voyelle peut être : / a / , / i / , / u / ou [ə].

Ex. : i- εus "il a gardé" ; i- qLb ; [i- qəLəb] "il a cherché" ; i- ôuê "il est parti" ; i- wirga "il a rêvé".

Cette distribution de l'alternance y- / i- (ces deux variantes) ne peut être vérifiée que dans le syntagme verbal, constituant un énoncé minimum. Cependant, des oppositions pertinentes entre / i / et / y / peuvent se rencontrer dans le cas d'éléments non verbaux, et ce dans les mêmes

conditionnements phoniques. Pour le nom, l'opposition d'état est marquée par la présence de / y / comme marque d'état d'annexion, et par la présence de / i / pour l'état libre. Ex.: iéôa 'pierres + E.L.) ~ yéôa 'pierres + E.A). Pour le verbe, la seule variante possible est : celle à y- : y- éôa 'il a vu'.¹

II.1.b. L'assimilation :

Lorsque la modalité pré-verbale **ad** ('à valeur non – réel') est en contact direct avec le préfixe de l'indice de personne (marque personnelle **t-**); autrement – dit, lorsque la marque personnelle **t-** est, précédée de **ad**, il se produit l'assimilation.

Ex. : / **ad** + **t-** / → [aT'----]. L'assimilation se produit alors pour les marques personnelles suivantes :

2^{ème} personne du masculin singulier : / ad t-----v / → [aT'-----v].

[aT'ðRðv] 'tu introduiras'.

2^{ème} personne du masculin pluriel : / ad t-----m / → [aT'-----m].

[aT'ðRðm] 'vous introduisez'.

2^{ème} personne du féminin pluriel : / ad t-----mt / → [aT'-----mt].

[aT'ðRðmt] 'vous introduisez'.

Ce phénomène d'assimilation peut se produire quand la marque suffixée de la deuxième personne du singulier -----v est en contact direct avec le pronom personnel affixe du verbe régime direct –t. Les exemples suivants le montrent clairement :

2^{ème} personne du masculin singulier : / t-----v / + / t / 'le' → [t-----î].

[tðRîî] 'tu l'as introduites'.

2^{ème} personne du masculin pluriel : / t-----v / + / -tn / 'les' (masc.) → [t-----îñ].

[tðRîî ðñ] 'tu les es introduites'.

2^{ème} personne du féminin pluriel : / t-----v / + / -tnt' / 'les' (fém.) → [t-----înt'].

[tðRîîðnt'] 'tu les as introduites'.

Tous ces phénomènes cités précédemment résultent d'une assimilation phonétiquement prévisible ; c'est le conditionnement phonique qui a entraîné ces phénomènes considérés souvent comme des variations morphologiques.

II.1.c. Les indices de personnes des verbes d'état :

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d'Aalgérie (Kabylie) – syntaxe*, Op. Cit. p. 113.

Les verbes d'état combinent des marques personnelles particulières et ce au thème du prétérit. (Une dizaine de verbes dans le corpus). Tandis qu'à l'aoriste, ces verbes se combinent avec les indices de personne du système dit « réguliers ».

Ce système particulier (série spécifique) de marques personnelles du prétérit est caractérisé par les traits suivants :

- appartient au système irrégulier et il n'est constitué que de marques suffixées.
- La neutralisation entière des oppositions du pluriel (toutes les personnes du pluriel sont marquées par une forme unique).

1^{ère} personne sing.(commun) ----- \$.

2^{ème} personne sing(commun) ----- v.

3^{ème} personne du masculin sing. ----- ϕ .

3^{ème} personne du féminin sing. ----- t.

Au pluriel : forme unique : ----- it.

En kabyle comme dans tout le domaine berbère, cette série est très particulière. Signalons que ce système est en regression sur l'ensemble du domaine berbère. Particulièrement en kabyle, il existe de nombreux indices qui montrent que ce système est en regression, au profit du système régulier, comme le montre les exemples suivants :

(marque qui appartient au système régulier) (marque qui appartient au système irrégulier).

quô -n

Quô -it ''ils sont secs''.

smv -n

smv -it ''ils sont frais''.

Dans notre corpus, nous avons relevé un nombre très réduit de verbes d'état dont la majorité sont à base trilitère.

Certains verbes d'état ne s'associent que partiellement au système irrégulier (série des marques suffixées) :

y- wêô ''il est difficile'' (marque régulière préfixée : 3^{ème} personne du masculin singulier).

y- bəd ‘‘il est loin’’ (marque régulière préfixée : 3^{ème} personne du masculin singulier).

Mais, au pluriel, ils s’associent avec tous les pronoms personnels du pluriel :

wəô -it ‘‘ils / elles sont difficiles’’.

bəd -it ‘‘ils / elles sont loin’’.

Un certain nombre de verbes, sémantiquement ce sont des verbes d’état, ne se combinent que partiellement avec la série irrégulière, et d’une façon rare :

Ex : **qaô / \$aô** ‘‘être sec, se dessécher’’.

Il faut noter que cette catégorie de verbes s’enrichit de certains emprunts à l’arabe : les adjectifs arabes dits ‘‘passifs’’ de forme : **m c1c2vc3** peuvent avoir un traitement similaire à celui des verbes de souche berbère, et se combinent aux indices de personne suffixés : **mqbul** ‘‘être accepté, accordé’’. —→ **mqbul -it** ‘‘être accepté – pluriel’’.

II.2. Morphologie des oppositions aspectives :

II.2. a. Modalités pré-verbales : ‘‘modalités aspectuelles’’.

Certains auteurs, BENTOLILA F. (1974), GALAND L. (1977), parlent de ‘‘particule modale’’. La modalité pré-verbale **ad** ‘‘non – réel’’, précède souvent le thème d’Aoriste. En fonction du contexte, cette modalité connaît plusieurs variantes, elle se réalise ainsi :

- **a** ‘‘non-réel’’ : lorsqu’elle précède immédiatement :

1- *La marque personnelle n-* de la première personne du pluriel (série normale).

Ex : **a** **n-** **u\$al** ‘‘nous retournerons’’.

 ‘‘non –réel + nous + retourner + Aor’’.

a **n-** **awi** ‘‘nous emmènerons’’.

 ‘‘non –réel + nous + emmener + Aor.’’.

2- *Un pronom personnel affixe régime direct du verbe :*

Ex : **a** **t-** **n-** **ls** ‘‘nous les mettrons’’.

 ‘‘non –réel + le(pronom direct) + nous + vêtir +Aor.’’

a **t-** **i-** **znz** ‘‘il le vendra’’.

 ‘‘non –réel + le +je +vendre +Aor.’’.

a hnt'- muD -m ''vous les donnerez''.

''non –réel + les (fém.) +donner +Aor. + vous''.

a εn- d- af -n ''ils nous trouveront''.

''non –réel + nous + vers-ici + trouver + Aor. + ils''.

3- Une modalité d'orientation spatiale **d** :

a D- i- kr ''il se lèvera''.

''non –réel + vers-ici +il +se lever + Aor.''.

a D- a\$- nt ''elles acheteront''.

''non –réel + vers-ici +acheter+Aor.+elles''.

Devant certains pronoms personnels (indices de personnes), pronoms personnels affixes régime direct et indirect, la modalité aspectuelle **ad**, est en variation libre :

Elle connaît à cet effet plusieurs variantes :

Devant un indice de personne 3^{ème} personne du masc.sg., **ad** connaît une variante libre :

a y- ili et ad y- ili ''il existera''.

a y- awi et ad y- awi ''il emmènera''.

Devant un pronom personnel affixe régime direct / indirect, **ad** connaît une variante libre si ces unités ont la forme à voyelle initiale /a /.

Ex : a s- t- ini -v et ad as- t- ini -v ''tu lui diras''.

a k- tn —Ks -\$ et ad ak- tn -Ks -\$ ''je te les enlèverai''.

a s- t- id- y- fk et ad as- t- id- y-fk ''il le lui donnera''.

Lorsque le syntagme verbal est en fonction subordonnée, la variante contextuelle de la modalité aspective se réalise **d**, et ainsi :

- les monèmes grammaticaux (subordonnants) : **ar** ''jusqu'à ce que'' ; **ma** ''si'' ; et

- certains verbes dits "opérateurs" : **g^wad** ''craindre'' ; **ag^wi** ''refuser'', **b\$u** ''vouloir'', ...et ceux qui réfèrent à une attitude psychologique (=désir, souhait, volonté, refus, ...). Sont tous obligatoirement suivi d'un inaccompli (non –réel).

Ex : **d** après le subordonnant propositionnel **ar** ''jusqu'à ce que''.

Qim ar d y- kfu ''attends jusqu'à ce qu'il termine''.

wLah ar d y- T'ar ''par Dieu il mendiera''.

Dans un certain nombre de contextes, le syntagme verbal contient la modalité d'orientation spatiale **d** (pré-posé au verbe), dans ce cas, il y a assimilation : / ar d D--- / se réalise : / ar D--- /.

Ex. iN -as ar D- yawi ‘‘tu lui dis jusqu’à ce qu’il emmènera’’.

Lorsque le verbe est en fonction de déterminant prédicatoire de nom, la modalité aspective **ad** ‘‘non- réel’’ s’amalgame avec le **ay** qui se réalise **ara** (et sa variante secondaire **a**).[—]

Ex. d nihni ara y- éô – -n ‘‘ce sont eux qui verront’’.

Si le syntagme verbal est interrogatif (**wi** ‘‘qui’’, **ašu** ‘‘quoi’’), le même phénomène peut se produire avec **ara** et sa variante **a**.

Ex : wi ara yi- y- awi —n ? ‘‘qui m’emmènera ?’’.

ašu ara y- awi ? ‘‘Qu’est ce qu’il emmènera ?’’.

En terme de fréquence, la variante **a** est plus fréquente dans le parler à l’étude. L’usage de **ara** est plus ou moins sporadique. L’élément **ara**, étant en principe l’amalgame de la séquence **ay** ‘‘ce’’ + **ad** ‘‘non –réel’’.

II.2. b. Modalités aspectuelles d’ ‘‘Actuel – concomitant’’ :

Elles précèdent toujours le thème verbal de l’aoriste intensif et connaissent trois formes en variation libre : **a** / **la** / **a la** ; la variante : **a** étant la plus fréquente.

Ex. :

a y- T’éôib ‘‘il est entrain de clôturer’’.

la y- xDm ‘‘il est entrain de travailler’’.

ala y- sirid ‘‘il est entrain de se laver’’.

Dans d’autres dialectes berbères, comme au Maroc (dans le parler chleuh et tamazight), deux variantes archaïques sont attestées dans la poésie : **ar** et **da**.

II.2.c. L’impératif :

Du point de vue morphologique, l’impératif est identique soit au thème d’aoriste, soit au thème d’aoriste intensif. Donc, il appartient au système global des oppositions thématiques, et ce par son signifiant. En outre, l’impératif est caractérisé par sa compatibilité avec l’une des modalités aspectuelles du système du jeu thématique.

Aoriste**Impératif .**

ali

ali ! = ‘monte’.

Aoriste intensif**Impératif intensif.**

T'ali

T'ali ! = ‘monte habituellement !’.

Enfin, l'impératif est identifié par ses indices de personne spécifiques et l'intonation.

Les marques personnelles de l'impératif :

2^{ème} personne du singulier (commun) ----- ϕ (marque zéro) ‘toi’.

2^{ème} personne du pluriel (masc.) ----- t ‘vous’.

2^{ème} personne du pluriel (fém.) ----- mt ‘vous’.

Ex. F\$ ‘sortir’. - F\$! ‘sors’

F\$ -t ‘sortez’ (vous, hommes).

F\$ -mt ‘sortez’ (vous, femmes).

Un certain nombre de verbes, à la 2^{ème} personne du masculin pluriel (‘vous’), connaissent les variantes : ----- aw : F\$ -aw ‘sortez’.

----- at : F\$ -at ‘sortez’.

II.3. Morphologie thématique verbale

L'examen morphologique des oppositions des thèmes verbaux a fait l'objet de travaux effectués par : A. BASSET, (1929b) pour le berbère en général, et, par : J. M. DALLET, (1953) pour le kabyle. Généralement, les alternances thématiques sont prévisibles, et ce à partir de la structure phonique du lexème verbal.

Morphologiquement, un verbe peut présenter jusqu'à quatre (04) thèmes : prét., prét. nég., Aor., et Aor. int. Mais, mis à part le thème d'Aor. int., formellement toujours marqué, on note souvent pour les autres thèmes des confusions entre leurs signifiants (ou syncrétismes). Pour la plupart des verbes, il y a syncrétisme entre l'Aor. et le prét., le prét. et le prét. nég., d'une part, et entre les trois (03) thèmes, d'autre part. On relève ainsi :

- des verbes à 04 thèmes : **aZi** ‘courir’, **iSin** ‘connaître’, etc. (les 04 thèmes sont distincts).

- des verbes à 03 thèmes : **a\$** ‘prendre, acheter’, **zgr** ‘traverser’, etc. (les thèmes d’Aor. et de prêt. sont identiques).

- des verbes à 02 thèmes : **ôuê** ‘partir’, **frfr** ‘voleter’, etc. (les thèmes d’Aor., prêt. et prêt.nég sont identiques).

- des verbes à 01 seul thème : la plupart d’entre eux sont à l’Aor.int.. Nous avons relevé dans le corpus trois (03) exemples : **T’Ki** ‘participer, adhérer’, **T’alas** ‘devoir’, **T’ru** ‘pleurer’.

Contrairement au prétérit, les thèmes de l’Aor. int. et de l’Aor. sont compatibles avec les modalités préverbaux **ad** et **a / la** (**ad** avec l’Aor.int. et l’Aor. ; **a / la** avec l’Aor.int.).

On distingue deux catégories formelles :

- Les radicaux courts,
- Les radicaux longs.

Notons que toutes les statistiques données sont calculées sur un total de 350 verbes du corpus.

II.3.a. Les radicaux courts : (à base monolitère, bilitère et trilitère à voyelle zéro), représentent environ 61% des verbes). Ce sont des verbes du type :

- | | | |
|------------------------|---|-----------|
| - c1(v)c2 : 06%. | } | = (61 %). |
| - c1vc2 : 10%. | | |
| - (v)c(V) : 02%. | | |
| - C(v) : 01%. | | |
| - (v)c1(v)c2(v) : 03%. | | |
| - c1c2(v) : 10%. | | |
| - (v)c1c2 : 03%. | | |
| - vc1c2v : 01%. | | |
| - c1c2c3 : 25%. | | |

II.3.b. Les radicaux longs : les verbes de cette catégorie sont à base trilitère à voyelle pleine et les dérivés : (représentent environ 39% des verbes dans le corpus), présentent les verbes du type :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------|
| - (v)c1(v)c2(v)c3(v) : 02%. | } | = (11%). |
| - c1(v)c2(v)c3 : 06%. | | |
| - c1(v)C2(v)c3 : | | |
| - C1(v)c2c3 : | | |
- 83

- c1c2vc3c4 : 02%.
 - c1c2vc3 : 02%.
 - vc1c2vc3 : 11%.
 - c1(v)c2c3v : 01%.
- = (39%).

Les deux catégories formelles, semble-t-il, ne présentent pas un certain équilibre. Ce sont les verbes à radicaux courts qui présentent un grand nombre d'occurrences verbales dans la première catégorie formelle. (environ 80% des occurrences verbales) dont la quasi-totalité des verbes de cette catégorie est à base monolitère ou bilitère (environ 75%).

Tandis que, les verbes à base trilitère à voyelle zéro présentent une petite minorité (environ 20% à 25% des verbes du corpus).

II.4. Les différents groupes morphologiques verbaux.

En berbère (kabyle), un verbe présente quatre thèmes :

- **Aoriste** ~ **Aoriste intensif**.
- **Prétérit** ~ **Prétérit négatif**.

L'ensemble des verbes analysés (près de 350 verbes), révèle qu'environ 35 % des verbes du corpus sont des verbes à quatre thèmes, c'est à dire répondent au système de quatre thèmes. Ce sont ceux qui comptent soit une ou deux consonnes radicales (à base monolitère ou bilitère) :

II.4.a. Groupe morphologique à quatre (04) thèmes :

L'opposition se réalise entre quatre thèmes. Les verbes appartenant à ce groupe sont du type :

- (v)c1(v) : **g** 'faire', **ini** 'dire'.
- vc : **a\$** 'acheter'.
- (v)C : **č** 'manger', **O** 'laisser'.
- c1(v)c2 : **gr** 'introduire', **éô** 'voire', **Fr** 'cacher', **Wt** 'frapper'.
- Cv : **éu** 'planter'.
- (v)c1c2 : **ls** 'vêtir', **fk** 'donner'.
- c1c2v : **zlu** 'égorger', **rnu** 'ajouter'.

En terme de fréquence, ces verbes sont très fréquents dans le discours des locuteurs (et dans le corpus, environ 30% des occurrences verbales). Ils appartiennent globalement au fond lexical commun berbère. La fréquence d'emploi de ces verbes compense leur nombre relativement très réduit.

II.4.b. Groupe morphologique à trois thèmes :

Un certain nombre de verbes n'oppose que trois thèmes. (représentent environ 40% des verbes du corpus). Ce groupe comprend à son tour deux sous – groupes :

II.4.b.1. groupe où l'opposition se réalise entre • Aoriste ~ Aoriste intensif.

• Prétérit

Ce groupe représente environ (15% des verbes dans le corpus).

Cette opposition thématique concerne des verbes du type (à schème) :

- c1vc2 : **na\$** 'se battre, combattre', **Mt** 'mourrir'.
- c1(v)c2c3v : **nulfi** 'paraître', **wrgu** 'rêver, songer'.
- vc1c2vc3 : **i\$^wzif** 'être long', **izdig** 'être propre'.
- c1vc2(v)c3 : **navê** 'errer, vagabonder', **faôû** 'profiter'.
- c1vc2v : **nadi** 'chercher', **wali** 'regarder'.
- vcv : **ali** 'monter', **awi** 'emmener'.
- vc1c2v : **iméi** 'être petit'.
- c1(v)C2v : **hGi** 'préparer'.

II.4.b.2. groupe où l'opposition se réalise entre • Aoriste ~ Aoriste intensif.

Prétérit négatif.

(ce groupe représente 25% des verbes dans le corpus).

Cette opposition thématique concerne des verbes à base trilitère à voyelle zéro. Ce sont des verbes du type :

- c1c2c3 : **frn** 'trier', **rgm** 'insulter', **nîv** 'adhérer', **kšm** 'entrer'.

II.4.c. Groupe morphologique à deux thèmes :

Pour un nombre très réduit de verbes, la distinction ne se réalise qu'entre deux thèmes :

• **Aoriste ~ Aoriste intensif.** (Environ 25% des verbes). Cette opposition thématique concerne des verbes qui :

Sont minoritaires à radical courts (à base bilitère, représentent 09% des verbes dans le corpus). Ce sont des verbes du type :

- cv : **T'u** ‘oublier’,
- c1vc2 : **\$il** ‘croire’, **\$ab** ‘blanchir, avoir le poil blanc’, **ôuê** ‘aller’, **\$aô** ‘errer’.
- C1vc2 : **Qim** ‘être assis’.

Sont majoritaires des verbes à radical long (à base trilitère, représentent 16% des verbes dans le corpus). Ce sont les verbes du type :

- c1(v)C2(v)c3 : **gRz** ‘être bien fait’, **éÖb** ‘clôturer’, **\$Rg** ‘déchirer’.
- c1vc2c3 : **qôû** ‘être déchiré, être percé’.
- c1c2vc3c4 : **ôîîê** ‘être indécis’, **êôîôt** ‘être impatient’.
- c1vc2(v)c3 : **Sird** ‘se laver’, **Muql** ‘voir, observer’, **Siwl** ‘appeler’.
- c1(v)c2(v)c3 : **\$Yê** ‘envoyer’, **êY\$** ‘nourrir’.
- c1c2vc3 : **smir** ‘verser’, **êwao** ‘avoir besoin’, **\$taq** ‘désirer, ressentir la privation de’.

L’opposition thématique de certains verbes à base bilitère et trilitère est totalement neutralisée (ces verbes sont en nombre très réduits). Le contexte seul permet d’identifier de quel thème il s’agit. Ce sont des verbes du type :

- c1(v)C2v : **T’Ki** ‘prendre part, participer’.
- c1vc2vc3 : **T’alas** ‘avoir droit à’.
- c1c2v : **T’ru** ‘pleurer’.

L’initiale consonantique de ces verbes apparaît clairement. Le / **T’** / peut se confondre avec la marque (morphème préfixé) d’intensif.

II.5. Les oppositions thématiques verbales :

II.5.a. L’opposition thématique : Aoriste ~ Aoriste Intensif.

L’Aoriste intensif des verbes à base monolittère et bilitère est marqué par : **T’-**, avec la variante : **t-** :

• Aoriste ~ Aoriste intensif.

- éu → **T’éu / téu** ‘planter’.
- T’u → **T’T’u / tT’u** ‘oublier’.
- F\$ → **T’F\$ / tF\$** ‘sortir’.
- g → **T’g / tg** ‘introduire’.

L'Aoriste intensif de la quasi – totalité des verbes à base monolitères est marqué par **T'**-, cette marque connaît une variante libre **t**-. Ce sont les verbes du type **Cv** et **(v)c** pour les monolitères et du type : **C1(v)c2** pour les bilitères qui connaissent simultanément les deux marques. L'emploi de ces deux formes concurrentes montre que les unes sont le fait des adultes (**t**) alors que les autres sont construites par analogie et relevant de l'usage des jeunes locuteurs (la marque **T'**).

Nous signalons que l'aoriste intensif du verbe **ini** 'dire', est construit sur une base différente de celle de ce verbe : Aor. Int. **Qaô** ; la forme **T'ini** (Aor. Int.) ; en respectant le schème de formation de l'Aoriste intensif des verbes du type : **vcv**, n'est jamais attesté.

L'aoriste intensif de certains verbes à base monolitère et bilitère, sont soit construits différemment de leur base ou connaissent des adjonctions au niveau du signifiant ; c'est le cas de :

ini —————> (Aor. int.) **Qaô** 'dire'.

Sw —————> (Aor. int.) **Ss** 'boire'.

Wt —————> (Aor. int.) **Kat** 'frapper'.

fk —————> (Aor. int.) **T'ak** 'donner'.

L'Aoriste intensif de ces verbes est d'une formation irrégulière.

Certains verbes à base bilitère du type : **(v)c1c2** et **c1vc2**, connaissent deux schèmes : **T'**-**c1vc2** (**T'cluc2**, **T'clac2**, **T'clic2**) et **T'**-**c1vc2v** (**T'cluc2u**, **T'clac2a**, **T'clic2i**).

En terme de fréquence, c'est la forme étoffée à schème : **T'c1vc2v**, qui est plus fréquente.

Ex. :

ls —————> (Aor. int.) **T'lsu** / **T'lus** 'vêtir'.

nz —————> (Aor. int.) **T'nuzu** / **T'nuz** 'être vendu'.

\$aô / Qaô —————> (Aor. int.) **T'\$aôa** / **T'\$aô** 'être sec'.

Il y a environ 10 % des verbes dans le corpus qui répondent à ce système de deux schèmes.

Nous rassemblons ici, les différents schèmes de l'Aoriste intensif des verbes à base bilitère du type : **c1vc2** :

Aoriste ~ **Aoriste intensif.**

c1vc2 —————> **T' clic2i** ; **T' clac2** ; **T' cluc2u** / **C1uc2u** ; **T' aclac2** / **T' uclac2** ; **T' clac2a**.

(représente 08 % des verbes dans le corpus).

Aoriste ~ Aoriste intensif.

c1(v)c2 → C1ac2 ; C1(v)c2 ; T' ac1ac2 ; t- c1(v)c2. (représente 02 % des verbes).

Aoriste ~ Aoriste intensif.

C1(v)c2 → T' C1ac2a ; T' C1(v)c2 / t- C1(v)c2 ; C1ac2. (représente 05 % des verbes).

Pour certains verbes, l'Aoriste intensif connaît deux formes différentes ; l'une, est construite à partir de la base verbale, l'autre est étrangère à sa base et porte le même sens :

İs → T'aſas "dormir".

Gan "dormir"

La forme **Gan** "dormir + Aor. int." n'est attesté qu'à l'Aoriste intensif. La racine est absente dans d'autres aspects verbaux. Seul le thème verbal de l'aoriste intensif est conservé. A cet effet, ce thème n'est qu'un vestige de la forme nue de base du verbe **gn** "dormir", attesté ailleurs, dans d'autres parlers kabyles. Cette trace confirme l'existence de la racine à un moment donné de l'histoire de la langue berbère. En synchronie, la racine tend à disparaître complètement en faveur de la seule forme **İs** "dormir".

L'aoriste intensif d'un nombre très important de verbes est marqué par la tension consonantique, soit à l'initiale, à la médiane ou à la finale du radical. Ces verbes sont à base bilitère, trilitère, du type : **c1c2v**, **c1(v)c2**, **(v)c1c2**, **c1c2(v)c3**, **C1vc2**, **vc1c2vc3**, **c1(v)c2c3**.

II.5.a.1. La tension initiale :

La tension à l'initiale et l'alternance vocalique :

/ **v** / → / **î** / : **vlb** → **İlab** "demander".

/ **\$** / → / **Q** / : **\$ô** → **Qaô** "étudier"

Certains verbes à base bilitère du type : **(v)c1c2**, connaissent deux formes pour l'Aoriste intensif. L'une, est marquée par **T'** / **t** + alternance vocalique, l'autre, par la tension consonantique initiale. C'est le cas du verbe :

vs → **T'avsa** / **Ds** ‘rire’. Pour la forme de l’Aoriste intensif **Ds**, la réalisation tendue du [D] à l’initiale, n’est qu’une altération phonétique accidentelle. En terme de fréquence, c’est la forme **Ds** qui est plus fréquente que sa concurrente **T'avsa**.

Certains verbes du type : **c1vc2**, **c1vc2(v)c3**, **c1(v)C2(v)c3** ; portent à l’initiale une emphatique qui se réalise tantôt non tendue / **v** / tantôt tendue / **İ** /.

Aoriste**Aoriste intensif.**

İil / **vil** -----» **İli** / **İalay** ‘épier’

İfô / **vfô** -----» **İafaô** ‘suivre’.

vqô / **vGô** / **İqô** -----» **İqiô** / **T'vGiô** / **t'vQiô** ‘jeter’.

II.5.a.2. La tension médiane :

/ **v** / → / **İ** / : **ôvl** → **ôİl** ‘prêter’ ; **švê** → **šİê** ‘danser’.

/ **s** / → / **T'** / : **ksb** → **kT'b** ‘pourvoir, avoir’.

/ **f** / → / **P** / : **rfd** → **rPd** ‘être posé’ ; **Efs** → **EPs** ‘piétiner, marcher sur’.

/ **w** / → / **G^w** / : **rwl** → **rG^wl** ‘fuir’.

/ **t** / → / **T'** / : **ftl** → **fT'l** ‘rouler (le couscous)’ ; **Etb** → **ET'b** ‘sacrifier’.

/ **û** / → / **T'** / : **êûu** → **êT'u** ‘être au courant’.

/ **w** / → / **B** / : **hwu** → **hBu** ‘avoir envie’.

/ **y** / → / **G** / : **Eyu** → **EGu** ‘être fatigué’.

/ **ž** / → / **O** / : **fžu** → **fOu** ‘être percé’.

/ **\$** / → / **Q** / : **b\$u** → **bQu** ‘vouloir’.

/ **d** / → / **D** / : **bdu** → **bDu** ‘commencer’ ; **hdô** → **hDô** ‘parler’.

/ **b** / → / **B** / : **rbê** → **rBê** ‘gagner’ ; **žbd** → **žBd** ‘tirer’.

/ **š** / → / **Č** / : **kšm** → **kČm** ‘entrer’.

II.5.a.3. La tension finale :

/ **\$** / → / **q** / : **n\$** → **nQ** ‘tuer’.

L’opposition Aoriste ~ Aoriste intensif peut être marquée par la tension consonantique initiale et l’alternance vocalique ou la tension consonantique initiale.

Les verbes à base bilitère du type : **c1(v)c2** :

Ex : **gr** → **Gar** (Aor. int.) ‘‘introduire’’.
 sl → **Sl** (Aor. int.) ‘‘entendre’’.
 éô → **èô** (Aor. int.) ‘‘voir, regarder’’.

Pour les verbes à base bilitère du type : **c1c2v**, l’opposition Aoriste ~ Aoriste intensif est marquée par la tension consonantique finale (ce type représente 06 % des verbes dans le corpus) :

Ex : **rnu** → **rNu** (Aor. int.) ‘‘ajouter’’.
 bru → **bRu** (Aor. int.) ‘‘lâcher’’.

Pour les verbes à base trilitère à voyelle zéro, du type : **c1c2c3**, l’opposition Aoriste ~ Aoriste intensif, est marquée par une tension consonantique médiane. (Ce type représente 10 % des verbes dans le corpus).

Ex : **šrw** → **šRw** (Aor. int.) ‘‘égratigner’’.
 msl → **mSl** (Aor. int.) ‘‘façonner, modeler de la poterie’’.
 frn → **fRn** (Aor. int.) ‘‘trier’’.

Pour les verbes à base trilitère du type : **c1vC2(v)c3**, **c1vC2(v)c3** l’opposition thématique Aoriste ~ Aoriste intensif, est marquée par l’apparition du préfixe **T’** d’intensif et l’alternance vocalique :

Ex : **wilf** → **T’walaf** (Aor. int.) ‘‘avoir l’habitude’’.
 muql → **T’muqul** (Aor. int.) ‘‘regarder’’.
 šRg → **T’šRig** (Aor. int.) ‘‘déchirer’’.
 éÖb → **T’éôöib** (Aor. int.) ‘‘clôturer’’.

Dans un certain nombre de cas, l’aoriste admet deux formes qui répondent au système précédent : **wilm / wulm** → **T’walam** (Aor. int.) ‘‘convenir’’ ;
 ɛawd / ɛiwd → **T’ɛawad** (Aor. int.) ‘‘refaire’’.

La marque d’aoriste intensif **T’** tend à se figer avec le radical du thème (deux verbes à radical court sont relevés, du type : **cv**) ; ce qui constitue à cet effet une consonne radicale. C’est le cas des verbes : **T’ru** ‘‘pleurer’’ et **T’Ki** ‘‘participer’’. Ces deux verbes, sont caractérisés par la neutralisation des oppositions : Aoriste ~ Aoriste intensif, présent ~ présent négatif.

Les thèmes de ces verbes sans la marque de l'Aor. int. **T'**, semble ne sont pas rencontrés. Cela peut s'expliquer par l'utilisation fréquente de l'aoriste intensif de ces verbes qui a entraîné le maintien de la marque de l'intensif dans tout le système des jeux thématique de ces verbes.

D'autres verbes du type : **c1vc2vc3** à consonne initiale **T'**, peuvent se ramener à radical : **vcvc** (c'est à dire, à la racine bilitère) ; serait-ce l'usage qui a fait maintenir le **T'** (marque d'Aoriste intensif) qui tend à se figer avec le radical ?. Du fait, aucune forme n'est attestée, que ce soit à l'intérieur du kabyle ou dans d'autres parlers berbères. Cette consonne ne s'explique que par son intégration à l'intérieur du radical, et elle fait partie de la racine. C'est le cas du verbe : **T'alas** 'devoir', dans le système du jeu thématique, il y a une neutralisation des oppositions. Formellement, il n'y a aucune distinction entre les thèmes : Aoriste, Aoriste intensif, prétérit, prétérit négatif.

Dans l'opposition : Aoriste ~ Aoriste intensif, nous avons signalé que l'intensif est marqué soit par :

- une préfixation de **T'** / **t-**, et / ou,
- une tension d'une consonne radicale (initiale, médiane, finale).
- une alternance vocalique.

L'aoriste intensif de certains verbes se manifeste sous trois formes : **T'Kr** / **T'nKar** / **t-Kr** (Aoriste : **Kr** 'se lever').

Pour les verbes dérivés, la distinction entre : Aoriste ~ Aoriste intensif est marquée par une alternance vocalique et une tension initiale :

Ex. **sird** —————> **Sirid** (Aor. int.) 'se laver'.
 siwv —————> **Sawav** (Aor. int.) 'parvenir'.

Pour certains verbes à base trilitère du type : **c1c2c3**, le procédé formel de l'Aoriste intensif ne répond pas à celui de la majorité du même type. C'est le cas de : **nîw** —————> (Aor. int.) **T'nîiw** 'sauter' ; **εob** —————> (Aor. int.) **T'aεoab** 'séduire' (emprunt à l'arabe). La distinction est marquée par le préfixe intensif **T'** + alternance vocalique.

Pour d'autres verbes, deux procédés de formation de l'aoriste intensif existent. L'un est marqué par la tension radicale médiane et l'alternance vocalique ou seulement la tension radicale ; l'autre par la préfixation du morphème **T'** et l'alternance vocalique. (représentant 05 % des verbes dans le corpus).

Ex. : **nîv** → (Aor. int.) **nîv** / **T'anfav** ‘coller’.
 skô → (Aor. int.) **sKô** / **T'skaô** ‘être ivre’
 DuKl → (Aor. int.) **DuKul** / **T'duKul** ‘s’unir’
 êMI → (Aor. int.) **êMI** / **T'êMil** ‘aimer’.

Nous avons rencontré également un verbe à base trilitère du type : **c1c2vc3**, son aoriste intensif est marqué par la préfixation du **T'** et l'insertion de la voyelle / i / à la finale.

ûôaê → (Aor. int.) **T'ûôaêi** ‘se reposer’.

Pour certains verbes à radicaux courts, la consonne initiale est une semi-voyelle / w / à l'Aoriste. L'opposition : Aoriste ~ Aoriste intensif n'est distinctive que par la présence de la marque d'intensif **T'**. Dans le parler d'Ait Yahia Moussa, ce type de verbe est ramené à la catégorie de radicaux longs, c'est à dire à base trilitère. **wrgu** → (Aor. int.) **T'wrgu** ‘rêver’. Dans tout le système du jeu thématique, il y a apparition de cette semi – voyelle radicale / w /.

L'aoriste intensif de certains verbes dérivés, est caractérisée par l'alternance vocalique radicale avec ou sans semi – voyelle / y / à la finale du radical. **smir** → (Aor. int.) **smara** / **smaray** ‘verser’.

Pour les verbes du type : **c1vc2**.

L'opposition : aoriste ~ aoriste intensif est marquée par la répétition d'une consonne radicale, l'alternance vocalique et préfixation du **T'**. **êaô** → (Aor. in.) **T'êaôîô** ‘acquérir’. Cette distinction n'est marquée que dans l'opposition : Aoriste ~ Aoriste intensif. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par le conditionnement phonique du lexème verbal qui a entraîné cette répétition radicale à l'aoriste intensif. (Un seul exemple attesté).

Pour un verbe du type : **c1c1(v)c3**, l'opposition : aoriste ~ aoriste intensif est marquée par la préfixation du **T'** + alternance vocalique ou alternance vocalique + tension initiale radicale. **îuîê** **T'îuîuê** / **ïuîuê** ‘être petit’. Cette forme verbale d'aoriste, considérée comme base de jeu thématique, peut se ramener à une formation expressive marquée par la répétition de la première consonne.

L'opposition thématique : aoriste ~ aoriste intensif des verbes d'état.

Une large part des verbes d'état, sont à base trilitère, du type : **vc1c2vc3**. (représentant environ 05 % des verbes dans le corpus). L'opposition est marquée essentiellement par le préfixe **T'** ou par une tension radicale (médiane).

Ex. : **izdig** → (Aor. int.) **T'izdig** "être propre".
 im\$uô → (Aor. int.) **T'im\$uô** "être grand".
 izmir → (Aor. int.) **T'izmir** / **zMr** "pouvoir".

Remarque sur les emprunts certains emprunts répondent parfaitement au système du jeu des oppositions thématiques des verbes de souche berbère. Ils sont assimilés et intégrés alors aux schèmes des verbes de souche berbère. Leur structure et opposition thématique, demeure dans l'ensemble berbère. Les différents types relevés sont :

Type : c1vc2v :

c1vc2v (Aor. **dawi**) ~ Cvcvy (Aor. int. **Daway**). "soigner".
 cica (prétérit **diwa**) ~ -----
Fuîi "faire des photos" -----» (Aor. int.) **T'fuîi** (préfixation du **T'**).

Type : c1c2v (environ 06 % des verbes dans le corpus). **seu** -----» (Aor. int.) **sSu** "pourvoir".

dëu -----» (Aor. int.) **dSu** "appeler au dieu".
ôou -----» (Aor. int.) **T'ôaou** "attendre".

Type : c1c1v :

nqi "infiltrer " -----» (Aor. int.) **T'nQi** (préfixation du **T'**).
 Quelques verbes empruntés à l'arabe et au français, admettent deux aoristes intensifs :
nwu "croire" → (Aor. int.) **nWu** (tension radicale) et
 → (Aor. int.) **T'anway** (préfixation du **T'** + semi-voyelle / y /.

Dans les emprunts du type : c1vc2 (représentant 05 % dans le corpus), l'opposition : aoriste ~ aoriste intensif est marquée par la présence du **T'** avec ou sans alternance vocalique :

Ex. : **êuš** → (Ao. int.) **T'êušu** "couper de l'herbe, feuille ".
 eaš → (Ao. int.) **T'eaš(a)** "vivre".
 xaû → (Ao. int.) **T'xaûa** "manquer".
 šid → (Ao. int.) **T'šidi** "lier".
 ûaê → (Ao. int.) **T'ûaê** "échoir, arriver à, être dévolu ".

Dans le cas des emprunts du type : **c1c2(v)c3**, l'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif est marquée, soit par la préfixation du **T'**, soit par la tension radicale et / ou sans alternance vocalique. Ce type représente 10 % des verbes dans le corpus .

Tension médiane : ôêm —————> (Aor. int.) **ôĚm** ‘‘accorder sa miséricorde. ‘’.

x_{dm} —————> (Aor. int.) **x_{Dm}** ‘‘travailler, faire’’.

š_{el} —————> (Aor. int.) **š_{Σl}** ‘‘allumer’’.

En plus de la tension médiane, certains verbes admettent la marque d'intensif et l'alternance vocalique : ainsi, deux formes sont possibles :

whm —————> (Aor. int.) **wHm** / **T'awham** ‘‘être étonné’’.

nfe —————> (Aor. int.) **nFe** / **T'anfae** ‘‘être utile’’.

skô —————> (Aor. int.) **sKô** / **T'skaô** ‘‘être ivre’’.

Tension initiale + alternance vocalique : **vlb** -----> (Aor. int.) **Ĵalab** ‘‘demander’’.

vmε -----> (Aor. int.) **Ĵamaε** ‘‘avoir envie’’.

vlm -----> (Aor. int.) **Ĵalam** ‘‘être fautif’’.

Pour certains verbes du type : **c1c2vc3**, (représentant 01 % des verbes dans le corpus), l'intensif est marqué soit par le morphème **T'** et / ou sans l'introduction du **-ay** à la finale. Ainsi, deux formes d'Aoriste intensif sont possibles :

xtaô —————> (Aor. int.) **T'xtaô** / **T'xtaôay** ‘‘choisir’’.

štaq —————> (Aor. int.) **T'štaq** / **T'štaqay** ‘‘envier’’.

Dans les emprunts du type : **vc1c2vc3**, (représente 02 % des verbes dans le corpus), l'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif, est marquée soit par :

La préfixation du **T'** ou la tension radicale. Ainsi, deux formes rencontrées :

iqôîê —————> (Aor. int.) **T'iqôîê** / **qÖê** ‘‘avoir mal’’.

Soit, par la préfixation du **T'** :

ibeid —————> (Aor. int.) **T'ibeid** ‘‘être loin’’.

Pour les emprunts du type : **c1vc2(v)c3**, (représentent 04 % des verbes dans le corpus), l'Aoriste intensif est distingué de l'Aoriste par :

L'alternance vocalique + tension initiale :

tibe —————> (Aor. int.) **Tabæ** ‘suivre’.

Préfixation du T' + alternance vocalique :

ɛawn —————> (Aor. int.) **T'ɛawan** ‘aider’.

ûaôf —————> (Aor. int.) **T'ûaôif** ‘dépenser’.

ɛawd —————> (Aor. int.) **T'ɛawad** ‘répéter’.

Pour les emprunts du type : **c1vc2(v)c3** (représentant 05 % des verbes dans le corpus), l'intensif est marqué par la préfixation du **T'** + alternance vocalique :

ɛmô —————> (Aor. int.) **T'ɛmiô** ‘remplir, rendre plein’.

wKl —————> (Aor. int.) **T'wKil** ‘charger quelqu'un’.

bDl —————> (Aor. int.) **T'bDil** ‘changer’.

Pour les emprunts du type : **c1(v)c2c3v** (représente 01 % des verbes dans le corpus), l'Aoriste intensif est marqué par la préfixation du **T'** :

môki —————> (Aor. int.) **T'môki** ‘marquer’.

ûanoi —————> (Aor. int.) **T'ûanoi** ‘changer’ (changement phonétique : / š / devient / û /).

II.5.b. L'opposition thématique : aoriste ~ prétérit.

Pour les deux thèmes verbaux, la distinction est marquée le plus souvent par une alternance vocalique. Dans des cas rarissimes, on observe une tension radicale (médiane) surtout pour les verbes d'état.

L'alternance vocalique fondamentale se manifeste par :

Pour les verbes à base monolittère (type **vcv** / **aci**) et bilitère (type **vc1(v)c2** / **ac1(v)c2**), la voyelle / **a** / de l'aoriste devient / **u** / pour le prétérit.

Ex :

ali	—————>	(prétérit.) uli ‘monter’.
awi	—————>	(prétérit.) uWi [uB^wi] ‘emmener’. (avec une tension radicale).
ag^wi	—————>	(prétérit.) ug^wi ‘refuser’.
adr	—————>	(prétérit.) udr ‘descendre’.
awv	—————>	(prétérit.) uWv [uB^wv] ‘arriver’. (avec n tension radicale initiale).

Pour les monolittères du type : **vc** / **ac**, la voyelle pleine / **a** / de l'aoriste devient / **u** / et l'introduction de la voyelle post - radicale / **a** / au thème du prétérit.

Ex :

a\$ → (prét.) **u\$a** ‘‘acheter’’**af** → (prét.) **ufa** ‘‘trouver’’.**aé** → (prét.) **uéa** ‘‘approcher’’.Les verbes du type : Cv / Cu ; la voyelle / **u** / de l’aoriste devient / **a** / au prétérit.

Ex :

Du → (prét.) **Da** ‘‘accompagner’’.**Su** → (prét.) **Sa** ‘‘étendre le lit’’.

Sauf le cas du verbe **T’u** ‘‘oublier, il est marqué par une neutralisation de l’opposition Aoriste ~ prétérit.

Certains verbes à base monolitères du type : **vcv** / **ici**, (représente 01 % des verbes dans le corpus) le prétérit est marqué par une tension consonantique et alternance vocalique post – radicale.

Ex :

ini → (prét.) **Na** ‘‘dire’’.**ili** → (prét.) **La** ‘‘exister, être’’.

Pour les verbes du type : **(v)C**, (représente 02 % des verbes dans le corpus), l’opposition : Aoriste ~ prétérit, est marquée par une alternance post – radicale / **a** / au prétérit.

Ex :

R → (prét.) **Ra** ‘‘rendre’’.**O** → (prét.) **Oa** ‘‘laisser’’.

L’opposition : Aoriste ~ prétérit des verbes à base bilitères du type : **c1c2u**, **c1(v)c2i**, **c1c2i**, **c1c2**, **c1ac2i** ; est marquée par une alternance vocalique fondamentale finale post – radicale où il y a une apparition d’une voyelle finale / **a** / au thème du prétérit. (représente 17 % des verbes dans le corpus).

Type : **c1c2u** : **šfu** → (prét.) **šfa** ‘‘se souvenir’’.**b\$u** → (prét.) **b\$a** ‘‘envier, vouloir’’.Type : **c1(v)Ci** : **wRi** → (prét.) **wRa** ‘‘montrer’’.**hGi** → (prét.) **hGa** ‘‘préparer’’.

Type : **c1c2i** : **ôwi** → (prét.) **ôwa** ‘‘être rassasé’’.

sri → (prét.) **sra** ‘‘avoir besoin’’.

Un verbe de ce type est caractérisé par la neutralisation de l’opposition : Aoriste ~ prétérit. C’est le cas du verbe **\$li** ‘‘tomber’’.

Type : **c1ac2i** : **wali** → (prét.) **wala** ‘‘voir’’.

Type : **c1uc2c3i** : **nulfi** → (prét.) **nulfa** ‘‘créer, découvrir’’.

Pour le verbe : **nadi**, l’opposition : Aoriste ~ prétérit, est marquée par une alternance vocalique : / **a** / devient / **u** / et / **i** / devient / **a** /.

nadi → (prét.) **nuda** ‘‘chercher’’.

Type : **c1c2** : (représente 03 % des verbes dans le corpus).

ôé → (prét.) **ôéa** ‘‘casser, être cassé’’.

ls → (prét.) **lsa** ‘‘se vêtir’’.

gr → (prét.) **gra** ‘‘introduire, mettre’’.

éô → (prét.) **éôa** ‘‘voir’’.

n\$ → (prét.) **n\$a** ‘‘tuer’’.

\$ô → (prét.) **\$ôa** ‘‘étudier’’.

Un verbe qui semble être à tension radicale initiale répond au même jeu thématique. C’est le cas du verbe : **Wt** → (prét.) **wta** ‘‘frapper’’.

Par contre, pour le verbe **Mt** ‘‘mourir’’, le prétérit est marqué par l’apparition de la voyelle /**u**/ au thème du prétérit. (prét.) **Mut** ‘‘mourir’’. Cette exception que fait ce verbe en le comparant aux autres verbes du même type, peut s’expliquer par son appartenance au vocabulaire commun fondamental de base du berbère et même au chamito – sémitique ; c’est une trace de la diachronie.

L’opposition thématique Aoriste ~ prétérit de certains verbes à base bilitère et trilitère du type : **c1i2**, **c1uc2**, **c1c2c3**, **c1c2ic3**, **c1c2ac3**, **c1c2**, est neutralisée. Ici, on peut avoir deux catégories :

II.5.b.1. La première catégorie : dans le système du jeu thématique, ce sont les verbes à deux thèmes (l’opposition n’est marquée qu’entre Aoriste ~ Aoriste intensif). Donc, les formes verbales de cette catégorie sont, en faveur de l’Aoriste intensif construit par la préfixation du **T’**. Les types

introduits dans cette catégorie sont : **clīc2**, **c1uc2**, **c1c2ac3**. (représente 10 % des verbes dans le corpus).

Ex :

Type : c1īc2 / c1īC2 : **vil** / **īil** ‘‘jeter un coup d’œil’’ ; **qīD** ‘‘subvenir’’ ; **šīd** ‘‘nouer’’.

Type : c1uc2 : **šum** ‘‘sentir’’ ; **ēuš** ‘‘couper de l’herbe, des feuilles’’ ; **muD** ‘‘donner’’.

Type : c1C2c3 : (représente 11 % des verbes dans le corpus). **ēKō** ‘‘regarder’’ ; **šRg** ‘‘déchirer’’ ; **qYI** ‘‘faire la sieste’’.

Type : c1ac2c3 : (représente 07 % des verbes dans le corpus), l’opposition : Aoriste ~ prétérit, est marquée par l’alternance vocalique / a / de l’Aoriste qui devient / u / au prétérit.

qamō → (prét.) **qumō** ‘‘chercher à imiter’’.

faōū → (prét.) **fuōū** ‘‘profiter’’.

navē → (prét.) **nuvē** ‘‘militariser’’.

safō → (prét.) **sufō** ‘‘voyager’’.

Pour les verbes qui admettent deux formes, ils sont caractérisés par la neutralisation de l’opposition : Aoriste ~ prétérit. exemples : **wilm** / **wulm** ‘‘convenir’’ ; **eiwn** / **ɛawn** ‘‘aider’’ ; **ɛawd** / **eiwd** ‘‘répéter’’ ; **vifō** / **īifō** / **vfō** ‘‘suivre’’.

Un certain nombre de verbes à base trilitère, du type : **c1(v)c2c3** Sont caractérisés par la neutralisation des oppositions thématiques (représentant 04 % dans le corpus). **Ex. :** **qûō** ‘‘discuter à bâton rompu’’ ; **tibɛ** ‘‘suivre’’ ; **siwl** ‘‘appeler’’ ; **Muql** ‘‘observer, voir’’.

Type : c1c2vc3 : sont des emprunts à l’arabe. (représentant 01 % des verbes dans le corpus).

êwao ‘‘avoir besoin’’ ; **štaq** ‘‘manquer’’.

Pour les bilitères du type : **c1a2** ; on relève deux sous-catégories :

1°- L’opposition : Aoriste ~ prétérit, est neutralisée. (représente 05 % des verbes dans le corpus).

Ex : **\$aō** ‘‘balader’’ ; **êaō** ‘‘libérer’’ ; **šab** ‘‘blanchir’’ (emprunt) ; **ûaō** ‘‘survenir’’ (emprunt).

2°- l’opposition : Aoriste ~ prétérit, est marquée par l’alternance vocalique finale (post – radicale). (représente 01 % dans le corpus).

Ex : **na\$** -----» (prét.) **nu\$** ‘‘se bagarrer’’.

xaû ----- » (prét.) **xuû** ‘‘manquer’’.

qaô -----» (prét.) **quô** ‘‘être sec, se dessécher’’.

II.5.b.2. La deuxième catégorie : les verbes qui composent le système du jeu thématique sont à trois thèmes : Aoriste ~ Aoriste intensif.

Prétérit négatif.

Cette catégorie englobe les verbes à base :

- bilitère, du type : **C1c2** (représente 03 % des verbes dans le corpus), **Ex** : **Fr** ‘‘se cacher’’ ; **F\$** ‘‘sortir’’ ; **T'r** ‘‘mendier’’ ; **îs** ‘‘dormir’’.

- trilitère, du type : **c1c2c3** (représente +25 % des verbes dans le corpus), **Ex** : **frn** ‘‘trier’’ ; **sfv** ‘‘nettoyer’’ ; **rwl** ‘‘fuir’’.

Dans des cas très rares, des verbes à base trilitère, du type : **c1c2c3v**, nous avons relevé une consonne radicale initiale qui est une semi – voyelle / **w** /. C'est le cas du verbe : **wrgu** ‘‘rêver’’. L'opposition thématique Aoriste ~ préterit, est marquée par deux alternances vocaliques. L'une est médiane, où il y a apparition de la voyelle / **i** / au thème du préterit ; l'autre est finale, est caractérisée par la substitution de la voyelle / **u** / du thème de l'aoriste par / **a** / au préterit. Ainsi, **wrgu** (prét.) **wirga** ‘‘rêver’’.

Dans notre parler, la présence du / **w** / comme consonne radicale, relève d'un particularisme notoire. Cette caractéristique ne peut s'expliquer que par une tendance à l'allongement ou à la non-réduction des formes. Ailleurs, le même signifié est rendu par le signifiant **rgu**.

Certains emprunts, sont intégrés dans le système du jeu des oppositions thématiques verbales du berbère. L'opposition : Aoriste ~ préterit, est marquée soit, par une double alternance vocalique. L'une, médiane ; / **a** / (Aoriste) devient / **u** / (préterit) ; l'autre, finale ; / **i** / (aoriste) devient / **a** / (préterit). **ûanoi** → (prét.) **ûunoa** ‘‘changer’’ ; soit seulement, par une alternance vocalique finale. **môki** → (prét.) **môka** ‘‘marquer’’.

L'opposition thématique : aoriste ~ préterit des verbes d'état:

Pour les verbes d'état, dont la majorité sont des trilitères, cette opposition thématique est marquée par :

- une alternance vocalique et / ou
- une tension consonantique médiane du radical.

Il faut souligner qu'une large part des verbes d'état à base trilitère sont du type :

- **ic1c2vc3** : **im\$uô** → (prét.) **mQ^wô** "être grand".

iwsir → (prét.) **wSr** "être vieux".

i\$^wzif → (prét.) **\$^wZif** "être long".

- **ic1c2i** : **iméi** → (prét.) **mèi** "être petit".

Certains emprunts à l'arabe (représente 10 % des verbes dans le corpus), sont caractérisés par la neutralisation de l'opposition. C'est le cas des verbes : **žme** "ramasser" ; **šel** "allumer" ; **vlb** "demander, solliciter".

Un seul verbe du type : **c1c2ac3** (à base trilitère) attesté, est marqué par la neutralisation de l'opposition : aoriste ~ prétérit. **ûôaê** "se reposer". Ce verbe emprunté à l'arabe, a subi une intégration morphologique et phonétique. / **s** / devient / **û** / et la chute de la dentale / **t** /.

II.5.c. L'opposition thématique : Prétérit ~ prétérit négatif.

La distinction prétérit ~ prétérit négatif, est marquée essentiellement par l'apparition d'une voyelle / **i** / à la dernière syllabe du verbe (représente 18 % des verbes dans le corpus). La distinction paraît claire dans des verbes à radicaux courts (verbes à base monolitères jusqu'aux trilitères à voyelle zéro).

Pour les monolitères et bilitères du type : **ici** ; **C** ; **ac** ; **c1c2a** ; **c1c2** ; **vc1c2v**, l'opposition thématique est marquée par l'alternance vocalique finale, / **a** / du prétérit qui devient / **i** / au prétérit négatif.

Type : **ici** : **Na** → (prét. nég.) **Ni** "dire".

La → (prét. nég.) **Li** "être présent".

Type : **Cv** : **èa** → (prét. nég.) **èi** "planter".

Sa → (prét. nég.) **Si** "étendre le lit".

Type : **ac** : **usa** → (prét. nég.) **usi** "venir".

u\$a → (prét. nég.) **u\$ⁱ** "acheter".

uéa → (prét. nég.) **uèi** "se rapprocher".

Type : **c1c2** : **\$ôa** → (prét. nég.) **\$ôⁱ** "étudier".

gra →	(prét. nég.) gri “introduire”.
Type : C : Ča →	(prét. nég.) Či “manger”.
ga →	(prét. nég.) gi “faire”.
Type : c1c2u : šfa →	(prét. nég.) šfi “se souvenir”.
fra →	(prét. nég.) fri “arbitrer”.
bra →	(prét. nég.) bri “lâcher”.
n\$a →	(prét. nég.) n\$ i “lâcher”.
Type : C1c2 : Wt →	(prét. nég.) wti “frapper”.

Un verbe du type : ac1c2i, répond au même système précédent : **uska** → (prét. nég.) **aski** “convenir”.

Pour certains verbes à radicaux courts (à base monolitères, bilitères et trilitères), l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. Ce sont les verbes du type : **vcv** ; **cv** ; **c1c2v** (représente 02 % dans le corpus).

Type : vcv : uWi [uB^wi] “emmener” ; **uli** “monter” ; **ugi** “refuser”.

Type : cv : T'u “oublier”.

Type : c1c2v : \$li “tomber”.

Dans un certain nombre de cas, le prétérit négatif admet deux formes : l'une, s'obtient par une alternance vocalique du thème de prétérit / a / qui devient / i / au prétérit négatif ; l'autre s'obtient par la tension de la première consonne radicale du thème de prétérit. C'est le cas du verbe **vs** “rire”, (prétérit) **vsa** → **vsi** / **Ds** (prétérit négatif).

Pour les verbes à base bilitère et trilitère du type : **vc1c2** ; **C1c2** ; **c1c2c3** ; l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif est marquée par une alternance vocalique à la dernière syllabe du thème. (représentant 20 % des verbes dans le corpus).

Type : vc1c2 : udr →	(prét. nég.) udir “descendre”.
ukr →	(prét. nég.) ukir “voler”.
Type : C1c2 : Sn →	(prét. nég.) Sin “connaître”.
F\$ →	(prét. nég.) Fi\$ “lâcher”.
Type : c1c2c3 : frn →	(prét. nég.) frin “trier”.
kšm →	(prét. nég.) kšim “entrer”.

Dans le cas de certains verbes à base bilitère, du type : **vc1c2**, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. C'est le cas des verbes : **u\$al** 'revenir, retourner' ; **ugar** 'être en plus'.

Les emprunts, notamment à l'arabe, répondent parfaitement au système du jeu thématique des verbes de souche berbère (kabyle). Alors, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est marquée par l'alternance vocalique finale. (représentant 14 % des verbes dans le corpus).

eya	—————→	(prét. nég.) eyi 'fatiguer'.
kra	—————→	(prét. nég.) kri 'louer'.
bnā	—————→	(prét. nég.) bni 'construire'.
dēa	—————→	(prét. nég.) dēi 'demander au dieu'.

D'autres verbes à radicaux courts (à base bilitère et trilitère), sont caractérisés par la neutralisation de l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif. Ce sont des verbes du type :

Type : c1C2v : **hGa** 'préparer'.

Type : c1vc2v : **wala** 'voir, regarder'.

Type : c1vc2 : **\$il** 'croire' ; **ban** 'apparaître' ; **nu\$** 'combattre' (à l'Aor. **na\$**) ; **Mut** 'mourir' (à l'Aor. **Mt**) ; **qim** 'être assis'.

Type : c1c2ac3 : **ûôaê** 'se reposer'.

Type : c1vc2c3 : **muql** 'voir' ; **îfô** 'suivre' ; **siwl** 'appeler' ; **qôû** 'déchirer'.

Type : c1C2c3 : **éÖb** 'clôturer' ; **šRg** 'déchirer'.

Type : c1vc2c3a : **wirga** 'rêver' ; **nulfa** 'naître'.

Type : c1vc2vc3 : **T'alas** 'devoir'.

Un nombre très élevé des emprunts est également connu par ce phénomène de neutralisation de l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif.

šiD 'nouer' ; **ûaô** 'survenir' ; **diwa** 'soigner' ; **\$Na** 'chanter' ; **nqa** 'filtrer' ; **xtaô** 'choisir' ; **môka** 'marquer' ; **ûunoa** 'changer'.

Dans le parler d'A.Y.M., l'opposition de certains verbes dérivés est neutralisée : **smir** 'verser'.

Pour les verbes d'état ou de qualité, du type : **vc1c2v3**, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. Ex. : **mq^wô** 'être grand' ; **zDig** 'être propre'.

Pour les verbes de qualité empruntés à l'arabe, la distinction est marquée par la voyelle finale / i / à la dernière syllabe du radical du prétérit négatif :

bəḍ —————> (prét. nég.) **bəiḍ** 'être loin'.

qôḇ —————> (prét. nég.) **qôib** 'être proche'.

Certains verbes d'état qui admettent deux formes à l'aoriste, sont caractérisés par la neutralisation de l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif : **zwar** / **zwir** 'précéder'.

Certains verbes à base trilitère, du type : **c1vc2c3** admettent deux formes. Dans les deux cas, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée.

Type : c1vc2c3 : (1) **wilf** 'avoir l'habitude'.

(2) **wulf** 'avoir l'habitude'.

Type : c1vc2c3 : (1) **əawn** 'aider'.

(2) **əiwn** 'aider' ;

(1) **əawd** 'répéter'.

(2) **əiwd** 'répéter'.

En terme de fréquence, les formes (1) sont plus fréquentes que (2).

II.6. Les formes dérivées des verbes :

La forme verbale simple ou primitive peut subir diverses modifications par l'adjonction de préfixes (morphèmes) à la forme primitive de verbe. Ces morphèmes donnent au verbe un sens actif, passif, de réciprocité, etc. Ce sont des formes dérivées.

Les formes dérivées sont aussi caractérisées par des oppositions thématiques spécifiques en fonction de différents aspects verbaux autres que celles des verbes primitifs. La morphologie thématique des formes dérivées comporte les mêmes aspects que celles des verbes primitifs.

II.7. Remarque sur le thème du prétérit négatif :

De l'étude de l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif, il ressort que la variante du thème du prétérit conditionnée par la modalité de négation 'ur ... ara', est marquée par une certaine instabilité. Son emploi varie nettement en fonction du contexte.

Quand il y a proposition subordonnée dépourvue de marque spécifique, surtout après un premier verbe déclaratif, le thème de prétérit négatif apparaîtra toujours :

Gul - \$ ma y- Čà -it.

‘‘jurer -je + pr  t. que il manger -le’’.

= ‘‘ j’ai jur   qu’il ne mangera pas’’.

Ce th  me n’est pas sp  cifiquement n  gatif, puisqu’il appara  t   galement apr  s certains   l  ments non sp  cifiques ‘‘hypoth  tiques’’ ou subordonnants d’hypoth  se : **ukan** variante, **lukan** ‘‘si’’. **Ex : Ukan zmir -\$. (= ‘‘si je pouvais’’.)**

‘‘ si pouvoir -je’’.

‘‘subordonnant + pr  t. n  g.’’.

Formellement, le pr  t  rit n  gatif n’est qu’une variante morphologique obligatoire du pr  t  rit quand celui-ci est pr  c  d   de la modalit   n  gative discontinue : ‘‘ur ... ara’’ ou des subordonnants d’hypoth  se : **ukan** variante ; **lukan** ‘‘si’’.

Ce n’est que certaines cat  gories morphologiques de verbes qui pr  sentent cette forme du pr  t  rit n  gatif avec marque formelle sp  cifique ;    cet effet, elle n’a aucune ind  pendance fonctionnelle par rapport au pr  t  rit ; autrement dit, le pr  t  rit n  gatif d  pend fonctionnellement du pr  t  rit.

II.8. La modalit   n  gative :

La modalit   n  gative est un d  terminant grammatical plurinucl  aire, de haute fr  quence et de combinabilit   quasi-syst  matique avec des lex  mes verbaux et nominaux.

La modalit   n  gative du verbe contient deux segments qui se placent en deux points diff  rents de la cha  ne, le signifiant de la ‘‘n  gation’’ est donc discontinu. Les deux fractions **ur ... ara** sont s  par  es l’une de l’autre par le signifiant du verbe. Le signifiant de la n  gation est discontinu, car le choix du signifi   ‘‘n  gation’’ entraine la pr  sence de deux segments en deux points diff  rents de la cha  ne.

Elle n’a aucune incidence sur les rapports syntaxiques existants dans l’  nonc  . Elle a pour noyau un mon  me de la classe verbale.

Cette modalit   encadre non seulement le verbe, mais aussi ses ‘‘satellites’’.

u(r)   n- (a)d t-      -d ara [u  nT’        D ara]’’ =   a n’  tait pas (notre tour) (vers-ici)’’.

‘‘nég.1 à nous non-réel- elle arriver à -vers-ici nég.2.+Prét.nég.’’

Lorsque le segment initial du signifiant est mis devant une consonne, **ur** se réalise ou devient souvent **u**. le / **r** / subit une chute. Le 2^{ème} segment quant à lui ne subit aucune modification.

Le système du jeu des oppositions thématiques et aspectuelles est très affecté par la présence de cette modalité. A cet effet, après la négation, le verbe subséquent connaît ce qui suit :

Au thème du prétérit, le verbe connaît une variante morphologique conditionnée par la modalité de ‘‘négation’’ **ur ara** appelée thème du prétérit négatif marqué souvent par l’apparition de la voyelle / i /.
 Dans tous les thèmes de la sphère d’Aoriste et même les formes d’impératif, **ur** ne se combine qu’avec le thème d’aoriste intensif car, toutes les oppositions aspectuelles de la sphère d’aoriste sont neutralisées au profit de l’aoriste intensif.

Dans tous les thèmes de la sphère d’Aoriste et même les formes d’impératif, **ur** ne se combine qu’avec le thème d’aoriste intensif car, toutes les oppositions aspectuelles de la sphère d’aoriste sont neutralisées au profit de l’aoriste intensif.

La modalité négative **ur ... ara** connaît une variante **ur...**, qui résulte de la disparition du second élément du monème discontinu **ur ... ara**, et ce :

- Lorsqu’il y a coordination de prédicats verbaux (liés) :

Ex. **ur sli -\$**, **ur éôï -\$**. (= ni je n’ai entendu , ni je n’ai vu’’.

‘‘ nég. entendre-je+prét. nég. nég. voire-je+prét. nég. ‘‘

En contexte où il y a affirmation : de serment, mise en garde ou de résolution, après l’élément exclamatif (invocation sacrée ou formule de serment : **wLh** ‘‘par Dieu’’). Dans ce type de contexte, le second élément du monème discontinu négatif **ur ... ara** est en variation libre avec la présence de l’allomorphe **ma** :

Ex. **wLh ad yilzm ma sli -\$** ‘‘par Dieu, je n’ai plus entendu’’.

La modalité négative n’est pas strictement verbale, elle peut déterminer un prédicat non verbal et de phrase. Elle est empruntée à l’arabe dialectal.

maČi ‘‘ce n’est pas’’. Ex. **maČi d baba -s** ‘‘ce n’est pas son père’’.

‘‘nég. c’est père son’’.

maČi d nT’a ‘‘ce n’est pas lui’’.

‘‘nég. c’est lui’’.

Les modalités négatives peuvent être un complexe d'éléments appelés "synthèmes négatifs", empruntées à l'arabe, formés de : **wr** + **ɛad**.

Ex. wôɛad i ad t- uSi -D [wðôɛad i T'uSi D] "elle n'est pas encore venue".
 "nég. que non-réel elle- venir -vers-ici+Prét.nég."

Ce synthème négatif peut suivre un verbe au thème de prétérit négatif ou à l'Aoriste intensif ; ainsi un actualisateur qui précède un substantif.

Ex. wôɛad d tam\$ôa "ce n'est pas encore la fête".

Dans le corpus, la modalité de "négation" est rencontrée dans 67 occurrences, ce qui conduit à montrer son importance dans le discours.

En revanche, dans le parler d'A.Y.M., le second élément du signifiant discontinu se réalise toujours **ur ... yara** avec un *yod* de rupture d'hiatus, lorsqu'il est précédé du lexème verbal à finale voyelle.

Ex. u(r) t- Li yara "elle est absente".
u(r) y- sei yara "il ne possède pas".

II.9. Les modalités dérivationnelles, les modalités d'orientation syntaxique et les modalités d'orientation spatiale :

Outres ces deux modalités centrales qui sont l'indice de personne et les modalités d'aspect, le verbe est déterminé par des modalités dérivationnelles (les morphèmes d'orientation syntaxique **S**, **T'w**, **M**, et les morphèmes du réciproque **m** et **my**) et les modalités d'orientation spatiale **d** et **n**.

II.9.a. La dérivation verbale :

En berbère, le verbe se manifeste sous deux formes : une forme simple (ou primaire) et une forme dérivée. Il existe deux sortes de dérivations verbales : la dérivation d'orientation syntaxique et la dérivation de manière. La première livre quatre (04) types de dérivés : (l'actif-transitif, le passif, le réfléchi et le réciproque) et s'obtient par préfixation de morphèmes aux verbes simples. La présence de ces morphèmes, "influe sur le nombre de déterminants nominaux que [le verbe] peut admettre et sur la nature des rapports qu'ils entretiennent avec eux" ¹. La deuxième, quant à elle, fournie par différents procédés (préfixation, suffixation, redoublement du radical verbal avec ou sans alternance

¹ CHAKER S., *Manuel de linguistique berbère I*, P.187.

² CHAKER S., "Dérivés de manière en berbère (kabyle)", In. *GLECS*, XVII, 1972-1973, P.83.

vocalique, etc), comprend des dérivés purement expressifs. En fait, la dérivation de manière n'appartient pas au système synchronique, car les procédés qu'elle utilise sont nombreux et surtout non productifs ².

Ex. rwi 'remuer' -----» **Brwi** 'être remué, être en désordre'.

adr 'descendre' -----» **êdudr** 'descendre en glissant'

nîv 'adhérer, coller' -----» **šknîv** 'se cramponner, s'accrocher'.

Mais entre les dérivés de manière et leur base de dérivation, il n'y a qu'un rapport diachronique. Dans notre corpus, nous n'avons relevé que 13 verbes relevant de la dérivation de manière, dont la majorité est formée par redoublement d'une radicale verbale, nous les noterons :

II.9.a.1. Les verbes à base bilitère :

(Redoublement d'une consonne initiale) **c1c1c2** : **kukri** / **kukru** 'hésiter, ne pas oser, redouter'.

(Redoublement d'une radicale) **c1c2c1c2** :

krkr 'traîner, se traîner au sol'.

fɛfɛ 'sursauter, se réveiller en sursaut, se casser en miettes en faisant un bruit'.

sq^wôq^wô 'glousser, s'arrêter de pondre'. (le **s-** est un morphème dérivationnel).

(Redoublement d'une 2^{ème} consonne radicale) **c1c2c2** :

êSs 'écouter'.

rgig 'trembler'.

II.9.a.2. Les verbes à base trilitère :

(Redoublement d'une consonne médiane) : **grirb** 'dégringoler, rouler'.

II.9.a.3. Les dérivés expressifs :

B : à valeur péjorative :

B^wknini 'être opprimé, être de mauvaise humeur'.

êdiqô 'être agité, être inquiet'.

grwz 'chercher en faisant du bruit, fouiller'.

îôvq 's'écarter'.

A. BASSET, a déjà posé la question : "... pourquoi l'expression du passif par une forme dérivée quand, [...] la forme simple par elle-même, a généralement les trois valeurs d'actif, passif et

réfléchi ? Et si parfois certains verbes se refusent aux trois valeurs, c'est la valeur passive qui est exclusive de la forme simple, l'actif étant alors exprimé par la forme à sifflante »¹.

S. CHAKER, quant à lui, ajoute qu'en berbère le verbe sous sa forme simple présente deux traits fondamentaux (caractéristiques principales) :

1°- cette série de verbes, ce sont ceux qui n'admettent qu'une construction intransitive dans laquelle le sujet lexical n'est jamais un agent, mais est toujours un "patient" ou "attributaire".

Ex. aZl "courir", **aé** "s'approcher", **imlul** "être blanc", etc.

Un verbe transitif ne s'obtient alors qu'après la préfixation du morphème **S / s-**, où le sujet lexical devient un agent : **siZl** "faire courir", **éié** "faire approcher", **simll** "rendre blanc". Ce sont des verbes processifs ou statifs, dont le nombre est très élevé, qui appartiennent à cette série.

2°- cette série de verbes, du point de vue de l'orientation par rapport aux participants du procès, est caractérisée par la neutralité "syntaxique". **Ex. Ks** "être enlevé / enlevé", **bnu** "être construit / construire", **éô** "être vu / voire", etc. Ce sont des "verbes mixtes" ou "symétriques" qui permettent les deux constructions : transitive et intransitive.

Ex. (1) y- éôa argaz "il a vu un homme" (construction transitive).

(2) **y- éôa wrgaz** "l'homme a vu" (construction intransitive).

Dans (1) le sujet (représenté par l'indice de personne "y") est un agent, et le complément ou expansion direct (**argaz**) est un patient. Par contre, dans (2), le sujet explicité par l'expansion référentielle (**wrgaz**) ne peut être qu'un patient.

Ces traits syntaxiques ont conduit S. CHAKER à dénier toute idée, admise par ses prédécesseurs, d'attribuer "la valeur passive au verbe simple". Pour justifier son avis, deux raisons sont formulées :

1°- attribuer la valeur passive au verbe simple résulte bel et bien des traditions françaises.

2°- la seconde quant à elle, porte sur la contradiction par rapport au principe de l'économie du langage qui consiste à "admettre l'existence concurrente et équivalente de deux "passifs", l'un marqué (**T'wa -Ks** : verbe dérivé), l'autre non marqué (**Ks** : verbe simple) identique à la forme de base [...] ¹". A cet effet, S. CHAKER, ne considère comme vrai passif que le dérivé en **T'w**. Du

¹ BASSET A., *La langue berbère*, Op. Cit. P.13.

¹ CHAKER S., *Manuel de linguistique berbère*, Op. Cit. P. 67.

² Ibid. P. 69.

reste, il propose de définir le verbe berbère par le terme de “prédicat d’existence”. En s’inspirant des analyses sur la construction ergative développées par A. MARTINET [...], S. CHAKER dit : “je crois donc que la seule façon d’expliquer ce phénomène sans imposer au berbère un moule structural est de reconnaître que le syntagme prédicatif verbal est un prédicat d’existence qui entretient avec son indice personnel (et l’explication personnelle de celui-ci) une relation non spécifiée (“agent”, “patient”, “attributaire”) ².

II.9.b. Les morphèmes dérivationnels :

Comme nous avons signalé précédemment, selon le rapport qu’entretient le verbe avec le 1^{er} et le 2^{ème} déterminant, on distingue trois catégories syntaxiques et sémantiques des verbes simples.

1°- les verbes transitifs qui admettent un complément d’objet où le sujet est un agent : **zlu** “égorger”, **R** “rendre”, etc.

2°- les verbes intransitifs qui n’admettent pas de complément d’objet. Cette catégorie concerne aussi bien de verbes processifs (**nz** “être vendu”) où le “sujet” est toujours un patient ou attributaire que de verbes d’action (**aZl** “courir”) où le “sujet” est un agent.

3°- les verbes “mixtes” ou “symétriques” qui admettent les deux constructions transitive et intransitive (**Ks** “enlevé / être enlevé”, **flu** “trouer / être troué”, etc.).

II.9.b.1. Le morphème S / s :

Il se combine avec une base verbale et il fonctionne comme un morphème agentivant ¹. Quand il est combiné à une base nominale (souvent, des onomatopées), il fonctionne comme un verbalisateur. Comme morphème agentivant / transitivant, il se combine surtout avec des verbes intransitifs qu’il transforme en verbes dérivés transitifs où le “sujet” devient agent du procès.

Ex.	Base verbale intransitive	+	S / s	-----»	verbe dérivé transitif.
	\$li “tomber”				s\$li “faire tomber”.
	qim “être assis, s’asseoir”				s\$im “faire asseoir”.
	Kr “se lever, être levé”				sKr “faire lever”.

¹ nous empruntons cette appellation à S. CHAKER, *Manuel de linguistique berbère II : syntaxe et diachronie*, Op.Cit. P. 73. Nous semble être utile et on a intérêt de l’employer du fait qu’il rend compte le mieux du fonctionnement de ce morphème.

Comme morphème verbalisateur, il se combine avec des bases nominales ou onomatopéiques qu'il transforme en verbes intransitifs.

Ex. Base nominale ou onomatopéique + S / s -----» verbe dérivé.

hwhw 'onomatopée imitant le cri du chien' **shwhw** 'pousser des aboiements'.

qwqw 'onomatopée' **sqwqw** 'bégayer'.

ibib 'cogner, onomatopée imitant les tapes' **sibib** 'pousser des tapes, faire du bruit'.

II.9.b.2. Le morphème T' :

Il se combine avec des verbes transitifs et mixtes qu'il transforme en verbes intransitifs. Il fonctionne comme un "passivant / intransitivant". Le "sujet" devient alors un patient du procès.

Ex. Base verbale transitive + T'w -----» verbe dérivé intransitif.

gzm 'couper' **T'wagzam** 'être coupé'.

if 'tenir' **T'waif** 'être tenu'.

Base verbale mixte + T'w -----» verbe dérivé intransitif.

mvl 'enterrer' **T'wamvl** 'être enterré'.

II.9.b.3. Les morphèmes M et N / n :

Ici, les éléments de notre parler se présentent d'une façon identique que ceux décrits par S. CHAKER du point de vue de leur fréquence où **M** est beaucoup plus fréquent que **N / n**. Le fonctionnement de ces morphèmes ne se confond nulle part avec **T'w**.

S. CHAKER, reconnaît la "multiplicité des morphèmes du passif"¹. **T'w**, **M** et **N / n** et ne note nulle part des "couples" de dérivés tels que **T'umč** / **Mč** et **T'waqlab** / **Nqlab** où **T'w** et **M** ou **N / n** se retrouvent combinés à une même base verbale. Ce qui l'a conduit à dire qu'"actuellement les deux marques sont équivalentes et sont en distribution complémentaire dans le stock des lexèmes verbaux [...]"². En ajoutant ensuite : "mais il est probable que dans un stade antérieur de la langue, il s'agissait de deux morphèmes distincts"³. Dans le parler rifain, les deux "dérivations concurrentes" sont rencontrées, mais elles semblent fonctionner comme des doublets" de la forme en **T'w** [...] »⁴.

¹ CHAKER S., *Manuel de linguistique berbère II : Syntaxe et diachronie*, Op. Cit. P. 70.

² Ibid. P.70.

³ Ibid. P.70.

⁴ CADI Kaddour, *Système verbal rifain : forme et sens*, peeters SELAF, Paris, 1987, P. 51.

⁵ BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ait S eghrouchen d'Oum Jenniba (Maroc)*, SELAF, Paris, 1981, P. 396.

Pour notre cas et dans le parler à l'étude (A.Y.M.), il ne peut s'agir de "doublets". Les dérivés en **N** / **n** sont des réfléchis :

y- **Nqlab** 'il s'est renversé (tout seul)''.

y- **T'waqlab** 'il est renversé par (quelqu'un)''.

y- **Nžmae** 'il s'est ramassé (tout seul)''.

y- **T'wažmae** 'il est ramassé par (quelqu'un)''.

La distinction entre **T'w** et **N** est rencontrée pareillement dans le parler des Ait Seghrouchen ⁵.

Quant au morphème **M**, il est rencontré rarement. Il se combine à cet effet avec un nombre très réduit de verbes (03 verbes dans le corpus) qui admettent, en plus, le morphème **T'u** : **Mls** / **T'uMls**, **MČ** / **T'uMČ**, **Mzl** / **T'wamzl**. On s'interroge s'il s'agit d'un passif comme **T'w** (unique), ou d'une variante de **N** / **n**, c'est à dire un réfléchi ?.

Ici, le référent du sujet ne peut pas être à la fois agent et patient, c'est à dire, la valeur réfléchi est écartée. **Mls** 'être vêtu (vêtement)', **MČ** 'être mangé', **Mzl** 'être égorgé'. Alors, il s'agit d'un passif.

Toutefois, dans les dérivés en **T'w**, ce morphème est explicitement posé comme un patient subissant un procès effectué par un agent extérieur, non-mentionné. Néanmoins, il nous semble que la référence (vague ou implicite) à un agent (actant) extérieur qu'on décèle dans les dérivés en **T'w** fait défaut dans ce type qui se contente d'un simple constat. Ainsi :

Ex. y- **Qn w\$yul** 'l'âne est attaché'. ----- » simple constat.

y- **T'waQn w\$yul** 'l'âne est attaché (par quelqu'un)'.

II.9.b.4. Les morphèmes du réciproque (*m, my et ms*) :

Les morphèmes **m**, **my** et **ms** se combinent autant avec des bases verbales intransitives, transitives que mixtes. Les dérivés du réciproque expriment la réciprocité : « se faire quelque chose l'un pour l'autre ». Il en résulte que ce type de dérivés n'est compatible qu'avec les indices de personne du pluriel, dans un énoncé minimum (actualisateur + radical verbal).

Ex. n- **meawan** 'nous nous sommesentraidés'.

t- **meawan -m** 'vous vous êtesentraidés'.

Mais non : * **meawan -\$**.

Avec des indices de personne du singulier, le verbe doit être suivi d'une expansion introduite par : **d** 'avec', **nK** 'moi', **nT'a** 'lui', etc.

II.9.c. Les modalités d'orientation spatiale : **d** variante **id**, **n** variante **in**.

Outre les modalités centrales qui sont l'indice de personne et les modalités d'aspect, le verbe est déterminé par des modalités d'orientation spatiale **d** et **n**. Traditionnellement dite 'particule d'approche et d'éloignement' ou 'particule de rection'.

F. BENTOLILA a utilisé le terme d' 'orientation'. Ce sont des éléments ou segments périphériques, extérieurs au verbe ('satellites' non soudés) qui réfèrent au mouvement du sujet (l'indice de personne) par rapport aux protagonistes de l'acte de parole, locuteur et auditeur.

- **d** : mouvement vers le locuteur (ou son lieu).

C'est autour d'un noyau verbal que tournent les éléments "'périphériques" ou les "satellites" du verbe.

Le signifiant de la modalité d'orientation spatiale **d** 'vers-ici', avec son caractère fondamental tendu, est toujours occlusif. Ce monème a une variante **id** à voyelle / i /, et apparaît lorsque ces monèmes sont précédés d'un pronom affixe régime direct ou indirect. Il peut coexister avec toutes les autres modalités verbales.

Ex. **t- u\$ a -d** 'elle a acheté'. (vers-ici).

t- u\$ a -yas -t -id 'elle le lui a acheté (vers -ici)'.

Ici, et à première vue, aussi, il faut souligner que dans le parler à l'étude (A.Y.M.), la modalité **n** a disparu de l'usage actuel. Elle est rencontrée dans d'autres parlers kabyles tels celui d'Azouza.

Au plan axiologique, le système est binaire.

La valeur de d : est d'orienter le procès ou le mouvement vers le lieu où se trouve le locuteur (celui qui parle ----> ici / je). Cette modalité implique le mouvement vers 'je' mais n'exclut pas que 'tu', l'auditeur, soit aussi dans le lieu de 'je'.

La valeur de zéro (φ) : est d'orienter le procès vers un ailleurs indéfini (-----> éloignement absolu). Seul le contexte situationnel ¹ permet de déterminer les valeurs de ces morphèmes.

Dans notre parler, le mouvement que ce soit orienté vers le locuteur ou vers l'auditeur (ou leurs lieux), est marqué par la seule unité **d**.

Si le procès est orienté vers l'auditeur, il y a deux éléments distinctifs déterminant ce mouvement : le contexte situationnel spécifique et l'introduction d'un élément non spécifique d'orientation du procès : **\$r din** 'vers l'endroit en question'. **\$r da** 'vers-ici'.

Ex. a D- y- aS \$r din 'il viendra vers l'endroit en question'.

Ici, la modalité d'orientation spatiale **d** s'oppose à son absence (monème zéro). Ailleurs, dans d'autres parlers berbères (kabyles), le monème **d** s'oppose bel et bien à **n** à valeur 'vers-là bas'.

Ici, aussi, il faut souligner que dans notre parler (A.Y.M.) la modalité **n** a disparu de l'usage actuel ¹. Là où elle apparaît, **d** n'est pas stable, et ce en fonction du genre : masculin et féminin (singulier, le pluriel n'est pas compris).

En analysant les syntagmes verbaux, quand le lieu est indéfini, nous avons :

Si elle coexiste avec **ad** + Aoriste :

- | | |
|--|--|
| - au masculin : ad y- awi 'il emmènera' | $\left(\begin{array}{l} \text{l'orientation spatiale est zéro,} \\ \text{vers un lieu indéfini.} \end{array} \right)$ |
| - au féminin : ad t- awi 'elle emmènera'. | |

Quand le lieu est défini et en tenant compte du contexte situationnel :

- au masculin (1) : **ad d- y- awi** 'il emmènera ' (vers-ici).
- au féminin (2) : **ad t- awi -d** 'elle emmènera ' (vers-ici).

Si elle coexiste avec la négation **ur ... ara** 'ne ... pas' :

- au masculin : **u(r) D- y- uSi yara** 'il n'est pas venu'.
- au féminin : **u(r) (a)d- t- uSi -d ara** 'elle n'est pas venue'.

De ce qui précède, nous remarquons que la position de **d** varie en fonction du genre. Dans (1), le **d** est placé avant le verbe (pré-verbale), tandis que, dans (2), le **d** est placé à la finale du verbe (c'est à dire post verbal).

¹ BENTOLILA F., "Les modalités d'orientation du procès en berbère", In. *La linguistique*, 1969-1, PP. 85-96 et 1969-2, PP.91-111.

¹ GALAND L., Une opposition perdue : note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des Bibans, *GLECS*, VIII, PP. 69-70.

Cette différence de position de la modalité de “rection” en passant du masculin au féminin à l’aoriste, peut s’expliquer par :

Au féminin la marque spatiale est observée à la finale du verbe, contrairement au masculin où elle est pré-verbale. Au féminin, il y a assimilation produite par le contact de **ad** ‘non-réel’ et la marque personnelle **t-** (2^{ème} personne du singulier féminin).

L’assimilation se réalise alors comme une affriquée [T’]. Cette dernière réalisation se maintient même avec la présence de la modalité **d** qui n’admet aucune autre réalisation, le **d** figure alors à la finale du verbe (post-verbale) au féminin singulier après **ad** ‘non-réel’.

Dans notre parler (A.Y.M.), la modalité d’orientation spatiale **d** variante **id**, s’oppose à son absence (monème zéro). La détermination spatiale ou du procès (s’il est orienté vers l’auditeur) est marquée par les éléments non spécifiques tels que : **\$r din**, **\$r diNa** ‘vers là bas’. Si le procès est orienté vers le locuteur il y a l’emploi de : **\$r da** ‘vers ici’. L’élément spécifique par lequel cette référence spatiale est marquée, ayant disparu complètement de l’usage actuel, et n’est rencontré nulle part dans le parler à l’étude même à caractère de vestige.

Dans le parler d’Azouza, S. CHAKER, souligne que la modalité d’orientation spatiale **d** est beaucoup plus fréquente que **n**. Dans son corpus, il donne un rapport de 1 (pour **n**) à 15 (pour **d**)¹.

Certains verbes sont presque automatiquement accompagnés de la modalité **d**. Ce phénomène manifeste une tendance nette au figement, comme le montre l’exemple suivant : **y- uSa -d** ‘il est venu’ ; **a D- y- aS** ‘il viendra’.

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d’Algérie (Kabylie) – Syntaxe*, Op. Cit. P. 236.

CHAPITRE III : Les pronoms personnels.

III.1. Les substituts personnels du nom :

Les pronoms personnels sont des monèmes grammaticaux qui appartiennent à un inventaire fermé, c'est à dire non ouvert à de nouvelles créations. Dans cet ensemble appelé "pronoms personnels", on distingue :

- 1°- les pronoms personnels indépendants.
- 2°- les pronoms personnels affixes.

Au plan morphologique, les pronoms personnels indépendants sont libres, ne se rattachent à aucune unité lexicale ou grammaticale ; tandis que les pronoms personnels affixes accompagnent toujours une autre unité qu'ils déterminent. Au plan fonctionnel, les premiers sont des plurifonctionnels, par contre, les seconds sont toujours des unifonctionnels.

La commutation entre les indices de personne du verbe et les substituts du nom est exclue avec toutes les personnes et mêmes avec la 3^{ème} personne. A cet effet, au plan des signifiants, chaque type d'unités appartient au système différent de l'autre.

Au plan sémantique, les indices de personne du verbe peuvent s'intégrer bel et bien dans le système des pronoms personnels. En dehors de ces bases sémantiques, les indices de personne ne peuvent pas s'intégrer dans le système des pronoms personnels.

III.1. a. Les pronoms personnels indépendants :

Comme nous l'avons souligné précédemment, ce sont des unités libres. Les berbérissants (R. BASSET, A. BASSET, ...) emploient généralement le terme de "pronoms autonomes" ou "pronoms isolés". Pour eux, et dans leur usage, l'adjectif "autonome" a une valeur de nature formelle ("autonomie" = "libre").

Nous présentons ici, l'ensemble des pronoms personnels indépendants attestés dans le parler d'A.Y.M. et leurs variations formelles.

Singulier :

1 ^{ère}	nKini / nK "moi".
2 ^{ème} masc.	kàÈini / kàÈ "toi" (masc.).
2 ^{ème} fém.	kMini / kM "toi" (fém.).
3 ^{ème} masc.	nT'a "lui".
3 ^{ème} fém.	nT'at "elle".

Pluriel :

1 ^{ère} masc.	nK^wni "nous" (masc.).
1 ^{ère} fém.	nK^wnti "nous" (fém.).
2 ^{ème} masc.	kunwi "vous" (masc.).
2 ^{ème} fém.	kunmti "vous" (fém.).
3 ^{ème} masc.	nihni "eux".
3 ^{ème} fém.	nihnT'i "elles".

Formellement, pour la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du masculin et féminin, il existe deux séries de formes ; l'une dite "étoffée" ; l'autre, celle qui regroupe les formes dite "réduites". Les formes étoffées sont caractérisées par l'apparition de la syllabe finale avec une consonne nasale / **n** /, tandis que les formes réduites sont dépourvues de cette consonne.

	"moi"	"toi" (masc.)	"toi" (fém.)
Les formes "étoffées" :	1 ^{ère} nKini ;	2 ^{ème} kČàini (masc.) ;	2 ^{ème} kMini (fém.).
Les formes "réduites" :	1 ^{ère} nK ;	2 ^{ème} kà (masc.) ;	2 ^{ème} kM (fém.).

Quant aux autres pronoms personnels, ils ne connaissent qu'une seule forme. En terme de fréquence, dans le parler à l'étude qui est celui d'A.Y.M., ce sont les formes dites "étoffées" qui sont les plus fréquentes. Ces deux formes paraissent en variation libre, le processus de réduction semble ne pas être achevé.

La présence simultanée des deux formes s'explique par le processus de réduction (= grammaticalisation) qui n'est pas encore achevé. Alors, les deux formes sont en variation libre, sauf en terme de fréquence, les formes étoffées sont plus fréquentes que celles dites "réduites".

Au plan fonctionnel, les pronoms personnels indépendants peuvent fonctionner comme prédicat actualisé par le présentatif **d** "c'est", et peuvent être déterminés par les monèmes : **êša**, **êala**, **ala** "seulement", **ulad** "même, aussi".

En opérant avec la procédure de commutation, et suivant L. GALAND ¹, ces unités commutent toujours avec un lexème nominal à l'E. L. et fonctionnent comme un indicateur de thème ou un prédicat.

Lorsque le nominal fonctionne comme :

- un prédicat nominal : Ex. **d** **tamĭut** "c'est la / une femme".

"Auxiliaire de prédication femme + E. L."

d **nT'at** "c'est elle".

"Auxiliaire de prédication elle".

- un indicateur de thème : Ex. **tamĭut**, **t- F\$** "la femme, elle est sortie".

"femme elle – sortir + prêt".

nT'at, **t- F\$**

"elle", elle est sortie".

En revanche, pour la 3^{ème} personne du singulier et pluriel, on pourrait expliquer **nT'at** et **nihnT'i** par **nT'a** "lui" + **t** (marque du féminin), et **nihni** "eux" + **T'** (variante du **t**, marque du féminin), respectivement.

¹ GALAND L., "Les pronoms personnels en berbère", In. *B.S. L.* N° 61, fascicule 1, 1966, pp. 289.

III.1. b. les pronoms personnels affixes :

Ils accompagnent toujours soit : un verbe (= pronoms personnels affixes du verbe régime direct ou indirect), soit un nom, souvent par l'intermédiaire du fonctionnel **n** ''de'' (= pronoms personnels affixes du nom) ; soit encore par une préposition (= pronoms personnels affixes de préposition).

Ces monèmes personnels, ne se présentent jamais seuls indépendamment des monèmes lexicaux (verbes et noms) ou monèmes grammaticaux (les prépositions). Autrement dit, ce sont des monèmes conjoints qui s'opposent aux monèmes dits libres (= pronoms personnels indépendants).

On distingue trois (03) catégories de pronoms personnels affixes :

1°- pronoms personnels affixes du verbe régimes direct et indirect.

2°- pronoms personnels affixes du nom.

3°- pronoms personnels affixes de préposition.

III.1.b.1. Les pronoms personnels affixes du verbe :

Outres les indices de personne sujets, le berbère comme le chamito sémitique connaît des marques personnelles de régimes (directs ou indirects) suffixées ou préfixées au verbe. Ce sont des unités qui accompagnent toujours un monème appartenant à la classe verbale. En fait, il y a deux séries des pronoms personnels affixes du verbe :

III.1.b.1.a. Les pronoms personnels affixes régime direct :

Ces paradigmes correspondent à un type d'expansion nominale directe.

Ex. **t- wta -t** ''elle l'a frappé'' / **t- wta aqôuô** ''elle a frappé le garçon''.
 ''elle- frapper+Prét. le'' / ''elle- frapper+Prét. garçon''.

Les paradigmes de la 1^{ère} personnes du pluriel (masc. et fém.), présentent des variantes d'ordre phonétique, comme le montre l'exemple suivant :

1^{ère} pers. pl. masc. ----- **an\$ / ane.**

fém. ----- **ant\$ / ante.**

En terme de fréquence, ce sont les variantes **ane / ante.** (masc. fém.) respectivement, qui sont les plus employées. En tenant compte de l'ordre des sons, la présence de deux variantes l'une, à consonne finale vélaire [\$] l'autre à consonne finale pharyngale [ε], d'une part et la présence simultanée de ces deux variantes à une fréquence non équilibrée, d'autre part, c'est l'indice de l'origine de la pharyngale [ε] en berbère, issue du chamito-sémitique.

“Le berbère est extrêmement pauvre en pharyngales. Outre, les monèmes grammaticaux (= les pronoms personnels affixes du verbe et les indices de personne) où les pharyngales apparaissent, la plupart de ceux qui sont attestés actuellement sont venus de l'arabe par le biais des emprunts lexicaux »¹. Le son [ε] n'est cependant pas tout à fait étranger au berbère, on le rencontre dans le vocabulaire expressif en tant qu'articulation marginale.

Le [ε] est toutefois conservé en ghadamsi². Dans le parler d'A.Y.M. comme en ghadamsi (Libye), le [ε] remplace dans la majorité des cas le [\$], marque de la 1^{ère} personne du pluriel dans les pronoms personnels affixes du verbe³.

D. COHEN⁴, a parlé sur l'origine des pharyngales. En diachronie, ces consonnes auraient existé en berbère comme en sémitique, mais auraient disparu en cours d'évolution dans la majorité des parlers berbères.

En synchronie, la présence de ces articulations dans le parler d'A.Y.M., comme dans le parler ghadamsi, confirme d'avantage l'origine des pharyngales en berbère, issues du chamito-sémitique commun.

Certaines correspondances phonétiques maintiennent la disparition / chute de ces pharyngales en berbère.

¹ KAHLOUCHE R., *Le berbère en contact de l'arabe et de français – Etude socio-historique et sociolinguistique*. Sous la direction de Dalila MORSLY. Thèse pour le Doctorat d'Etat – Université d'Alger, 1992, p.189.

² LANFRY J., “Ghadames, étude linguistique et ethnographique”, In. *Fichier de Documentation Berbère* de Fort – National (Algérie), 1968, page, XXXII.

³ cette substitution est observée même au niveau de la marque de la 1^{ère} personne du singulier (=indices de personne). Dans le parler à l'étude (A.Y.M.) on dit : **frn -ε** “j'ai trié”, le parler ghadamsi, la prononciation est de mžr -ε “j'ai moissonné”. Tandis que, les autres parlers kabyles, prononceraient **frn -\$** “j'ai trié”, **mgr -\$** “j'ai moissonné”.

⁴ COHEN D., “problèmes de linguistique chamito-sémitique”, *Revue des études islamiques*, XL, 1972, page 46.

⁵ PRASSE K. G., *A propos de l'origine de “h” touareg (tahaggart)*, Ed. Munksgard, Copenhague, 1969.

En berbère, les pronoms personnels affixes du verbe de cette série directe, de la 3^{ème} personne du masculin et du féminin sont marqués par la présence d'une laryngale [h].

----- hn ‘les’ (masc.)	}	3 ^{ème} personne du pluriel.
----- hnT ‘les’ (fém.)		

Cette laryngale a sa correspondante / variante régionale spirante [t] à l'intérieur du kabyle ou dans d'autres parlers berbères. Le [h] est toutefois conservé en touareg dans le parler ordinaire⁵.

En revanche, lorsque la modalité de non-réel **ad**, précède ces pronoms personnels (à l'exception de la 1^{ère} personne du singulier ---- **yi**), ils connaissent une variantes à voyelle initiale / **a** /. **akm**, **ak**, **aT**, ..., sous leur forme de base :

Ex. **ad** **aT**- **i** **-n\$** ‘= il la tuera’.
 ‘non –réel la -il -tuer+Aor.’

Pour l'affixe : **an\$** / **ane**, si le verbe est à finale vocalique, le pronom personnel affixe direct connaît une variante à initiale palatale [--- **yan\$**], [--- **yane**].

III.1.b.1.b. Les pronoms personnels affixes régime indirect du verbe :

Ils correspondent à une expansion nominale indirecte marquée (introduite) par la préposition **i** ‘à, pour’.

Ex. **y-** **u\$a** **i yLi -s** ‘il a acheté pour sa fille’.
 (= ‘ Il acheter+Prét. à fille -sa’).
 y- **u\$a** **-yas** ‘il lui a acheté’.
 (= ‘ Il acheter+Prét. pour elle ’).

Les pronoms personnels affixes régime indirect commutent avec des noms accompagnés de la préposition **i** ‘à, pour’. Ils sont alors des substituts unifonctionnels du nom. Il est très fréquent qu'un même pronom se présente sous des formes différentes dans les contextes où il alterne avec les noms et là où il est étroitement intégré au syntagme prédicatif. Par exemple, ---- **as** et **yLi -s** apparaissent dans les même contextes.

On pourra, dans un cas de ce genre ou bien voir, dans : **yLi --s** et **--as**, des variantes du signifiant d'un même monème, ou bien rapprocher **--as** des noms et l'identifier comme une expansion nominale indirecte.

Les pronoms personnels affixes du verbe de cette série indirecte de la 3^{ème} personne du masculin et du féminin comme ceux de la série directe, se présentent eux aussi en forme "étoffées" et présentent deux variantes phonétiques, identiques aux pronoms personnels affixes du verbe de la série directe.

1 ^{ère} pers. pl.	masc.	-----	an\$ / anɛ.
	fém.	-----	ant\$ / ante.

Dans les exemples précédents, on observe qu'il y a deux variantes, l'une est marquée par l'apparition de la vélaire [\$], l'autre par la pharyngale [ɛ]. En terme de fréquence, la forme à pharyngale [ɛ] est plus fréquente que celle qui est marquée par la vélaire [\$].

Il faut noter que les deux variantes sont en emploi libre et simultanément en usage dans le discours des locuteurs dans le parler d'A.Y.M.

L'affixe de la 1^{ère} personne du singulier connaît deux variantes contextuelles :

- la forme : --- **yi**, devant une voyelle.
- la forme : --- **iyi**, devant une consonne.

Tous les pronoms personnels affixes à initiale vocalique connaissent une variante contextuelle à semi-voyelle palatale / y /.

En outre, notons que les affixes personnels des deux séries (directe et indirecte) sont souvent précédés du verbe et l'accompagnent toujours.

Si deux affixes personnels régime direct et indirect (= expansion pronominale) coexistent et accompagnent le verbe, leur position est dans l'ordre suivant :

verbe + pronom affixe indirect + pronom affixe direct.

1^{ère} position *2^{ème} position.*

Ex. t- Oa -yas -T' "elle la lui a laissé".

"elle laisser+Prét. à elle la".

Après certaines modalités et subordonnants, les pronoms personnels affixes sont anté-posé au verbe dans les mêmes environnements cités en morphologie positionnelle (Cf. *Chapitre IV : Morphologie positionnelle*).

Lorsque le groupe verbal est précédé :

- des modalités spectives **ad** ou **a** / **la**,
- des modalités négatives **ur** / **wr**,
- d'un nominal : qui peut être substantif, pronom interrogatif ou autre qu'il détermine (= verbe en fonction de déterminant du nom),
- des subordonnants : **imi** '‘puisque’' ; **asmi** '‘lorsque’'.

III.1.b.2. Les pronoms personnels affixes du nom :

La terminologie traditionnelle les appelle "affixes possessifs" ou les compléments du nom servant d'adjectifs possessifs ¹.

Les pronoms personnels affixes du nom, sont des monèmes personnels de nature grammaticale (monèmes grammaticaux) et accompagnant toujours, et d'une façon obligatoire un monème lexical (=nom).

Ces monèmes affixés (suffixés) à variantes morphologiques sont :

Singulier :

- 1^{ère} ----- **inu** / **yinu**, **iw**. '‘mon’'
- 2^{ème} ----- **Nk**, **ik**. '‘ton’' (masc.)
- 2^{ème} ----- **Nm**, **im**. '‘ton’' (fém.)
- 3^{ème} ----- **Ns**, **is**. '‘son’'

pluriel :

- 1^{ère} ----- **N\$**, **Nε**. '‘notre’' (masc.)
- 1^{ère} ----- **nt\$**, **Nte** '‘notre’' (fém.)
- 2^{ème} ----- **Nwn** '‘votre’' (masc.)
- 2^{ème} ----- **Nk^wnt** '‘votre’' (fém.)
- 3^{ème} ----- **Nsn** '‘ses’' (masc.)
- 3^{ème} ----- **Nsnt** '‘ses’' (fém.)

¹ BASSET R., *Etude sur les dialectes berbères du rif marocain* , [S.E.], [S.A], p. 88.

Au singulier, la série des pronoms personnels affixes du nom présente deux variantes d'ordre morphologique ; l'une est marquée par la présence d'une nasale / **n** /, l'autre par son absence ; à l'exception de la 1^{ère} personne du singulier qui présente une morphologie un peu particulière, les formes de la série dite réduite sont issues ou seraient historiquement des formes de la série allongée ou étoffée ; et l'évolution ainsi que la fréquence de l'utilisation de ces unités a entraîné la chute de la nasale / **n** / pour les formes courtes.

Dans le parler à l'étude (A.Y.M.), les pronoms personnels affixes de noms présentent deux variantes de nature morphologique.

- l'une est réduite ou simple.
- l'autre est allongée ou étoffée (celle à **N** intercalé).

Au singulier, tous les pronoms personnels affixes du nom présentent ces deux variantes.

Les formes simples sont issues certainement des formes allongées avec la disparition de la préposition **n** "de".

Au pluriel, seule la 1^{ère} personne du masculin et du féminin connaît deux variantes libres est de nature phonétique ; l'une est marquée par l'apparition d'une vélaire [**\$**], l'autre par la présence d'une pharyngale [**ε**] : **N\$** / **Ne** "notre" (mas.) ; **Nt\$** / **Nte** "notre" (fém.).

Les autres personnes du pluriel ne connaissent quant à elles qu'une seule forme marquée par la présence obligatoire de la nasale / **n** /, qui aurait été une préposition.

En terme de fréquence, les deux formes sont en emploi déséquilibré ; les formes "allongées" ou "étoffées" à **N** intercalé sont les plus employées. En fait, la régularité d'emploi n'est pas complète et ne s'explique que par la tendance à maintenir la préposition **N** "de", ce qui permet d'établir une liste (un système homogène) de pronoms personnels affixes du nom à initiale identique portant **N**, "de".

La forme réduite ou courte : --- **iw** et la forme --- **inu** sont, en synchronie des variantes libres qui s'emploient dans les mêmes conditions. Sauf, en terme de fréquence, la forme **inu** est la plus utilisée dans le parler à l'étude.

Pour S. CHAKER, "les formes courtes ou réduites et celles étoffées sont, historiquement distinctes, mais elles ne sont plus, en synchronie, que des variantes partiellement combinatoires d'un même syntagme" ¹.

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) – Syntaxe*, Op. Cit. P. 153.

Lorsque le pronom personnel affixe coexiste avec d'autres modalités périphériques du nom, ils se suivent dans l'ordre suivant (la succession est toujours):

Nom + déictique + pronom personnel affixe du nom.

Ex. aXam -Ni -Ns "sa maison en question".

" = maison en question sa".

En revanche, les deux variantes phonétiques de la 1^{ère} personne du pluriel (masculin et féminin) sont également en emploi inégal. Ce sont les formes à pharyngale / **ε** / qui sont les plus fréquentes par rapport à celles à vélaire / **\$** /.

Si un nom de parenté précède un pronom personnel affixe, ce dernier connaît des variantes contextuelles (combinatoires) marquées par :

- le monème zéro pour la 1^{ère} personne du singulier : **gma** "mon frère".
- La variante dépourvue de **N** pour la 2^{ème} et la 3^{ème} personne du singulier (masc. et fém.) : **gma -k** "ton frère" (masc.) ; **gma -m** "ton frère" (fém.) ; **gma --s** "son frère".
- L'apparition de l'élément / **t** /, marque du pluriel intercalé entre un nom de parenté et le substitut qui lui est suffixé pour indiquer l'appartenance.

Ex. singulier

yLi -s "fille (de) lui, sa fille"

pluriel

yLi -t -sn "fille d'eux, leur fille".

W. VYICHL, signale pour le parler chleuh ce qui suit : "les noms munis de préfixe vocalique (=la voyelle initiale) prennent les pronoms personnels affixes à **N** intercalé"¹ ; il donne l'exemple suivant : **idrimn -Ns** "son argent". En chleuh, "mon fils" est, rendu par : **iwi** ; et "ma mère" est, rendu par : **ma**.

Il note également que les noms de parenté dépourvus de pronoms personnels affixes de la 1^{ère} personne du singulier se comportent comme les prépositions simples, par exemple, **fLa -k** "sur toi" ; tandis que, les prépositions secondaires (munies d'une marque initiale : voyelle pour les noms masculins, **t** + voyelle pour les noms féminins) prennent les formes allongées à **N** comme : **tasiga -Ns** "à son côté".

Au singulier, les noms de parenté prennent les pronoms personnels affixes simples et non ceux à **N** intercalé ("variantes étoffées"), par exemple, **baba -s** "son père" **yMa -s** "sa mère" ; **mMi -s** "son fils", etc.

¹ VYICHL W., Article défini du berbère, Op. Cit. P.140.

A. BASSET ², suivi par P. GALAND. PERNET ³, a signalé la préexistence en berbère à l'état résiduel de la marque du pluriel suffixée **t** de nominaux et de verbes.

Pareillement, cette marque **t** est rencontrée, à l'état de vestige, intercalé entre un nom de parenté et le substitut qui lui est suffixé pour marquer l'appartenance.

Singulier	pluriel
Ex. gma -s "fils (de) lui, son fils"	gma – -t- sn "fils d'eux, leur fils".

Les pronoms personnels sont apparentés formellement, notamment des pronoms personnels affixes du nom avec ceux du verbe (=paradigme indirect), car ils présentent des similitudes au niveau des signifiants.

III.1.b.3 Les pronoms personnels affixes des prépositions :

Ces monèmes personnels quant à eux, commutent avec des substituts d'expansion nominale (=nominaux) introduites par une préposition.

Au singulier, ils connaissent des variantes réduites marquées par :

- Le monème à voyelle unique / **i** / pour la 1^{ère} personne du singulier.
- Le monème à consonne spirante palatale /**k**/, variante /**ak**/ pour la 2^{ème} personne masc. sing.
- Le monème à consonne nasale /**m**/, variante /**am**/ pour la 2^{ème} personne du féminin singulier.
- Le monème à consonne sifflante /**s**/ variante /**as**/ pour la 3^{ème} personne du singulier (commun).

Au pluriel, ce sont des variantes étoffées qui apparaissent, introduites souvent par un /**t**/ marque du pluriel. La 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} personne du pluriel connaissent deux variantes contextuelles et / ou phonétiques :

1 ^{ère} personne masc.	----- (a) N\$ / Ne (variantes phonétiques libres).
	----- (a) tn\$ / tne (variantes contextuelles morphologiques).
1 ^{ère} personne fém.	----- (a) nt\$ / nṭe (variantes contextuelles morphologiques et phonétiques libres).
	----- (a) tnt\$ / tntṭe .

² BASSET A., "Sur le pluriel nominal en berbère", In. *Revue Africaine*, Tome LXXXVI, 1942, 256.

³ PERNET P. G., Sur les frontières entre nom et verbe en berbère, Op. Cit. P. 72.

2 ^{ème} personne masc.	----- (a) wn / tw n (variante contextuelle morphologique).
2 ^{ème} personne fém.	----- (a) k^wnt / tk^wnt (variante contextuelle morphologique).
3 ^{ème} personne masc.	----- (a) sn / tsn (variante contextuelle morphologique).
3 ^{ème} personne fém.	----- (a) snt / tsnt (monème personnel affixé unique).

Certains signifiants des pronoms personnels affixes des prépositions sont identiques avec ceux des noms. Par exemple, la 1^{ère} personne du masculin et du féminin :

----- **N\$** / **Nε** (masc.)

----- **Nt\$** / **Ntε** (fém. sont à la fois des affixes des prépositions et des noms).

Originellement, les prépositions seraient des noms ayant subi le processus de grammaticalisation ou sont d'anciens noms grammaticalisés. Les pronoms personnels affixes des prépositions connaissent un nombre élevé de variantes notamment au pluriel. Il y a une parenté formelle entre les prépositions et les noms dont elles sont issues, ce qui entraîne un apparentement entre les pronoms personnels de chacune de ces unités (des prépositions et du nom).

Les deux variantes à / **\$** / et à / **ε** / s'emploient avec une différence sensible de fréquence. Son maintien et son utilisation fréquente dans les pronoms personnels affixes des prépositions et même dans les pronoms personnels affixes du verbe (régime direct et indirect), dans les pronoms personnels affixes du nom, (il est même la variante la plus fréquente de l'indice de personne de la 1^{ère} personne du singulier dans le parler d'A.Y.M.), est l'indice de l'origine du / **ε** / en berbère qui se ramènerait au chamito-sémitique commun.

Ces monèmes personnels se suffixent aux prépositions (=fonctionnels non-propositionnels).

Les unités de ces prépositions sont les suivantes :

\$f / **af** ‘sur’ ; **\$ô** / **ar** ‘vers’ ; **dg** / **G** ‘dans’ ; **ikd** / **d** / **ig** ‘avec’ ; **\$uô** ‘chez’ ; **fL** ‘sur’ ; **gr** / **gar** ‘entre’ ; **mT’wal** ‘en face’ ; **zdat** ‘devant’ ; **dFir** ‘derrière’ ; **d tama** ‘à côté’ ; **Daw** / **Dawa** ‘sous’ ; **Nig** ‘sus’ ; ...

La 2^{ème} personne du masculin et du féminin et la 3^{ème} personne du singulier connaissent une variante à voyelle / **a** /, cette dernière apparaît après :

Les prépositions **fL** ‘sur’ et **gar** ‘entre’.

Au pluriel, trois variantes existent :

- La 1^{ère} à voyelle / **a** / dans les mêmes conditions que celles du singulier.
- La 2^{ème} sans voyelle / **a** /, elle apparaît après : **dg** ‘dans’ ; **\$uô** ‘chez’ ; **dFir** ‘derrière’ ; **zdat** ‘devant’.
- La 3^{ème} à / t / initiale : ---**tn\$** / **tne**, apparaît après les préposition à finale vocalique : **Daw(a)** ‘sous’ ; ...

Au plan des signifiants, les pronoms personnels présentent des variantes formelles suivant leur fonction, selon qu’ils sont, sujet (=indice de personne), objet (=pron. Pers. aff. du verbe), régime de fonctionnel (=après préposition), complément déterminatif d’un nom de parenté, complément déterminatif d’un nom quelconque.

F. BENTOLILA, signale “qu’il existe des formes «étoffées» dont le statut est mixte, d’une part, elles sont des variantes (combinatoires) des pronoms personnels en fonction de prédicat après les présentatifs **d** ‘c’est’ ou régime des fonctionnels **qbl** ‘avant’, **bla** ‘sans’ et **am\$** ‘comme’ ; d’autre part, elles ont un statut de simple formant quand elles constituent avec les formes dites « ténues » le signifiant de ce qu’on pourrait appeler un monème personnel emphatique » ¹.

Ex. t- Na ‘elle a dit’ ~ **nT’at t- Na** ‘elle, elle a dit’.

Wti -\$ -t ‘je l’ai frappé’ ~ **nT’a wti -\$ -t** ‘lui, je l’ai frappé’.

aXam -N\$ ‘notre maison’ ~ **aXam -N\$ nK^wni** ‘notre maison à nous’.

Après avoir donné les remarques d’ordre général, nous tenterons de donner les différentes variantes des monèmes personnels du parler d’A.Y.M., en suivant l’ordre des personnes et nous regrouperons ces formes dans un tableau récapitulatif ci-dessous.

¹ BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d’un parler berbère d’Ait Seghrouchen d’Oum Jenniba (Maroc)*, Op.Cit. P. 73.

III. 1. b. 4. Tableau récapitulatif des pronoms personnels du parler d'Ait Yahia Moussa.

	indices de personne	Pronom affixe direct du verbe (objet)	Après préposition	Régime indirect	Après nom de parenté	Après nom	Pronoms personnels indépendants	
							Formes réduites	Formes étoffées
1 ^{ère}	----\$ / ε	----(i)yi	----- i	-----yi	φ	---inu / iw	nk	NKini
2 ^{ème}								
masc.	t ---- v	----- k	----- k	---- ak	----- k	---Nk / ik	kàČ	KàČiNi
fém.	t ---- v	---- km	----- m	---- am	----- m	--- Nm/ im	kM	kMini
3 ^{ème}								
masc.	i / y ----	----- t	----- s	----- as	----- s	--- Ns / is	nT'a	-----
fém.	t -----	----- T'	----- s	----- as	----- s	--- Ns / is	nT'at	-----
1 ^{ère}								
masc.	n -----	-an\$/ane	--- n\$/ ne	-an\$/ane	--tn\$/tne	----N\$/Ne	nk ^w ni	-----
fém.	n -----	ant\$/ante	--nt\$/nte	ant\$/ante	-tnt\$/tnte	---Nt\$/Nte	nk ^w nti	-----
2 ^{ème}								
masc.	t ---- m	----k ^w n	--wn/twn	----awn	---- twn	----Nwn	kunwi	-----
fém.	t ---- mt	----k ^w nt	k ^w nt/tk ^w nt	----ak ^w nt	---- tk ^w nt	---- Nk ^w nt	kunmti	-----
3 ^{ème}								
masc.	----- n	----- hn	-----sn/tsn	---- asn	----- tsn	-----Nsn	nihni	-----
fém.	----- nt	---- hnT'	----snt/tsnt	---- asnt	----- tsnt	-----Nsnt	nihnT'i	-----

III.2. Les substituts non personnels du nom :

Outre les substituts personnels du nom (pronoms indépendants, personnels affixes), il y a les paradigmes des substituts grammaticaux non personnels du nom.

En opérant avec la procédure de commutation et l'identification de compatibilités, on obtient divers paradigmes de substituts du nom (=monèmes). Au plan fonctionnel, ces monèmes sont susceptibles d'assurer toutes les fonctions du nom, y compris la fonction du prédicat. Donc, ce sont des substituts du nom. La quasi-totalité de ces unités connaît l'opposition d'état caractéristique des lexèmes nominaux. En raison de leur haute fréquence et du rôle qu'ils jouent dans certains contextes ils sont intégrés dans les sous-catégories pronominales. On relève :

- les substituts déictiques.
- les substituts indéfinis.
- les substituts interrogatifs.

III.2.a. Les substituts déictiques :

Traditionnellement, ils sont appelés "pronoms démonstratifs". A l'exception de la marque d'état, ils se combinent tous avec les marques centrales du nom (genre, nombre).

Ces substituts se combinent aussi avec toutes les modalités périphériques du nom :

- les modalités locatives à valeur diverses : de proximité –**aki**.
d'éloignement –**iNa / akina**.
d'absence –**Ni**.
- les substituts personnels du nom : (= pronoms affixes du nom).

- Les modalités d'altérité : **-Nivn**.

Les substituts déictiques s'opposent nettement. En fait, il existe deux séries à valeurs différentes et chaque série présente différentes variantes morphologiques : "défini" ~ "indéfini".

Le système de base regroupe en somme huit (08) unités en opposition :

III.2.a.1. Les substituts déictiques "Défini" : "les déictiques à valeur de proximité".

Au singulier comme au pluriel, leurs signifiants déictiques à valeur de proximité présentent deux variantes morphologiques, l'une réduite, l'autre étoffée.

Singulier masculin **waki, wa** "celui-ci".

féminin **taki, ta** "celle-ci".

Pluriel masculin **wiki, wi, wi-kad-aki, wi-gah-aki** "ceux-ci".

Féminin **tiki, ti, ti-kad-aki, ti-gah-aki** "celles-ci".

Seules les différentes formes de la modalité locative du nom à valeur de "proximité" **-aki** variante **-a** "ci" peuvent s'associer aux unités des substituts déictiques "défini".

III.2.a.2. Les substituts déictiques "indéfini" : "Les déictiques à valeur d'éloignement".

Les unités de ces substituts apparaissent sous deux formes et chaque forme semble correspondre à un éloignement (=distance) du sujet parlant par rapport à ce qu'il montre. C'est à dire, elle maintient une distinction entre l'éloignement relatif **-iNa** et l'éloignement absolu **-akin**.

Parmi les autonomes, seul **-akin(a)** "au delà, plus loin" peut se combiner avec ces unités des substituts déictiques indéfinis.

éloignement (1)

(déictique + **Na**)

-----**Na** "là-bas"

éloignement (2)

--**akiN(a)** "au loin"

singulier

masculin : **wi-Na** "celui-là"

féminin : **ti-Na** "celle-là"

--**wa-kina / wina-kina** "celui-là-au loin".

--**ta-kina / tina-kina** "celle-là-au loin".

Pluriel

masculin : wi-kad-iNa /	--wi-kad-akina /
wi-gah-iNa ‘‘ceux-là’’	--wi-gah-akina ‘‘ceux-là-au loin’’.
féminin : ti-kad-iNa /	--ti-kad-akina /
ti-gah-iNa ‘‘celles-là’’	--ti-gah-akina ‘‘celles-là-au loin’’.

III.2.a.3. Les substituts déictiques ‘‘indéfini’’ : ‘‘Les déictiques à valeur d’absence’’ :

Ces unités se présentent, elles aussi sous différentes variantes : formes réduites et formes étouffées.

Singulier masculin **wi** / **wi-n** ‘‘celui’’.
féminin **ti** / **ti-n** ‘‘celle’’.

Pluriel masculin **[wid / wi / wi-kad / wi-gah / wikah]** **-Ni** ‘‘ceux’’.
Féminin **[tid, tikad, tigah, tika]** **h -Ni** ‘‘celles’’.

L’inventaire des unités des substituts déictiques ‘‘défini’’ et ‘‘indéfini’’ révèle qu’elles présentent diverses variantes morphologiques ; au masculin comme au féminin, au singulier comme au pluriel, différentes variantes libres sont attestées.

III.2.b. Les substituts ‘‘défini’’ :

En terme de fréquence, ce sont les formes ‘‘allongées’’ ou ‘‘étouffées’’ **waki** ‘‘celui-ci’’ ; **taki** ‘‘celle-ci’’ ; pour le singulier, et **wikad -aki** ‘‘ceux-ci’’ ; **tikad -aki** ‘‘celles-ci’’ ; pour le pluriel, qui sont les plus fréquentes par rapport à celles dites ‘‘courtes’’ ou ‘‘réduites’’.

Morphologiquement, ces dernières formes seraient la réduction des formes ‘‘allongées’’ obtenues par la chute de la syllabe finale à occlusive et voyelle **-ki**.

S. CHAKER, signale une variante archaïque rarissime **Li-d** équivalente de **waki** ‘‘celui-ci’’¹.

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d’Algérie (Kabylie)*, Syntaxe, Op. Cit. P.155.

La forme “réduite” du pluriel féminin **ti** “celles-ci” est très fréquente dans le parler à l’étude (A.Y.M.) comme dans l’ensemble du dialecte kabyle. Dans les formes “étoffées” du pluriel, on trouve l’élément **-kad** qui s’intercalant entre **wi-** et **ti-** et la modalité locative du nom **-aki**.

III.2.c. Les substituts “indéfini” :

Les substituts à valeurs d’éloignement présentent deux séries. Une série est accompagnée de **-Na** “là-bas”, l’autre de **-akina** “là-bas-au loin”, au singulier comme au pluriel. Cet élément **-akiNa** semble exister et accompagner d’autres unités non-personnelles, comme les adverbes de temps : **Lin-akiNa** “...” et les substantifs **aXam-akiNa** “cette maison là-bas-au loin” et même les présentatifs : **a-t-ayn-akin** “il est là-bas -au loin”. Par contre, l’élément **-Na**, se trouve accompagné uniquement des nominaux (=substantifs) : **argaz -iNa** “cette homme là-bas”.

Au pluriel, à l’intérieur des unités des deux séries évoquées précédemment, s’intercale un élément **-kad** variante **gah** pour marquer le pluriel.

Ces deux variantes sont en emploi libre et ne sont conditionnées par aucune contrainte quelconque.

Les deux variantes **-kad** et **gah** semble être des variantes à la fois phonétiques et morphologiques. Dans certains contextes, les deux occlusives simples / **k** /, / **g** / sont en variation libre, et ce du point de vue phonétique. Formellement, l’un de ces signifiants est marqué par la spirante / **d** /, l’autre par la laryngale / **h** /.

Les déictiques à valeur d’absence, quant à elles, présentent deux séries :

L’une est marquée soit par l’apparition d’une nasale / **n** / ou son absence ; ce pour le singulier ; pour le pluriel, la série est caractérisée par la spirante / **d** / ou le segment **-kad** à variante **-gah** / **-kah** qui accompagnent le substitut déictique “indéfini”.

Au singulier, les formes **wi** / **wi-n** “celui” et **ti** / **ti-n** “celle”, sont en emploi libre, sauf en terme de fréquence, les formes “allongées” à nasale / **n** / sont les plus utilisées par rapport à leurs correspondantes “courtes”.

Outre les substituts cités précédemment, d’autres en nombre très réduit sont relevés : **winat** “un tel” ; **tinat** “une telle” ; **aynat** “truc, machin” (masc.) ; **taynat** “truc, machin” (fém.) ; **iynatn** “trucs” (plur. masc.) ; **tiynatin** “trucs” (plur. fém.) ; **kra** “chose, quelque chose...”.

Dans ces unités, la majorité s'accorde en genre :

masculin : **winat** 'un tel'. (personne indéterminée).

féminin : **tinat** 'une telle'.

D'autres, s'accordent en genre et en nombre :

masculin : **aynat** (sing.) 'un tel'.

inyatn (plur.) 'truc, machin, ...'.

féminin : **taynat** (sing.) 'une telle'.

tiynatin (plur.) 'truc, machin, ...'.

(réalité individuelle indéterminée non personnelle).

Les unités comme **kra** 'chose, quelque chose ...', ne s'accorde ni en genre ni en nombre. Ce substitut est conservé en touareg sous la forme **harat**, et en ghadamsi sous la forme **kara**, de même sens. Ce monème réfère à une quantité indéterminée.

Hors des exemples cités ci-dessus, le composant **-nat** n'a aucune attestation indépendante en kabyle. Le processus de figement est achevé pour cet élément. Il s'est figé avec lesquelles il se combine : substitut indéfini, indifférencié, (masc. , fém.).

Outres les substituts indéfinis cités précédemment, il y a un autre monème à valeurs diverses : **ay / i** 'ce (que)' (indéfini polyvalent). Les auteurs classiques tels : BASSET – PICARD, (1948), BASSET, (1950 b), considèrent ce monème **ay** comme un 'démonstratif'.

Sur le plan de compatibilité, il se combine avec les modalités locatives du nom :

- **ay-aki** variante **ay-a** (**-aki** / **-a** 'ceci': modalité de proximité, c'est à dire ; il marque l'absence de distanciation du locuteur par rapport à l'objet de son énonciation. Il est caractérisé par son caractère immédiat, il implique la proximité spatiale ou temporelle.

- **ay-n / ay-Ni** : **-n**, **-Ni** 'cela, en question': modalité d'absence, réfère à une réalité non présente / éloignée que le locuteur situe hors du champ de son intervention directe.

Au plan fonctionnel, il est susceptible d'assurer toutes les fonctions du nom : prédicat nominal, expansion directe, etc.

La valeur déictique du monème **ay** n'apparaît qu'en combinaison avec les modalités déictiques nominales. A cet effet, le monème **ay** 'ce que' peut être un pronom indéfini. Du fait, l'opposition d'état E.L.~ E.A. qui caractérise ce pronom indéfini **ay** ~ **way**, en diachronie, ne serait que d'origine nominale.

III.2.d. Les substituts interrogatifs :

Formellement, les monèmes interrogatifs sont à la base de plusieurs éléments appartenant soit à des prépositions ou pronominaux (déictiques) ; soit à des noms qui combinent des morphèmes à valeur interrogative. (Originellement, dont la valeur originelle devait être interrogative). Le signifiant de ces unités est très complexe. Leur figement a entraîné une difficulté de l'identification des éléments à partir des quels ils sont constitués.

Les morphèmes que l'on peut identifier sont peu productifs. A cet effet, en synchronie, ces unités sont considérées comme des monèmes homogènes.

L'inventaire des monèmes interrogatifs a fait ressortir différentes séries dans le parler à l'étude :

III.2.d.1. Série à initiale **a-** :

ašêal 'combien' ? (< **aš(u)** 'quoi' + **êal** (or. arabe)) ; **amk** 'comment' ? ; **mlmi** 'quand' ? (< **ml** (?) + **mi** 'quand') ; **ašu** 'quoi, qu'est-ce que c'est' ? . Ce substitut s'accorde en genre et en nombre : **ašu-t** (masc. sing.), **ašu-T'** (fém. sing.), **ašu-hn** (masc. plur.), **ašu-hnT'** (fém. plur.) ; **ašufu\$** 'pour qu'elle raison, pourquoi' ? (< **ašu** 'quoi' + **f(u)** 'sur', préposition, + **\$f** 'sur, préposition) ; **anšt** 'quelle quantité, quelle mesure, combien' ? (< **an** (?) + **št** (interrogatif-quantité).

Ce monème peut être accompagné d'un segment qui s'accorde en genre et en nombre :

- **anšt-il-at** 'quelle quantité, mesure' (masc. sing.).
- **anš-il-aT'** 'quelle quantité, mesure' (fém. sing.).
- **anšt-il-ahn** variante **anšt-il-atn** 'quelle quantité, mesure' (masc. plur.).
- **anšt-il-ahnT'** variante **anšt-il-atnT'** 'quelle quantité, mesure' (fém. plur.).

L'interrogatif : **št** + quantité est rencontré en touareg comme **akt**, dans le même sens.

III.2.d.2.2. Série à initiale la syllabe *wu-* :

wukd ‘‘avec qui’’ ? (< **ak^wd**, **ak^w**, **d**, ‘‘avec’’, préposition) ; **wu\$ô** ‘‘chez qui’’ ? (< **\$ô**, **\$uô** ‘‘chez’’, préposition).

III.2.d.3. Série à composant *ay* ‘‘indéfini’’ :

Ce sont des synthèmes composés de : **ay** et d’autres éléments.

ay\$ô ‘‘pourquoi, pour quelle raison’’ ? (< **ay** + **\$ô** ‘‘vers’’, préposition) ; **dgwaydg** ‘‘dans quoi’’ ? (< **dg** ‘‘dans’’ + **ay** + **dg**) ; **\$fwaydg** ‘‘sur quoi, pour quoi’’ ? (< **\$f** ‘‘sur’’ + **ay** + **dg** ‘‘dans’’) ; **sgwaydg** ‘‘d’où’’ ? (< **sg** ‘‘de’’ + **ay** + **dg** ‘‘où’’) ; **swiys** ‘‘avec quoi’’ ? (< **s** ‘‘avec’’ + **ay** + **s** ‘‘avec’’).

III.2.d.4. Série à initiale *-an* :

Certains des locatifs, indiquant le lieu.

ansi ‘‘d’où, de quel endroit’’ ? (< **si** ‘‘de (provenance), préposition’’) ; **ani\$ô** ‘‘vers où’’ ? (< **\$ô** ‘‘vers, à’’, préposition) ; **anda** variante **aniha** ‘‘où, en quel endroit’’ ? (< **da** ‘‘ici’’, adverbe).

D’autres, sont des complexes formés de **an-** et de personnels déictiques ‘‘défini’’, et sont en variation formelle :

anwa ‘‘qui, lequel’’ ? (< **wa** ‘‘celui-ci’’).

anta ‘‘qui, laquelle’’ ? (< **ta** ‘‘celle-ci’’).

anwi ‘‘qui, lesquels’’ ? (< **wi** ‘‘ceux-ci’’).

anti ‘‘qui, lesquelles’’ ? (< **ti** ‘‘celui-ci’’).

Historiquement, les monèmes interrogatifs sont d’origine nominale. La quasi-totalité de ces monèmes est à initiale vocalique, caractérisés par l’opposition d’état (E.L. ~ E.A.).

Au plan fonctionnel, tous sont susceptibles d’assurer toutes les fonctions du nom : complément explicatif, expansion directe, expansion indirecte (lorsqu’il est précédé d’une préposition), et centre d’expansion nominale déterminative **ašu** ‘‘quoi’’.

Ils peuvent se combiner avec l’auxiliaire de prédication **d** ‘‘c’est’’, on le relève pareillement dans :

Ex. d anwa ‘‘c’est qui, lequel ?’’ ou, **anwa** ‘‘lequel ?’’.

d ašu ‘‘c’est quoi, quoi ?’’ ou, **ašu** ‘‘quoi ?’’.

Lorsqu’ils sont précédés d’une préposition, ils prennent alors la marque de l’E.A. ; on obtient les interrogatifs complexes :

n wašu ? ‘‘de quoi ?’’ ; **i wašu** ? ‘‘pour quoi est-ce ?’’.

L’inventaire des monèmes interrogatifs, appartiennent à une classe fermée. Leur fonction spécifique est celle d’interrogatif. De ce fait, ils sont classés au sein des monèmes grammaticaux.

CHAPITRE IV : La morphologie positionnelle ¹ :

Cet aspect concerne les modalités périphériques du nom et le groupe verbal.

IV.1. Les modalités périphériques du nom : plusieurs modalités périphériques du nom peuvent coexister avec le nom. Le nom se combine simultanément avec diverses modalités périphériques. S’il y a la combinaison de trois modalités périphériques du nom, la construction se réalise dans l’ordre suivant :

Nom + -Ni + -Ns (possession) + modalité d’altérité.
 1^{ère} position. 2^{ème} position. 3^{ème} position.

Ex : **tamazirt -Ni -Ns -tayv.**
 ‘‘champ - en question –de lui autre’’
 = ‘‘son autre champ en question’’.

IV.2. Le groupe verbal :

Comme nous l’avons souligné précédemment (*cf. Chapitre II : Le système verbal*), le verbe se combine d’une manière exclusive avec les indices de personnes (= modalités personnelles) et les modalités aspectuelles. Outre ces modalités obligatoires, le verbe est compatible avec les modalités

¹ La dénomination ‘‘morphologie positionnelle’’ que nous empruntons à S. Chaker, *Un Parler berbère d’Algérie (Kabylie) – Syntaxe*, Op. Cit. p. 81, nous semble être celle qui rend compte le mieux du fonctionnement des éléments (monèmes) dans des énoncés.

périphériques, que ce soient précédées ou post - posées au verbe. En combinaison avec des indices de personnes (= marques personnelles) et de marques aspectuelles, la position de ces éléments périphériques paraît ne pas être stable d'un aspect à un autre.

Les satellites du verbe sont les éléments non obligatoires du verbe. Les éléments grammaticaux qui peuvent accompagner le verbe sont :

- Les pronoms affixes (régime direct).
- Les pronoms affixes (régime indirect).
- Les modalités d'orientation spatiale.

Après le verbe, ces éléments figurent dans cette succession :

Pronom affixe	+	pronom affixe	+	modalité d'orientation spatiale.
(régime indirect)		(régime direct).		
1 ^{ère} position	+	2 ^{ème} position	+	3 ^{ème} position.

Ex : u\$a -n -as -T' -id.
 "acheter -ils + prétérit. -à lui - la -vers- ici".
 = "ils l'ont lui acheté (vers ici)".

L'ordre des pronoms affixes se présente inversement de celui de leurs expansions nominales correspondantes : (expansion directe + expansion indirecte).

Ex : fki -\$ aman i wuLi.
 "donner -je + prétérit (l')eau aux brebis".
 (expansion directe) (expansion indirecte).
 = "j'ai donné de l'eau aux brebis".

L'ordre de base des modalités verbales ("satellite" du verbe), n'est suivi que dans des énoncés indépendants du type : déclaratif, non – négatif et ne comportant pas les modalités aspectuelles **ad / a**. Ces éléments périphériques du verbe sont post-verbaux.

Si le groupe verbal est précédé :

D'une modalité aspective **ad / a** ou **ala**, d'une modalité négative **ur / wr**, d'un nominal quelconque (substantif, pronom interrogatif ou autre) qu'il détermine (= verbe en fonction de déterminant du nom,) ou des subordonnants : **aS-mi**, "lorsque" ; **imi** "puisque" ; les éléments

affixes subissent tous un phénomène d'attraction (de déplacement) et figurent à cet effet devant le verbe (pré-verbe).

Ex : **a(d) sn -T' -id -awi -n.**

 “non-réel à eux la vers ici emmener –ils + Aor.”

= “ils le leur ramèneront”.

C'est autour du noyau verbal comme élément pivot que tournent les “satellites” ou les éléments périphériques.

IV.2.a. La position de la modalité d'orientation spatiale :

Pour mieux établir la position des éléments dans l'énoncé, nous nous contenterons d'analyser les paires d'énoncés car les faits linguistiques ne s'analysent pas isolément, mais bel et bien en paires d'opposition, en tenant compte de l'accord notamment du genre (masculin et féminin). C'est à ce niveau que les différences peuvent être observées. Pour mieux établir les différenciations positionnelles en passant du masculin au féminin, nous avons pris les énoncés suivants :

Au prétérit : la modalité d'orientation spatiale **d** est toujours post – posée au verbe.

Ex : **y -u\$a -d** “il a acheté ” (vers ici).

t -u\$a -d “ elle a acheté ” (vers ici).

A l'aoriste : après la modalité “pré – verbale” **ad** (à valeur du non – réel), en combinaison avec le monème de la classe verbale, la modalité d'orientation spatiale **d** est instable. Et ce, en passant du masculin au féminin.

Au masculin singulier : elle est pré – verbale :

a D- y -a\$ “il achètera ” (vers ici).

a D- y- awi “il emmènera” (vers ici).

Dans le parler d'A.Y.M., au féminin singulier : elle est post – verbale :

ad t- a\$ -d ‘‘elle achètera’’ (vers ici).

ad t- awi -d ‘‘elle emmènera’’ (vers ici).

Au pluriel, quelque soit le genre, masculin ou féminin, elle est toujours pré – verbale :

a D- a\$ -n ‘‘ils achèteront’’ (vers ici).

a D- a\$ -nt ‘‘elles achèteront’’ (vers ici).

La modalité d’orientation spatiale, **d** ne s’oppose qu’à son absence (le monème zéro ϕ). Le système auquel elle appartient est unique.

L’instabilité de la position de la modalité d’orientation spatiale **d** en combinaison avec le monème de la classe verbale, au masculin et au féminin singulier, peut s’expliquer par la tendance de la réalisation de la marque du féminin : soit elle se réalise [t], lorsqu’elle n’est précédée d’aucun élément : **t- uSa -d** ‘‘elle est venue’’, soit subir le phénomène d’assimilation en contact avec la modalité pré – verbale **ad** (non – réel) ou sa variante : **-id** ; elle se réalise alors, [**ad + t**] = [**T**]. Lorsque d’autres éléments périphériques accompagnent le verbe, la réalisation précédente se maintient, les éléments ‘‘satellites’’ réapparaissent à la finale du groupe.

Ex : **sg wasif i (a)d- t- Ka -d** ‘‘elle est venue du fleuve’’.

‘‘du fleuve que non-réel elle venir + prêt. vers ici . ‘’.

[**səg wasif iT’əKa D**]

Lorsque le groupe est accompagné du monème discontinu ‘‘négation’’ **u(r) ... ara** ‘‘ne ... pas’’ ou l’une de ses marques non spécifiques : **wôɛad** ‘‘pas encore’’, **lɛmô** ‘‘même.....’’ ; le même phénomène se produit au féminin singulier :

- **Au féminin singulier:** **u(r) (a)d- t- uSi -d ara** ‘‘elle n’est pas venue’’. (le **d** pré-posé au verbe).

- **Au masculin singulier:** **u(r) d- y- uSi yara** ‘‘il n’est pas venu’’ (la modalité périphérique **d** précède le verbe).

Au féminin singulier, le verbe est entouré de la modalité d'orientation spatiale **d** "vers – ici" du plus près. Avant le lexème verbal, le **t** (marque du féminin) en contact avec le **ad** "non-réel", subit le phénomène d'assimilation et ce, s'il est précédé de **ad** "non – réel" et sa variante **-id**, alors il se réalise [T']. Cette position finale n'entraîne aucun changement de sens global de l'énoncé verbal. Il est alors de nature morphologique et non porteur d'information syntaxique.

Au masculin singulier, au prét.nég. la modalité périphérique **d** n'apparaît que dans une seule position, et elle est avant le lexème verbal. Le fait est le même partout dans tous les parlers kabyles.

A la 2^{ème} personne du singulier et pluriel, si le verbe est à l'aoriste (à valeur optatif – négatif), la position de la modalité d'orientation spatiale **d** est facultative :

- elle est post-verbale (apparaît après le lexème verbal).
- elle est pré-verbale (précède le lexème verbal).

Les exemples suivants montrent ces positions :

Au masculin et féminin: (1) **ôuê a wr d- t- u\$al -v -d** [**ôuê awðr T'u\$al vðD**]

"allez !que vous ne retournerez pas"

(2) **ôuê a wr d- t- u\$al -v** [**ôuê a wðr D- u\$alðv**]

(1) **ôuê a wr d- t- u\$al -m -d** [**ôuê a wðr T' u\$al ðm D**]

"allez !que vous ne retournerez pas".

(2) **ôuê a wr (a)d t- u\$al -m** [**ôuê a wðr D u\$alðm**]

Cependant, le parler emploie deux tournures, en emploi libre :

Comme nous l'avons souligné précédemment, la position finale de la modalité d'orientation spatiale **d** peut s'expliquer par le phénomène d'assimilation lors de la rencontre de la modalité de "non-réel" **ad** avec la marque de la 2^{ème} personne du masculin et féminin singulier **t-**. Le premier élément du monème discontinu de la marque de la 2^{ème} personne commun se réalisant [T'] et le **d** "vers-ici" apparaît à la fin du verbe, comme le montre l'exemple (1).

Dans (2), la modalité périphérique **d** ne figure que dans une position, celle qui précède le verbe, dans ce cas le **d** est pré – verbal. Le **d** ne présente ici aucune répétition, et ne réapparaît plus à

la finale. Cependant, lorsqu'elle précède le verbe, l'assimilation se traduit par le contact de [d + t], qui se réalise comme une dentale tendue [D].

Si le verbe est marqué par la négation (l'élément négatif) **lemô** 'aucun', et accompagné d'un pronom affixe régime direct, l'énoncé négatif suivi de l'affixe direct, précède la modalité d'orientation spatiale **d**.

Ex : lemô i- Sutr -iyi -d 'même un jour il ne m'a pas mendié'.

A l'aoriste "enchaîné", le premier verbe sous la forme de l'impératif et le deuxième précédé de la modalité pré- verbale **ad** 'non – réel', précèdent toujours la modalité d'orientation spatiale **d**. La modalité périphérique **d** apparaît toujours à la finale du groupe, elle est alors post – verbale.

Ex : ôuê ad t- awi -m -d [ôuê aT'awim d] 'allez, vous emmènerez'.

IV.2.b. La position des pronoms personnels affixes régime direct :

Les pronoms personnels affixes de verbes peuvent être post-posés ou antéposés au verbe.

Au féminin singulier, l'affixe personnel du verbe régime direct (3^{ème} personne du sing. et fém.), en contact avec la variante de la modalité périphérique **id**, occupe deux positions au sein du groupe verbal :

L'une est précédée par la variante **id**, ainsi pour le verbe, l'autre est à la finale du groupe verbal.

Ex : (1) **ad t- id- t- a\$ -it** 'elle l'achètera'.
 'non – réel le- vers-ici- elle- acheter + Aor. -le'
[aT'ida\$it]
 (2) **ad T'- id- t- a\$ -iT'** 'elle l'achètera'.
[aT'ida\$iT']
 'non – réel la- vers-ici- elle- acheter + Aor. -la'

Ici, la réapparition de l'affixe personnel régime direct du verbe (3^{ème} personne masculin et féminin singulier) est un phénomène purement morphologique, car sa répétition n'a aucune incidence syntaxique et n'entraîne aucun changement du sens de l'énoncé verbal. Ce phénomène s'explique par les latitudes phoniques, dans la mesure où les locuteurs du parler à l'étude ont tendance à

l'articulation du pronom affixe [it] (3^{ème} pers. masc. sing.), car sa première apparition a subi un phénomène d'assimilation avec la modalité pré – verbal **ad** ‘non – réel’, qui se réalise [T’].

Dans le second cas (féminin singulier), cette réapparition peut s'expliquer par le phénomène d'analogie au masculin singulier traduit par cette présence simultanée au sein du groupe verbal.

Tandis qu'au masculin singulier et pluriel, le phénomène se présente autrement.

Contrairement aux doubles positions qu'occupent les pronoms affixes régime direct à l'aoriste après la modalité pré – verbale **ad** ‘non – réel’, (**-it** ‘le’, **-iT** ‘la’), tous les autres paradigmes apparaissent une seule fois, et ce dans les mêmes conditions que celles citées précédemment. Après **ad** ‘non – réel’, présence de la variante **-id** ‘vers – ici’(modalité d'orientation spatiale).

Ex : ad **hnT'**- id- t- a\$ ‘elle les achètera’. (**hnT'** ‘les’, fém. pl.)
 ad **hn-** id- y- a\$ ‘il les achètera’. (**hn** ‘les’, masc. pl.)
 ad **hnT'**- id- y-a\$ ‘il les achètera’. (**hnT'** ‘les’, fém. pl.)

Si le sujet du verbe est à la 2^{ème} personne du masculin ou féminin, l'affixe personnel **-t** ‘le’, **T'** ‘la’ figure en deux positions au sein du groupe verbal. L'une est pré – verbale, l'autre est post – verbale.

Le second élément discontinu de la 2^{ème} personne commun, connaît le phénomène d'assimilation en contact avec l'affixe personnel régime direct **-t** ‘le’ ou **-T'** ‘la’ comme le montrent les exemples suivants :

Ex : (1) **ad t- -id- t- awi -v -t** ‘tu le rammèneras’.
 [**aT'idawil**]
 (2) **ad T'- -id- t- awi -î -T'** ‘tu le rammèneras’.
 [**aT'idawilT'**]

Ce phénomène s'explique d'une façon identique à celui avancé précédemment. Pour le **-t** ‘le’, il réapparaît sans aucune incidence syntaxique. Le parler a tendance à s'éloigner de l'assimilation introduite par le contact de : **ad** ‘non – réel’ + **t** qui se réalise [T’]. Dans ce cas l'assimilation n'est pas sentie comme une rencontre de : **ad** non – réel’ + **t-** le’ ; par conséquent le

t- “le” s’impose et se présente encore une fois à la fin du groupe verbal. En dernier lieu, l’affixe personnel **-t** “le” s’assimile avec le 2^{ème} élément du sujet (2^{ème} personne du singulier, commun) ; il se réalise lors [**İ**].

Egalement pour l’affixe personnel **-T** “la”, qui se présente en deux positions : l’une est pré – verbale (après le **ad**), l’autre est post – verbale (à la finale du groupe verbal).

Dans l’énoncé (2), cette redondance du **T** “la”, peut s’expliquer par la tendance à se réaliser d’une façon autonome [**T**’]. Dans la première position où elle figure, il semble que sa réalisation est identique à celle de l’énoncé (1). Le deuxième élément de la 2^{ème} personne du singulier commun se réalise comme une tendue [**İ**], et ce par analogie avec son correspondant en (1). Ce phénomène est nettement d’ordre morphologique.

Au plan phonétique, les deux énoncés : (1) et (2) se distinguent nettement par l’apparition du **T** “elle” marque de l’affixe personnel féminin en (2), et son absence en (1).

Ex : (1) **ad t- af -v -t** “tu le trouveras”.

[**aT’afɔİ**]

(2) **ad t- af -î -T** “tu la trouveras”.

[**aT’afİɔT’**]

Il faut noter également qu’il y a une tendance à l’élargissement des énoncés, déterminé par la répétition (redondance) des éléments au sein des énoncés verbaux.

En revanche, lorsque le verbe est au prétérit, les pronoms personnels affixes sont post-posés au verbe. **Ex. y- u\$a -yasn** “il leur a acheté”.

Après **ad** “non réel”, ils sont post-posés au verbe : **ad asn- y- a\$** “il leur achètera”.

Au pluriel, la 1^{ère} personne présente une variante à alternance consonantique :

y- u\$a -yane “il nous a acheté”.

ad aen- y- a\$ “il nous achètera”.

Conclusion

Sous l'angle descriptif, l'étude linguistique descriptive de la variation morphologique –du parler d'Ait Yahia Moussa nous a conduit à envisager tout le système linguistique auquel il s'intègre et en tant que sous-système.

Par ailleurs, l'évolution du système morphologique, sous la pression de l'analogie, de l'emprunt et de l'évolution phonétique, montre une tendance à une multitude de formes concurrentes.

Pour les thèmes nominaux, le pluriel mixte est le procédé le plus fréquent pour la formation du pluriel. Pour les thèmes verbaux, c'est la tendance à marquer l'intensif par la préfixation et / ou l'alternance vocalique. La tension consonantique est la première à subir les contrecoups de cette évolution. Bien que ce procédé reste encore parmi les plus productifs, les signes de son recul sont très apparents.

Pour l'ordre de succession des éléments, certains monèmes tels que la modalité d'orientation spatiale **d** 'vers-ici' occupe différentes positions, sinon ils constituent des faits redondants non porteurs d'information syntaxique et non pertinents.

Les unités affectées par la variation morphologique sont : lexicales (noms et verbes). Formellement, le parler d'A.Y.M., a développé un particularisme qui se résume en :

- La présence concurrente de formes étoffées et réduites, et la fréquence des formes étoffées due au processus inachevé de réduction.
- La tendance à la non réduction.
- Présence de multiples schèmes verbaux et leur motivation par rapport aux nominaux.
- La disparition de la syllabe initiale relative à l'état d'annexion comme vestige de l'impossibilité de distinguer entre noms masculins et féminins par l'initiale à un moment donné de l'histoire de la langue.
- La disparition de la modalité d'orientation spatiale **n** ‘‘vers là-bas’’ et de la préposition **s** ‘‘vers’’ qui n'ont laissé aucune trace même à caractère de vestige.
- L'apparition du schème adjectival comme phénomène marginal : **an -----u**.

Introduction

Jusqu'ici, nous avons dégagé les faits d'ordre morphologique du parler d'Ait Yahia Moussa. Ici, les résultats obtenus en partie descriptive seront soumis à la comparaison avec ceux des parlers d'Azouza et d'Aokas.

Dans cette partie, nous supposons que tout locuteur appartient à une communauté linguistique et à une seule. Signalons que tous les membres d'une telle communauté ne parlent pas de façon identique dans la mesure où les divergences peuvent s'étendre à certains points de la structure de la langue. Dans la première partie (*partie descriptive*), nous avons provisoirement mis à l'écart cette diversité afin de ne pas compliquer notre exposé.

C'est dans cette partie comparative qu'on a intérêt à faire intervenir dans l'analyse les données qui auraient été provisoirement écartées. C'est le phénomène de la diversité, variation *régionale* ou *régiolecte*.

Une multitude de formes verbales et nominales est observée dans les parlers soumis à l'étude au sein du dialecte kabyle.

Le dialecte kabyle par sa spécificité linguistique (interne) et extralinguistique (externe) connaît divers parlers locaux / régionaux qui diffèrent sensiblement non seulement au niveau phonétique et lexical mais aussi au niveau morphologique.

Dans un groupe berbérophone plus large tel le kabyle, les locuteurs ont le sentiment de parler le même dialecte. Les locuteurs se comprennent facilement sans difficultés énormes entre eux et il n'y a aucun obstacle entravant l'intercompréhension.

A travers une conversation ordinaire, les uns et des autres ont de fortes chances à s'identifier et à déterminer leur appartenance à tel ou tel parler.

CHAPITRE I : Chapitre théorique

I.1. Présentation des parlers

Nous tenterons de présenter, ici, les parlers auxquels nous comparons le parler d'Ait Yahia Moussa, ceux d'Azouza et d'Aokas (Ait M'hend), ainsi que leurs implantations.

I.1. a. Le parler d'Azouza

Azouza, se situe en "Haute Kabylie", appartient à "Larebœa n'Ath Irathen" est limité au Nord par "Tamazirt", au Sud par "Ait Attelli", à l'Est par "Agemmoun" et à l'Ouest par "Oued Sébaou". Le parler décrit et étudié auquel est comparé à celui de Azouza Ce dernier a fait l'objet d'un travail de description (d'analyse), déjà publié en 1983, par S. CHAKER ; dans un ouvrage intitulé : *Un parler berbère d'Algérie – Syntaxe*.

I.1. b. Le parler d'Aokas

Géographiquement, le parler d'Ath M'hend d'Aokas, se situe dans la partie Est de la région de Béjaia. Cette région constitue la partie ouest de ce qui représente l'appellation traditionnelle "la petite Kabylie" et qui a pour limite : à l'Est la région de Collo. La commune d'Aokas est limitée à l'Ouest par la commune de Tichi, à l'Est par elle de Souk Letnin, au Sud par celles de Tizi n Berber et d'Ayt Smaal, au Nord par la méditerranée. Historiquement, les Ait M'hend serait venus de Seguiet El Hamra (Targa zeG'aSen, sahara occidental). En s'appuyant sur les particularités linguistiques de la région, cette tribu serait originaire du Sud marocain. Certains traits de ressemblance du parler de la région tendrait à démontrer que celle-ci est issue du parler chleuh.

Ce parler a fait l'objet d'un travail effectué par Rabhi Allaoua, dans : *Description d'un parler berbère (Béjaia – Algérie) parler d'Ath M'hend d'Aokas)– Etude morphosyntaxique*. Mémoire de Magister, 1994/1995.

I.2. Choix des parlers

Notre choix des deux parlers est motivé par les raisons suivantes :

1°- la localisation spatiale de chacun d'eux. Aokas en "Kabylie orientale", Azouza à l'ouest de la Kabylie.

2°- le parler d'Azouza est beaucoup plus exploré, et plus connu de tous les parlers kabyles.

3°- le particularisme linguistique qui caractérise le parler d'Aokas par rapport aux autres parlers, notamment ceux de la "Grande Kabylie".

I.3. Cadre méthodologique

Dans cette partie, on procède à la comparaison des faits morphologiques du parler d'Ait Yahia Moussa (dégagés dans la première partie) à ceux d'Azouza et d'Aokas, et ce afin d'établir les différences d'ordre morphologique et de relever les éléments atteints par cette divergence.

Cette comparaison est axée sur :

- La structure des schèmes : thèmes verbaux et nominaux de chaque parler.
- La position des éléments (monèmes grammaticaux) au niveau des séquences (syntagme, phrase).
- Les monèmes grammaticaux : tels les modalités d'orientation spatiale et les pronoms personnels de toutes catégories.
- L'ordre de succession de divers éléments (modalité de "non-réel" + marque personnel + modalité périphérique), et le degré de contrainte de cet ordre, doit être précisé, d'un parler à un autre.

Avant de procéder à la comparaison de la variation morphologique entre les trois parlers kabyles, une remarque d'ordre méthodologique s'impose.

La variation, est entendu ici, en terme de différence, au niveau précis et déterminé qui est celui de la morphologie. Il s'agit de la variation dans l'espace ou géographique / régionale (régiolecte). Nous n'avons pas utilisé le terme écart, qui se définit comme étant une différence par rapport à une norme. En l'absence d'une norme pour les langues berbères et pour le kabyle particulièrement, nous avons tenté d'examiner la variation d'ordre morphologique qui ne présente aucune pertinence syntaxique entre divers éléments soumis à la comparaison.

La variation géographique (régiolecte), est présentée comme suit :

Ait Yahia Moussa. (à l'extrême ouest de la Kabylie), **Azouza** (à l'ouest de la Kabylie),
Ath M'hend (à l'extrême est de la Kabylie).

CHAPITRE II : dialectalisation et variation

II.1. La situation dialectale

Dans les pays nord-africains comme l'Algérie où le berbère n'a pas acquis son statut de langue officielle, les parlers locaux – régionaux continuent à être employés (emploi restreint) presque dans toutes les circonstances de la vie, mis à part les rapports avec les autorités nationales.

En Algérie, il existe différents groupes berbérophones qui s'éparpillent sur un territoire immense et discontinu. Il existe des différences linguistiques sensibles entre les dialectes. A l'intérieur de chaque dialecte, en l'occurrence le dialecte kabyle, les différences entre les différents parlers locaux en matière du lexique, de phonétique, de morphologie sont non négligeables.

Dans le processus d'aménagement linguistique du berbère, la place à accorder à la variation de différente nature est une question cruciale. La tâche préconise en fin de compte non l'élimination des parlers locaux, mais l'intégration de la variation dans le projet, et dès qu'une forme linguistique s'impose parmi les formes locales (qui serait le résultat de toutes les formes attestées), soit la forme privilégiée de toutes les autres formes en concurrence.

Mais pour A. Martinet ¹: "[...], le processus de différenciation linguistique est le résultat d'un relâchement de contact entre les différentes tribus, et de nouveaux contacts s'établissent avec les tribus d'autres groupes ».

Les membres d'une telle communauté sont en contact permanent. Si les contacts entre les groupes d'une même communauté se relâchent, ceci entraîne un processus de différenciation linguistique qui ira s'amplifiant si les contacts se relâchent encore entre les différents groupes, et si de nouveaux contacts s'établissent avec les tribus d'autres groupes.

A. MARTINET, ajoute : "la dialectalisation n'est pas une conséquence inéluctable de l'expansion géographique. Ce n'est pas la distance par elle-même qui produit la différenciation linguistique, mais le relâchement des contacts »².

¹ MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Op. Cit. P.156.

² Ibid. P. 157.

Toute langue est, à tout instant, en cours d'évolution. Tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes, c'est à dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'énoncé, autrement dit la syntaxe ; la nature et les conditions d'emploi des unités distinctives, c'est à dire la phonologie. Néanmoins, la syntaxe du berbère étant relativement stable, l'intercompréhension est beaucoup plus tributaire de l'homogénéité du lexique et de la phonétique.

De nouveaux phonèmes, de nouveaux mots, de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli. Ceci se produit sans que les locuteurs aient jamais le sentiment que la langue qu'ils parlent et qu'on parle autour d'eux cesse d'être identique à elle-même.

En outre, l'évolution divergente de la langue berbère n'est pas imputée seulement à l'influence de l'arabe mais il y a aussi d'autres facteurs internes et externes. La pression de l'arabe a pour résultat l'absence d'intercompréhension immédiate actuelle entre locuteurs de beaucoup de dialectes berbères. L'emprunt à l'arabe a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la langue berbère. Cela explique partiellement la présence de mots arabes, dénommant des objets qui appartiennent à la vie courante et dont l'appellation était disponible en berbère. De nombreux termes arabes ont substitué des mots autochtones. Par exemple, le verbe d'origine arabe **leb** 'jouer' a supplanté le verbe **urar** 'jouer' dans le parler d'Ait Yahia Moussa comme dans tous les parlers kabyles. La pression de l'arabe a ainsi bouleversé, en kabyle (au moins les parlers soumis à l'étude), la structure dérivationnelle fondée sur la racine **gny**. Certainement, l'emprunt a renforcé l'évolution divergente des parlers berbères. A l'intérieur même du groupe kabyle, le verbe **Ži** 'guérir', attesté dans le parler d'Irjen (et en touareg) est supplanté par **ēlu** d'origine arabe. En fait, l'emprunt à l'arabe n'est pas accusé d'être l'unique cause de la différenciation linguistique actuelle du berbère (kabyle) ¹. L'altération de la structure dérivationnelle étant antérieure à l'influence de l'arabe, on peut, probablement, l'imputer à la pression des langues qui l'ont précédée, mais cela est peu probable ². Les emprunts à l'arabe ne sauraient être tenus pour seuls responsables. La dialectalisation du berbère n'est pas uniquement liée aux emprunts, dans la mesure où les divergences lexicales et même phonétiques et grammaticales ont lieu également entre unités autochtones.

¹ KAHLOUCHE R., 'Aménagement linguistique du berbère : quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt linguistique ?', *Actes de la 5^{ème} rencontre de l'université d'été d'Agadir* "l'enseignement / apprentissage de la langue Tamazight (berbère)", Agadir, 26/27/28 juillet 1996, p. 04.

² Ibid. P.05.

A l'échelle trans-régionale, dans notre analyse, nous supposons que la langue kabyle qui évolue est celle d'une communauté non homogène, en ce sens que les différences qu'on pourrait y constater ne correspondraient qu'aux usages concurrents. Ceci, bien entendu, correspond à la réalité telle qu'on l'observe, par exemple, dans le cas de trois parlers kabyles : A.Y.M. et ceux d'Az. et d'Aok. où le phénomène de la variation est attesté.

Il faudra donc ici, comme nous l'avons souligné ci-dessus, en matière de description, faire abstraction de ces variations et supposer une homogénéité qui ne doit se réaliser que très exceptionnellement.

L'analyse ne peut s'appuyer que sur la comparaison des formes attestées dans les trois parlers kabyles (A.Y.M., Az. Aok.), et ce dans la perspective variationniste.

La langue qui est un moyen de communication, en rapport avec le monde, est forcément soumise à l'évolution. Certaines notions sont exprimées différemment d'une région à une autre avec des signifiants (formes) différents. Les possibilités de la racine berbère permettent en principe de répondre aux besoins des locuteurs. Dans une même communauté linguistique, l'exploitation des possibilités de la racine ne se fait pas de la même manière, c'est-à-dire ; se réalise différemment d'une région à une autre. Les unités significatives subissent des pressions très fortes. Le berbère (kabyle), n'a pas utilisé d'une façon identique les ressources morphologiques pour répondre aux exigences internes afin de s'adapter aux réalités nouvelles. A cet effet, chaque parler fait recours aux différents procédés formels où différentes variantes morphologiques, phonétiques et lexicales se présentent ; c'est le phénomène de la *variation*.

Le schème (= suite vocalique et consonantique qui s'ajoute à la racine permettant à l'unité lexicale de s'actualiser et offre à cette unité une existence linguistique) ; est conçu comme le moule le plus souple, qui permet de développer sans difficultés les signifiants d'un monème. Parfois, on observe que si la structure du schème étant identique, d'un parler à un autre, les thèmes verbaux et / ou nominaux se distinguent par la réalisation phonétique d'un ou des phonèmes du même signifiant.

II.2. Les facteurs sociolinguistiques d'évolution et de variation

Les formes linguistiques peuvent varier au niveau du son, du lexique et de la morpho-syntaxe. W. LABOV qui travaillait en dialectologie sociale a démontré que ce qui détermine la variation dans la langue est extérieur à la langue ¹.

Les facteurs externes de la variation peuvent être sociologiques ou socio-historiques. On en trouve principalement quatre :

	Temps (Diachronie)	Espace (Diatopie)	Classe (Diastratie)	Registre d'interaction (Diaphasie)
Variété	Chronolecte	Régiolecte	Sociolecte	Idiolecte

En fait, ces quatre paramètres sont enchevêtrés. Les trois premiers facteurs de variation engendrent le vernaculaire.

Au phénomène de la variation linguistique, s'ajoutent des attitudes sociolinguistiques :

- La loyauté linguistique (idée de nation).
- L'insécurité linguistique (une langue peut apparaître plus ou moins belle ou plus ou moins difficile selon les locuteurs).

Un locuteur ne trouvera pas plus ou moins difficile la variété dont les traits phonétiques ou morpho-syntaxiques sont les plus proches de sa propre variété ou de la norme qu'on lui a enseigné. Il y a deux grandes tendances qui peuvent se manifester :

La Fragmentation: La fragmentation d'une langue en divers dialectes ne provient pas d'une déformation par rapport à une variété standard mais de la séparation, souvent géographique et politique, des groupes de locuteurs de ces dialectes.

La Standardisation: Par ailleurs, il arrive qu'il y ait une standardisation des formes de tous les dialectes au profit du dialecte de la région qui domine économiquement et politiquement. En France, l'Ile-de-France a imposé son dialecte aux autres.

¹ LABOV (W.), *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, 1994.

Cependant, la variation morphologique dans l'espace ou "diatopique" est peut être due à plusieurs facteurs : linguistique, historique et sociale.

II.2. a. Les raisons historiques : d'un parler à un autre, les mots subissent des changements de formes en même temps que les référents qu'ils désignent (changent ou évoluent).

II.2. b. Les facteurs sociologiques : ils jouent un rôle très important. Le mode de vie, l'organisation politique, les activités économiques de chaque région (groupe social), imposent des similitudes de formes ou, au contraire des modifications au niveau du signifiant.

II.2. c. Les causes linguistiques : elles sont très complexes ; elles se manifestent par le phénomène d'alternance consonantique, disparition de(s) consonne(s) radicale(s) ou d'assimilation qui entraîne des altérations phonétiques des unités. Principalement, deux consonnes radicales s'alternent à l'intérieur du corps du monème.

La variation lexicale peut être définie par opposition à la polysémie. Au moment où on entend par polysémie plusieurs significations (plusieurs signifiés) pour un seul signifiant, la variation est au contraire, de plusieurs signifiants pour un seul signifié. Ceci signifie que les différentes variantes pourront appartenir (peuvent être ramenées) à un seul monème (une seule unité) de même sens.

Dans cette perspective, la variation est définie comme la possibilité d'attribuer (d'avoir) une grande variété de formes à un même signifié (unique). La variation morphologique permet une grande parenté de mots. Mais dès lors que plusieurs formes (signifiants) sont utilisées pour exprimer un seul signifié, elle traduit également une certaine complexité morphologique, si non une certaine richesse grammaticale.

II.3. de la description à la comparaison.

Il y a plus d'un siècle et demi, dans toutes les études consacrées à la langue berbère, les approches des auteurs ont été essentiellement descriptivistes. Ce fait était certainement déterminé par la situation socio- historique du berbère. Pendant la période coloniale, le champ de la berbérophonie s'est constitué sur des bases externes, avec les déterminations politiques

et administratives propres à ce contexte. A ce moment là, l'objectif n'était pas de pouvoir enseigner le berbère, mais de construire des savoirs sur les sociétés et cultures indigènes.

Egalement, il convient de rappeler l'absence de description et de tradition écrite locales préexistantes, l'immensité du territoire à couvrir, la dispersion et la variation infinie des formes du berbère, facteurs qui poussent les travaux à s'orienter dans le cadre de la description monographique.

L'absence totale de reconnaissance du berbère et la situation de minoration, pour les périodes de la post- indépendance (les plus récentes), ont confiné les travaux dans un cadre descriptif, dans la plupart du temps renforcé par certains choix théoriques, notamment ceux des structuralistes et des générativistes.

Dans les différents travaux anciens ou récents effectués dans le domaine berbère, aucun n'a été consacré à des problématiques de variation / de différenciation linguistique d'un parler à un autre à tous les niveaux de la langue ou d'aménagement et même d'enseignement.

Les articles de R. KAHLOUCHE ¹ (2000), de S. CHAKER ² (1985), peuvent être considérés comme la première réflexion explicite sur la normalisation de la langue berbère et constitue une orientation générale qui s'inscrit dans un cadre global de l'aménagement linguistique du berbère.

D'autant qu'en matière de variation, la comparaison entre les différents parlers kabyles, est vue comme une nécessité concrète présente dès le début des travaux sur l'aménagement linguistique du berbère, puisque la perspective est toujours d'établir des points de différences et les points communs entre les parlers kabyles.

II.4. La variation et ses implications

II.4. 1. Variation et aménagement linguistique

Bien qu'en berbère comme dans toutes langues non aménagées, l'aménagement linguistique soit conçu comme une intervention qui s'effectue à deux niveaux : statut (externe) et corpus (interne), c'est dans l'aménagement du corpus que s'intègre la variation.

¹ KAHLOUCHE R. Résumés des communications du colloque international *sur l'aménagement linguistique du berbère : bilan et perspective* : Tizi-Ouzou, Avril 2000 et aménagement linguistique du berbère : quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt linguistique ?, Op. Cit. pp. 01-11.

² CHAKER S., "La normalisation linguistique dans le domaine berbère", *Cahiers de Linguistique Sociale*, N°07, 1985, PP. 161 – 175.

Pour envisager l'action d'aménagement linguistique du berbère, tous les spécialistes du domaine berbère s'interrogent sur la place à accorder à la variation. Comment peut-on envisager l'action d'aménagement linguistique du berbère (kabyle) en tenant compte du phénomène de la variation ?.

La tâche demeure lourde et très délicate. En Algérie, le berbère souffre encore de la non prise en charge officielle, il n'a que le statut de langue nationale. Dans l'amendement de l'article 03 bis de la constitution algérienne, il est reconnu en tant que nouvelle langue nationale égale à la langue arabe. La formulation exacte de l'article stipule : «tamazight est également langue nationale ». Cette reconnaissance est suivie d'un alinéa : « l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national ».

Mais, la langue est non normalisée, non standardisée ; la conséquence en est l'absence de norme, notamment la variété à enseigner, malgré l'intercompréhension peu réalisable, sur le plan de la communication.

En dehors d'une institution reconnue, la tâche d'aménagement linguistique du berbère demeure lourde et délicate.

Aujourd'hui, l'initiative visant la création d'un centre d'aménagement linguistique du berbère en Algérie, s'est imposée suite à la consécration de tamazight comme langue nationale. Si elle vient à se concrétiser, elle pourra avoir des effets positifs sur la situation de la langue berbère en Algérie. Mais pour que l'opération réussisse, il convient de mobiliser tous les moyens humains et matériels disponibles. Son objectif - Puisqu'il s'agit d'aménager la langue, c'est à dire de lui apporter des modifications, de la réorganiser pour répondre à des besoins précis – est d'étendre ses usages à des domaines qui ne sont pas jusqu'ici les siens. Quoique, le centre tiendra compte des orientations générales de l'aménagement. Les questions essentielles qui se posent à nous sont les suivantes :

- Faut-il aménager séparément les variétés du berbère ou envisager (bien que ce but, dans la période actuelle soit irréaliste) un berbère commun (une koiné berbère)?.
- Comment envisager l'écrit : simple transfert de l'oral vers l'écrit ou domaine à doter de normes précises ?.
- Quelle norme retenir, en matière de graphie, de phonétique, de grammaire et de lexique ?.
- Quelle place accorder à la variation, à l'intérieur même des dialectes ?.

- Quelle attitude adopter face à l'emprunt linguistique : faut-il reconduire tous les emprunts attestés actuellement, les remplacer par des néologismes ou adopter une position médiane, c'est à dire conserver les emprunts intégrés dans la langue et forger des néologismes pour exprimer les concepts nouveaux ?.

Le plus urgent reste la fixation d'un système d'écriture et de confection de nomenclature d'urgence pour l'enseignement.

En revanche, depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle à nos jours, nous disposons des savoirs accumulés, collecte des matériaux linguistiques. Tous les dialectes ont été pratiquement décrits. On dispose de grammaire de beaucoup de dialectes. Il existe même depuis le début du siècle des manuels scolaires (BOULIFA A.S. 1913).

Comme toutes les variétés berbères, le kabyle est constitué de parlers très proches les uns des autres avec une intercompréhension quasi-totale entre ses locuteurs. La variation entre (groupes de) parlers doit cependant être pris en compte pour l'élaboration d'un standard ou d'une norme, en particulier pour ce qui est de la notation usuelle. La variation en berbère peut concerner soit la phonétique, la morphosyntaxe ou le lexique.

II.4.1. a. Variation phonétique

Il existe des correspondances systématiques et d'autres sporadiques, ainsi que des phénomènes d'assimilation se réalisant différemment entre parlers. En général, la proposition admise est celle qui préconise de recourir à l'étymologie et d'opter pour une écriture à tendance phonologique. Certains cas particuliers sont traités à part.

Ex.

A.Y.M. / Az.

[avaô]

[ag^wðm]

A.Y.M.

[ta\$yut]

[wðtma]

Aok.

[aîaô] "pied".

[agðm] "puiser".

Az. / Aok.

[ta\$yult] "ânesse".

[wðltma] "ma sœur".

II.4.1. b. Variation morphologique : (morphosyntaxe)

Les variations morphologiques touchent en particulier les noms, les verbes, les pronoms, les prépositions, les adjectifs, ...mais sont normalement, immédiatement reconnus. Ici, les paires étant synonymes / (quasi) synonymes, doivent être intégrées dans la norme.

A.Y.M. / Az.**tu\$mst****Aok.****ti\$mst** ‘‘dent’’.**A.Y.M.****timst****Az./ Aok.****tims** ‘‘feu’’.**II.4.1. c. Variation lexicale :**

La variation lexicale ici doit être prise en compte en tant que synonymie :

A.Y.M.**aêday****Az.****aqšiš****Aok.****amČuk** ‘‘garçon’’.**II.4.2. Variation et enseignement**

En berbère comme dans toutes les langues, l’enseignement est lié à la norme élaborée, dont le contenu devra être obligatoirement exhaustif, c’est-à-dire que la description devra embrasser tous les éléments de la grammaire, du lexique, etc. La pédagogie doit prendre en compte le fait que la langue est écrite dans une norme régionale dont les conventions se traduisent à l’écrit et impliquent une certaine distanciation (écart) avec les formes orales, ce qui a un effet direct sur le contenu des matériels et outils didactiques. Il faudra donc préciser les contraintes qui résultent de l’interaction entre notation usuelle et pédagogie pour la production de matériel didactique.

Nous avons évoqué précédemment que pour l’élaboration d’une norme, en particulier pour ce qui est de la notation usuelle, les variations entre parlers (ou de groupes de parlers), doivent être prises en compte dans l’enseignement.

La problématique de l’enseignement du berbère en Algérie, particulièrement en Kabylie, pose un problème très délicat. Ici, se pose la question : quelle langue enseignée ? ou quel parler enseigné ?.

L'expérience actuelle depuis 1995 d'enseignement du berbère aura servi à montrer que la demande sociale pour son enseignement est forte en Kabylie contrairement aux autres blocs berbérophones : le chaoui, le mzab. Le dialecte kabyle est majoritairement le plus enseigné, et la fréquentation du cours de berbère croît d'année en année dans les régions kabyles.

Dans la perspective de l'enseignement de la langue maternelle, il est nécessaire de mettre en pratique la variation dans les situations pédagogiques. On entend par la langue maternelle, la première langue apprise par l'enfant au sein du milieu familial. Si, à l'école, l'enfant acquiert des règles et de mécanismes ou d'articulations nouvelles, différentes de celles de sa première acquisition ; sera-t-il mis devant une situation où il acquiert une langue proche de celle de sa première acquisition ? Alors, si la variation de nature phonétique, morphosyntaxique ou lexicale s'intègre dans l'élaboration des manuels scolaires, et la production de matériel didactique, l'enfant prend conscience de ce phénomène de variation.

Il doit savoir que pour le code écrit, il s'agit d'une norme ; variété qualifiée ou réputée de prestige ou de bon usage sans exclure la variation, y compris d'autres variétés en usage à l'oral. L'oral n'est qu'une réalisation verbale qui est différente de l'écrit. L'écrit, quant à lui, est conçu comme la fixation de l'oral, et ce avec des règles et des mécanismes conformes au système global de la langue, qui peuvent être : réalisation phonétique, des particularités morphosyntaxiques et même lexicales d'un parler ou d'une variété. L'écrit, peut être, aussi la somme de l'ensemble de spécificités de chaque parler ; c'est-à-dire, composé d'éléments empruntés à ceux-ci. A cet effet, la somme peut alors, aboutir à une norme où son expérimentation passera par les institutions d'enseignement, écoles, ...etc. L'école est considérée comme un laboratoire de toute expérimentation de méthodes, règles ou de 'normes'.

L'effort fourni par l'enfant pour acquérir de nouvelles données linguistiques peut donc être inégal d'une fraction d'une communauté (parler, région) à une autre. Quelle que soit l'option prise, la somme (koiné) des parlers à l'intérieur d'un dialecte, une pareille disparité constitue un écueil pour le processus d'aménagement et son expérimentation dans l'enseignement. Il n'est pas difficile d'imaginer les difficultés que rencontrerait l'enfant si les variétés normalisées ou mises en expérimentation ne sont pas les siennes ou celles acquises par sa famille.

Pour remédier à tout cela, la variété (norme) à mettre en phase d'expérimentation, qualifiée de bon usage «norme de prestige» doit être choisie par l'ensemble de la

communauté d'une part, et laisser les latitude aux variations pour permettre la créativité et éviter la «nécrose » d'autre part.

La variation doit avoir sa place dans l'enseignement, ceci, non dans le sens de faire des limites à la norme préconisée, mais d'en tenir compte pour expliciter d'autres formes et mettre en lumière les différentes réalisations d'un parler à un autre d'une même communauté kabylophone. Par exemple, un enfant kabylophone de la région d'Ait Yahia Moussa, pour lui **y- Wt** ''il a frappé'', est une nouvelle donnée linguistique qui diffère de la sienne acquise en la réalisant **y- wta** dans le même sens. Les deux formes sont attestées dans les régions kabyles, alors il est souhaitable d'en tenir compte, qu'il s'agit de variations régionales, en usage dans d'autres régions de la Kabylie. Dès lors, une question se pose : faut-il considérer ces deux formes verbales comme deux formes en concurrence ?. Comme celles du français, **je peux** et **je puis** ; **je m'assois** et **je m'assieds** deux formes verbales, au présent à la première personne, du verbe ''pouvoir'', ''s'asseoir'', respectivement.

II.4.3. La variation et la ''la langue berbère''

La langue berbère est constituée de plusieurs variétés linguistiques très proches les unes des autres. La question « une ou des langues berbères ? » pose un problème particulier. La langue berbère est éclatée en plusieurs dialectes, parlés dans plusieurs pays qui recouvrent un territoire immense et discontinu sans limites ou barrières géographiques entre eux. Si on a affaire à des variétés linguistiques très proches, s'agit-il d'une même langue qui est ''le berbère '' ?. Jusqu'où est-on dans la même langue et à partir de quel degré de différenciation a-t-on des langues différentes ?.

Sur le plan linguistique, il n'y a aucune raison valable, de ne pas considérer les différents dialectes berbères comme issus d'une langue commune ; autrement dit, il n'y a pas de raison pour considérer que les différents dialectes berbères constituent des langues distinctes. Le niveau de différenciation interne aux dialectes berbères est souvent aussi grand, voire plus, que celui qui existe entre les dialectes eux-mêmes. En prenant un exemple, il n'y a pas plus de différences entre le kabyle et n'importe quel parler de la Libye ou du Maroc d'une part, qu'entre le parler kabyle de la région d'Ait Yahia Moussa (situé à la grande Kabylie) et celui de la région d'Aokas (*taseɛlit*, situé à la petite Kabylie) ou de Kherrata ou de celui de Azouza (situé à la grande Kabylie), d'autre part.

Du même point de vue, les données sont présentées autrement. La réalité des échanges communicatifs et culturels montre nettement qu'il n'y a pas une, mais plusieurs communautés berbérophones : chaque communauté a son aire d'échanges ; ainsi, il y a une aire d'échanges kabyle, une aire d'échanges chaoui, une aire d'échanges mozabite, une aire chleuh, Globalement, elles sont étrangères les unes aux autres.

En outre, elles sont intégrées, depuis très longtemps, dans des environnements historiques, géopolitiques, culturels, économiques, écologiques très divers. La communauté kabylophone (la Kabylie) n'est pas le mzab, le monde rifain n'est pas le touareg ou le chaoui... .

Dans de telles conditions, il paraît douteux, voire impossible d'envisager un standard de langue unique (une norme unique à la langue berbère). Les dynamiques sociales réelles s'échappent à l'observation, cela montre que le projet est impossible. Forger une langue commune "berbère commun" ou "koiné" est une abstraction, qui n'a pas la moindre consistance fonctionnelle, et ne correspond à aucune réalité. Concevoir cette "koiné" est une fiction, sa réalisation couperait la langue de son véhicule social qui est ses locuteurs.

La solution de type forger une langue berbère "commune" sur la base des langues régionales (dialectes), naturelles, où le projet d'instauration d'une norme unique pan - berbère est tout à fait irréalisable par les linguistes (KAHLOUCHE R. 2000, CHAKER S. 1985). Cette vision de la langue tamazight qui est la plus répandue chez les amazighophones, nous semble utopique et non viable. Elle se couperait, en effet des locuteurs berbères et de la réalité sociolinguistique pendant une période assez longue. Les langues naturelles seraient, en tout état de cause, assez éloignées de cette koiné, langue berbère commune.

L'étude phonétique, morphosyntaxique des différentes variétés de tamazight montrerait clairement que les correspondances systématiques sont très loin, et ce en matière de phonétique et de morphologie.

Ainsi, les différents dialectes rendent souvent le même signifié par des signifiants totalement dissemblables, exemple :

Au niveau lexical:	kabyle	touareg	mozabite
'ouvrir'	Idi, Li, ftê (A.Y.M.)	ar	ôém

A l'intérieur même du kabyle, ‘‘cuillère’’ est exprimé par **tiž\$^wIt**, **tiflut** dans certaines régions, par **ta\$^wnžayt** (A.Y.M.), dans d'autres.

Au niveau des monèmes grammaticaux :

	Kabyle	touareg	mozabite.
‘‘qui ?’’	anwa	mi	man – ay – u.

Le ‘‘berbère commun’’ est une abstraction, certes linguistiquement concevable, mais qui n'aurait aucun ancrage culturel et qui ne pourrait être qu'une ‘‘langue de bois’’ pour bureaucrates et académiciens¹. S'engager dans la voie d'un berbère commun standard aboutirait à recréer dans le champ berbère la situation identique à celle de l'arabe classique.

S. CHAKER pour sa part, réclame : ‘‘qu'il faut impérativement abandonner la mythologie ‘‘pan-berbère’’, fondée sur un contre sens et une confusion de niveaux : l'histoire, l'anthropologie et la linguistique ont été réinterprétées, pour des raisons historiques et de lutte idéologique compréhensibles mais désormais contre-productive, comme fondant hic et nunc l'unité de la langue berbère et des berbères, occultant ainsi la réalité sociolinguistique qui montre clairement que les espaces de communication réels sont strictement régionaux’’².

Dans cette perspective, l'objectif essentiel est d'élaborer des standards dialectaux, et de revenir ainsi à la conception de fait qui prévalait chez les premiers précurseurs kabyles du début du 20^{ème}.siècle (BOULIFA, ‘‘Méthode de langue kabyle’’ (1913)). Ces standards dialectaux peuvent être ouverts et compatibles entre eux dans le cadre appelé une «standardisation convergente» comme elle a été préconisés par différents auteurs : S. CHAKER (1983), R. KAHLOUCHE (résumés des communications sur l'aménagement linguistique de la langue berbère, avril 2000, Tizi-Ouzou), chaque dialecte doit avoir une standardisation à part entière.

Dans la période actuelle, la conception de la langue berbère comme une unité se révèle inadéquate pour la mise en place de l'aménagement linguistique. En effet, le concept

¹ CHAKER S. CHAKER S. Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle, In. RISPAIL Marielle (sous la direction de) en collaboration avec Nora TIGZIRI ; *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas de lan gue Amazighe*, Ed. L'Harmattan, 2005, P. 170.

² Ibid. P.170.

de « langue berbère » ne recouvre aucune réalité. C'est un objet linguistique qui désigne l'ensemble des variétés berbères naturelles.

En réalité, le berbère est composé d'un certain nombre de dialectes : kabyle, chleuh, mozabite, rifain, chaoui, touareg, etc., eux-mêmes constituées de sous-dialectes ou parlers. Ces variétés sont naturellement proches, mais des caractéristiques propres à chacune font qu'une langue commune forgée à partir d'elles s'en éloignerait fortement. Pour aboutir à cette 'koiné', il est nécessaire de travailler sur les sous-dialectes, afin d'obtenir un standard de chacune, ce qui est encore loin d'être le cas, d'autant que pour certaines, il n'y a pas encore de description linguistique complète et fiable à l'heure actuelle.

II.4. 4. La variation et la langue kabyle

Construire le standard du kabyle, comme d'autres standards : du mzab, du chaoui, est une tâche très délicate. Nous rappelons que la connaissance de la variation intra-dialectal est encore très lacunaire et qu'elle est plus importante qu'on ne le dit généralement. Comme le réclament divers auteurs, il est nécessaire d'effectuer des travaux de dialectologie systématique et à grande échelle.

Le dialecte kabyle bénéficie d'une abondante production culturelle. Aussi, au plan symbolique, la revendication étant portée dès le début par la Kabylie, le dialecte kabyle est valorisé parmi les autres dialectes berbères. A cet effet, son élévation en langue commune semble la solution la plus réaliste et la plus économique¹. Cette option de langue commune aurait ainsi un ancrage régional.

Jusqu'ici, on s'interroge sur l'existence d'une ou des langues berbères ? la réponse ne paraît-elle pas immédiate ?.

C'est en Kabylie que le kabyle est parlé à grande échelle. Le kabyle connaît plusieurs variétés, parlées dans un espace réparti en « Kabylie orientale » et « Kabylie occidentale ».

¹ KAHLOUCHE R., 'Enseignement d'une langue non-aménagée au statut non défini : le berbère en Algérie', *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série Tome VIII, Les langues en dangers, Ed. Peeters, 2000, P. 165.

Différents travaux effectués sur le kabyle de différentes régions, ont montré que chaque région et même chaque village a son propre parler, comme le parler d'Ath M'hend d'Aokas (petite Kabylie), le parler d'Azouza, le parler d'Ait Yahia Moussa (Grande Kabylie), ce dernier étant effectué par nous même, (voir : *Partie descriptive*). Les résultats de ces études conduit à constater que le kabyle est présenté sous plusieurs parlers différents les uns des autres. La connaissance surtout du parler d'Aokas de la Kabylie orientale, a permis à S. CHAKER de dire que la vision du kabyle a été complètement changée. Les travaux de description menés sur le parler d'Aokas, sortent de l'ombre les différentes formes des unités linguistiques.

La différenciation linguistique n'est pas seulement dialectale, mais a eu lieu à l'intérieur même du dialecte kabyle. L'évolution divergente est située à différents niveaux : lexical, grammatical et phonétique.

Par ailleurs, à partir de 1996, le CRB (Centre de Recherche Berbère de l'Inalco), a proposé d'abandonner purement et simplement la notation de la labio-vélarisation de consonnes ou l'affrication de la dentale [T'], absente en Kabylie orientale. Cette proposition est dictée par la prise en compte de la diversité interne du dialecte kabyle en sélectionnant dans la multitude des variantes attestées *les réalisations les plus simples et les plus unifiantes*.

CHAPITRE III : Les thèmes verbaux.

III.1. Comparaison de la variation morphologique au niveau des thèmes verbaux.

Les trois parlers berbères (kabyles) en question, soumis à la comparaison, rendent souvent le même signifié par des signifiants soit totalement dissemblables, soit partiellement ou légèrement dissemblables.

L'analyse comparative entre les trois parlers livre des différences notables au niveau du signifiant des unités significatives. Cependant, les différences rencontrées se trouvent à l'initiale du lexème verbal, mais elles peuvent être à la finale.

Dans le parler d'Aok., il y a apparition de la voyelle pleine / **a** / dans certains lexèmes verbaux, tandis que dans les parlers D'A.Y.M. / Az., ces lexèmes verbaux sont dépourvus de cette voyelle. On s'interroge, ici, de quel type de variation s'agit-il ? Peut-on parler de variation morphologique ? Ou de variation phonétique ?

Ainsi, les signifiants des lexèmes verbaux à base bilitère : "courir", "entendre", "voir", "creuser", "introduire", "s'envoler, voler", s'expriment différemment, au moins entre : A.Y.M. / Az. et Aokas. Souvent, la différence se manifeste à l'initiale. Rarement, à la finale. Ex.

Equivalent en français	"couvrir"	"entendre"	"voir"	"creuser"	"introduire"
Aok. (1)	adl	asl	aéô	a\$z	agr
A.Y.M. / Az. (2)	dl	sl	éô	\$yz / \$z	gr

Formellement, dans (1), les signifiants sont marqués par la voyelle / **a** /, dans (2), les signifiants sont marqués par l'absence de cette voyelle pleine / **a** /.

La racine du lexème verbal est la même, la structure du schème n'est pas indifférente.

Dans (1) : schème : vc1c2 -----» ac1c2.

Dans (2) : schème : c1c2 -----» ϕ c1c2.

L'ordre précédent est renversé dans :

"voler, s'envoler"

(1) A.Y.M. / Az. afg

(2) Aok. fg

On se demande, ici, si l'affirmation d'A. BASSET "la voyelle est un élément morphologique et uniquement morphologique" n'est pas trop rigide, car il semble que l'élément vocalique dans ce cas est lui-même radical. Cela est revu dans le même ouvrage : "il semble que l'intérêt morphologique de la voyelle diminue, que nous soyons sur le chemin de la voyelle élément radical" ¹.

Les monolitères, quant à elles diffèrent d'un parler à un autre, par l'apparition de la voyelle / u / à la finale du lexème verbal dans le parler d'Aokas et son absence à A.Y.M. / Az.

"arriver"

(1) A.Y.M. / Az.

aS

(2) Aok.

aSu

Dans (1) : schème : vC1v -----» aC1φ.

Dans (2) : schème : aC1 -----» aC1u.

De ce qui précède, de nombreux thèmes lexicaux (verbaux) à base mono- ou biconsonantique comportent une voyelle non stable d'un parler à un autre. Ceci nous conduit à nous interroger sur le caractère «consonantique» de la racine en berbère. Peut-on poser la question : existe-il des voyelles radicales en berbère ? Idée déjà bien présente chez A. BASSET (1952).

Notons que, seules les bilitères sont caractérisées par cette différence à l'initiale des lexèmes verbaux / a /. Ainsi, le caractère «consonantique» de la racine et majoritairement «triconsonantique», ce qui peut être la raison de la chute d'une troisième consonne radicale, et cette instabilité du vocalisme (son apparition) est une rémanence d'une ancienne radicale, et ce par apparition du vocalisme dans le parler d'Aokas et le maintien de la racine «biconsonantique» dans les parlers d'A.Y.M. / Az. et inversement pour le cas de : afg "s'envoler, voler" (A.Y.M. / Az.) -----» fg (Aok.), dans le même sens.

Egalement, pour les bilitères et / ou trilitères, il y a disparition d'une consonne radicale / w / dans les deux parlers d'A.Y.M. / Az., et de / y / dans le parler d'Aok. représentant elles mêmes souvent d'anciennes consonnes postérieures ou labiales chamito-sémitiques ; ainsi en est-il des bilitères et des trilitères à radicale / w / et / y /, dans lesquelles la voyelle radicale est

¹ BASSET A., *La langue berbère, morphologie, le verbe, Etude de thèmes*, Op. Cit. PP. XXII et XXV.

la rémanence d'un ancien / y / radical médian, comme l'atteste le verbe ‘creuser’ attesté dans les trois parlers kabyles :

	‘trouver’	‘creuser’
(1) A.Y.M. / Az.	af	\$yz
(2) Aok.	awf	a\$z
Dans (1) ‘trouver’ : schème : vc1 -----» ac1.		
Dans (2) ‘trouver’ : schème : vc1c2 -----» ac1c2.		
Dans (1) ‘creuser’ : schème : c1c2c3.		
Dans (2) ‘creuser’ : schème : ac1c2.		

III.2. Les différentes oppositions thématiques

Le thème verbal résulte de l'association d'une racine exclusivement lexicale et d'un schème verbal spécifique, et de marques obligatoires. A partir d'une base verbale commune, d'importantes variations reflètent la diversité de l'histoire et des modes de vie. Au plan trans-régional, la formation est divergente :

Base verbale commune (forme simple)	A.Y.M.	Az. / Aok.	Thème verbal
Type : vc a\$ ‘acheter’ aé ‘s’approcher’	u\$a u\$i u\$éa u\$éi	u\$ u\$ u\$é u\$é	Prét. Prét. nég. Prét. Prét. nég.
Type : c1vc2 qim ‘être assis’	T’c1c2a / T’\$ama	T’c1ic2i / T’\$imi	Aor. int.
Type : c1(v)c2 İs ‘dormir’ gn ‘dormir’	T’ac1ac2 / T’aîas Gan (schème anomal)	Gan	Aor. int.
Type : c1vC2 (emprunts à l’arabe) šiD / šuD ‘lier’	T’c1iC2i / T’šiDi	T’c1uC2u / T’šuD	Aor. int.

(Tableau 1.)

Base verbale commune (forme simple).	A.Y.M.	Aok.	Az.	Thème verbal
Type : C1c2 / c1c2				
Wt ‘‘frapper’’	c1c2a / wta	-----	C1c2 / Wt	Prét.
	c1c2i / wti	-----	C1ic2 / Wit	Prét. nég.
gr ‘‘introduire’’ /	c1c2a / gra	-----	c1c2 / gr	Prét.
	c1c2i / gri	-----	c1ic2 / gir	Prét. nég.
agr (Aok.)	-----	ac1c2 / agr	-----	Prét.
	-----	c1c2i / gri	-----	Prét. nég.

(Tableau 2.)

Certains verbes à base bilitère, n’obéissent pas au système du jeu thématique du même ordre d’un parler à un autre. Ainsi, ce sont les verbes à deux thèmes qui présentent des différences thématiques formelles.

Le système du jeu des oppositions thématiques se réalise différemment (voir le tableau cité en haut). Les thèmes non signalés quant à eux ne présentent aucune différence au niveau des signifiants d’un parler à un autre ; c’est à dire, les oppositions se réalisent d’une manière identique au niveau des signifiants.

Le traitement des thèmes de prétérit, de prétérit négatif, d’aoriste, d’aoriste intensif, des verbes à base bilitères montre qu’ils sont plus nombreux quant aux divergences que présentent ces verbes (10 verbes), que ceux à base monolitère (04 verbes). Ainsi, il ressort que :

La distinction entre le thème de l’Aoriste intensif et l’Aoriste est marquée par une voyelle différente, d’un parler à un autre. Alors, elle est marquée par l’apparition de la voyelle / a / dans le parler d’A.Y.M. et par la voyelle / i / dans les parlers d’Az. / Aok.

Certains verbes à base monolitère et bilitère connaissent des variantes morphologiques différentes avec des réalisations phonétiques qui sont différentes :

Base verbale commune (forme simple).	A.Y.M.	Az.	Aok.	Thème verbal
Type : vcV				
awi ‘‘emmener’’	vCv / [uB ^w i]	[əB ^w i] (réalisation des hommes) [əP ^w i] (réalisation des femmes)	[əWi]	Prét.
Type : c1c2v				
ôwi ‘‘se rassasier’’. ôwu (Az./Aok.)	[ôG ^w ay]	[ôPu]	[ôGu]	Aor. int.

Le verbe **adr** ‘‘descendre’’ n’est pas attesté dans d’autres parlers kabyles soumis à la comparaison. Ce verbe est bien attesté et d’un emploi fréquent dans le parler d’Ait Yahia Moussa. Ce verbe a son correspondant : **Üub** (Az.) et **aîô** (Aok.), dans le même sens.

Certains verbes semblent connaître des alternances consonantiques d’un parler à un autre. Les bases bilitères du type : **c1c2u** (A.Y.M.) connaissent des variantes du type : **c2ac1** (Az. et Aok.), par exemple : **kfu** ‘‘terminer, finir’’ (A.Y.M.) correspond à **fak**, dans le même sens.

On s’interroge à quelle racine consonantique ramènerait-on ce type de verbe ? à la racine **kf** ou **fk** ?.

Il nous semble que ce verbe est un emprunt à l’arabe. L’influence de l’arabe sur le berbère (kabyle) n’a laissé aucune intégration de ce verbe d’une façon identique d’un parler à un autre. Ainsi, les formes verbales correspondantes se présentent différemment :

Kfu ‘‘terminer, finir’’ (forme simple) -----» A.Y.M.

Fak ‘‘terminer, finir’’ (forme simple) -----» Az./ Aok.

Dans un certain nombre de cas, le thème d’Aoriste intensif de certains verbes admet deux formes dans le parler d’A.Y.M. et une seule forme dans les autres parlers ; c’est le cas du verbe **vs** ‘‘rire’’.

Aor. int. -----» **T’avsa** et **Ds** (A.Y.M. / Az.)

-----» **T’avsa** (Aok.)

Dans certains cas, les signifiants des thèmes verbaux sont totalement dissemblables, ici la variation est lexicale ; exemples :

Au niveau lexical :	A.Y.M. / Az.	Aok.
‘‘monter’’	ali	arg.
‘‘courir’’	azl	šala.
‘‘appeler’’	Siwl	a\$ô.

Dans les trois parlers kabyles, ‘‘descendre’’ est exprimé par **adr** dans la région d’A.Y.M., par **ûub**, dans le parler d’Azouza, et par **aîô**, dans la région d’Aokas ; également pour le verbe ‘‘arriver’’ est rendu par **awv** dans les parlers A.Y.M. / Az., par **lfu** dans la région d’Aokas.

III.3. La formation de l'Aoriste intensif :

Comme nous l'avons souligné dans la partie descriptive, l'intensif est marqué soit par, le morphème **T'**, la tension radicale (consonantique), soit par l'alternance vocalique par rapport au thème d'Aoriste.

Dans les trois parlers kabyles soumis à l'étude, la formation de l'Aoriste intensif revêt des divergences notables.

Aok.

T'\$lay / \$Li

T'kšam / kŠm

t£a

T'ini / qaô

T'aSu

Srusa(y)

Sknaw

T'waČ / **T'waČay**

A.Y.M. / Az.

\$Li 'tomber'.

kŠm 'entrer'.

nQ 'tuer'.

Qaô 'dire'.

(A.Y.M.) Ss 'boire'. / (Az.) tS 'boire'.

srusu(y) / srusu 'poser'.

sknay 'courber'.

(A.Y.M.) tT' / (Az.) tT' 'manger'.

Pour les verbes ayant deux formes d'aoriste intensif, la question qui nous intéresse ici, est la suivante : y a-t-il une ou plusieurs formes de l'aoriste intensif ?.

Normalement, pour chaque verbe correspond une et une seule forme d'Aor. int. Mais étant donné la dynamique qui caractérise tout système linguistique, quelques verbes présentent deux formes concurrentes. La considération de ces formes concurrentes révèle que les unes sont le fait des adultes (donc plus anciennes) alors que les autres sont des innovations analogiques faisant partie de l'usage des jeunes locuteurs. Il s'agit de variantes individuelles de signifiants ¹.

Ex.

Thème d'Aor.

Thème d'Aor. int. 1

Thème d'Aor. int. 2.

\$li

£Li

T'\$lay 'tomber'.

kšm

kČm

T'kšam 'entrer'.

ini

qaô

T'ini 'dire'.

¹ MARTINET A., *Syntaxe générale*, Ed. Armand Colin, Collection 'U', Paris, 1985, pp. 51 et 52.

Par ailleurs, certains verbes présentent une certaine ambiguïté, en raison de l'apparition de la consonne affriquée / **T'** / à l'initiale. Alors,

Dans le parler d'A.Y.M., le verbe **T'ru** 'pleurer', est caractérisé par la neutralisation de ses oppositions thématiques.

A Az. / Aok., le verbe est rencontré sans l'affriquée / **T'** /, **ru** 'pleurer', l'opposition n'est marquée qu'entre : l'Aoriste et l'Aoriste intensif (verbe à deux thèmes). Le **T'** est la marque d'intensif.

Dans le parler d'A.Y.M., la marque d'intensif **T'** tend à se greffer au thème verbal et constitue à cet effet une consonne radicale.

D'autres verbes à base trilitère, **c1c2c3**, diffèrent dans leurs vocalismes de la première syllabe. Et ce d'un parler à un autre.

Siwl 'appeler'. (A.Y.M.)

Sawl 'appeler'. (Az. / Aok.)

Dans certains verbes à base bilitères (verbes à deux thèmes), du type : **c1ic2**, l'opposition thématique Aor. ~ Aor. int. est marquée différemment d'un parler à un autre. C'est le cas du verbe : **qim** 'être assis'. (Cf. *Tableau 1*, P.165).

Dans le parler d'A.Y.M., l'Aor. int. est marqué par la préfixation de **T'**, l'affaiblissement de la 1^{ère} consonne radicale, l'apparition du vocalisme / **a** / à la finale du radical verbal du thème d'Aor. int. et la substitution (alternance) vocalique médiane / **i** / qui devient / **a** /. Quant aux parlers d'Az. / Aok. l'Aor. int. partage les mêmes marques citées précédemment, sauf que la voyelle finale du radical / **a** / est substituée par sa correspondante / **i** /.

Les verbes à deux thèmes, du type : **c1vC2**, diffèrent dans leur vocalisme.

C'est le cas du verbe **šid** 'lier' (A.Y.M.) **šuD** 'lier' (Az. / Aok.).

L'opposition : Aor. ~ Aor. int., est différente d'un parler à un autre. L'opposition est marquée par l'apparition de la voyelle / **i** / à la finale du radical du thème d'Aor. int. (A.Y.M.), et par la voyelle / **u** / (Az. / Aok.). (Cf. *Tableau 1*, P.165).

L'opposition thématique : prét. ~ prét. nég., également, n'est pas marquée d'une façon identique entre les parlers soumis à la comparaison.

Dans le parler d'A.Y.M., pour les verbes à base bilitère, la distinction est marquée par l'apparition de la voyelle / **i** / à la finale du radical verbal du thème du prét. nég. Tandis que pour les parlers d'Az. / Aok., quant à eux, la distinction entre les deux thèmes est marquée par la voyelle / **i** /, mais dans ce cas, la voyelle apparaît au milieu du radical verbal du thème de prét. nég. (Cf. *Tableau 2*, P.166).

III.4. Les thèmes non marqués :

Comme tous les autres thèmes (Aoriste, prétérit et prétérit négatif), l'Aoriste intensif n'est pas toujours marqué. Dans un grand nombre de verbes, ils confondent leurs signifiants. Dans le parler d'A.Y.M., on a relevé des verbes à un seul thème, celui-ci étant presque toujours celui de l'Aoriste intensif. Les verbes signifiant "passer", "pleurer", sont significatifs à cet égard : dans la plupart des parlers berbères –certains parlers kabyles compris- ces verbes ont pour thèmes d'Aoriste **Ki, ru** et celui d'Aoriste intensif **T'Ki, T'ru** respectivement. Mais dans le parler à l'étude (A.Y.M.), suite à la disparition de l'Aoriste (**Ki, ru**) de l'usage synchronique, l'Aoriste intensif (**T'Ki, T'ru**) est réemployé comme un Aoriste simple. Seul le contexte permet de distinguer s'il s'agit de l'Aor. int., ou d'un Aor. simple.

III.5. Comparaison de la modalité aspectuelle **ad** 'non – réelle'

Cette modalité aspective est caractérisée par une morphologie particulière d'un parler à un autre, du moins entre les deux parlers : A.Y.M. et Aok. .

Le signifiant de cette modalité est : **di** (Aok.). Ce monème présente deux variantes contextuelles : **d, i** ; **d** devant une voyelle, et **i** devant une consonne.

Cette modalité rencontrée dans le parler d'Aok., se trouve être morphologiquement différente de celle pan berbère **ad**. Dans certains parlers de l'Est de la Kabylie (Ighil Wis, Ayt – Tizi), cette modalité correspond à celle rencontrée dans les parlers d'A.Y.M. et d'Az. **ad** ., avec ses variantes contextuelles qui elles sont assignées dans les parlers de la "Grande Kabylie" (A.Y.M. et Az.).

Quant aux parlers d'A.Y.M. et d'Az., le signifiant de la modalité de non – réel est : **ad** qui présente une variante contextuelle **a**. (les contextes de leur apparition sont présentés dans la partie descriptive).

Par ailleurs, dans les dialectes berbères comme le Maroc (pour les parlers chleuh et tamazight), deux variantes archaïques sont attestées dans la poésie : **ar** et **da**. Egalement, une variante **da** est rencontrée dans les parlers des Ayt – Waziten de Ghadames (Libye) ¹.

Cependant, au plan trans-régional, ces formes peuvent être considérées comme des variantes libres du même signifiant de 'non – réel'. Ainsi, nous avons : **ad, di, a, i, d**. qui peuvent être considérées comme des variantes libres.

¹ LANFRY J., *Notes sur le parler de Ghadames*, 1973, Op. Cit. p.50.

Quant à l'emploi de la variante **i**, on pourra imaginer des difficultés et des confusions qui peuvent surgir entre le syntagme composé de l'indice de personne de la 3^{ème} personne du masculin + le radical verbal (lexème), et la forme verbale : modalité de non – réel '**i**' + 3^{ème} personne du masculin + radical verbal. Ainsi, dans :

(1) ikšm 'il est entré'.

/ ikšm / =

(2) ikšm 'il entrera'.

Ici, la position de l'accent, semble pertinente. Elle intervient à cet effet pour dissiper le risque de confusion, et S. CHAKER précise que "l'accent porte toujours sur la dernière syllabe du groupe verbal dépourvu de satellite" ¹.

Dans (1), l'accent est sur la 2^{ème} syllabe : ik'šm.

Dans (2), l'accent est sur la 1^{ère} syllabe : 'ikšm.

La forme **ad**, n'est attestée dans le parler d'Aok qu'une seule fois, sous forme de vestige ², dans : ôuê ad isahl Öbi 'va, fasse Dieu que tu fasse un agréable voyage' (à valeur de souhait).

Signalons que sur le plan axiologique, les valeurs des variantes contextuelles des modalités de 'non – réel', sont en tout point identiques.

Nous rappelons que la modalité **ad**, a soit une valeur temporelle 'futur' soit une valeur de 'généralité atemporelle' qui n'est pas située dans le temps.

Notons également que la modalité **di** avec ses variantes contextuelles **d** et **i** attestées dans le parler d'Aok., ne sont pas du même ordre que celle de **ad** attestée à A.Y.M. et Az. ³

Nous synthétisons, ici, les contextes d'apparition des variantes : **di**, **d**, et **i**. dans le parler d'Aokas :

di apparaît :

- si elle précède un indice de personne (3^{ème} personne du pluriel) : di n-Du 'nous marcherons' équivalent de la variante contextuelle **a** et non à **ad** (A.Y.M. / Az.).

- si elle précède la modalité d'orientation spatiale '**d**' / '**n**' : di D aSu 'ils viendront ici' ; équivalent à l'assimilation de : **ad** + **d** = [---aD] (A.Y.M. / Az.).

¹ CHAKER S., 'Données exploratoires en prosodie berbère : I. L'accent kabyle', In. *GLECS.*, 1995, pp. 39-41.

² RABHI A., *Description d'un parler berbère (Béjaia - Algérie) parler d'Ath Mhend d'Aokas –Etude morphosyntaxique*, Op. Cit. P. 59.

³ CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) –syntaxe*, Op. Cit. pp. 120 – 121.

d apparaît :

- quand elle suit un pronom personnel affixe régime direct ou indirect, équivalent à **a** (A.Y.M. / Az.). **Ex. d as- yawi** ‘‘il lui emmènera’’.

i apparaît :

En subordonnée, équivalent tantôt à **ad** (A.Y.M. / Az.) ; tantôt à **a**, dans les mêmes parlers. **Ex. Qim ar i y- fak** ‘‘attends jusqu’à ce qu’il termine’’.

Implicitement, **di** et **i**, ne sont que des variantes libres.

En faisant un rapprochement entre les modalités : **ad** / **di** ‘‘non – réel’’, il ressort que, morphologiquement, elles sont apparentées. Etymologiquement, ces deux modalités : **ad** : serait l’association ou un composé de : **a** ‘‘ce-ci’’ (=déictique de proximité immédiate)’’ et de **d** ‘‘c’est’’ = existence effective, immédiate. Tandis que, **di** (Aok.), serait formé de **d** ‘‘c’est’’ + **i** ‘‘ces – ci’’ (=déictique de proximité pluriel). Ce déictique étant rencontré dans le parler d’Aokas et la métathèse y étant relativement fréquente.

La forme **da** à valeur ‘‘non – réel’’ est rencontrée même dans le parler de Ghadames¹. Cette modalité peut-être issue d’une même origine que **da** ‘‘ici’’. Egalement, les deux formes **da** et **ar** sont attestées en poésie au Maroc (chleuh, tamazight).

III.6. Comparaison de la modalité d’ ‘‘Actuel – concomitant’’ :

Dans les deux parlers (A.Y.M. / Az.), le signifiant de cette modalité présente trois variantes libres : **a**, **la**, **a la**.

En termes de fréquence, dans le parler d’ A.Y.M., les formes **a** et **a la** s’emploient parallèlement. Tandis que, au parler d’Azouza la forme **a** est la plus fréquente.

Notons que, dans le parler d’Aokas, à l’instar des parlers de la Kabylie orientale, on ne connaît pas l’Actuel concomitant.

Dans d’autres dialectes berbères, comme au Maroc (Au parler chleuh, tamazight), deux variantes archaïques sont attestées dans la poésie (discours poétique) ; **ar** et **da** à valeur d’ ‘‘Actuel concomitant’’.

¹ LANFRY J., *Notes sur le parler de Ghadamès*, 1973, Op. Cit. p.50 et 51.

Le berbère (kabyle) présente un fonds commun à tous les niveaux : phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Mais d'importantes variations rencontrées reflètent la diversité de l'histoire et des modes de vie. Chaque parler est orienté dans une direction différente allant jusqu'à constituer un idiome (système) particulier et spécifique, caractérisé par des traits de nature diverse.

A cet effet, l'analyse des données précitées, révèle d'importantes variations au sein du dialecte kabyle ; ou du moins entre les trois parlers : A.Y.M. Az. et Aok.

En berbère comme en chamito-sémitique, une racine lexicale (base verbale commune) connaît diverses catégories morphologiques régionales. Certains parlers, tendent à employer et à réemployer uniquement des formes dites « réduites », les autres font recours aux formes dites « étoffées » à vocalisme / a / .

C'est l'exemple du verbe : a\$ 'acheter' ; aé 's'approcher', (au prêt.) : u\$a ; uéa : (A.Y.M. / Aok.) et u\$; ué (Az.), respectivement. (Cf. Tableau 1. P.165).

Parfois, les deux formes sont attestées dans un parler, alors que seules les formes « réduites » sont observées dans d'autres parlers :

Base verbale commune (forme simple)	A.Y.M.	Az. / Aok.	Thème verbal.
Type : c1c2			
ls 'se vêtir'	T'lus / T'lsu	T'lus	Aor. int.
nz 'être vendu'	T'nuz / T'nuzu	T'nuz	
ôé 'être cassé, casser'	T'ôué / T'ôuéu	T'ôué	
rs 'être posé'	T'rus / T'rusu	T'rus	
qaô / \$aô 'être sec'	T'\$aô / T'\$aôa	T'\$aô	
εaš 'vivre'	Te'aš / T'εaša	T'εaš	

L'existence de certaines formes dites « étoffées » dans un parler, et de formes dites « réduites » dans d'autres ne peut s'expliquer que par le rapport qu'il y a entre la fréquence et la forme dans le discours. La fréquence d'une unité linguistique peut augmenter sous la pression directe des besoins de la société. A. Martinet, établit une relation entre fréquence et forme, en écrivant : Lorsque la fréquence d'une unité s'accroît, sa forme tend à se réduire¹.

En terme de fréquence, dans le parler d'A.Y.M ce sont les formes « réduites » qui sont plus employées que celles dites « étoffées ». Ces deux formes ne fonctionnent que comme des doublets. Et il semble que les formes « étoffées » soient réservées à l'emploi des adultes.

¹ MARTINET A., *Eléments de Linguistique Générale*, Op. Cit. p.187.

La présence des formes “réduites” et leur emploi fréquent dans le parler d’A.Y.M. ne s’explique que par le processus de réduction est en cours dans ce parler.

Les autres parlers (Az. / Aok.), quant à eux, n’emploient que la forme “réduite”.

Nous, nous joignons à L. GALAND (1969b) pour y voir une “usure” des systèmes des schèmes, “cette usure est facilitée, sinon causée par le grand nombre des schème”; souligne K. CADI, qui s’explique lui-même par “la variété des racines avec lesquelles ils doivent s’associer”¹.

A partir du moment où aucun système linguistique n’est statique, on peut faire l’hypothèse qu’en diachronie aussi bien qu’en synchronie, certains verbes changent de schèmes (soit en restant dans la même base ou en changeant de base) sous l’effet de la dynamique interne de la langue.

A. BASSET, a signalé ce 2^{ème} phénomène : “il résulte fréquemment des assimilations qui peuvent être complètes”. En ce cas, le trilitère devient un bilitère à 1^{ère} radicale alternante de type : **F\$** “sortir”. Il ajoute, ainsi – **ndu** “battre le beurre”, selon toute probabilité trilitère à radicales **nDw** comme il l’est en Ahaggar, est dans le parler chleuh, bilitère à voyelle finale alternante². Le contraire s’est produit également. BASSET, dit que : “le chleuh a donc fait passer le verbe **éd** “moudre” d’un type à l’autre en adoptant l’alternance **i / a** au prétérit (...)”³.

Notons que certaines divergences phonétiques sont rencontrées d’un parler à un autre. Les verbes à base trilitère, du type : **c1c2c3**, se réalisent différemment. C’est le cas du verbe : **mvl** “enterrer” (A.Y.M. / Az.) ; **mîl** “enterrer” (Aok.). c’est la 2^{ème} consonne radicale qui présente la différence. Ainsi, elle se réalise emphatique non tendue [**v**] (A.Y.M. / Az.) et emphatique tendue [**î**] (Aok.).

Pour les verbes à trois thèmes, l’opposition ne se réalise qu’entre : Aoriste / Aoriste intensif et prétérit.

Egalement, pour les bilitères et / ou trilitères, il y a apparition de radicale / **w** / dans le parler d’A.Y.M., et son absence dans les deux parles d’Aok. / Az. représentant elles-mêmes souvent d’anciennes consonnes postérieures ou labiales chamito-sémitiques ; ainsi en est-il

¹ CADI K., *Système verbal rifain : forme et sens*, Op. Cit. P. 37.

² BASSET A., *La morphologie verbale*, Op. Cit. P. XXVI.

³ Ibid. P. XXVI.

des bilitères et des trilitères à radicale / **w** / , dans lesquels l'opposition thématique se réalise différemment d'un parler à un autre. C'est le cas du verbe "rêver" attesté dans les trois parlers kabyles :

	(A.Y.M.)	(Az. / Aok.)
"rêver"	wrgu	rgu -----» (forme simple).
	T'wrgu	T'rgu -----» (Aor. int.).
	Wirga	urga -----» (prét.).

III.7. La variation des oppositions thématiques :

Le système du jeu thématique s'effectue différemment d'un parler à un autre.

III.7. a. Les verbes à base monolittère, type : vc.

Dans le parler d'A.Y.M. l'opposition : Aor. ~ prét. est marquée par l'alternance vocalique initiale / a / qui devient / **u** / et l'apparition du vocalisme / a / à la finale du thème verbal du prétérit, tandis que l'opposition est marquée uniquement par la même alternance vocalique initiale dans les parlers d' Az. / Aok. (Cf. Tableau 1. P.165).

III.7. b. Les verbes à base bilitères, type : c1c2 / C1c2 (**Wt** "frapper" ; **gr** "introduire"):

Dans les parlers d'A.Y.M., l'opposition : Aor. ~ prét. est marquée par l'apparition d'un vocalisme / **a** / à la finale du radical du thème du prétérit. Tandis que dans le parler d'Az., l'opposition est neutralisée. Pour le parler d'Aok le verbe à signifié "introduire", semble du type **vc1c2**, l'opposition Aoriste ~ prétérit, est neutralisée. (Cf. Tableau 2. P.166).

Comme nous l'avons souligné précédemment, d'un parler à un autre, certains verbes diffèrent dans leurs formes de base où il y a apparition d'une semi – voyelle / **w** / comme radical. Par conséquent, cette différence a entraîné une divergence au niveau du système du jeu des oppositions thématiques, et ce en fonction de la forme verbale de base :

Selon le schéma : Aoriste ~ Aoriste intensif.

Prétérit ~ prétérit négatif.

Dans le parler d'A.Y.M., le verbe wrgu "rêver", est de type : **c1c2c3u** (à base trilitère), les oppositions thématiques se réaliseront comme suit :

Wrgu	T'wrgu
Wirga	wirga

Quant aux parlers d’Az. / Aok., le verbe est ramené au type : **c1c2u** (à base bilitère) ; les oppositions thématiques se réaliseront comme suit :

rgu	T’rgu
urga	urga

Dans le parler d’A.Y.M. , l’Aoriste intensif **Gan** ‘‘dormir + Aor. int.’’ est l’unique forme attestée qui provient de la base **gn** ‘‘dormir’’. l’Aor. int. est en concurrence avec **T’aías**. La forme de base **gn** ‘‘dormir’’, semble disparue dans notre parler, l’Intensif reste à cet effet la seule trace de cette racine **gn**. Par ailleurs, dans les deux autres parlers : Az. / Aok., la base **gn** participe pleinement dans le système du jeu des oppositions thématiques.

Par ailleurs, on s’interroge sur la structure de la racine. Qu’en-est-il du caractère ‘‘consonantique’’ et majoritairement ‘‘trilitère’’ de la racine en berbère ?

De la comparaison entre les trois parlers, il ressort que :

A.Y.M / Az.

af (1)

n\$

wzn (2)

Aok.

(2) **awf** ‘‘trouver’’

£ ‘‘tuer’’

(1) **azu** ‘‘peser’’ (emprunt à l’arabe).

Dans (1), l’absence d’une semi-voyelle radicale, résulte d’une vocalisation de la semi-consonne / **w** /. Cette dernière apparaît dans (2).

Un nombre important de verbes est à base bi-consonantique : **c1c2** ou mono-consonantique : **c1**, en particulier dans le lexique de base ; c’est d’ailleurs l’un des aspects les plus marquants et les plus spécifiques du lexique berbère.

A.Y.M / Az.

šrw

Aok.

šru ‘‘effeuiller’’.

La différenciation régionale observée, montre que ces radicaux courts proviennent de la perte d’une ou deux anciennes consonnes radicales (notamment en position initiale et / ou finale) : / **b, f, m, n, w, y, h** /, selon des processus assez transparents :

- disparition de radicales / **w** /, / **y** / comme dans nombreux parlers berbères, représentant elle même souvent d’anciennes consonnes postérieures ou labiales chamito-sémitiques.

- chute de la radicale nasale à Aokas, comme dans d'autres dialectes berbères : **n\$** "tuer" (A.Y.M. / Az.), **£** (Aok.), dans le même sens ; **Kr** "se lever", **nKr** (touareg, Maroc).

A noter que pour les formes intermédiaires **ak** est attestée, y compris dans les parlers ayant **fk** "donner" (A.Y.M. / Az.) et **kf** (Aok.), dans le même sens.

Parfois, dans les trois parlers soumis à la comparaison le même signifié est rendu par des signifiants différents, soit totalement dissemblable ; et ce au niveau lexical :

	A.Y.M.	Az.	Aok.
"monter"	ali	ali	arg
"courir"	azl	azl	šala

III.8. La négation :

La modalité verbale à "signifiant discontinu", présente des divergences au niveau formel d'un parler à un autre.

Dans le parler d'Aok., le premier élément pré-verbal, est toujours : **ul---** "ne---" (unique variante régionale de l'élément **ur---** (pan berbère, A.Y.M. / Az.)). Le 2^{ème} élément post-verbal, présente quant à lui diverses variantes locales dans le même parler. Les formes de du 2^{ème} segment sont : ----- **ula**, ----- **ani**, ----- **kra**, ----- **ka**. " ---- pas". Le monème discontinu correspondant à ce segment est alors : **ul ---- ula**, **ul ---- ani**, **ul ---- kra**, **ul ---- ka** "ne ---- pas".

Quant aux parlers d'A.Y.M. / Az., le segment initiale du monème discontinu est : **ur --** "ne ----", et le 2^{ème} segment est toujours -----**ara** "----pas". Le monème discontinu correspondant est alors : **ur ----- ara** "ne ----pas".

Pour la modalité à signifiant continu, "ne pas encore" qui est toujours suivie d'un verbe au prétérit, elle est exprimée différemment. La variation régionale est caractérisée par :
- l'apparition d'une liquide / l / dans : **ulead** "ne pas encore", dans le parler d'Aokas ; et sa substitution par une vibrante / r / dans les deux parlers (A.Y.M. / Az.) : **uôead** / **wôead** "dans le même sens".

Même phénomène pour la négation optative :

L'optatif négatif : **awl** (Aok.) ; **awr** (A.Y.M. / Az.) précède toujours un verbe à l'Aoriste, composé de : **ad** "non réel" + **ul** / **ur** "ne---" (1^{ère} élément de négation).

Pour la négation de l'énoncé nominal, le monème : **maČi** + nom, est partout le même.

Dans le parler d'Aokas et dans certains de ses parlers proches, une variante est attestée : **waČi** (à Ifnayan). Cette variante est observée même en Tarifit ¹. K. CADI, analyse cette variante comme un figement de **wa(r)laoi** (issu de **wr yLi** par palatalisation du / l / tendu et assourdissement du / o / qui en résulte).

Enfin, signalons que certaines unités, semblables, et partout les mêmes, appartiennent à un fond commun du berbère.

Les indices de personne (marques personnelles) de l'impératif, ne présentent aucune particularité dans tel ou tel parler. Ils sont partout identiques. Ces indices concernent uniquement la 2^{ème} personne du singulier et pluriel.

----- ϕ (monème zéro, forme 'nue', sing.).

----- **t (m)** (pluriel masc.).

----- **mt** (pluriel fém.).

III.9. Le participe :

Le participe présente une forme particulière. En passant de l'affirmation à la négation, la marque finale ----**n** change de position et ce pour les verbes d'état au thème de prétérit.

-----**n** (énoncé affirmatif).

ur n ----- (énoncé négatif).

Dans le parler d'Az., cette schématisation n'est pas toujours réalisée ; on relève sans différence :

wr -----**n** ur mq^wô -n. = 'n'étant pas grand'.

et, **ur n** ----- ur n - mq^wô.

CHAPITRE IV : Les thèmes nominaux

En kabyle, le thème nominal résultant de l'association d'une racine lexicale et d'un schème nominal, est structuré différemment d'un parler à un autre. Le schème (= désigne la structure du thème), est structuré différemment d'un parler à un autre.

Le même signifié est rendu par des thèmes différents. Cette différence est déterminée par le schème qui se présente différemment. Ainsi, à partir d'une racine lexicale commune, le nom "dent", est rendu par : **tu\$*mst*** (= schème : **tu- c1c2c3 -t**) à A.Y.M. / Az., et par : **ti\$*mst*** (= schème : **ti- c1c2c3 -t**) à Aok. les divergences se situent au niveau du vocalisme / u / (A.Y.M. / Az.) ; / i / (Aok.).

Le nom "feu", est rendu par : **timst** (A.Y.M.) avec désinences du féminin **t ----- t** ; **tims** (Az. / Aok.) avec l'absence de la désinence finale du féminin **-t**.

Toutes choses bien égales par ailleurs, les schèmes nominaux, d'après L. GALAND sont moins "motivés" que les verbaux. Il est plus difficile de définir le schème d'un nom que celui d'un verbe, précise L. GALAND (1969b).

Dans la mesure où les divergences ont eu lieu entre les unités de souche berbère (kabyle), la variation morphologique est une donnée inhérente à la communauté kabylophone. L'évolution divergente est située à différents niveaux : lexical, phonétique et grammatical.

Les trois parlers kabyles, soumis à la comparaison, rendent souvent le même signifié par des signifiants différents soit :

Totalement dissemblables ; c'est au niveau lexical (variation lexicale) ; par exemple le mot "oreille" est rendu par **amèu\$** dans les parlers d'A.Y.M. / Az. et par **imž** dans le parler d'Aok.

Les signifiants partiellement dissemblables, et ce par une alternance consonantique; par exemple :

	A.Y.M / Az.	Aok.
"poutre"	tigždit	tižgdit.

¹ CADI K., *Le système verbal rifain : forme et sens*, Op. Cit. P. 91.

La différenciation régionale est aussi observée dans : **išw** ‘‘corne’’ (Az. / Aok), **iš** ‘‘corne’’ (A.Y.M.)

Notons également, qu’au plan phonétique, la labiovélarisation est très développée dans les parlers d’A.Y.M. et d’Az. et elle est totalement absente dans le parler d’Aokas, ce qui représente aussi la divergence la plus remarquable.

A quelques niveaux qu’on situe l’évolution divergente que ce soit : phonétique, grammaticale, lexicale, l’emprunt n’a fait que renforcer des tendances qui lui sont antérieures.

Sur un plan général, on rappellera que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique, et même à tout système linguistique. Les langues fonctionnent, très bien, avec de grandes latitudes de variation.

Pour notre part, les données qui précèdent suffisent à établir l’inhérence de la variation à la langue kabyle.

IV.1. La variation au niveau de la formation du pluriel des noms :

Le pluriel des noms se forme à partir de leur singulier. Les procédés formatifs sont nombreux et compliqués. On ne peut qu’énumérer les plus ordinaires sans prétendre pour autant fixer les règles de leur emploi. Dans la formation du pluriel, il faut distinguer la voyelle initiale du reste du nom. Dans les trois parlers kabyles, nous remarquons que la formation du pluriel et l’expression de la pluralité de certains noms sont différentes.

Le lexème nominal	A.Y.M.	Az.	Aok.
amrar ‘‘corde’’	imrarn	imrarn	imurar
Tak ^w mamt ‘‘muselière’’	tik ^w mamin	tik ^w mamin	tikumam
awtul ‘‘lapin’’	iwtal	iwtal	iwtlan
tala ‘‘fontaine’’	tiliwa	tiliwa	taliwin
lv ‘‘nuit’’ (A.Y.M./ Az.) lî ‘‘nuit’’ (Aok.)	uvan	uvan	iîawn
itri ‘‘étoile’’ (A.Y.M. / Az.) atri ‘‘étoile’’ (Aok.)	itran	itran	itra
tara ‘‘tige grimpante’’	tiriwa	tiriwa	tariwin

Ce qui précède montre que le parler d'Aokas a tendance à former le pluriel des lexèmes nominaux par le procédé interne, alors que les deux parlers d'Ait Yahia Moussa et d'Azouza font recours au procédé externe. Et contrairement, là où les deux parlers (A.Y.M./Az.) font recours au procédé interne, le parler d'Aokas fait recours au procédé mixte ou externe.

Les schèmes nominaux et verbaux quant à eux, sont rendus différemment d'un parler à un autre. Les possibilités de la racine lexicale permettent de développer sans difficultés les schèmes nominaux et verbaux. Aussi, les divergences sont observées d'un parler à un autre.

IV.2. L'état d'annexion :

Dans certains nombres de contextes : l'E. A., se réalise différemment d'un parler à un autre. Notons que, dans les syntagmes prépositionnels, après : **n** 'de' ; **\$f** 'sur' ; **i** / **di** 'dans', la syllabe initiale des noms féminins subit une chute dans le parler d'A.Y.M. alors que dans les parlers d'Az. / Aok., la préposition s'assimile soit au nominal, elle se réalise : / n + T = [T], soit ne subit aucune disparition ou phénomène phonétique ou morphologique quelconque.

IV.3. Comparaison des schèmes des adjectifs :

Outre pour les verbes et les noms, des différences notables sont observées au niveau des schèmes des adjectifs numéraux ordinaux.

	A.Y.M. / Az.	Aok.
'premier'	amzwaru	amzwar.
'dernier'	anGaru	anGar.

Les pluriels des adjectifs se construisent comme suit :

	A.Y.M. / Az.	Aok.
	<i>Forme 1</i>	<i>forme1 / forme 2.</i>
'grands'	imq ^w ôan —n	imqôan —n / imqôuna.
'petits'	iméyan -n	iméyan —n / iméyuna.
'médiants'	ilMas —n	----- ilMusa.
'aveugles'	idr\$al —n	----- idr\$ula.
'grands'	igemir —n / igemyar	----- igemura.

Dans le parler d'Aok., la 2^{ème} forme : **i** -----**a**, semble résulter du phénomène analogique à celui des adjectifs du type : **imzwura** 'premiers'.

Dans le parler d'A.Y.M., un exemple fait exception : **anqaôu** 'sec' (schème : an ----u) issu du verbe : **qaô** / **\$aô** 'être sec, se dessécher'. Le schème sur lequel il est construit est totalement différent de celui ou de ceux le(s) plus fréquent(s). Le schème s'accorde en genre et en nombre : (le pluriel est mixte).

anqaôu ('sec' masc. sing.)

tanqaôut ('sec' fém. sing.).

inquôa ('sec' masc. plur.)

tinquôa ('sec' fém. plur.).

Quant aux parlers : d'Az. / Aok., le schème du même adjectif est de : a -----an). L'accord du genre et en nombre : (le pluriel est externe).

aquôan ('sec' masc. sing.)

taquôant ('sec' fém. sing.).

iquôann ('sec' masc. plur.)

tiquôanin ('sec' fém. plur.).

Dans le parler d'A.Y.M., le morphème adjectival n'est plus à la finale, mais bel et bien à l'initiale, construit sur le schème de : **anGaru** '(le) dernier', issu du verbe **g^wri** 'être dernier'.

IV.4. Comparaison des noms d'action verbale (N.A.V.) :

Les divergences sont rencontrées dans les verbes à base bilitère. Ainsi,

A.Y.M. / Az.

Aok.

TuLma

tawalma 'emmailloter' (< Lm).

TuFra

tawafra 'se cacher' (< Fr).

TuF\$a

tawaf\$a 'sortir' (< F\$).

La disparition de la semi-voyelle / **w** / à A.Y.M. / Az., et son apparition à Aok. (dans les N.A.V.), n'est qu'un indice de l'existence d'ancienne radicale. Sa réapparition dans les N.A.V. est la rémanence d'un ancien radical / **w** / initial comme l'attestent les dérivés nominaux apparentés.

IV.5. Comparaison des substituts du nom :

Globalement, le système des substituts du nom (pronoms personnels indépendants, pronoms affixes régime direct et indirect, pronoms affixes de préposition, pronoms affixes du nom) est le même partout à travers les trois parlers soumis à la comparaison. Il faut signaler juste quelques divergences constatées qui semblent être d'ordre morphologique et/ou phonétique, soit par l'alternance vocalique et/ou consonantique soit par des différences au niveau du signifiant.

Ex.

	A.Y.M.	Az.	Aok.
‘‘toi’’ (pronom personnel indépendant 2 ^{ème} masc. sing.)	kČ , kČiNi	kČ , kČiNi	šk, škiNa, škinta.
‘‘te’’ (pronom personnel régime direct 2 ^{ème} fém. sing.)	-km.	-km.	-im.
‘‘les’’ (pronom personnel régime direct 3 ^{ème} masc. pl.)	-hn	- tn	-in.
‘‘les’’ (pronom personnel régime direct 3 ^{ème} fém. pl.)	-hnT’	- tnT’	-int.

Pour la 2^{ème} personne sing. fém., le monème personnel est rendu différemment. Pour les deux parlers A.Y.M. / Az., il est rendu par : **-km** ‘‘toi (fém.)’’ ; tandis que pour le parler d’Aok., il est rendu par : **-im** ‘‘toi (fém.)’’. On observe une disparition de la palatale / **k** / à Aok.

Ce phénomène est observé même à la 2^{ème} personne plur. masc. : **-k^wn** ‘‘vous (pron. aff. rég.dir. A.Y.M. / Az.)

, qui correspond à Aok. **-iwn**, dans le même sens. La palatale / **k** / ne se maintient qu’au féminin pluriel.

Pour la 3^{ème} personne du pluriel (masc. fém.) ‘‘les’’, les pronoms présentent des divergences. (Cf. ci-dessus).

Pour les pronoms personnels affixes, régime indirect :

Dans le parler d’A.Y.M., la 1^{ère} personne du pluriel masc. admet deux formes :

- **an\$ / anε** (étouffée), et **a\$** (réduite) ; et le féminin - **ant\$ / antε**.

Quant au parler d’Aok., il y a **-an\$ / a\$n** (masc.) ; **-ant\$ / -a\$nt** (fém.) ; et le parler d’Az., - **an\$** (étouffée) et **a\$** (réduite) pour le masculin ; et **-ant\$** pour le féminin.

Egalement, pour la 2^{ème} personne du fém. sing. des divergences sont rencontrées.

L'apparition de la palatale / **k** / dans les parler d'A.Y.M. / Az. et son absence dans le parler d'Aok. :

	A.Y.M. / Az.	Aok.
'te'' (fém.)	- km	- im .
	- k^wn	- iwn .

Pour la 2^{ème} personne du féminin pluriel, la différence est d'ordre phonique. Dans le parler d'A.Y.M. / Az., il y a apparition de l'appendice labio-vélaire et la nasale / **n** /, **k^wnt** 'vous' (fém.); tandis que, à Aok, il y a l'absence de l'appendice labio-vélaire et la substitution de / **n** / par / **m** / = **kumt** 'vous' (fém.).

Pour les paradigmes des pronoms personnels affixes de prépositions, globalement, le système est le même, sauf pour la 2^{ème} personne du féminin pluriel ; les divergences se manifestent au niveau phonique (sont d'ordre phonétique). **k^wnt** 'vous' (fém. à A.Y.M. / Az.) et **kumt** 'vous' (fém. à Aok.).

Au niveau des monèmes grammaticaux, les divergences sont observées au plan formel. Notons que, les paradigmes des pronoms personnels indépendants présentent trois séries dans le parler d'Aokas.

1^{ère} série : dite simple.

2^{ème} série : dite étoffée caractérisée par l'apparition de :

- **iNa** pour les deux premières personnes du singulier.
- **im** pour tous les pronoms personnels du pluriel.

3^{ème} série : dite "large", plus étoffée, en plus des éléments rencontrés dans la série (2) ; on constate l'introduction de : **--t**, pour les pronoms (1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier) et la substitution de la nasale / **m** / de la 2^{ème} série par la dentale / **t** /, pour les paradigmes du pluriel.

IV.6. Comparaison des modalités périphériques du nom : locatives – déictiques :

Les déictiques se trouvent être légèrement différents. En passant d'un parler à un autre, les formes de ces monèmes présentent des variantes diverses.

Les formes enregistrées que ce soit à valeur de proximité, d'éloignement ou d'absence sont celles que récapitule le tableau suivant, dans les trois parlers en question :

La valeur	A. Y. M.	Az.	Aok.
“ci, de proximité”.	- aki , / - a .	- a , / - agi , / - agini .	- a(d) , / - adakaya , / - adaka(d) : Sg. masc. - a(d) , / - adat’a(d) , / - adat’aya : Sg. fém. - i(d) , / idakni(d) : plur. masc. - i(d) , / idakti(d) : plur. fém.
“là-bas, ’éloignement”.	- akiNa , / - akin , / - iNa .	- ihin , / - iNa .	- Nakan , - Nanha : Sg.masc. - NaT’an : Sg.fém. - Naknin : plur.masc. - Naktin : plur.fém.
“en question, d’absence”.	- Ni .	- Ni .	- N .

En comparant les modalités dans les trois parlers, il ressort que :

Le parler d’A.Y.M. présente moins de formes étoffées. Les variantes - **aki** / - **a** existent simultanément. La forme étoffée est caractérisée par la présence d’une vélaire sourde / **k** / et la forme réduite est caractérisée par l’absence de cette dernière.

Le parler d’Azouza, lui présente trois formes : deux formes étoffées ; l’une caractérisée par la présence d’une vélaire sonore / **g** / et d’une nasale, et l’autre se caractérise par l’absence de cette dernière.

Quant au parler d’Aokas, il semble faire exception par rapport aux parlers de la grande Kabylie ou du moins aux parlers auxquels il est comparé.

Dans ce parler, différentes formes se retrouvent, la majorité d’entre elles sont étoffées. Or, un fait important soulevé est la compatibilité des formes longues ou étoffées seulement avec les marques centrales du nom, c’est-à-dire qui admettent l’accord en genre et en nombre.

Pour la modalité à valeur de proximité, les marques en question peuvent se traduire par :

- pour le singulier, c’est la voyelle [a] qui la marque.

- pour le pluriel, c'est la voyelle [i] qui la marque.
- pour le masculin, c'est la consonne [k] qui l'indique.
- pour le féminin, c'est la consonne [T'] qui l'indique.

Tandis que, pour la modalité à valeur d'éloignement, les marques pourraient se traduire comme suit :

- pour le masculin singulier, c'est **Nakan** où [k] indique le masculin.
[an] indique le singulier.
- pour le féminin singulier, c'est **NaT'an** où [T'] indique le féminin.
[an] indique le singulier.
- pour le masculin pluriel, c'est **Naknin** où [kn] indique le masculin.
[in] indique le pluriel.
- pour le féminin pluriel, c'est **Naktin** où [kt] indique le féminin.
[in] indique le pluriel.

C'est la forme (élément –a) qui est la plus répandue dans tous les parlers berbères.

J. LANFRY¹, signale l'emploi de la forme **i** et **u** dans le parler de Ghadamès. Le parler des Ait Seghrouchen ² semble employer la forme **u**.

Pour F. BENTOLILA³, **u** "ce...ci", **iN** "ce...là", **din** "ce...là" sont des modalités démonstratives. Cette classe [**u**, **iN**, **din**] est compatible avec la classe des noms.

Ex. aeluš din "cet agneau" / **ielušn din** "ces agneaux".

En terme de compatibilité avec le nombre, l'accord est dans la majorité des cas de nature morphologique, toujours sémantique.

En analysant la nature composée du déictique, on remarque qu'il repose sur l'identification des éléments constitutifs dont il se compose.

La différence entre les formes étoffées du masculin et du féminin s'explique ou s'analyse par les éléments qui constituent le déictique ou la modalité.

En effet, le complexe est construit sur la base du présentatif à valeur de proximité : **ad**(sg.) + **aka**, ou **ad** (sg.) + **at'a** ; **id** (pl.) + **akni** ou **id** (pl.) + **akti**.

¹ LANFRY J., *Notes sur le parler de Ghadamès*, Op. Cit. pp. 380 et 399.

² BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère d'Oum – Jenniba (des Ait Seghrouchen)*, Op. Cit. p. 53.

³ Idem, p. 52.

En revanche, le parler d'Azouza présente une variante archaïque : **ad**, qui figurait dans le discours du type littéraire / religieux, comme l'a signalé S. CHAKER (à valeur de proximité immédiate).

Or, le déictique attesté dans le parler d'Aokas, où il est fréquent (notamment celui qui définit le singulier : forme courte) est également attesté à Az où elle a laissé des vestiges dans le discours littéraires / religieux¹.

Pour d'autres dialectes berbères, comme le chleuh, l'élément **-ad** "ci" apparaît nettement en postposition au substantif qui ne le détermine pas, mais il apparaît comme un participant à un certain "équilibre syllabique" par une analogie avec le déictique d'éloignement. Cela est montré par E. DESTAING² :

- Ex.** - **ag^wmar -ad** "ce cheval-ci" (ici).
 - **ag^wmar -aN** "ce cheval-là" (au loin).
 - **ag^wmar -Na** "ce cheval-là" (près de toi).

Les modalités périphériques à valeur d'éloignement dans les trois parlers révèlent la distinction suivante :

Le parler d'Ait Yahia Moussa présente trois formes simultanément et de fréquence variée : - **akin**, - **akina**, - **ina**. La forme étoffée est marquée par la présence d'une palato-vélaire sourde. Tandis que la forme réduite ou courte est une forme abrégée de celle étoffée ou longue : - **akin** ou - **akina** qui est devenu - **iNa**.

Le parler d'Azouza quant à lui, présente uniquement deux formes pour ces modalités. L'une étoffée est celle qui se caractérise par la présence d'une laryngale [h], contrairement à celle attestée dans le parler d'Ait Yahia Moussa où cette consonne est substituée par la palato-vélaire sourde [k].

Quant au parler d'Aokas, il semble faire exception par rapport aux parlers de la grande Kabylie ou du moins aux parlers auxquels il est comparé.

¹ CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)* - Syntaxe, Op. Cit. P. 106.

² DESTAING E., *Etude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen*, Paris, 1920, P.55.

Les diverses formes qui existent sont toutes (ou la majorité d'entre elles) étoffées. Ces dernières sont caractérisées par la compatibilité avec les marques obligatoires du nom : accord du genre et du nombre.

La forme la plus répandue étant celle : - **iNa**, pratiquement dans tout le monde berbère (tous les dialectes berbères).

En outre, A. RABHI ¹, signale qu'à l'instar du parler étudié qui est celui d'Aokas, deux variantes sont attestées dans les parlers voisins ou proches de celui qu'il a étudié où les formes du singulier et du pluriel sont distinctes :

Ex. aXam -Nanha "cette maison là-bas" (sg.), **iXamn -Nanhi** "ces maisons là-bas" (pl.). Tandis que, dans d'autres parlers voisins / proches de celui d'Aokas, il n'existe qu'une seule forme de déictique / modalité locative à valeur d'éloignement que ce soit pour le singulier ou pour le pluriel : **Nanha** "cet, cette, ces...là-bas".

A cet effet, ce déictique / modalité à valeur d'éloignement présente deux variantes à la fois locales et micro-locales :

Ex. - Nakan : qui peut s'analyser en : < N "ce là" + **akan** (< **atan**)
 "le voilà là.....bas".
 - **Nanha** : comme complexe, peut s'analyser en : < N ce.....là" +
nha "là.....bas".

Les modalités à valeur d'éloignement se décomposent en : modalité à valeur d'absence ou d'évocation N "ce ---là" (cette ---là, ces ---là), et du présentatif d'éloignement **akan** "le voilà là –bas". Ce dernier se décompose en déictique (modalité) de proximité **aka** "le voici" et de l'élément **n** d'éloignement "vers là – bas". Cet élément **n** s'apparente avec la modalité d'orientation spatiale où le procès est orienté vers l'auditeur.

En revanche, le parler d'Az présente une variante archaïque typique du discours littéraire / religieux, comme l'a signalée S. CHAKER : **-in** (à valeur d'éloignement). Bien que ces variantes (même **ad** à valeur de proximité immédiate) aient été rencontrées dans une prophétie attribuée à Ccix Muhend u Lhussin :

¹ RABHI A., *Description d'un parler berbère (Béjaia - Algérie) - Etude morphosyntaxique*, Op. Cit. P. 49.

- a (d) k- y- ldi RBi tiBura g^wmav -in, g^wmava -ad.

“= que Dieu t’ouvre toutes les portes, sur cette rive (Algérie) comme sur l’autre (France)”. (adressé à un candidat à l’émigration en visite de pèlerinage).

Quant aux modalités facultatives à valeur d’absence, les trois parlers livrent ce qui suit :

Le parler d’A.Y.M. et celui d’Az. présentent une forme unique qui se réalise –Ni ‘en question’. Cette modalité est caractérisée par son incompatibilité avec les marques du nom : le genre et le nombre.

Pour le parler d’Aok., cette modalité présente une forme différente de celle attestée dans les deux parlers. Il s’agit de la forme –N, caractérisée par son apparentement à la modalité d’orientation spatiale –N ‘éloignement’, l’absence (dépourvue) de la voyelle / i /, et la non compatibilité avec les marques du genre et du nombre.

Il y a une insertion d’une semi-voyelle quand le nom déterminé se termine par une voyelle, y assurant la rupture d’hiatus entre le nom et le déictique (modalité à valeur d’absence) :

- amksa -yN ‘le berger en question’.

- tala -yN ‘la fontaine en question’.

Dans les parlers proches d’Aokas ¹ (Ath M’hend), pour ceux qui connaissent la négation avec le second élément –ani, la modalité à valeur d’absence est comme dans la majorité du dialecte kabyle, elle figure en post-position au nom déterminé avec une forme ou une réalisation –Ni.

IV.7. Comparaison de la morphologie positionnelle :

Comme nous l’avons souligné précédemment (*cf. Le système verbal*), les accidents formels n’affectent pas uniquement les unités isolément, mais concernent aussi l’ordre et la position des éléments dans le cadre des énoncés. Outre ces modalités obligatoires, le verbe est compatible avec les modalités périphériques qui peuvent être antéposées ou post-posées au verbe. La combinaison des indices de personnes (= marques personnelles) et de marques aspectuelles montre que la position de ces éléments périphériques (modalités d’orientation

¹ Notons que, ces parlers sont : Ighil –Wis, Ayt – Tizi, Ayt – Mellul,

spatiales **d** ‘‘vers-ici’’ et les pronoms personnels affixes régime direct du verbe **t** ‘‘le’’, **T** ‘‘la’’ n’est pas stable d’un parler à un autre.

Pour mieux établir la différenciation régionale concernant la position des éléments dans l’énoncé, nous nous contenterons d’analyser les énoncés qui comprennent :

- la modalité d’orientation spatiale **d** ‘‘vers-ici’’,
- les pronoms personnels affixes régime direct du verbe (3^{ème} personne du masc. et fém. sing.)

C’est à ce niveau que les différences peuvent s’expliquer. On tient compte du genre féminin pour mieux éclaircir les différenciations positionnelles et en passant d’un parler à un autre.

Au prétérit : la modalité d’orientation spatiale **d** ‘‘vers ici’’ n’occupe pas une même position. D’un parler à un autre les divergences sont rencontrées.

A l’aoriste : au féminin singulier : le **d** ‘‘vers-ici’’, n’est pas stable d’un parler à un autre.

Dans le parler d’A.Y.M., le **d** ‘‘vers-ici’’ est toujours post – posé au verbe.

ad t- a\$ -d ‘‘elle achètera’’ (vers ici).

ad t- awi -d ‘‘elle emmènera’’ (vers ici).

Dans les parlers d’Az./ Aok., le **d** ‘‘vers-ici’’ est toujours pré – verbal.

a D t- a\$ ‘‘elle achètera’’ (vers ici).

a D t- awi ‘‘elle emmènera’’ (vers ici).

Dans les trois parlers, quelque soit le genre, masculin ou féminin et au pluriel, la modalité **d** elle est toujours pré – verbal :

ad d- a\$ -n ‘‘ils achèteront’’ (vers ici).

ad d- a\$ -nt ‘‘elles achèteront’’ (vers ici).

Dans les trois parlers soumis à la comparaison, au féminin nous avons observé des différences positionnelles de la modalité d’orientation spatiale **d** ‘‘vers-ici’’ en combinaison avec le monème de la classe verbale. Ces différences peuvent s’expliquer par :

Si la marque du féminin est en contact avec la modalité pré – verbale **ad** (non – réel), elle se réalise comme suit : [**ad + t**] = [**T'**]. Elle subit alors le phénomène d'assimilation.

Au féminin comme au masculin et au prétérit, la position de **d** ‘‘vers-ici’’ est maintenue (après le verbe). Si d'autres éléments périphériques précèdent le verbe (au féminin singulier), la position de **d** ‘‘vers-ici’’ devient post-verbal. Ce phénomène résulte de l'absence de réalisation de **t** ‘‘elle’’. **Ex. ad as- tawi -d** [**adasT'awiD**] ‘‘elle lui ramènera’’.

Lorsque le groupe est accompagné du monème discontinu ‘‘négation’’ **u (r) ... ara** ‘‘ne ... pas’’ ou l'une de ses marques non spécifique **wôëad** ‘‘pas encore’’, **lemô** ‘‘jamais’’ ; le même phénomène se produit au féminin singulier, les divergences sont observées alors dans les trois parlers en question.

Dans le parler d'A.Y.M., l'énoncé négatif se réalise comme suit : **u(r) (a)d t- uSi -d ara** ‘‘elle n'est pas venue’’. (le **d** post-posé au verbe).

Dans les parlers d'Az. et Aok., l'énoncé négatif se réalise comme suit : **u(r) D- t- uSi yara** ‘‘elle n'est pas venue’’. (la modalité périphérique **d** précède le verbe).

Le même phénomène se présente dans le cas suivant : si le premier verbe sous la forme de l'impératif et le deuxième précédé de la modalité pré-verbale **ad** ‘‘non-réel’’, le **d** apparaît toujours en finale du groupe verbal.

Dans le parler d'A.Y.M., l'énoncé se réalise comme suit : **ôuê ad t- awi -m -d** ‘‘allez, vous emmènerez’’. (le **d** post-posé au verbe).

Dans les parlers d'Az. et Aok., l'énoncé se réalise comme suit : **ôuê a D- t- awi -m** ‘‘allez, vous emmènerez’’. (la modalité périphérique **d** précède le verbe).

Notons que cette position de la modalité d'orientation spatiale **d** ‘‘vers-ici’’, que ce soit préverbal soit post-verbal n'entraîne aucun changement de sens global de l'énoncé. Ce phénomène est de nature morphologique et non porteur d'information syntaxique.

Au féminin comme au masculin, le pronom personnel affixe régime direct du verbe (3^{ème}. personne sing. masculin et féminin) en contact avec la variante de la modalité périphérique **id**, occupe différentes positions au sein du groupe verbal d'un parler à un autre.

Dans le parler d'A.Y.M., l'énoncé se réalise comme suit :

ad t- id- t- a\$ -it 'elle l'achètera (le)'. (le **T'** 'la' est pré-verbal et post-verbal).

ad T'- id- t- a\$ -iT' 'elle l'achètera (la)'. (le **T'** 'la' est pré-verbal et post-verbal).

Ici, la réapparition de l'affixe personnel régime direct du verbe (3^{ème} masculin et féminin singulier) est un phénomène purement morphologique, car sa réapparition n'a aucune incidence syntaxique quelconque et n'entraîne aucun changement de sens de l'énoncé global.

Dans les parlers d'Az. et Aok., l'énoncé se réalise comme suit : **ad T'- id- t- a\$** 'elle l'achètera'. (le **T'** 'la' est seulement pré-verbal).

Il faut noter également que dans le parler d'A.Y.M. qu'il y a une tendance à l'élargissement des énoncés, déterminé par la répétition des éléments au sein des énoncés verbaux ; alors que dans d'autres parlers Az. / Aok l'affixe personnel régime direct (**t** 'le' , **T'** 'la') n'apparaît qu'avant le verbe.

Ex.

Dans le parler d'A.Y.M., l'énoncé se réalise comme suit : **ad t- af -v -t** 'tu le trouveras'. (le **t** 'le' post-posé au verbe).

Dans les parlers d'Az. et Aok., l'énoncé se réalise comme suit : **ad t- af -î -T'** [**aT'afðîðT'**] 'tu la trouveras).

Conclusion

Que conclure au terme de cet essai comparatif entre les trois parlers kabyles : Ait Yahia Moussa et ceux d'Azouza et d'Aokas ?

L'examen comparatif de la variation morphologique, montre ce qui caractérise, notamment chacun de ces trois parlers.

Nous avons essayé d'isoler les différentes bases des unités (les mêmes bases) et les modifications formelles qu'elles subissent dans chacun des trois parlers. Ainsi, la variation morphologique *régionale* est rencontrée souvent dans :

- La formation du pluriel.
- Les schèmes verbaux.
- La position des éléments dans l'énoncé (les modalités d'orientation spatiale et les pronoms personnels affixes régime direct du féminin et masculin singulier).
- Les formes des paradigmes des pronoms personnels.

A cet effet, à l'échelle transrégionale, ces variations formelles non porteuses d'informations syntaxiques, ne peuvent être considérées que des variantes libres ou facultatives construites sur des même bases.

Enfin, il ressort de cette analyse comparative de la variation morphologique que les données qui précèdent suffisent à établir l'inhérence de la variation d'ordre morphologique à la langue berbère (kabyle).

Par ailleurs, nous signalons le particularisme morphologique de chacun de ces trois parlers :

- Le parler d'A.Y.M. a tendance à la non réduction, aux formes étoffées, à la post-position de la modalité d'orientation spatiale **d** au féminin et à l'absence de la modalité d'orientation spatiale **n**.
- à Azouza : présence de modalité d'orientation spatiale **n**.

- à Aokas, la formation du pluriel en “doublets” mixte et alternance vocalique. La négation est marquée par : le monème discontinu : **ul ... ani, ul ... ka, ul ... ula, ul ... kra.**

Par ailleurs, Les différents parlers répartis géographiquement impulsent leur propre créativité dans leur usage de la langue, dont chacun exploitent ainsi les ressources d’une manière qui leur est propre.

Conclusion générale

Dans ce travail, avec toutes ses insuffisances, nous avons mis le point sur un domaine d'investigation linguistique qui n'a jamais été exploré, à notre connaissance, c'est à dire, la description et la comparaison de la variation morphologique entre trois parlers kabyles : Ait Yahia Moussa, Azouza et Aokas.

Dans la partie descriptive, nous avons distingué deux grands systèmes : le système verbal qui a fait l'objet du traitement des bases verbales et les schèmes qui leur correspondent, et les différentes oppositions thématiques ; notons que ces deux aspects de la morphologie verbale sont nécessairement complémentaires ; le système nominal, qui a fait l'objet du traitement de diverses altérations formelles affectant le nom suivant les marques obligatoires : genre, nombre et état.

Quant à l'analyse proprement comparative –variation morphologique –elle a été menée autour de concepts sociolinguistiques clefs comme la variation à l'échelle trans-régionale (régiolecte ou variation diatopique). L'essentiel était de cerner les divergences de nature morphologique entre les trois parlers kabyles : A.Y.M., Az et Aok., afin de dégager en dernier lieu, le particularisme morphologique du parler d'Ait Yahia Moussa.

Nous avons donc là une contribution qui paraît être, sans doute, utile à une action d'aménagement linguistique du berbère (kabyle) et comparée du berbère (kabyle) d'autant plus que le parler kabyle d'A.Y.M. a toujours été le parent pauvre des recherches scientifiques aussi bien chez les chercheurs étrangers que nationaux.

Bien souvent, la réalité linguistique ne peut être appréhendée qu'en terme de tendances. On ne saurait conclure sans donner les résultats que cette recherche nous livre (déboucher sur ce qu'on cherchait –tel qu'il est formulé explicitement dans l'hypothèse de départ), à savoir le particularisme du parler d'Ait Yahia Moussa, axé sur les points suivants :

- la tendance à la non réduction et la redondance des éléments non porteurs d'information syntaxique (les pronoms personnels affixes régime direct **t** 'le', **T** 'la').

- la disparition de la modalité d'orientation spatiale **n** "vers ailleurs, vers l'auditeur" de l'usage actuel.
- une multitude des schèmes verbaux et de noms d'actions verbaux et leur motivation par rapport aux nominaux.
- l'apparition des semi-voyelles radicales thématiques au niveau des thèmes verbaux.
- La postposition de la modalité d'orientation spatiale **d** "vers-ici" au verbe à l'aoriste et au prétérit négatif, et ce au féminin. L'analyse des énoncés où **d** "vers-ici" est post-posé au verbe, ont montré une complexité qui relève de la pure morphologie.
- La chute de la syllabe initiale relative à l'état d'annexion dans les noms féminins : après les prépositions : **n** "de", **s** "avec", **si** "de", **ar / a** "à".

Ce particularisme linguistique n'est qu'une tendance, mais non une régulation absolue, il constitue un conditionnement de variation d'ordre morphologique, c'est à dire il rend compte de certaines variations d'unités à double face. Ainsi, pour la 1^{ère} personne du singulier (commun), elle se réalise tantôt [**\$**], tantôt [**ε**], comme caractère facultatif qui met en évidence les latitudes phoniques. Notons que cette réalisation du [**ε**] (première personne du masculin singulier) est rencontrée même au parler de Ghadamès.

L'apparition de certains éléments tantôt dans le parler d'A.Y.M., tantôt à Az. / Aok. comme / **w** /, / **y** /, / **n** / ne confirme que leur appartenance historique et, suivant l'évolution, ont disparu dans d'autres parlers.

Par ailleurs, sachant que notre connaissance de la variation intra-dialectale est encore lacunaire et qu'elle est plus importante qu'on ne le croit généralement, des travaux de dialectologie systématique et à grande échelle sont donc encore indispensables.

Notre travail est mené sur un terrain de "haute Kabylie". Il s'agit d'un travail à la fois, descriptif et comparatif, qui fait sortir de l'ombre des formes de kabyles jusque là quasiment inconnues, et qui nous offre par touches successives, une image du kabyle très différente de celle qui prédominait jusque là.

Mettre à la disposition du public et faire connaître le parler d'Ait Yahia Moussa au monde berbérissant peut intéresser les chercheurs berbérissants. C'est pourquoi une étude complémentaire touchant plusieurs parlers berbères (kabyle) est souhaitable et nécessaire afin

d'élargir le champ d'étude la variation morphologique, et ainsi d'étendre les connaissances du berbère en matière de morphologie, de phonétique, et du lexique (en embrassant tous les aspects de la langue). Notons par ailleurs, en général que les deux parlers A.Y.M. / Az. ne présentent pas de différences morphologiques notables. Les différences sont rencontrées cependant entre les parlers d'A.Y.M. / Az. et le parler d'Aok..

Ces divergences sont expliquées par la distance qui sépare ces parlers et l'absence ou peu de contact entre les locuteurs.

L'intérêt porté à cet aspect morphologique demeure fondamental dans la mesure où nous avons tenté d'isoler les différentes bases des unités et les modifications formelles qu'elles subissent. A cet effet, si elles sont régies par des règles identiques, les unités n'ont pas subi des mêmes modifications et à un même point d'un parler à un autre.

L'examen morphologique de toutes les unités significatives, montre (et confirme notre hypothèse de départ qu'il n'y a pas une communauté linguistique homogène) à partir d'une même base, que toutes les unités n'ont pas subi les mêmes altérations formelles dans les trois parlers kabyles soumis à l'étude, au du moins entre le parler d'Ait Yahia Moussa et celui d'Aokas. La variation est inhérente à toute communauté linguistique. Concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes est totalement faux.

Enfin, si les divergences morphologiques sont observées entre les trois parlers (A.Y.M., Az. et Aok.), nous n'avons en rien exclu –comme fait admissible- qu'il y a des faits identiques à tous points des unités et même à tous les niveaux de la langue dans les trois parlers en question. Au-delà de cette diversité, on s'accorde à reconnaître un fond commun du kabyle voire du berbère.

La prévisibilité des schèmes et des thèmes à partir des formes de base est sans doute d'une probabilité insignifiante. Car dans de nombreux cas le système linguistique a développé des schèmes et des formes sous l'influence de plusieurs facteurs entre autres, l'analogie, l'emprunt et l'évolution phonétique. En fait, le système linguistique est appréhendé en terme de tendance. Chaque parler a tendance en particulier, à développer du particularisme qui lui est propre et qui le caractérise. Parfois, une multitude de formes concurrentes sont observées.

La comparaison a montré aussi un fond commun d'expérience humaine. Seulement, aujourd'hui, les parlers berbères ont tous, innové et même renouvelé leurs systèmes nominaux et verbaux en développant des particularismes de sorte qu'il est impossible de les réduire à un système synchronique unique. Toutefois, les caractéristiques communes à tous les parlers berbères ou du moins aux parlers soumis à la comparaison, sont constatées.

D'après nos analyses nous remarquons que le particularisme morphologique du parler d'A. Y.M. tantôt est proche du parler Chaoui tantôt de celui de Ghadamès.

Par ailleurs, dégager les spécificités morphologiques du parler d'A.Y.M. et ce en comparaison avec les deux parlers soumis à l'étude, n'implique pas systématiquement l'identification des traits ou caractéristiques qui n'appartiennent qu'à ce parler, car les divergences ne sont qu'un fait d'évolution propre à chacun des parlers.

Bibliographie

- AMAWAL, *Lexique du berbère moderne : Tamazight – Tafransit* Ed. Association Culturelle Tamazight- Bgayet, 2^{ème} édition, 1990, 151 p.
- BASSET André, "Sur la voyelle initiale en berbère", *Revue Africaine* 1945, pp. 82- 88.
- , "Sur le pluriel nominal en berbère", *Revue Africaine*, Tome LXXXVI, 1942, pp. 82- 88.
- et PICARD A., , *Eléments de grammaire berbère (Kabylie - Irjen)*, La Typo-Litho et Jules Carbonel réunies, Alger, 1948, 328p.
- , *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Etude des thèmes*, Paris, Ed. Leroux, 1929, LII – 269P.
- , *La langue berbère*, Oxford University Press, Londres, 1952, 72 p.
- , " n devant complément de nom en berbère", *GLECS*, VII, 1954.
- BASSET René, *Etude sur le dialecte berbère du rif marocain* , [S.E.], [S.A.].
- BEN SEDDIRA Belkacem, *Cours de langue kabyle (grammaire et version)*, Ed. Adolphe Jourdan, Alger, 1887.
- BENTOLILA Fernand, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ait S eghrouchen d'Oum Jenniba (Maroc)*, Ed. SELAF, Paris, 1981, 447 p.
- , "Les modalités d'orientation du procès en berbère" : *La Linguistique*, 1969-1, pp. 85-96 et 1969-2, pp.91-111.
- BOULIFA Said, *Méthode de langue kabyle* (Cours de 2^{ème} année) : étude linguistique et sociologique sur le kabyle de Djurdjura (Glossaire), Ed. Jourdan, Alger, 1913, 220 P.
- CADI Kaddour, *Système verbal rifain : forme et sens*, Peeters Ed. SELAF, Paris, 1987, 178 p.
- CANTINEAU Jean, "Racines et schèmes.", *Mélanges William Marçais*, Ed. G-P. Maisonneuve, Paris, 1950. PP. 119-124.
- CHAKER Salem, "Dérivés de manière en berbère(kabyle)", *G.L.E.C.S*, XVII, 1972-1973. pp.81-94.
- , "Problèmes de phonologie berbère (kabyle)", *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix* Vol 4, 1977, PP. 215 – 248.
- , *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Université de Provence, Paris, 1983, 549 p.
- , "La normalisation linguistique dans le domaine berbère", *Cahiers de Linguistique Sociale*, N°07, 1985, PP. 161 – 175.
- , "Etat d'annexion", *Encyclopédie berbère*, Tome V, Ed. EDISUD, France, 1988, pp. 686 – 695.

- , *Manuel de linguistique berbère I*, Ed. Bouchène, Alger, 1991, 291 p.
- , "Données exploratoires en prosodie berbère : I. L'accent kabyle", In. *GLECS*, 1995, pp. 39-41.
- , *Manuel de linguistique berbère II : Syntaxe et diachronie*, Ed. E.N.A.G., Alger, 1996. 289 p.
- , "Autour de la racine en berbère : statut et forme", *Folia orientalia*, 2003, 09 p.
- COHEN David, "Les langues chamito-sémitiques", *Le langage* (sous la direction d'A. MARTINET), Encyclopédie de la pléiade, N.R.F. – Gallimard, Paris, 1968, PP. 1288 – 1330.
- , Problèmes de linguistique chamito-sémitique, *Revue des études islamiques*, XL, 1972.
- , Berbères et traits sémitiques communs, *GLECS*, Tome XVIII et XXIII, 1973.
- Collectif, "Aménagement linguistique de la langue berbère" – Atelier organisé du 05 au 09 octobre 1998, INALCO, 05 p.
- Collectif, *Tamazight face aux défis de la modernité*: Actes du colloque international du 15 - 17 juillet 2002, Boumerdes, Ed. P.A.O. Ould Mohand, Alger, 2002.
- COMITI Jean – Marie, "Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée, *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti*, Ed. Studu Corti, Bastia, 1993, pp. 24-31.
- , *L'aspect verbal*, PUF, Paris, 1989, 272 p.
- CORTADE Jean – Marie, *Essai de Grammaire touareg (dialecte de l'Ahaggar)*, Institut de Recherches Sahariennes (Université d'Alger), 1969, 278 p.
- DALLET Jean Marie, *Le verbe kabyle*, F.D.B., Alger, 1953, 491 p.
- , *Dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At – Mengu ellet, Algérie*, Ed. S.E.L.A.F., Paris, 1982, 1052 p.
- DESTAING E., *Etude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen*, Paris, 1920.
- DUBOIS Jean, GIACOME Mathée, GUESPIN Louis, [et all.], *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, 514 p.
- ELMOUDJAHID El Houssain, "Un aspect morphologique du nom en tamazight : L'état d'annexion", *langues et littératures*, Volume II, Paris, 1982, pp. 47-61.
- FRANÇOISE D., *FRANÇAIS PARLÉ Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, Ed. S.E.L.A.F, Paris, 1974, Tome I, 582 p. Tome II, pp. 583-838.
- GALAND Lionel, "Une opposition perdue : note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des Bibans", *G.L.E.C.S.*, VIII, 1959, pp. 69 – 70.

- , "L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 21, Librairie Droz Genève, 1964, pp. 33 – 53.
- , "Les pronoms personnels en berbère", *B.S. L.*, N° 61, fascicule 1, 1966, pp. 286-298.
- , "Types d'expansions nominales en berbère", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 25, 1969, pp. 83-99.
- , "Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère", *B.S.L.*, 72/1, pp. 275 - 303.
- , "Berbères et traits sémitiques communs", *GLECS*, Tome XVIII et XXXIII, 1973.
- , "Signe arbitraire et signe motivé en berbère", *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, La Haye / Paris, Mouton, 1974.
- , "Les parlers et la langue", *Encyclopédie de l'Islam*. Tome I, A-B. Ed. G-P. MAISONNEUVE et LAROSE S.A., 1975, pp. 1216-1219.
- , "Une intégration laborieuse : les "verbes de qualité" du berbère", *B.S.L.P.*, LXXII / 1, Paris, 1977, PP. 275 – 303.
- GALAND - PERNET Paulette, "Sur les frontières entre Nom et Verbe en berbère", *Modèles linguistiques*, VI, fascicule, 1984.
- GENEVOIS Henri (en collaboration avec P. REESINK), *DJEBEL BISSA Prospections à travers un parler encore inexploré du Nord – Chélif*, Le fichier périodique N° 117, Imprimé en Algérie, 1973 (I), 87 p.
- HADDADOU M^{ed}. Akli, *Structures lexicales et signification en berbère*, Thèse de 3^{ème} cycle de linguistique, sous la direction de Chaker (Salem), Aix en Provence. 1^{ère} et 2^{ème} partie, 1985, 338 p.
- HANNOTEAU Adolphe, *Essai de grammaire kabyle*, Ed. Challamel, Paris, 1871, XXIV, 393 p.
- KAHLOUCHE Rabah, "L'influence de l'arabe et du français sur le processus de spirantisation des occlusives simples en kabyle", *Awal*, N° 08, 1991, pp. 95 – 105.
- , *Le berbère en contact de l'arabe et du français : Etude socio-historique et sociolinguistique*, Thèse de doctorat d'Etat en linguistique, (sous la direction de MORSLY Dalila), Université d'Alger, 1992, (dactylographiée).
- , "Critères d'identification des emprunts en berbère (kabyle)", *Cahiers de Linguistique Sociale, Bilan et Perspectives*, Université de Rouen, 1996, pp. 99-112.
- , "Aménagement linguistique du berbère – quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ?", *Actes de la 5^{ème} rencontre de l'université d'été d'AGADIR – L'enseignement / apprentissage de la langue berbère*, AGADIR, 26/27/28 juillet 1996, 11 p.

- , ‘‘ L’Enseignement d’une langue non aménagée au statut non défini : le berbère en Algérie’’, *Mémoires de la société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série Tome VIII, Les langues en dangers, Ed. Peeters, 2000, pp. 157-168.
- LABOV (William), *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, 1994, 458 pages.
- LANFRY J., Ghadamès, étude linguistique et ethnographique, *Fichier de Documentation Berbère de Fort-National (Algérie)*, 1968.
- , *Notes sur le parler de Ghadamès*, *GLECS*, 1972, pp. 175-184.
- MAHE Alain ; *Histoire de la Grande Kabylie XIX^e-XX^e siècles* Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises, Ed. Bouchène, Alger, 2001, 650 pages.
- MARCELLESI Christiane, ‘‘sociolinguistique et didactique de la variation’’, *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti*, Ed. Studu Corti, Bastia, 1993, pp. 58-65.
- MAHMOUDIAN Mortéza, *Pour enseigner le français*, (Présentation fonctionnelle de la langue), Ed. P.U.F., Paris, 1976, 428 p.
- MARTINET André, *Eléments de Linguistique Générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1980, 221 p.
- , *Syntaxe générale*, Ed. Armand Colin, Collection ‘‘U’’, Paris, 1985, 266 p.
- MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Belgique, 1997, 312 p.
- MOUNIN Georges (Sous la direction de Mounin Georges), *Dictionnaire de la Linguistique*, Ed. P.U.F., Paris, 1974, 340 p.
- PENCHOEN Thomas, *Etude syntaxique du parler berbère de chaouia des A it Frah de (Aurès)*, Naples (= Studi Maghrébini V), 1973, 217 p.
- PRASSE K.G. *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, 3^{ème} tome, Copenhague, 1974.
- , *A propos de l’origine du ‘‘h’’ touareg (tahaggart)*, Ed. Munksgard, Copenhague, 1969.
- RABHI Allaoua, *Description d’un parler berbère (Béjaia – Algérie) parler d’Ath Mhend d’Aokas – Etude morphosyntaxique*, Mémoire de Magister de linguistique amazighe, 1994 / 1995.
- RISPAIL Marielle., (sous la direction de) en collaboration avec NORA TIGZIRI, *LANGUES MATERNELLES : VARIATION ET ENSEIGNEMENT* Le cas de la langue amazighe, Ed L’Harmattan, 2005.
- VYCICHL W., ‘‘L’article défini du berbère’’, *Mémorial André BASSET* Ed. Adrien Maisonneuve, Paris, 1957, pp. 139 – 146.

di tmeslayt-aki n At Yaêya Mussa. Ay-aki ur d-yelli ara kan, kan akka, imi i tt-nesemqaren akked d tmeslayin n εezzuza akked tin n Awqas.

Ar ass-a, tutlayt tamazi\$t mazal-itt werεad tessei ccan, abaεda deg usexdem n yiwet n tmagnut “«norme»”. Di tagnatin iεeddan i isemlalen imyura/ isnalsanen , anda i d-yella wawal \$ef tutlayt tamazi\$t, rran akk lewhi-nnsen \$er yal tameslayt n tmurt n leqbayel, qqaren-d d ayen iwulmen akken ara ad d-ilint tezrawin \$ef tmeslayin di yal tantala i wakken ad d-ittwakkes d acu i seant d tulmisin d wacu i tent-isemxalfen : ama s wudem n tfunitikt (temsislit), n tal\$aseddast, ne\$ n umawal.

Di tezrawt-aki, nerra lwelha \$er kra n tal\$iwini ; anda i nefren snat n trebbuyae : yiwet d tin i yesεan tal\$iwini wezzilen, tayev d tin i yesεan tal\$iwini \$ezzifen. Tiki nemlal-ihentt-id abaεda mi neslev imqimen iwûilen illeliyen d tal\$iwini tummygin.

Amedya : nekk / nekkini ; keçç / keççini ; ttlus / ttlu,

Tamazi\$t am nettat am tutlayin i d-yefrurin si tigad i wumi neqqar tiêamiyin tisamiyin, awal d asemli ne\$ d asenîev n uêar d lqaleb (ne\$ akken nniven, asemli n uêar d lqaleb ad d-yefk awal / aferdis n umawal).

Deg wamud l d-nemger nufa-d azal n 350 d amyag. Ger-asen ugar n 55% aéar-nnsen yebna \$ef krad n tergalin. Ma d wiyav akk bnan \$ef : yiwet n tergalt, snat n tergalin, ... mebla ma nettu imyagen imervilen.

Tibawt sbanayen-tt-id sin n yiferdisen, yiwen yettili-id deffir ne\$ uqbel amyag, ma d wis sin yettili-id zdat n wemyag. Di tmeslayt n Awqas, tibawt temxalaf \$ef akken i d-tettban di tmeslayin n At Yaêya Mussa / Az.. (Awqas : ulani, ulula, ulka). Ad d-nesmekti kan da\$en, tikwal, tal\$iwini n yimyagen mgaradent si tmeslayt \$er tayev (i krad n tmeslayin i nerra ar ukenni) :

Amedya :

Yewta (A.Y.M.) yewwet (Az.)

Siwel (A.Y.M.) sawel (Az.)

(tal\$a taêrfit)	A.Y.M.	Az. / Awqas.	Timeéra
(yiwet n tergalt)			
a\$	u\$a	u\$	izri.
	u\$i	u\$	Izri ibaway.
aé	uéa	ué	izri.
	uéi	ué	Izri ibaway.
(snat n tergalin)			
qim	T'c1c2a / T'\$ama	T'c1ic2i / T'\$imi	Urmir ussid.
(snat n tergalin)			
İs	T'ac1ac2 / T'aîas	Gan	Urmir ussid.
gn	Gan		
(snat n tergalin)			
(imervilen)	T'c1iC2i / T'ciDi	T'c1uC2u / T'şuDu	Urmir ussid
ciD / cuD			

Tal\$a taêrfit	A.Y.M.	Awqas.	Az.	Timeéra
(snat n tergalin)				
Wt	c1c2a / wta	-----	C1c2 / Wt	izri.
	c1c2i / wti	-----	C1ic2 / Wit	Izri ibaway.
gr	c1c2a / gra	-----	c1c2 / gr	izri.
	c1c2i / gri	-----	c1ic2 / gir	Izri ibaw.
agr (Awqas)	-----	ac1c2 / agr	-----	izri.
	-----	c1c2i / gri	-----	Izri ibaway.

Nemlil-d kra n yimyagen : imi anamek yiwen, yewwi-d ad ilin di tegrellit, aéar-nnsen yiwen, imi tutlayt tettnerni si tallit ar tayeve, ay-agi ur yeooi ara aéar ad yemûada

(ad yili yiwen si temnavt ar tayev). Ad d-nernu kan, imi kra n tergalin \$ellint abaæda : / **n**, **w**, **y**, /.

Amedya :

A.Y.M. / Az.

Awqas.

Af

awf

Ic

icw

N\$

Γ

Nufa da\$en, amgired di tal\$a, yettil-id di te\$ra,

Amedya :

tu\$mest (A.Y.M. / Az.)

Ti\$mest (Awq.)

Ittri (A.Y.M. / Az.)

atri (Awq.).

Seg wayen iæddan akka ; nezmer ad nernu \$er tikti i yellan yakan acêal aya ;
imi : A. BASSET, yenna-d : ta\$ri tezmer ad tili d aferdis i yettekkan \$er ufeggag.

Di tmeslayt n A.Y.M. ; tenger deg-s tzel\$a n tnila : **n**), ulac akk later-is.

Deg usile\$ n usget, tameslayt n Awqas akked tmeslayin n A.Y.M. d tin n Az., yella
deg wacu i mxlafent. Imi deg A.Y.M. / Az., yettili-id usile\$ n usget s tmerna n tehrayt
(timitar n usget : **-in**, **-an**, **-en**), Awqas, s sin n yiberdan : s temlellit n te\$ra akked ne\$
bla timerna n tehrayt..

Amedya :

- itran (A.Y.M. / Az.)

- itra (Awqas).

- tiriwa (A.Y.M. / Az.)

- tariwin (Awqas).

- imraren (A.Y.M. / Az.)

- imurar (Awqas).

Ad –d-nernu \$ef ay-a, anda i d—yella usile\$ n usget s webrid n temlellit n te\$ra di tmeslayt n Awqas, asile\$ yella-d s sin n yiberdan : az\$aray d ugensay (timerna n uferdis : **-en** ne\$ **-in** ne\$ **-en**) akked temlellit n te\$ra. Amgired-agi iêuza mliê irbiben.

Amedya :

- imeqranen (A.Y.M. / Az.) - imeqrana. (Awqas).
- ider\$alen (A.Y.M. / Az.) - ider\$ula. (Awqas).
- iméyanen (A.Y.M. / Az.) - iméyuna (Awqas).

Akken ad naf di\$en kra n yiferdisen ulac akk^w later-nnsen di tmeslayt n A.Y.M. (tazel\$a n tnila **n**, aked tenze\$t **s** (= i yesεan azal n **ar** / **\$er**).

Tagrayt.

Taslevt i d-newwi tamvawit tamnavit anda i d-nekkes tulmisin n tmeslayt n At Yaêya Mussa, ilaq ad d-nezwir kan s yiwet n tamawt, mebla ma nettu ad d-nebder lexsas i yesεa uxeddim-aki. Di tezrawt-aki, nekkes-d sin n yinagrawan : anagraw n yisem d unagraw umyig. Nerra lewhi-nne\$ \$er wamek i tbeddilent tayunin tsnalsanin di tal\$a.

Timeslayin n yal tamnavt beddelent ne\$ εawdent inagrawen-nnsent. Γef aya yal tameslayt tu\$a abrid-is weêd-s. Amgarad i d-yellan ur yelli yara d win i izemren ad yesεu uguren di taywult \$er wid yettmeslayen. Amgarad i d-nemlil di tal\$a ama deg ubeddel di tal\$a n tayunin (seg umalay \$er wunti ; seg wasuf \$er usget ; seg waddad ilelli \$er waddad amaruz (i yisem), akken abeddel nemlal-it-id \$er yimyagen si tmeéra \$er tayev (izri, izri ibaway, urmir, urmir ussid).

Amgarad nufa-t-id di\$en di tal\$iw n yimqimen udmawanen n krad n tmeslayin. Tikwal, amgarad-aki iwelleh-a\$d \$er wudem aqdim ne\$ ar tegrellit anda i yella unagraw asnalsan d yiwen, ne\$ awal yettwabna s umata \$ef tlata n tergalin.

S wudem n tal\$a, Ad d-nefk tulmisin n tmeslayt n A.Y.M. :

- amkan n y imqimen iwûilen \$er umyag (**t, T'**) d tzel\$a n tnila **d** ; akken i tôuê tzel\$a n tnila **"n"** d tenze\$t **"s"**.
- leûnaf n leqwaleb n yimyagen d wid n yismawen. Rnu \$ef ay-a wid n yerbiben.
- Tal\$iwîn \$ezzifen n yemqimen iwûilen n wemyag, n yisem, d tenze\$t. Tal\$iwîn \$ezzifen i yettwasexdamen s waîas.

S way-a tutlayt tamazi\$t am nettat am tiyav tesεa ayen i yesemgarden timeslayin-is n yal tamnavt . Ama s wudem n tal\$a, n temsislit, n umawal, n tjerrumt. Anadi-nniven ilaq ad d-yili d win ara ad d-iskeflen akk timeslayin n yal tama n leqbayel, d anadi ara d-yilin \$ef wudem n tal\$saseddast, n temsislit n umawal, n tjerrumt.

AMAWAL.

- Aferdis (iferdisen) : élément(s).^(*)
- Afeggag : radical.^(*)
- Az\$aô (az\$aran) : externe.^(*)
- Agensay : interne.^(*)
- Aglam : description.^(*)
- Asnalsan : linguiste.^(*)
- Amyag : verbe.^(*)
- Umyig : verbal.
- Asentel : thème.^(*)
- Asile\$: formation.^(*)
- Amawal : (lexique) vocabulaire.
- Amud : corpus.^(*)
- Aéaô : racine.^(*)
- Agzul : résumé.^(*)
- Amvan : nombre.^(*)
- Amqim udmawan (imqimen udmawanen) : pronom(s) personnel(s).^(*)
- Amqim awûil (imqimen iwûilen) : pronom(s) affixe(s).^(*)
- Amqim ilelli (imqimen ilellyen) : pronom(s) indépendant(s).^(*)
- Ameôvil (imervilen) : emprunt.^(*)
- Anagraw : système.^(*)
- Arbib : adjectif.^(*)
- Asuf : singulier.^(*)
- Asget : pluriel.^(*)
- Amalay : masculin.^(*)
- Abrid : procédé.⁽¹⁾

^(*)Tiré de : *Amawal n Tmazɛt - tafɛansist*. Ed.Association culturelle-Bgayet.1993.

⁽¹⁾ proposition individuelle.

-
- Addad (ilelli, amaruz) : état. (*)
 - Akenni : Comparaison.
 - Aqbuô : archaïque, ancien. (*)
 - Awûil : affixe. (*)
 - Amedya (amd.) : exemple. (*)
 - mûadi : être identique. (*)
 - Izri : prétérit. (*)
 - Izri ibaway : prétérit négatif. (*)
 - Urmir : aoriste. (*)
 - Urmir ussid : aoriste intensif. (*)
 - Unti : féminin. (*)
 - Krad : trois. (*)
 - Lqaleb : schème. (1)
 - tafyirt : phrase. (*).
 - Tahrayt : désinence. (*)
 - Taslevt (slev) : analyse (analyser). (*)
 - Taslevt tazgayant : morphologie positionnelle. (1)
 - Tawsit : genre. (*)
 - Tibawt : négation. (*)
 - Tal\$a (tal\$iwîn) : forme(s). (*)
 - Tal\$aseddast : morphosyntaxe. (1)
 - Timlellit n te\$ra : alternance vocalique. (*)
 - Ta\$ôî : voyelle. (*)
 - Targalt (tirgalin) : consonne(s). (*)
 - Tagrayt : conclusion. (*)
 - Tilmisin : caractéristiques. (*)
 - Tamvawit : variation.
 - Tamvawit : variation géographique.
-

(*) Tiré de : *Amawal n Tmazɛt - taɛɛansist*. Ed.Association culturelle-Bgayet.1993.

(1) proposition individuelle.

- Tagrellit : diachronique.
- Timeéri (Timeéra) : aspect(s).
- Tameslayt : parler. ⁽¹⁾
- Tantala(tantaliwin) : dialecte(s). ^(*)
- Taseddast : syntaxe. ^(*)
- Tamagnut : norme. ^(*)
- Tasnalsit : linguistique. ^(*)
- Timsislit : phonétique. ^(*)
- Taywult : communication. ^(*)
- turagt : cycle (formation). ^(*)
- Tazel\$a n tnila : particule de direction. ^(*)
- Tutlayt : langue. ^(*)
- Timitar n t\$edda n wadeg : marques (modalités d'orientation spatiale). ^(*)
- Tajerrumt : grammaire. ^(*)
- tayunt (tayunin) : unité(s). ⁽¹⁾

^(*) Tiré de : *Amawal n Tmazɛt - tafɛansist*. Ed.Association culturelle-Bgayet.1993.

⁽¹⁾ proposition individuelle.

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
Remerciements	01.
Symboles et abréviations	02.
Notation	03.
Carte géographique	04.
 INTRODUCTION	 06.
Présentation du sujet	08.
Problématique	08.
HYPOTHESES	10.
I. Considérations théoriques et méthodologiques.....	11.
I.a. Le cadre théorique.....	11.
I. b. démarche	12.
II. Motivation du choix	16.
CHAPITRE Théorique	18.
I. Bref aperçu historique sur les études berbère	18.
II. Préliminaires morphologiques.....	20.
II. a. Principes généraux d'organisation morphologique.....	20.
II.a.1. La racine.....	20.
II. a. 2. Le schème.....	21.
II.a. 3. Le thème.....	21.
II.a. 4. L' alternance	22.
II.a. 5. Morphologie.....	23.
II.a. 6. Variantes de signifiants.....	23.
II. a. 7. Variantes combinatoires ou contextuelles.....	23.
II.a.9. Variantes facultatives	24.
II. b. Principes de variation sociolinguistique.....	24.
II. b. 1. Variation	24.
II. b. 2. Régiolecte	25.
II. b. 3. Le parler	26.
III. Le parler étudié et son environnement	26.
III. a. Présentation de la commune : terrain d'étude.....	26 .

III. a. 1. Historique	26.
III. a. 2. Situation dans le cadre régional	27.
IV. Caractéristiques phonétiques et phonologiques du parler	27.
IV. 1. Les voyelles	27.
IV. 2. Le consonantisme du parler	28.
IV. 2. a. La corrélation de tension	28.
IV. 2. b. La spirantisation	29.
La labiovélarisation	30.
IV. 2. c. La corrélation d'emphasis	30.
IV. 3. Les semi-voyelles : / y / et / w /	31.
IV. 4. Les éléments phoniques étrangers, empruntés au français	31.
IV. 5. Un exemple de mutation phonétique spécifique	31.
IV. 6. Les cas d'assimilation	33.
IV. 6. a. Les consonnes	33.
IV. 6. b. Les voyelles	33.
IV. 7. Le cas de la troisième personne du singulier masculin y / i.	33.
IV. 8. Conclusion	34.
IV.9. Justification de la notation	34.
IV.10. L'inventaire phonologique des consonnes	35.
PREMIERE PARTIE : PARTIE DESCRIPTIVE	37.
Introduction	37.
Chapitre I : Le système nominal	38.
I.1. Le nom.....	38.
I.1.a Combinatoire : Les latitudes combinatoires	39.
I.1.b. Le schème nominal	39.
I.1.c. Les marques obligatoires du nom	39.
I.1.c.1. La marque du genre	39.
I.1.c.2. Les marques du nombre	46.
I.1.c.2.a. La morphologie du nombre	47.
I.1.c.2.a.1. Des pluriels dits "externes".....	47.
I.1.c.2.a.2. Des pluriels dits "internes".....	47.
I.1.c.2.a.3. Des pluriels mixtes.....	48.
I.1.c.3. La marque d'état	49.
I.1.c.3.a. Manifestation de l'état d'annexion.....	51.

I.1.c.3.b. L'état d'annexion des noms féminins	55.
I.2. Classement morphologique des noms	61.
I.3. Le syntagme Nom1 + n + Nom2	62.
I.3.a. Variations phonétiques	62.
I.3.b. Variations morphologiques	63.
I.4. Les modalités périphériques du nom "les locatives"	65.
I.5. Les modalités dérivationnelles du nom : La dérivation nominale	66.
I.5.a. Nom d'action verbal	66.
I.5.b. Nom d'agent	71.
I.5.c. Nom d'instrument	72.
I.5.d. L'adjectif	72.
I.5.e. Les adjectifs numéraux ordinaux	73.
Chapitre II : Le système verbal	75.
II.1. Le verbe	75.
II.1.a. Les indices de personne	76.
II.1.b. L'assimilation	77.
II.1.c. Les indices de personne des verbes d'état	77.
II.2. Morphologie des oppositions aspectives	79.
II.2.a. Modalités pré-verbales "modalités aspectuelles"	79.
II.2.b. Modalités aspectuelles d' "Actuel-concomitant"	81.
II.2.c. L'impératif	81.
II.3. Morphologie thématique verbale	82.
II.3.a. les radicaux courts	83.
II.3.b. les radicaux longs	83.
II.4. Les différents groupes morphologiques verbaux	84.
II.4.a. Groupe morphologique à quatre (04) thèmes	84.
II.4.b. Groupe morphologique à trois (03) thèmes	85.
II.4.c. Groupe morphologique à deux (02) thèmes	85.
II.5. Les oppositions thématiques verbales	86.
II.5.a. L'opposition thématique : Aoriste ~Aoriste intensif	86.
II.5.a.1. La tension initiale	88.
II.5.a.2. La tension médiane	89.
II.5.a.3. La tension finale	89.
II.5.b. L'opposition thématique : Aoriste ~Prétérit	95.

II.5.b.1. La première catégorie	97.
II.5.b.2. La deuxième catégorie	98.
II.5.c. L'opposition thématique : Prétérit ~Prétérit négatif	100.
II.6. Les formes dérivées des verbes	103.
II.7. Remarque sur le thème du prétérit négatif	103.
II.8. La modalité négative	104.
II.9. Les modalités dérivationnelles, les modalités d'orientation syntaxiques et les modalités d'orientation spatiales.....	106.
II.9.a. La dérivation verbale	106.
II.9.a.1. Les verbes à base bilitère	107.
II.9.a.2. Les verbes à base trilitère	107.
II.9.a.3. Les dérivés expressifs	107.
II.9.b. Les morphèmes dérivationnels	109.
II.9.b.1. Le morphème S / s	109.
II.9.b.2. Le morphème T'	110.
II.9.b.3. Les morphèmes M et N / n	110.
II.9.b.4. Les morphèmes du réciproque (<i>m</i> , <i>my</i> et <i>ms</i>)	111.
II.9.c. Les modalités d'orientation spatiale	111.
 Chapitre III : Les pronoms personnels	115.
III.1. Les substituts personnels du nom	115.
III.1.a. les pronoms personnels indépendants	115.
III.1.b. les pronoms personnels affixes	117.
III.1.b.1. Les pronoms personnels affixes du verbe	118.
III.1.b.1.a. Les pronoms personnels affixes régime direct	118.
III.1.b.1.b. Les pronoms personnels affixes régime indirect	120.
III.1.b.2. Les pronoms personnels affixes du nom	122.
III.1.b.3. Les pronoms personnels affixes des prépositions	125.
III.1.b.4. Tableau récapitulatif des pronoms personnels du parler d'A.Y.M.	128.
III.2. Les substituts non personnels du nom	129.
III.2.a. les substituts déictiques	129
III.2.a.1. Les substituts déictiques "défini"	129.
III.2.a.2. Les substituts déictiques "indéfini" à valeur d'éloignement	130.
III.2.a.3. Les substituts déictiques "indéfini" à valeur d'absence.....	130.

III.2.b. Les substituts "défini"	131.
III.2.c. Les substituts "indéfini"	131.
III.2.d. Les substituts interrogatifs	133.
III.2.d.1. Série à initiale a-	134.
III.2.d.2. Série à initiale la syllabe wu-	134.
III.2.d.3. Série à composant –ay "indéfini"	134.
III.2.d.4. Série à initiale –an	135.
 Chapitre IV : La morphologie positionnelle	 136.
IV.1. Les modalités périphériques du nom	136.
IV.2. Le groupe verbal	136.
IV.2.a. La position de la modalité d'orientation spatiale	138.
IV.2.b. La position des pronoms personnels affixes régime direct	141.
Conclusion	144.
 DEUXIEME PARTIE : PARTIE COMPARATIVE	 145.
Introduction	145.
Chapitre I : Chapitre théorique	146.
I.1. Présentation des parlers	146.
I.1.a. Le parler d'Azouza	146.
I.1.b. Le parler d'Aokas	146.
I.2. Choix des parlers	146.
I.3. Cadre méthodologique	147.
 Chapitre II : dialectalisation et variation	 148.
II.1. La situation dialectale	148.
II.2. Les facteurs sociolinguistiques d'évolution et de variation	151.
II.2.a. Les raisons historiques	152.
II.2.b. Les facteurs sociologiques	152.
II.2.c. Les causes linguistiques	152.
II.3. de la description à la comparaison	152.
II.4. Variation et ses implications	153.
II.4.1. Variation et aménagement linguistique	153.
II.4.1.a. Variation phonétique	155.

II.4.1.b. Variation morphologique	156.
II.4.1.c. Variation lexicale	156.
II.4.2. Variation et enseignement	156.
II.4.3. La variation et la “langue berbère”	158.
II.4.4. La variation et la langue kabyle	161.
 Chapitre III : Les thèmes verbaux	163.
III.1. Comparaison de la variation morphologique au niveau des thèmes verbaux	163.
III.2. Les différentes oppositions thématiques	165.
III.3. La formation de l’Aoriste intensif	168.
III.4. Les thèmes non-marqués	170.
III.5. Comparaison de la modalité aspectuelle ad “non-réel”	170.
III.6. Comparaison de la modalité d’ “Actuel – concomitant”	172.
III.7. La variation des oppositions thématiques	175.
III.7.a. Les verbes à base monolithère, type vc	175.
III.7.b. Les verbes à base bilitère, type c1c2 / C1c2	75.
III.8. La négation	177.
III.9. Le participe	178.
 Chapitre IV : Les thèmes nominaux	179.
IV.1. La variation au niveau de la formation du pluriel des noms	180.
IV.2. L’état d’annexion	181.
IV.3. Comparaison des schèmes des adjectifs	181.
IV.4. Comparaison des noms d’action verbaux (N.A.V.)	182.
IV.5. Comparaison des substituts des noms	182.
IV.6. Comparaison des modalités périphériques du nom : locatives – déictiques	184.
IV.7. Comparaison de la morphologie positionnelle	189.
Conclusion	193.
Conclusion Générale	195.
 BIBLIOGRAPHIE	199.
Les Annexes	203.
RESUME EN BERBERE (KABYLE)	203.
CORPUS	01.
1. Le corpus	01.
2. Les informateurs	02.